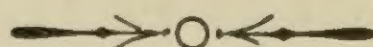


LE DOCTEUR

Pierre Martial Bardy

Du même auteur



LA PLURALITÉ DES MONDES HABITÉS, considérée au point de vue négatif.—Un volume.

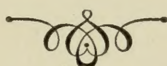
ÉLÉVATIONS POÉTIQUES.—Deux volumes.

IMPRIMATUR

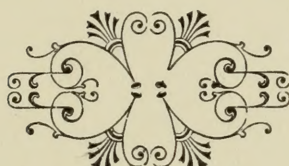
Quebeci, die 12â Augusti 1906.
† L. N. ARCH. QUEB.

LE DOCTEUR

PIERRE MARTIAL BARDY



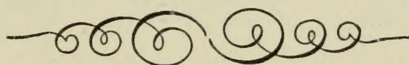
SA VIE, SES ŒUVRES ET SA MEMOIRE



COMPILATION

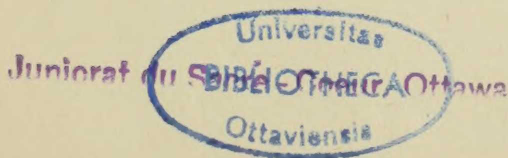
PAR

L'ABBE F. X. BURQUE



DES PRESSES DE " LA LIBRE PAROLE "
QUÉBEC

1907



PREMIÈRE PARTIE

Vie et Œuvres du Docteur
PIERRE MARTIAL BARDY





LE DOCTEUR PIERRE MARTIAL BARDY

PREFACE

Le Docteur Pierre Martial Bardy naquit à Québec le 30 novembre 1797, de Pierre Bardy et Louise de Cauchy. Il était l'arrière petit-fils de Mathieu Bardy, le premier Bardy canadien, arrivé à Québec en 1705, à l'âge de neuf ans. Celui-ci venait de Brest, en France et appartenait à la noble famille romaine des comtes de Bardi, alliée à la famille des Bourbons. Son père Pietro Lugi Enries, un cadet de cette famille, avait quitté l'Italie au dix-septième siècle et était venu s'établir à Brest ; Mathieu, à Québec, écrivit son nom Bardy au lieu de Bardi. Il eut un fils, Martial, qui lui succéda dans son commerce de parfumeur-coiffeur. Martial eut quatre fils : Pierre, (le père de notre docteur), Mathieu, Louis-Martial qui fut prêtre, et Pascal.

Le Dr Bardy fut instituteur, médecin, député à l'Assemblée Législative, inspecteur d'écoles, etc.. Il fut orateur et écrivain. Il fonda la société Saint Jean Baptiste de Québec ; il paracheva l'œuvre du monument national érigé sur le chemin de Ste Foye à la mémoire des Braves de 1760 ; il harangua le Prince de Galles en 1860, au nom de la société Saint-Jean-Baptiste. Il vécut soixante-douze ans. Toute sa carrière, remplie d'honneur et de

bonnes œuvres, fut celle d'un excellent chrétien, d'un patriote éclairé et dévoué, dont la mémoire mérite bien de passer à la postérité, comme une des gloires de la patrie et un des plus beaux modèles qui puissent être présentés par l'histoire à l'imitation des Canadiens-Français. Il mourut le 7 novembre 1869.

Voici en quels termes son ami, l'Honorable P J O Chauveau, parla de lui, alors, dans le numéro de novembre du *Journal de l'Instruction Publique:*

" Il nous faut à présent terminer comme nous avons commencé. C'est que la mort frappe incessamment autour de nous comme à l'étranger. Parmi ceux de nos compatriotes à qui nous devons consacrer ce dernier souvenir, quelques-uns comme le Dr Bardy, se sont lentement éteints, après avoir parcouru une longue et honorable carrière ; d'autres, comme le Dr Hébert, ont été frappés subitement au beau milieu d'une carrière qui promettait d'être des plus brillantes. Mr le Docteur Pierre Martial Bardy était né en 1797, et avait fait ses études avec succès au Petit Séminaire de Québec Après avoir été admis à la pratique de la médecine en 1829, il alla se fixer à St-Roch de Québec, où ses talents ne tardèrent pas à le faire distinguer. En 1834, il fut élu député au parlement par le comté de Rouville. Mais il se fatigua bientôt de la vie publique ; et quelques années plus tard, il se livrait de nouveau à sa profession. En 1852, il accepta la charge importante d Inspecteur d'écoles qu'il remplit pendant seize ans, avec un zèle, une activité qui lui permirent de rendre de grands services à la cause de l'éducation. Ce n'est que l'année dernière que Mr Bardy donnait sa démission comme Inspecteur d'écoles, charge qui l'obligeait à voyager malgré son âge avancé et sa santé affaiblie. Il fut nommé au dé-

partement du Régistraire de la Province. Pendant cette longue carrière si bien remplie, Mr Bardy se fit connaître et aimer de ses concitoyens. Il se fit connaître par son talent et son patriotisme : car entre autres choses que Québec lui doit, la principale est la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste dont il a été le premier Président. Il se fit aimer par son caractère aimable et généreux. Tous ceux qui ont été en contact avec lui sont devenus ses amis ; et la longue suite de concitoyens qui l'ont accompagné à sa dernière demeure prouve qu'ils étaient nombreux. "

Le *Morning Chronicle* lui consacra les lignes suivantes :

" Another of our old, respected and well known citizens, has passed away in the person of Pierre Martial Bardy, Esquire, M. D. who died last Sunday evening. The deceased was born in the 30th november 1797, and had, thus, reached his 72nd year. He commenced his studies at the Quebec Seminary ; and after a course of general and scientific study, both in this city and that of Montreal, was there admitted to the practice of Medecine and Surgery in 1829. In 1834, Dr. Bardy was elected to represent the County of Rouville in the Legislative Assembly ; and he attached himself to the party of Hon. Mr. Papineau, to whom he adhered during even the troublesome times of 1837. The deceased was also the founder of the St-Jean-Baptiste Society of Quebec with which he continued connected many years, including that which saw the erection of the Ste-Foye Monument and the memorable imposing ceremonies attending its inauguration. He filled various offices of trust, honor and usefulness, in this city, during the earlier

and later years of his life, and was a man respected and beloved by a large body of our citizens, both for his private virtues and his public services. He was eminently a man of the old school, genial, cheerful, kindly and hospitable. His presence, his manner an l personal history, all served to recall the generation of pleasant and popular French gentlemen now passed away, and to remind one of the old Provincial times before the days of railroads and telegraphs. Dr. Bardy will be much missed by a large section of his compatriots, and generally regretted by those who had the happiness of knowing him. We sympathise with his bereaved family in their severe affliction. "

La plupart des journaux français et anglais du pays publièrent à son sujet de semblables notices nécrologiques.

De son premier mariage avec Mlle Marie Marguerite Archambault, en 1824, le Dr Bardy eut sept enfants qui moururent jeunes. Celui qui vécut le plus longtemps, fut le Dr Louis Eusèbe qui mourut quelques semaines après son père. De son second mariage, en 1840, avec Mlle Marie S. Lefebvre, fille du major Lefebvre de St-Valier, le Dr Pierre Martial Bardy eut deux filles : l'une, la première, mourut dans le berceau ; l'autre, Célina, unique survivante de cette nombreuse famille, vit encore en 1906. Elle est née le 9 octobre 1845. C'est mademoiselle Célina qui est, au second plan, l'héroïne de cet ouvrage, non seulement par ses propres talents et œuvres littéraires, mais surtout, parce qu'elle consacra sa plume et presque tous ses travaux à la revendication des droits qu'avait son père à la reconnaissance nationale du Canada, comme grand citoyen et grand

bienfaiteur public; rendant ainsi sa propre histoire inséparable de celle du cher auteur de ses jours.

Pour comprendre ceci, il faut savoir que, en 1880, il s'était écoulé 38 ans depuis la fondation de la Société St-Jean-Baptiste; 20 ans depuis l'érection du Monument de Ste-Foye; onze ans depuis la mort du Dr Pierre Martial Bardy; et qu'à cette époque, dans la préparation de la grande fête nationale du 24 juin, il souffla, ou du moins il parut souffler, on ne sait pour quelle cause comme un vent d'oubli et d'ingratitude envers le fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Son nom ne fut pas rappelé à la mémoire de ses concitoyens; aucune allusion même n'y fut faite, dans le manifeste officiel qui fut lancé au Canada et aux Etats-Unis pour annoncer la grande fête et y convier tous les Canadiens-Français.

Quelqu'étonnante que soit la chose, il faut reconnaître qu'un tel oubli fut en effet commis; et ce, en dépit de la circonstance qui semblait bien exiger, de façon impérieuse, que l'on évoquât le souvenir du fondateur aussi bien que celui de la fondation de la Société St-Jean-Baptiste; puisque c'était la première fois que, réalisant pleinement son programme initial, cette société entreprenait de s'affirmer avec autant d'éclat par une aussi imposante et solennelle manifestation.

Du premier coup d'œil, la fille dévouée du fondateur vit le danger de cette lacune pour la mémoire de son père. Car si les morts vont vite, ils s'oublient encore plus vite. Et d'ailleurs les archives de la Société St-Jean-Baptiste ayant brûlé dans le grand incendie de 1845, l'histoire de la Société à son origine, était en quelque sorte à refaire; et si aucune protestation ne s'élevait contre l'oubli du présent, il était à craindre que

cet oubli ne devînt perpétuel et que d'autres citoyens, dans les fastes de l'histoire, substitués par eux-mêmes ou par leurs amis au véritable fondateur, ne ravissent à celui-ci la gloire qui lui appartenait.

Mais qui protesterait ? Mademoiselle Bardy elle-même. Nul n'était plus intéressé qu'elle ; et elle seule possédant la copie des archives brûlées, était en état de démontrer péremptoirement au monde les droits de son père. Elle n'était qu'une humble fille ; mais cette humble fille, en héritant du nom du Dr Bardy avait aussi hérité de son caractère, c'est-à-dire de son dévouement, de son énergie et de son courage. Aussi n'hésita-t-elle pas un instant. Elle saisit sa plume et affirma hautement, devant le public, les droits du Docteur. En anglais et en français, elle écrivit force correspondances aux journaux ; elle adressa lettres sur lettres aux hommes les plus influents du pays, faisant appel à leurs souvenirs autant qu'à leurs sentiments de justice, pour solliciter leur appui dans son œuvre de revendication. En réalité, ce fut une campagne admirable où l'on vit briller à la fois le talent littéraire, l'érudition historique et la piété filiale de celle qui s'était constituée le champion du juste méconnu. Cette campagne, comme on le verra, fut couronnée de succès. Elle est un des plus beaux exemples du dévouement et du triomphe de la piété filiale que l'on puisse trouver dans l'histoire. C'est un drame que l'on voit se dérouler, depuis le commencement jusqu'à la fin, avec un suprême intérêt.

Dans la première partie de cet ouvrage, spécialement consacrée à la vie du Dr Bardy, nous verrons les œuvres de celui-ci comme patriote, savant, orateur, homme de lettres. Dans la seconde partie, consacrée

spécialement à la mémoire du Docteur, telle que défendue par sa fille Célina, nous verrons les œuvres de celle-ci comme champion des droits de son digne père au titre de Fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.





CHAPITRE PREMIER

LE DOCTEUR BARDY

FONDATEUR DE
LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC
EN 1842

ARTICLE PREMIER

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

AVANT toute fondation de Sociétés St-Jean-Baptiste, la fête de St-Jean-Baptiste était célébrée, en Canada, de temps immémorial, à la fois comme fête religieuse et comme fête civile. A ce dernier point de vue, chacun connaît le traditionnel *feu de la St-Jean.* On constate historiquement l'existence de cette institution vers le milieu du 17e siècle. Voici, en effet, ce qu'on lit dans le *Journal des Jésuites* :

" Le 23 (Juin 1746) le feu de la St-Jean, se fit sur les huit heures et demie du soir. Mr le Gouverneur envoya Mr Fronquet pour savoir si nous irions. Nous allâmes le trouver, le Père et moi, dans le fort. Nous allâmes ensemble au feu ; Mr le Gouverneur l'y mit ; et lorsqu'il le mettait, je chantai le *Ut queant laxis* et puis l'oraison. Monsieur de Saint-Sauveur n'y était point. Il faut l'inviter une autre fois. On tira cinq coups de

canon, et on fit deux ou trois fois la décharge de mousquets. Nous nous en retournâmes entre 9 et 10 heures."

Le même Journal des Jésuites donne la description de plusieurs autres fêtes de la St-Jean-Baptiste à Québec et à Trois-Rivières. Quoiqu'interrompue par intervalles, cette institution s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

" La première Association Saint-Jean-Baptiste fut fondée à Montréal par feu Mr Ludger Duvernay. Elle célébra pour la première fois la fête de son saint patron le 24 Juin 1834. Le premier banquet national qui eut lieu ce jour-là, fut tenu dans le jardin de Mr John McDonald, rue Saint-Antoine, sous la présidence de feu Mr le Commandeur Viger, alors maire de Montréal.

" La chanson patriotique, devenue si populaire :

Comme le dit un vieil adage,
Etc., etc., etc.

fut composée pour cette circonstance et chantée à ce banquet par Sir George Etienne Cartier, alors étudiant en droit.

" La célébration annuelle de la fête nationale fut interrompue par l'insurrection de 1837 et l'exil des patriotes Canadiens-Français au nombre desquels était le fondateur de l'association.

" A son retour de l'exil, en 1842, Mr Duvernay réorganisa cette société avec le concours des principaux citoyens d'origine française de la cité de Montréal. La première assemblée générale pour l'adoption de certains règlements et l'élection des officiers, fut tenue le 9 Juin 1843, dans un salon du marché Sainte-Anne, sous la présidence de feu l'Hon. D. B. Viger ; Sir George Etienne Cartier agissant comme secrétaire."

(Extrait de l'*Opinion Publique,* 24 Juin 1880.)

La deuxième Société St-Jean-Baptiste fondée en Canada, fut celle de Québec. Elle le fut en 1842, par le Docteur Pierre Martial Bardy, qui en devint le premier Président ; et cet hommage qui lui fut rendu est bien la preuve que c'est lui qui fut l'initiateur et l'organisateur, par conséqnent le fondateur, de cette grande Association, comme on le verra plus loin, par les circonstances.

Nous emprunterons au *Courrier du Canada* de 1880, au *Canadien* de 1842, et aux cahiers de Mlle Célina Bardy, le récit historique de la fondation de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.



ARTICLE DEUXIÈME

FONDATION DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

Voici en quels termes le *Courrier du Canada* 31 Janvier 1880, introduit le sujet de cette fondation :

" Les sociétés sont de grandes familles. Les membres qui les composent sentent qu'un lien invisible les unit les uns aux autres ; communauté d'idées, d'intérêts et d'aspirations : voilà ce qui constitue ce lien invisible mais possédant une puissance énorme. Comme les familles vertueuses ont une virilité qui ne s'affaiblit pas, de même les sociétés dont la première pensée a été une pensée de bien, une mission de justice, une œuvre de dévouement, ont chance de subsister et de croître.

" Ne peut-on pas dire aujourd'hui que la Société Saint-Jean-Baptiste, c'est-à-dire la société nationale canadienne-française, est une éclatante illustration de ce fait ? La grande et noble pensée de son regretté fondateur et premier président, de faire du peuple canadien-français une seule et même famille, de réunir cette famille une fois l'an, et de lui donner l'occasion, non seulement de s'affirmer numériquement, mais aussi de déployer ses ressources, ses talents, ses capacités, s'est perpétuée depuis le 19 Juin 1842. Plus que cela, le grain de sénevé a germé, fructifié. La modeste racine s'est développée ; et aujourd'hui, elle est devenue un arbre élevé, aux branches nombreuses et touffues qui prêtent leur ombrage à tous les enfants du Canada français dans l'Amérique Britannique du Nord et dans la république américaine où ils sont aujourd'hui près d'un million.

" Dans la république américaine, partout où il y a un centre canadien-français, il y a une Société Saint-Jean-Baptiste ; et chaque année, ces Canadiens-Français, frères exilés, ne manquent pas de célébrer, chez eux, la solennité du 24 Juin.

" Cette année, à l'occasion des préparatifs qui se font pour la réunion de la grande famille canadienne-française, le 24 Juin prochain, il est bon de se reporter au berceau de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et de rafraîchir des souvenirs toujours chers et qui réclament impérieusement d'être mis plus que jamais en relief, à la faveur du flambeau de l'histoire.

" *De mortuis nihil nisi bonum*, dit certain proverbe auquel on obéit d'instinct. Si on recommande de ne dire que du bien des morts, que doit-on dire des morts qui ont fait du bien ? La reconnaissance et la justice qui leur sont dues doivent alors prendre une forme

tangible, solennelle, éclatante. On honore leur mémoire par des souvenirs durables, témoignage de leurs belles actions, exemple et stimulant pour la postérité. Aux grands découvreurs, aux grands fondateurs, Jacques-Cartier, Champlain, et dans un autre ordre, Mgr de Laval, on a élevé des monuments. Si nous passons dans un ordre plus intime, mais non moins noble, de combien de fondateurs d'œuvres littéraires, philanthropiques, n'honorons-nous pas les noms ?

" Sur le même plan, il faut aussi placer les œuvres patriotiques. Or, quelle est l'œuvre publique plus patriotique que la Société Saint-Jean-Baptiste, et quel est le nom qui, dans les circonstances, ne doit pas dominer bien haut et être inscrit à côté des patriotes de notre race, si ce n'est celui du Dr Pierre Martial Bardy, l'un des fondateurs, en réalité le premier d'entre eux et premier Président, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ?

" Notre ville allait l'oublier, lorsqu'un correspondant d'un journal anglais, le *Quebec Mercury*, le 21 Janvier courant, est venu lui rafraîchir la mémoire, dans une lettre très intéressante, de forme très soignée, et très précieuse, au point de vue historique.

" Voyons donc ce qu'ont été les débuts de la Société qui va affirmer, si solennellement le 24 Juin 1880, l'existence de la race canadienne-française, ses progrès et ses ressources."

D'un autre côté, voici ce qu'on lit dans le *Canadien* du 20 Juin 1842 :

" Nous voyons avec plaisir que la St-Jean-Baptiste va être fêtée, cette année, à Québec, autant du moins que le permettra le peu de temps qu'on aura eu pour

faire les préparatifs nécessaires. Hier, il a été annoncé au prône de la Cathédrale qu'il serait célébré, vendredi prochain, une grand' messe avec sermon en l'honneur de Saint-Jean-Baptiste ; et le soir, comme on le verra par les procédés d'une assemblée qui eut lieu hier, et par l'annonce du comité nommé à cette assemblée, il y aura un banquet au *City Hotel.* On remarquera que le prix de ce banquet a été mis à la portée de toutes les classes ; l'objet de ceux qui l'ont organisé étant de réunir en famille, une fois dans l'année, les Canadiens de tous rangs sans distinction. Le menu ne sera composé que de mets maigres et il n'y aura pas de boissons enivrantes.

" Nous applaudissons à ce commencement, dans l'espérance qu'il jettera les fondements d'une organisation plus générale et plus étendue l'année prochaine et qui nous mettra en état de célébrer notre fête nationale avec autant d'éclat qu'en mettent les autres origines à célébrer leur fête propre.

" Outre le dîner qui doit avoir lieu au *City Hotel* on remarquera qu'il en a été organisé un autre qui doit avoir lieu à l'*Albion Hotel.* Il serait à désirer que les Messieurs qui ont organisé l'un et l'autre dîner s'abouchassent et s'entendissent ensemble pour qu'il n'y en ait qu'un seul, si toutefois la chose peut se faire sans dérangement pour personne."

Deux jours après, conformément à ce dernier vœu, le *Canadien* avait le plaisir de dire :

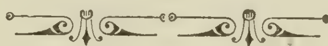
" Hier soir, à l'assemblée des souscripteurs au dîner qui devait avoir lieu à l'*Albion Hotel,* il a été résolu, à la majorité des souscripteurs, qu'il était à propos de se joindre au banquet organisé par l'assemblée tenue à St-

Roch, dimanche dernier. En conséquence, le comité de cette assemblée notifie les souscripteurs au dîner ci-dessus qu'ils pourront se procurer des billets au bureau du *Canadien*, à celui du *Fantasque* et à l'Hôtel de tempérance de Mr Maheux.

" Il est peut-être à propos de dire que les deux dîners de la St-Jean-Baptiste avaient commencé à s'organiser simultanément, à l'insu des Messieurs qui s'occupaient de la chose de chaque côté, et qu'il n'y a eu, de part et d'autre aucune intention de faire des distinctions ou de créer de la discorde."

Ce petit incident a bien sa valeur historique, puisqu'il fait voir la bonne volonté de tout le monde, l'unanimité des esprits et des cœurs, en ce moment solennel de la fondation de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Assistons maintenant à l'acte même de sa fondation



ARTICLE TROISIÈME

ASSEMBLÉE PRÉLIMINAIRE POUR LA CÉLÉBRATION DE LA ST-JEAN-BAPTISTE ET POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOCIÉTÉ NATIONALE CANADIENNE-FRANÇAISE



Le Dimanche, 19 Juin 1842, on distribuait à la porte de l'église St-Roch, après la messe, des circulaires qui invitaient les Canadiens à se rendre à une assemblée publique à l'Hôtel de tempérance Maheux, près du

Parc, afin d'aviser aux mesures à prendre pour fonder une société dans le but de célébrer la fête de Saint-Jean-Baptiste, patron adoptif des Canadiens-Français.

L'assemblée eut lieu après les Vêpres.

Le Dr Pierre Martial Bardy fut invité à présider la séance et expliqua avec éloquence et patriotisme le but de l'assemblée.

On proposa et l'on adopta une série de résolutions qu'il est préférable de publier *in extenso*, dans l'intérêt de l'histoire.

Mr O. Fiset proposa, secondé par Mr P. O. Guenet :

1° " Qu'afin de consolider de plus en plus les liens qui doivent unir entre eux les Canadiens de toutes les classes sous une bannière nationale, il est désirable et même nécessaire de former une association pour célébrer la fête de Saint-Jean-Baptiste, patron adoptif des Canadiens, et que cette association prenne dès ce jour le le nom de Société Saint-Jean-Baptiste."

Mr P. Plamondon proposa, secondé par Mr J. C. Taché :

2° " Que Mr le Dr Pierre Martial Bardy soit nommé Président de la dite Société."

Mr S. Marmette proposa, secondé par Mr Joseph Cauchon :

3° " Que Mr N. Aubin soit nommé Vice-Président de la dite Société."

Mr W. Rowen proposa, secondé par Mr P. Plamondon :

4° " Que MM. Rhéaume et Huston soient nommés secrétaires de cette association."

Mr J. Cauchon proposa, secondé par Mr Ovide Paradis :

5° " Que Mr P. Guenet soit nommé trésorier de la Société."

Mr S. Matthieu proposa, secondé par Mr T. Fournier :

6° " Que la Société Saint-Jean-Baptiste assiste au saint sacrifice de la messe vendredi prochain, 24 Juin courant, à la paroisse Notre-Dame de Québec et que les membres s'assemblent à l'Hôtel de tempérance Maheux, pour de là se rendre à l'église."

Mr N. Aubin proposa, secondé par Mr F. M. Derome :

7° " Que pour commencer l'œuvre de cette Société sous des auspices agréables et propres à réunir dès le premier abord le plus grand nombre possible de citoyens, il serait convenable de célébrer son établissement par un banquet annuel auquel seraient invités les Canadiens de toutes les classes qui désireraient en faire partie."

Mr R. P. Lévêque proposa, secondé par Mr O. Grenier :

8° " Qu'un comité de sept membres soit nommé afin de prendre les arrangements nécessaires et recevoir les souscriptions au banquet, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre et que les Messieurs suivants composent ce comité : MM. les officiers de la Société et MM. Fournier, Prétaboire, Dr Tourangeau, B. Savard, A. Gingras, P. Gingras, O. Fiset et P. Corriveau."

Le Dr Tourangeau proposa, secondé par Mr J. Bureau :

9° " Que chacun des membres de cette réunion qui désirent prendre part au banquet ait à payer la somme de cinq chelins."

Mr P. A. Gagnon proposa, secondé par Mr R. P. Lévêque :

10° " Que la présente association adopte la feuille d'érable pour son emblème distinctif."

Mr O. Fiset proposa, secondé par Mr E. Thivierge :

11° " Que les Messieurs du Comité soient chargés de soumettre à Mr le Maire les procédés de cette assemblée et de le prier de se joindre à nous pour la célébration de la St-Jean-Baptiste."

Mr N. Aubin ayant été appelé au fauteuil, il fut proposé par Mr le Dr Tourangeau, secondé par Mr S. Marmette :

12° " Que les remerciements de cette assemblée soient votés à Mr le Président."

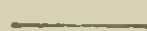
Après quoi l'assemblée s'ajourna.

Ce qui précède est extrait du compte-rendu officiel signé par MM. Rhéaume et Huston, secrétaires de la Société St-Jean-Baptiste, le 19 juin 1842.



ARTICLE QUATRIÈME

ŒUVRE ACCOMPLIE—COULEURS ADOPTÉES



La Société Saint-Jean-Baptiste était une œuvre accomplie : l'idée patriotique de son fondateur et premier Président, le Dr Pierre Martial Bardy, avait pris une forme tangible, un corps ; il s'agissait maintenant de faire la consécration solennelle de l'institution.

Il y eut des listes de souscription ouvertes au bureau du *Canadien,* au bureau du *Fantasque,* et à l'Hôtel de tempérance Maheux pour le dîner. Mais pendant que l'on organisait le dîner qui devait avoir lieu à l'Hôtel de la Cité, on en montait un autre à l'Hôtel *Albion,* comme on l'a déjà vu. C'était du luxe. Les sociétaires le comprirent et tous se réunirent pour un seul banquet à l'Hôtel de la Cité.

Les couleurs adoptées par la Société furent le vert, le blanc et le rouge. On n'était pas arrivé à les adopter sans difficulté. La situation politique était alors pleine de délicatesses et la nuance rouge avait froissé des esprits soupçonneux. Il y eut même des récriminations dans les journaux anglais On finit cependant par convaincre les plus susceptibles que la signification attachée au drapeau de couleur verte, blanche et rouge était plus religieuse que nationale ; puisqu'en sincères catholiques, les fondateurs de la Société avaient confié à ce drapeau la mission politiquement inoffensive, de proclamer les bases fondamentales de leur religion : la foi, l'espérance et la charité.

Voici, en quels termes le *Canadien* s'exprima alors sur cette question : (27 Juin 1842)

" Si nous en jugeons d'après une communication qui a paru dans la *Quebec Gazette* de Vendredi, et d'après les observations de quelques individus, l'apparition du tricolore canadien, rouge, blanc et vert, aurait déplu à quelques-uns qui regardent ces trois couleurs comme un emblème révolutionnaire. Nous avons lieu de croire cependant que la partie réfléchie de la population britannique a eu le bon jugement et le bon esprit de ne pas donner une pareille interprétation au déploie-

ment du tricolore canadien, et qu'elle ne l'a regardé, tel qu'il est en réalité, que comme un emblème national, et nullement un emblème politique, encore moins un emblème révolutionnaire.

" Au reste, la Société Saint-Jean-Baptiste, en se portant en aussi grand nombre qu'elle l'a fait à la rencontre du Gouverneur Général, à son arrivée ici samedi dernier, a manifesté publiquement l'innocence de son intention en adoptant les trois couleurs. D'un autre côté, le tricolore canadien n'est pas d'adoption nouvelle ; il date déjà d'une douzaine d'années en arrière, nous pensons, et il a été choisi à l'occasion des premières célébrations de la St-Jean-Baptiste à Montréal. Il est possible que le triomphe récent du tricolore français ait alors, par esprit d'imitation, contribué à faire adopter un tricolore aussi, comme couleur canadienne. Mais en attribuant cette origine à notre tricolore, les Bretons, certes, ont moins qu'aucun autre peuple, lieu de voir d'un mauvais œil une imitation d'un drapeau qui leur a valu, à eux, le fameux acte de la réforme. N'est-il pas en effet reconnu que le triomphe de la cause qu'ombragea le drapeau tricolore français assura le triomphe de la réforme en Angleterre, révolution aussi importante que celle qui s'était opérée de l'autre côté de la Manche et qui ne coûta pas une goutte de sang ? Oui, les Anglais, les plus amis de l'ordre, doivent absoudre le drapeau tricolore français des horreurs qu'il couvrit pendant la révolution de 92, en considération de l'honneur que l'humanité, et des avantages qu'eux, en particulier, ont retirés de la lutte glorieuse à laquelle il présida en 1830.

" En résumé, la Société St-Jean-Baptiste n'a eu, n'a pu avoir aucune intention illégitime en prenant les

couleurs qu'elle avait déjà trouvées associées à sa fête nationale ; elle n'a pu croire, non plus, que ces couleurs pussent raisonnablement donner lieu à des sentiments désagréables chez ses co-sujets des autres origines. S'il arrivait, cependant, que cela dût jeter le moindre nuage sur les rapports qu'elle désire voir subsister entre elle et les autres classes, nous la croyons assez sage, assez bien disposée, pour faire tout ce qui est en elle pour prévenir tout sujet de désagrément. Dans quelque temps, dans quelques jours, nous l'espérons, il va être pris des mesures pour organiser sur une plus large base la Société St-Jean-Baptiste qui n'en est encore qu'au provisoire. En attendant, nous invitons la presse anglaise à s'expliquer franchement, à exposer ses répugnances, à nous dire si son origine se trouve blessée en quelque endroit ; et nous pouvons l'assurer que ses sentiments auront toute la considération, tous les égards qu'ils méritent. Nous n'aimons pas plus à blesser les autres qu'à être blessés nous-mêmes, quand il s'agit de points indifférents en eux-mêmes, comme le serait le choix de nos couleurs nationales."

Le *Canadien*, en 1880, ayant parlé de ce drapeau à trois couleurs, avait nommé le vert, le *bleu* et le rouge. C'est pourquoi, il fit bientôt paraître la rectification suivante :

" Il s'est glissé une erreur dans l'étude historique que nous avons publiée dernièrement sur la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, que nous tenons à corriger aujourd'hui ; et cela avec d'autant plus de plaisir que notre correction rétablira les véritables couleurs adoptées par notre Société lors de sa formation : le vert, le *blanc* et le rouge, emblèmes des trois vertus

théologales : la foi, l'espérance et la charité, et non pas le vert, le *bleu* et le rouge, comme nous l'avons publié.

" Nous devons cette précieuse information à Mademoiselle Bardy qui a hérité de tout le patriotisme de son regretté et bien-aimé père, le digne Président fondateur de notre Société nationale."

Au reste, la même erreur avait été commise par tous les journaux qui avaient reproduit cette étude historique, sauf le *Courrier du Canada.*



ARTICLE CINQUIÈME

CÉLÉBRATION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A QUÉBEC, LE 24 JUIN 1842

I

LA MESSE

La célébration de la fête nationale commença, le matin, sous les plus heureux auspices,—un temps charmant, une foule joyeuse et la cité pavoisée. On avait d'abord fixé le lieu du rendez-vous à l'Hôtel Maheux, mais on le changea, et il fut entendu que tous les sociétaires, " souscripteurs ou non au banquet," se réuniraient le matin du 24 à l'Hôtel de la Cité. Les journaux du temps donnent des comptes-rendus enthousiastes de la procession et du banquet.

En tête de la procession figurait la " Compagnie de

musique" de Mr Sauvageau qui, dit un journal d'alors, joua en route l'air canadien *Par derrière chez mon père*. Venait ensuite le drapeau de la Société Saint-Jean-Baptiste, orné d'un castor, d'une figure représentant le patron des Canadiens-Français, et des armes du Canada, sur un fond tricolore, vert, blanc et rouge. Un peu en arrière, s'élevait une autre bannière à fond blanc, avec l'inscription : *Nos institutions, notre langue et nos lois !* Cette bannière venait au milieu de quatre drapeaux de la milice canadienne; et quelques autres drapeaux étaient placés à certaines distances dans la ligne de la procession. Tous ceux qui composaient la procession portaient à la boutonnière la feuille d'érable et le castor sur un ruban tricolore. Cette procession faisait le plus bel effet, disent les journaux du temps.

Après la messe, la procession se mit en marche par la rue St-Louis, ensuite par la rue d'Auteuil, passa sous la porte St-Jean, suivit la rue du même nom, puis la côte d'Abraham, tourna dans la rue de la Couronne, prit la rue des Fossés et se rendit jusqu'à l'Hôtel Maheux où elle se dispersa aux cris de : *Vive la Reine, Vive la Saint-Jean-Baptiste*, après avoir applaudi à une courte allocution de Mr le Président.

Une particularité qui ne manque pas de piquant est que l'abbé Chiniquy donna le sermon à la messe et prit comme sujet son thème favori : la tempérance; œuvre à laquelle il travaillait déjà avec un dévouement qui aurait dû lui mériter un meilleur sort.

La messe fut célébrée par Messire C. F. Baillargeon, plus tard Archevêque de Québec.

II

LE BANQUET

La fête n'était pas terminée. Restait le banquet, la partie la plus substantielle de la démonstration. C'était jour d'abstinence ; on l'observa rigoureusement ; et qui mieux est, on ne servit aucune boisson forte à table ; on avait interdit officiellement toute boisson alcoolique de la carte du dîner. Les amis de la tempérance apprendront donc avec plaisir qu'il ne s'est bu à ce repas aucune liqueur enivrante. La limonade, la bière de gingembre, la bière d'esprit d'épinette et le sirop de citron ont fait tous les frais du boire ; et l'on s'est amusé tout aussi bien, mieux peut-être, que si le vin eût coulé à flots sur la table ; sans compter que le lendemain, l'on n'a pas eu à payer les plaisirs de la veillée par aucun malaise, aucune indisposition.... D'autre part, malgré la modicité des prix qu'eut à payer chaque souscripteur, la table fut abondamment couverte de toutes les variétés de poissons que fournissent nos marchés, et l'on doit rendre à l'hôtelier la justice de dire qu'on n'avait droit d'attendre de lui rien de plus.

Les procédés de ce vendredi ont servi à démontrer une autre chose, (à part de la sobriété générale), savoir : l'apparence d'ensemble, l'harmonie, l'air tout-à-fait comme il faut, qui a régné parmi cette foule, sans qu'on eût le temps de rien organiser régalièrement. Tout était improvisé. Chacun était laissé nécessairement à sa propre inspiration. L'harmonie qui régna prouve donc qu'il y a chez nos compatriotes des idées d'ordre et de convenance dont il est facile de tirer le meilleur parti.

Quand nous tenons ce langage, disait le *Canadien*, qu'on ne croie pas que nous écrivons sous l'illusion de l'amour-propre national. Nous ne faisons que répéter le témoignage des autres origines qui, toutes n'ont pu s'empêcher de remarquer et d'admirer la belle régularité, la belle apparence de notre première sortie en public. Tont a été extrêmement bien conduit, a dit le *Mercury*, et l'apparence des membres était des plus respectables. La Compagnie de musique de Mr Sauvageau joua, pendant le repas, des airs appropriés à l'occasion. Le tout se passa avec l'ordre et le décorum qu'on avait admirés dans la procession du matin, et au milieu de cette franche et vive gaîté qui est un des traits caractérisques du Canadien-Français. On sortit de table vers onze heures et demie.

Mais il ne faut pas anticiper.

Donc sur les sept heures et demie du soir, les souscripteurs au dîner se réunissaient à l'Hôtel de la Cité. Ils étaient au nombre de deux cents. La salle avait été décorée, avec goût, de verdure et de drapeaux. En arrière du fauteuil du Président, on avait suspendu le drapeau national, et à l'autre extrémité de la salle, la bannière blanche avec la devise : *Nos institutions, notre langue et nos lois.*

Le Dr Pierre Martial Bardy, en sa qualité de Président, fut conduit au fauteuil du centre. Mr N. Aubin, vice-président, siégea à l'autre extrémité de la salle. A la droite du Dr Bardy, se trouvaient l'Hon. R. E. Caron, maire de Québec ; à gauche l'Hon. John Nelson et T. C. Aylwin, écr., M. P. P.

Lorsque l'assaut fut donné aux comestibles et aux friandises de toutes sortes qui encombraient les tables,

le Dr Pierre Martial Bardy se leva et proposa le premier toast : *A la Saint-Jean-Baptiste*, en disant :

“ Puisse-t-elle non seulement consolider les liens qui existent déjà sous tant de rapports entre les Canadiens, mais encore ouvrir une ère nouvelle dans les relations qui doivent exister entre eux désormais, et contribuer à faire naître une noble et utile émulation entre les Canadiens-Français et les autres classes de la population dans la voie de l'intelligence, de l'industrie et des vertus civiques ! ”

La Compagnie de musique Sauvageau qui avait égayé le dîner en exécutant les airs les plus choisis, joua l'air *A la claire fontaine.* Puis le Dr Bardy prononça le discours suivant :

III

DISCOURS DU DR BARDY

Messieurs,

La fête nationale qui nous réunit en ce jour semble m'imposer l'agréable devoir de féliciter mes compatriotes pour la cordialité avec laquelle ils se sont empressés de venir la célébrer. Cette tâche honorable paraîtrait appeler d'autres talents que les miens, pour être remplie avec plus de dignité et mériter l'approbation de cette intéressante et respectable réunion.

Cependant la sincérité de mes sentiments rencontrera, j'ose hnmblement l'espérer, dans cette société de Canadiens amis, la généreuse indulgence qui seule peut donner quelque mérite au peu de mots que j'aurai l'honneur de vous adresser.

Un vif et louable désir de former à Québec une association purement canadienne, avait été conçu, depuis quelques années, dans le cœur et l'esprit de plusieurs de nos concitoyens ; quelques tentatives même avaient été faites à cet égard, mais sans succès. La plus grande partie d'entre nous considéraient notre inaction comme humiliante, en jetant un regard sur le progrès des associations des citoyens des autres origines qui ont choisi chacune leur fête, leur patron, leurs insignes distinctifs. C'est donc aujourd'hui, Messieurs, que nous avons la gloire, le plaisir, de chômer d'une manière convenable, notre propre fête, où les rangs, les classes se mêlent, se confondent pour l'avantage et l'honneur du nom canadien ; où la vieillesse est accueillie avec le respect qui lui est dû ; où l'on voit avec orgueil figurer notre intéressante jeunesse, l'espoir flatteur de l'avenir du pays. A notre tour, enfin, nous aurons donc un patron national : Saint-Jean-Baptiste, sous l'étendard duquel s'est enrôlée notre association : association qui ne fait, il est vrai, que de naître, mais que je comparerai à un jeune arbrisseau qui, croissant tous les ans, étendra des rameaux prodigieux dans toutes les directions de notre province, et protégera sous l'ombre de son feuillage touffu tous les Canadiens unis, tous les vrais Baptistes. (Applaudissements.)

Ceux-ci formeront une union indissoluble qui sera l'âme du progrès dans tous les arts, le germe de la fécondité et de l'abondance de notre sol ; donnera des règles à l'agriculture dont elle exploitera les richesses, les produits, par les moyens d'une active et productive industrie.

Oui, l'agriculture et l'industrie sont les objets indispensables vers lesquels nous devons diriger toute

notre énergie pour effectuer la prospérité commune ; et elles doivent être mises en opération par tous les moyens possibles, même par des sacrifices. Les sacrifices ne coûtent pas à l'âme généreuse du peuple canadien, lorsqu'il en espère de grands avantages nationaux, surtout lorsque doit en résulter la régénération du pays. (Applaudissements.)

Déjà la tempérance, qui doit son essor, ses progrès, à notre vertueux clergé canadien, produit des fruits abondants recueillis par une économie généreuse, Portons-la, cette économie, à un degré encore plus haut, et nous attaquerons et abattrons le monstre du luxe qui élève, avec tant d'audace, sa tête altière, et porte la misère et la désolation des villes à la campagne. Nos produits pourront, en partie, suffire à nos besoins pressants ; consommons-les, fabriquons-les. Alors l'industrie, ainsi encouragée, étendra partout ses établissements, ses fabriques, ses ateliers, ses boutiques. L'éducation et toutes les sciences se verront partout honorées et accueillies. Enfin, les arts mécaniques, les arts libéraux, pour lesquelles la jeunesse canadienne montre tant de goût, tant d'aptitude, mettront notre pays sur la même échelle sociale que ceux de l'ancien monde.

Je m'arrête ici, Messieurs, craignant d'affaiblir le tableau des biens innombrables que j'entrevois dans l'union constante et éclairée de tous les Canadiens. D'autres, parmi vous, pourront développer le sujet avec plus d'intelligence et de lumière. (Applaudissements prolongés.)

Mr le Président termina en chantant une chanson qu'il avait composée pour la circonstance et qui fut vivement applaudie.

Voici les toasts qui suivirent le premier :

2o A Sa Majesté la Reine Victoria.

" Espérons qu'elle reconnaîtra les bonnes dispositions des Jean-Baptistes et leur rendra justice." Air : *God save the Queen !*

3o. Au royal époux de la Reine, le prince Albert. Air allemand : *Buy a broom.*

4o. A Son Excellence, Sir Charles Bagot, Gouverneur-Général.

" Nos meilleurs souhaits l'accompagnent dans la tâche difficile qu'il a entreprise ; et nous faisons les vœux les plus sincères pour que son administration tende à resserrer les liens qui nous unissent à l'empire britannique." Air : *Marche anglaise.*

5o Au clergé canadien.

" Nous lui devons nos plus belles institutions d'éducation et de bienfaisance, et nous trouvons en lui un modèle de toutes les vertus sociales." Air : *Prière de Moïse.*

Mr Joseph Cauchon ayant été appelé à répondre, le fit en ces termes :

IV

DISCOURS DE MR JOSEPH CAUCHON

Messieurs,

Dans tous les temps et dans tous les pays, depuis qu'il existe, le clergé catholique a été une puissance ; mais une puissance qui n'a fait sentir son influence que

par des œuvres de bienfaisance, que par des institutions durables et utiles aux nations. C'est lui qui au nom de la religion du Christ, a renversé le matériel paganisme assis sur les puissants fondements de toutes les passions humaines ; c'est lui qui a constitué le véritable droit des gens ; c'est lui qui, dans les nuages obscurs du moyen-âge, a conservé le dépôt sacré de la science et des monuments de la Grèce et de Rome. C'est le prêtre qui, dans ses bras d'amour et de charité, a porté la civilisation jusqu'aux dernières limites du monde. Elle est belle, aujourd'hui, la position du clergé européen qui est sorti comme un athlète vigoureux et rajeuni, du choc des révolutions. Sa lutte est sublime contre les idées de désordre qui bouleversent la société. Semblable au fluide élastique de la chaleur, son principe est un principe d'expansion et d'unité. Plus il est pressé, plus il réagit avec énergie, plus il fait jaillir de lumière, de chaleur et de vie.

Mais si nous devons de la reconnaissance au clergé européen comme membres de la grande famille humaine, nous sommes plus particulièrement redevables au clergé canadien, en fait de reconnaissance et d'amour. Tout ce que nous avons d'institutions permanentes en ce pays, c'est à lui que nous le devons. De quelque côté que vous tourniez vos regards, quelque part que vous portiez vos pas, vous apercevez de vastes établissements dont la simplicité contraste avec l'étendue, mais qui renferment un principe intarissable de vie. Si l'étranger vous demande qui demeure là et à quoi servent ces vastes édifices, vous lui répondez : " Ce sont des hommes de bienfaisance, des prêtres qui habitent là, des prêtres à qui nous devons tout ce que nous avons d'éducation et de science.

Je ne ferai que mentionner les principaux établissements du clergé. Le Séminaire de Québec est le plus ancien établissement du pays. Il serait difficile d'énumérer ses nombreux bienfaits. Mais je puis dire, du moins, que depuis plusieurs années, ses membres ont fait des efforts inouïs pour perfectionner l'enseignement et le mettre au niveau des plus belles institutions européennes. On sait qu'ils n'ont pas failli dans leur travail. Ils ont donné à l'éducation une impulsion qui s'est fait sentir dans tout le pays et qui a opéré une transition remarquable.

Les autres institutions du pays ne sont pas demeurées en arrière de cette noble impulsion. Le collége de Montréal s'est toujours distingué par les nombreux services qu'il a rendus au district de Montréal, auquel il n'a cessé de communiquer, presque exclusivement, ses lumières, tant qu'il ne s'est pas élevé d'autres institutions. Aujourd'hui, nous lui devons les *Frères de la doctrine chrétienne.* C'est en donnant ces Frères au public et en lui faisant un don de plus de 5000 louis qu'il a procuré à Montréal une école élémentaire au niveau des besoins des classes ouvrières.

En prononçant le mot Nicolet, un nom illustre se présente à ma pensée : celui de l'immortel Plessis, le fondateur du magnifique collège qui fait l'étonnement et l'admiration du voyageur. C'est un nom cher au peuple canadien ; c'est un nom d'amour et d'affection. Ses successeurs ont continué dignement ce que la mort l'avait empêché d'accomplir. Quinze années de gêne et de privations ont, de la part d'un prêtre généreux, valu au pays le collège de St-Hyacinthe qui, aujourd'hui, rivalise avec les plus belles institutions du Canada C'est sa sollicitude pour ce cher enfant de ses veilles et

de ses privations qui a fait descendre Messire Girouard dans la tombe. Mr Painchaud à qui nous devons le beau collège de Ste-Anne a, de même, été prématurément enlevé à l'affection de son pays par d'incessants travaux et par la crainte de voir périr cette vigne naissante longtemps privée d'un ferme appui qui la mît à l'abri de la tempête. Chambly, Ste-Thérèse et l'Assomption sont encore de belles institutions dues à des prêtres, à des hommes de sacrifice qui n'ont pris pour eux sur la terre que la noble tâche d'instruire l'esprit et le cœur, parce qu'il leur a été dit : " Allez et enseignez toutes les nations."

Les journaux ont donné au curé de Québec le tribut d'éloges qu'il mérite ; cependant il n'est pas inconvenant de rappeler le souvenir d'une si belle action. Mais dussiez-vous l'oublier jamais, les élèves sans nombre qui lui devront leur éducation le rediraient sans cesse à nos oreilles attendries. (Applaudissements.)

L'intelligence n'est pas la seule partie de l'homme qui trouve chez le clergé l'aliment de la vie. Le prêtre est le père de toutes les misères humaines. Ceux que le temps a courbés sous la dure loi de la caducité, le malade, le malheureux privé de raison, tous trouvent, chaque jour, chez lui, le soulagement à leurs maux divers.

Nous devons au clergé nos plus belles illustrations canadiennes. J'ai déjà cité Mgr Plessis que St-Roch réclame plus particulièrement, parce que son cœur est là pour lui dire comme il l'aimait. Le Canadien peut répéter avec fierté les noms des Moquin, des Bédard et de bien d'autres avec eux.

En effet, il est encore des noms, obscurs en apparence, que je pourrais citer avec éloge. Ils paraissent obscurs parce qu'ils sont cachés ; mais c'est eux qui font

jaillir la lumière au dehors et qui font les hommes que nous admirons dans l'arène politique, judiciaire ou professionnelle. Nous devons donc au clergé non seulement les hautes sommités de l'intelligence, mais encore tout ce qu'il y a de Canadiens instruits dans le pays. Ainsi, quelle que soit notre manière de voir les choses, nous lui devons, pour tant de bienfaits et pour tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, notre reconnaissance et notre amour. (Applaudissements prolongés.)

6o A Son Honneur le Maire de Québec, R. E. Caron, écr.

" Il fait par sa position et ses talents honneur à ses compatriotes qui savent apprécier ses efforts pour l'avantage et l'intérêt de la cité." Air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?*

Mr le Maire se lève pour répondre à cette santé portée en son honneur et s'exprime comme suit :

V

DISCOURS DE SON HONNEUR, LE MAIRE DE QUÉBEC, R. E. CARON, ECR.

Messieurs,

La santé flatteuse que vous venez de proposer à mon occasion, aussi bien que la manière dont elle a été reçue, m'impose une tâche difficile à remplir, celle de vous remercier d'une manière convenable et proportionnée à l'honneur que vous me faites. Sentant l'impossibilité où je suis d'exprimer tout ce que je ressens, je devrais me contenter de vous assurer que je suis tout-

à-fait reconnaissant pour la bonté que vous me témoignez en cette occasion et vous prier d'agréer mes plus sincères remercîments. Cependant me taire sur les détails de cette santé pourraît être interprété de manière à faire croire que je considère mériter les éloges et les compliments qu'elle contient. Je vous dois donc quelques mots pour vous dire que ce que vous me dites sur mon caractère, quoique bien exagéré, ne peut manquer de m'être très agréable ; et que je m'estime heureux de rencontrer, dans une occasion aussi solennelle, dans une réunion aussi nombreuse de mes concitoyens, une aussi flatteuse approbation sur un sujet à l'égard duquel on ne saurait être indifférent. Ce n'est qu'à votre indulgence et à votre bonne volonté que je dois ce que vous avez bien voulu dire au sujet de mes talents. Quelque médiocres qu'ils soient, ils sont entièrement à la disposition de mes concitoyens ; et ce sera toujours pour moi un grand plaisir de les faire servir à l'avantage et à l'honneur de mes compatriotes.

Dans la santé, Mr le Président, il vous plaît de dire que l'on sait apprécier mes travaux et mes efforts pour le bien de la cité.

Sur ce sujet, je me dois en justice à moi-même de reconnaître que personne ne désire plus que moi de voir cette belle cité de Québec parvenue à ce degré de prospérité et de grandeur, auquel elle paraît si bien destinée par sa situation et ses autres avantages naturels ; aussi je regrette infiniment de voir que des circonstances malheureuses, mais sur lesquelles je n'avais pas de contrôle, aient retardé, depuis l'incorporation de cette cité, le développement de ses ressources, et l'aient tenue dans un état d'infériorité que nous désirons tous voir disparaître.

Je ne puis me flatter d'avoir fait grand bien ; je puis plutôt espérer que j'ai empêché du mal ; je dois donc à votre extrême indulgence les éloges que vous m'adressez en ma qualité de Maire de la cité ; et je me réjouis en m'apercevant que vous avez su apprécier la position difficile et souvent désagréable dans laquelle je me suis trouvé en exerçant les fonctions inhérentes à cette charge.

Mais, Messieurs, c'est trop parler de ce qui me regarde personnellement. Disons maintenant quelque chose sur l'intéressante circonstance qui me fournit l'occasion de vous adresser la parole aujourd'hui.

Depuis longtemps, l'on sentait l'importance et la nécessité de former entre nous une association qui, en resserrant les liens qui doivent nous unir, nous fournirait des occasions plus faciles et plus fréquentes de nous voir et de nous parler. Multiplier nos efforts et nous connaître davantage, sont des choses que j'ai toujours désiré réaliser avec beaucoup de mes amis. Plusieurs fois, il a été question de mettre à exécution ce désir général ; mais jusqu'ici la chose n'a pas eu lieu parce que personne ne voulait prendre l'initiative et donner l'élan. Enfin, quelques-uns d'entre vous, Messieurs, ont eu le courage d'affronter les difficultés qui marquent toujours les commencements de toute entreprise ; et déjà ils ont réussi à mettre sur pied une association respectable et nombreuse qui fait honneur à notre origine et qui mérite notre reconnaissance la plus sincère. En effet, il est surprenant que dans le peu de temps qui s'est écoulé depuis que le projet d'une association a été formé, il ait été possible d'organiser les choses aussi bien, qu'elles l'ont été et d'établir un ordre auquel, vraiment on ne devait pas s'attendre.

Dans votre procession de ce jour, tout s'est passé avec une régularité et une décence qui vous ont mérité l'approbation de tous ceux qui vous ont vus ; et c'est avec plaisir et orgueil que j'ai, dans le cours de cette journée, entendu parler de vos démonstrations de ce matin avec éloge, de la part de personnes qui n'ont pas l'habitude d'en être prodigues à notre égard. Ce qui a été fait en si peu de temps montre ce que nous pouvons faire en prenant notre temps, en nous réunissant tous et en mûrissant un plan au moyen duquel nous pourrons perpétuer une association que nous désirons voir grandir et prospérer. Les résultats d'une pareille démarche ne peuvent être douteux. Jusqu'ici, nous ne nous sommes pas assez connus ; mais n'avons pas eu assez d'occasions de nous rencontrer, de nous parler et de nous expliquer. De là bien des misères que nous avons éprouvées, lesquelles ont été très désagréables aux uns et contraires aux intérêts des autres. De là des soupçons funestes et mal fondés contre les intentions de quelques-uns d'entre nous. De là des haines et des méfiances qui ont rompu cette union et cette unanimité dont nous avions tant besoin pour nous soutenir dans les circonstances difficiles dans lesquelles nous nous sommes trouvés. Toutes ces misères, toutes ces difficultés, auraient été, j'en suis sûr, prévenues ou surmontées de suite, si nous nous fussions connus davantage, si les personnes soupçonnées eûssent eu l'occasion de rencontrer leurs concitoyens et de s'expliquer avec eux. Puisque notre réunion actuelle est un acheminement vers un but aussi désirable, je me réjouis bien cordialement de ce qui a été fait, et je compte beaucoup sur l'exécution immédiate de ce qui nous reste à faire pour compléter tous nos arrangements.

En terminant ces observations, je prends la liberté de vous réitérer mes meilleurs remercîments pour l'honneur que vous venez de me faire et de vous assurer que ce qui vient de se passer ne sortira jamais de ma mémoire. Je vous prie de croire que dans tous les temps et toutes les circonstances de ma vie, mes compatriotes trouveront sûrement en moi un ami sincère et dévoué, toujours disposé à faire tout ce qui dépendra de lui pour promouvoir leur prospérité et leur bonheur.



Les acclamations et les applaudissements qui avaient souvent interrompu Mr le Maire l'accueillirent, en ce moment, avec une vigueur redoublée. Les assistants ne le laissèrent pas se rasseoir sans lui demander de les favoriser d'une chanson canadienne ; ce qu'il fit avec la bonne volonté et la grâce qu'on lui connaît.

7o. Aux exilés politiques.

"Puisse l'expression de notre sympathie alléger pour eux les peines de l'exil, en attendant le jour de leur délivrance ; ce que nous devrons bientôt, espérons-le, à la clémence de notre souveraine." Air : *Mélodie plaintive.*

Mr G. Belleau eut à répondre à cette santé, et s'en acquitta, comme suit, avec un tact parfait.

VI

DISCOURS DE MR G. BELLEAU

Messieurs,

Quelque sincère et profond que soit le vœu que nous exprimons aujourd'hui, quelque vraie que soit l'émotion qui l'accompagne, il me semble que, dans ce moment, et

au souvenir de l'infortune de ces pauvres exilés, un sentiment de douleur doit dominer cette assemblée.

Car, Messieurs, tandis que nous remplissons un devoir prescrit par la conscience, comme citoyens et habitants nés en ce pays ; tandis que nous sommes occupés à consacrer une pensée d'affection à la patrie ; tandis que, jouissant des droits d'une juste liberté, nous l'exerçons avec un noble orgueil ; qui d'entre nous pourrait s'empêcher de verser une larme patriotique en faveur de malheureux compatriotes dépouillés de tous ces plaisirs et privilèges dont nous sommes si fiers en ce moment ? (Applaudissements)

Oui, il doit affliger nos cœurs le souvenir de cette époque où l'on voit quelques enfants du Canada devenir victimes d'un tel malheur politique. Ils avaient une opinion que leur conscience leur disait de défendre ; mais ils ont succombé ; et tous les liens de la famille et de la patrie ont été brisés pour eux ; l'exil est devenu leur tombeau. C'est là qu'ils sont enchaînés avec leur liberté ; c'est là qu'ils subissent mille morts ; c'est là qu'ils ne vivent que pour souffrir. Or, je vous le demande, comment ne pas souffrir avec eux ? Oh ! dans l'impossibilité où nous sommes de ne pouvoir améliorer leur sort, de leur rendre cette précieuse liberté qui est tout leur désir, leur vœu, leur vie envoyons-leur l'expression de la sympathie la plus profonde ; faisons-leur connaître que leurs chaînes pèsent également sur nous. Et puisque dans leur malheur, l'espérance est leur unique ressource, espérons nous aussi ; espérons qu'ils redeviendront citoyens. Puisse-t-il être donc près de briller, ce jour où le Canada proclamera cet acte de générosité de notre gracieuse Souveraine en faveur

d'hommes qui auront assez souffert pour bien mériter de la patrie ! (Très vifs applaudissements.)

8o. A la glorieuse minorité du Parlement uni.

" Nous reconnaissons avec gratitude ses services ; sa constance lui assurera dans l'avenir le triomphe que lui promettent l'approbation du peuple et la justice de la cause qu'elle défend." Air : *La patrie l'attend.*

Mr P. J. O. Chauveau fut invité à répondre à cette santé. Il y répondit brillamment.

VII

DISCOURS DE MR P. J. O. CHAUVEAU

Messieurs,

C'est pour moi, Mr le Président, une tâche à la fois agréable et difficile que de parler sur le toast que vous venez de porter. Cela est dû à la singulière position où se trouve la minorité du Parlement Provincial.

Pour faire son éloge, il ne s'agit point de raconter le bien qu'elle a fait. Il lui a été impossible d'en faire. Il faudrait vous détailler tout le mal qu'elle a empêché de se commettre. Il faudrait vous dire tout ce qu'il y avait de projets sinistres planant sur elle, de menaces et de séductions la pressant de tous côtés, de basses intrigues se traînant et s'agitant au-dessous d'elle. (Applaudissements.)

Messieurs, cela serait beaucoup trop long et la nuit y passerait. La première session du Parlement ne peut pas s'apprécier d'une manière absolue ; tout y a été relatif. On a employé contre un peuple naissant et déjà à demi écrasé, toute la force, tout le mécanisme poli-

tique qui suffirait à anéantir un peuple ancien et vigoureux. N'est-t-il pas heureux qu'il subsiste de nous encore quelque chose ?

Malheureusement, dans notre siècle, pour calculer à coup sûr, il faut compter sur les intérêts : nous avions compté, nous, sur des sympathies.

Il s'agissait de faire encourir à une province l'oppression de la province voisine ; à des hommes qui ne devaient avoir rien d'hostile contre nous, il fallait substituer des ennemis ; et pour cela, on leur a montré chez nous.... quoi ? Notre trésor à piller ! Ils n'ont répondu qu'en se mettant à l'œuvre. (Applaudissements et murmures.)

Et puis, pour perpétuer la nouvelle industrie, on a partagé le territoire et la représentation comme on avait partagé l'argent. On a établi entre Anglais et Français dans une province, la même distinction qu'on avait faite entre les deux provinces. Tout est donc parfait ! Rien ne manque à cette double pompe aspirante et foulante qui doit, d'un côté, nous ruiner, de l'autre, nous opprimer !

Il est cependant une chose que l'on a oublié de partager : cette chose, c'est le talent, le génie, l'aptitude législative ; chose importante, j'ose le dire.

Messieurs, c'est un beau spectacle que de voir des hommes livrer à d'autres hommes qu'ils n'aiment point la conduite de leurs affaires, simplement parce que ces hommes-là sont plus capables qu'eux, parce qu'on sent le besoin de s'appuyer sur eux. C'est ce qui est arrivé ; et le Bas-Canada peut se glorifier d'avoir envoyé au Parlement plusieurs de ces hommes indispensables. Le talent a suppléé au nombre, au petit nombre que la

fraude, la corruption, la violence avaient décimé. (Applaudissements.)

A eux nous devons ce qui nous reste après la lutte; la lutte où ils ont défendu avec plus ou moins de succès ces choses sacrées qui, elles mêmes, sont la patrie, ces choses qui sont les biens de nous tous et de chacun de nous : nos institutions, notre langue et nos lois. (Applaudissements.)

Il serait coupable à nous de l'oublier; c'est encore plus dans la lutte individuelle que dans la lutte parlementaire que ces choses sont en danger. Il en est une surtout que vous seuls pouvez défendre. Et pourtant le motif pour lequel on veut nous la ravir est injuste.

Lorsque chez un peuple de l'antiquité, quelqu'un proposa une marque distinctive pour les esclaves, il se trouva un homme de génie qui dit à ses concitoyens : " Ne faites point cela : ne leur découvrez point votre faiblesse."

Messieurs, vous n'êtes point des esclaves ; mais on veut que vous le deveniez. La patrie est ici en sens inverse. Vous avez une marque distinctive. Elle n'est point de celles qui se portent au bras ni à l'épaule. Elle est dans l'âme ; elle se fait jour avec la pensée. C'est votre langue française : idiôme riche et glorieux qui a parcouru l'Europe en conquérant. (Vifs applaudissements.) C'est pour nous plus que jamais un devoir de la parler toujours et partout, de la faire retentir grave et puissante aux oreilles de nos persécuteurs, de la parler avec assurance, avec cette fierté qui doit distinguer un peuple parlant une aussi belle langue, une langue aussi propre à dire de grandes choses que des choses aimables. Telle doit être aussi la conséquence immédiate d'une association comme celle que nous formons aujourd'hui·

C'est dans nos réunions que nous apprécierons notre idiôme. Et c'est ici que nous pourrons faire entendre la voix du peuple grande et forte, la voix du peuple forte et ferme, et s'il le faut, la voix du peuple ferme et menaçante. (Très vifs applaudissements)

9o. A l'Hon. Peter Baldwin et autres représentants du Haut-Canada.

" Ils ont maintenu en toutes circonstances le principe de la justice égale envers toutes les classes des sujets de Sa Majesté dans cette province." Air : *Un air anglais.*

Mr Aylwin, appelé à grands cris pour répondre à cette santé, se leva et se livra à une brillante et chaleureuse improvisation qui fut à chaque instant couverte par des applaudissements frénétiques. L'orateur termina en chantant l'hymne : *Sol canadien, terre chérie*, composé par son ami Isidore Bédard.

10o. A la suppression du luxe.

" Désirable partout, elle est une nécessité dans notre climat ; les citoyens y contribuant par leur parole ou par leur exemple, auront bien mérité de la patrie. Air : *Par derrière chez mon père.*

VIII

DISCOURS DE MR ETIENNE PARENT

Mr Etienne Parent, M.P P. appelé à répondre à ce toast se leva et dit en substance que chacun devait reconnaître la convenance et l'à propos de cette santé dans l'occasion actuelle où l'on venait de jeter les fon-

dements d'une société nationale, dont le but est de rehausser et d'asseoir sur des bases solides l'importance de l'origine canadienne-française, en ce pays où elle ne pourrait, sans déhonneur pour elle-même, jouer un rôle secondaire. Dans une telle circonstance, on ne peut oublier un moyen aussi puissant que la suppression du luxe pour assurer à notre population le rang qu'elle doit occuper, non seulement vis-à-vis des autres origines avec lesquelles elle se trouve mélangée, mais encore vis-à-vis de tous les peuples étrangers avec lesquels ce pays peut avoir des relations par la suite. Ai-je besoin de rappeler ici la concurrence que nous supportons avec de grands désavantages, dans plusieurs branches, contre une population avec laquelle le cours des évènements nous a mis en contact, nous, séparés de notre ancienne mère-patrie et semblables à un rameau détaché du tronc générateur par un orage violent ? Tandis que l'autre population avait tous les avantages de ses liaisons avec la nation la plus commerçante et la plus riche du globe, dans les immenses trésors de laquelle elle pouvait puiser, nous, orphelins, nous étions privés de tout. Eh ! bien, cette concurrence allait être suivie bientôt d'une infériorité plus formidable encore par l'opération de la vapeur, par cette merveille qui rend tous les peuples de la terre voisins les uns des autres, établit entre eux des rapports d'une intimité inconnue aux peuples anciens, et en forme, pour ainsi dire, une seule et même famille.

On dirait que la Providence veut, au moyen de la vapeur, réparer l'œuvre de dispersion et d'isolement opérée il y a plus de 4000 ans à la tour de Babel. Heureux les peuples qui entreront avec le plus de ressources et d'avantages en cette vaste scène où se jouera

le plus important drame social qu'ait encore offert l'histoire de l'espèce humaine; spectacle sublime dont la terre tout entière sera le théâtre, les nations du globe les acteurs et les puissances du ciel l'auditoire. Heureux les peuples à qui leurs pères auront laissé l'héritage d'une intelligence cultivée, jointe à des mœurs fortes et honnêtes; à quoi l'on peut ajouter ce qui en est presque toujours le résultat: les fruits de l'économie, les capitaux, ce nerf de l'industrie comme de la guerre, sans lequel elle ne peut que s'épuiser en vains efforts contre les obstacles qui entravent sa marche. Encore une fois, heureux les peuples qui se présenteront les mieux pourvus dans ce grand drame universel: à eux est destiné l'empire du monde, la domination et l'exploitation des peuples moins fortunés.

Eh! Canadiens, vous issus d'une des premières nations du globe; vous dans les veines de qui circule un sang qui ne le cède à aucun autre en noblesse et en grandeur, quel rôle voulez-vous jouer dans le grand drame qui se prépare? Voulez-vous être les serviteurs, les mercenaires des autres peuples? (Plusieurs voix s'élèvent spontanément et s'écrient: "Non! Non!")

Je n'avais pas besoin de ces cris sortis de nobles bouches. Je savais d'avance que mes compatriotes ne consentiraient jamais à endosser la livrée d'esclaves des autres nations. Mais dans une aussi belle tâche, il faut du courage; et je crois mes compatriotes capables de tous les sacrifices qu'exigeront l'honneur de l'ouvrage et le bonheur de leur postérité.

Aussi, ne craignons pas d'envisager en face les désavantages de notre position, afin de trouver et de prendre les moyens d'y remédier. Nous allons entrer en lice, nous hommes du Nord, le peuple civilisé de ce

continent le plus rapproché du pôle, avec des peuples pour qui le soleil a des rayons plus bienfaisants que ceux qu'il nous départit, avec des peuples qu'une barrière de glaces et de frimas ne retient pas prisonniers pendant six mois de l'année, avec des peuples qu'un hiver long et rigoureux n'oblige pas, comme nous, à des dépenses de vêtement et de chauffage très considérables.... Quels moyens avons-nous d'établir l'équilibre entre eux et nous et de combattre à armes presque égales ? Nous n'en avons qu'un seul : c'est la " suppression du luxe." Il faut que nous gagnions, par le retranchement de certaines jouissances de sensualité et de vanité, le désavantage dans lequel nous placent notre climat et notre position géographique vis-à-vis de plusieurs autres peuples.

Il a déjà été fait un grand pas vers le but en question, vers la réalisation du vœu exprimé par le toast qui vient d'être proposé : je veux parler du progrès étonnant de la tempérance. Dans cette croisade patriotique, on a vu s'enrôler les hommes les plus tempérants, jaloux d'associer leurs noms à une aussi bonne et belle œuvre. Espérons qu'il en sera de même de la " suppression du luxe," et que nous verrons les citoyens les plus fortunés montrer l'exemple dans les efforts qui seront faits contre ce fléau.

Il m'est impossible d'insister tant soit peu sur un aussi vaste sujet. Une seule chose me suis-je proposée : faire voir la convenance du toast auquel j'ai l'honneur de répondre, dans cette occasion où s'inaugure l'établissement d'une société nationale dont le but est de raffermir l'importance sociale de l'origine à laquelle nous appartenons. Si j'ai réussi en cela, je suis satisfait, et

je n'occuperai pas plus longtemps l'attention de ce respectable auditoire. (Applaudissements.)

———

11o. A l'agriculture et à l'industrie.

" Seules sources durables et assurées de prospérité pour les peuples." Air : *La danse du village.*

12o. A la presse libérale.

" Les tyrans redoutent son influence ; mais les peuples la révèrent." Air : *La parisienne.*

Mr Auguste Soulard, appelé à répondre, s'excusa d'être obligé d'improviser sur un sujet aussi important et parla comme suit :

IX

DISCOURS DE MR AUGUSTE SOULARD

Messieurs,

Les tyrans doivent redouter la puissance de la presse ; car chaque fois que la tyrannie s'affuble des dehors de la justice pour séduire le peuple et lui ravir ses droits, la presse, sentinelle active, observe ses mouvements et dévoile ses trames, de sa position élevée.

La presse exprime les besoins du peuple, promulgue des idées fécondes, dissémine toutes les connaissances utiles ; et par la seule force de la justice et de la vérité, enchaîne les sentiments sous sa bannière. Elle enseigne aux gouvernements toute la grandeur et l'étendue de leur mission qui est le bonheur de ceux pour lesquels ils sont fondés, et leur indique les voies à suivre pour pourvoir à cette fin ; et ce qui leur est encore plus

désagréable, elle signale chacune de leurs erreurs (Applaudissements.)

Les gouvernements sages et bien disposés envers le peuple, accueillent ses conseils avec bienveillance, s'empressent de faire cesser les griefs qu'elle expose et d'accéder aux justes demandes qu'elle exprime. De cette union de la presse qui éclaire et du gouvernement qui agit découle le bien général, le bonheur et la prospérité d'un pays. (Applaudissements)

Mais cette puissance de la presse, dont l'influence est si salutaire, ne reçoit pas le même accueil auprès des tyrans, auprès de ces grands qui, contents du lot qui leur est échu dans le partage des avantages humains, veulent interdire aux masses tout désir d'allègement à leur maux et de perfectionnement dans la machine sociale ; enfin auprès de ceux qui trouvent dans les abus existants une pâture dont ils ne veulent pas se laisser dépouiller.

Cette voix importune de la presse qui s'élève sans cesse pour reprocher aux tyrans leurs fautes, pour enseigner au peuple ses droits imprescriptibles, pour signaler toutes les injustices , cette voix, dis-je, qu'ils devraient respecter, les transporte de rage, et ils poussent la folie jusqu'à vouloir l'étouffer. Ils peuvent bien la charger de chaînes et la reléguer dans le réduit obscur d'une prison, mais l'étouffer, jamais ! (Applaudissements prolongés.) Elle reprend bientôt, en dépit des persécutions et des obstacles, un essor plus élevé qu'auparavant. De forte qu'elle était, elle devient tonnante ; et le peuple attentif admire son dévouement, la chérit et l'écoute comme la voix d'un martyr. La tyrannie n'a plus qu'à redouter sa puissance.

Il est inutile de parler de cette presse méprisable, inventée par le génie du mal pour préconiser toutes les infamies politiques et rendre l'hommage de la bassesse et de la servilité aux gouvernements qui se dégradent en la payant. Si j'en parlais, ce serait pour la flétrir davantage, s'il est possible ; pour démontrer les entraves qu'elle met au bonheur du peuple et déchirer pour toujours le voile infâme qu'elle étend devant la vérité. Mais je n'en dirai rien.

La " presse libérale" des autres pays cite ses Franklin, ses Cobbett, ses Armand Carrel et une foule d'autres grands hommes dont le sceptre a été plus digne d'envie que celui de bien des rois.

La "presse libérale" de ce pays s'est aussi acquis des droits immortels à la reconnaissance du peuple canadien, (Redoublement d'acclamations), par son dévouement à sa cause, son courage à défendre ses droits envahis, ses talents à repousser la calomnie et sa constance à signaler les fautes d'une administration corrompue aux époques les plus orageuses de notre histoire. (Applaudissements.) Les incarcérations de 1810, celles de 38 et 39, et les persécutions de tous genres qu'elle éprouva en ces jours de sanglante mémoire sont des titres trop puissants auprès d'un peuple sensible, pour qu'il soit permis d'insister. Donc le peuple, témoin de la lutte généreuse de la presse contre un pouvoir tyrannique, lui décerne, à bon droit l'hommage d'une reconnaissance éternelle.

13o. A Josephte et au beau sexe canadien.

" Josephte, l'orgueil et la compagne de Jean-Bap-

tiste, ne le cède aux femmes d'aucun pays ni en grâces ni en vertus." Air : *Vive la Canadienne.*

Mr F. M. Derome, en galant homme, répondit à ce toast.

X

DISCOURS DE MR F. M. DEROME

Messieurs,

Cette dernière santé, sans doute, est du nombre de celles qu'il importait de ne pas omettre, parce qu'il n'en est pas une qui doive contribuer davantage à l'enthousiasme bien légitime de cette fête. (Applaudissements.) Nous venons de boire à la santé du beau sexe ; c'est-à-dire non seulement de cette classe intéressante que ses qualités sociales recommandent à notre estime, mais encore de toutes celles qui, à part des agréments qu'elles ont pour parures, ont aussi des vertus pour apanages. (Applaudissements.)

Nous voulons rendre hommage à cette bienfaisante association de dames canadiennes à qui l'orphelin doit un asile où le bienfait de l'éducation lui est offert. Nous voulons signaler les secours incessants que l'indigent obtient d'elles ; leurs bazars charitables ; en un mot les sacrifices généreux que leur cœur seul les porterait assez à faire, si elles n'avaient pas à alléguer un motif de religion. Car c'est ainsi que, mettant en œuvre les préceptes de la plus touchante humanité, elles se font des bienfaits une habitude....

Cependant leurs mérites ne se résument pas seulement en actes de bienfaisance : l'instruction gratuite des classes pauvres est aussi due, en grande partie aux

efforts dont elles les favorisent; et leurs succès dans l'accomplissement de cette tâche utile semble commander ici l'expression de notre reconnaissance.

Nous devons encore à des dames canadiennes, dans quelques parties du pays, le commencement d'une réforme devenue nécessaire dans la consommation des articles de luxe. Déjà à Nicolet les étoffes économiques, de même que les étoffes du pays, remplacent avec avantage les étoffes précieuses qu'on ne cherche plus. A St-Hyacinthe, on a fait de même. Espérons que notre ville, quoique peu avancée sous ce rapport, ne dédaignera pas de suivre un aussi noble exemple. Car enfin, pour mériter les sentiments et la considération qui lui sont dus, que faut-il de plus à l'aimable Josephte que les charmes puissants que lui a départis la nature? (Applaudissements prolongés.)

On a parlé des industries et des arts utiles. Si nous ajoutons un mot sur les arts de simple agrément, c'est afin de reconnaître l'ample patronage dont les honore parmi nous le beau sexe, au moyen d'une culture persévérante et maintenant fort étendue. Ainsi se trouvent réunis chez le beau sexe canadien, les éléments de l'amélioration et du progrès: la charité qui édifie, l'éducation religieuse qui moralise, les arts qui tendent à notre amusement. Honneur donc au beau sexe du Canada! Puisse-t-il toujours se placer au-dessus de nos éloges! (Longs applaudissements.)

XI

CONCLUSION

Après ces santés d'ordre, on porta nombre de toasts volontaires, accompagnés de sentiments convenables et

tous marqués au sceau de la modération en même temps que du patriotisme le plus pur. Ceux du Président, des autres officiers et des principaux fondateurs et organisateurs de cette fête, ne furent pas oubliés. L'Irlande, les autres sociétés, les libéraux de tous les pays, etc , eurent aussi leurs toasts particuliers qui furent accueillis avec le plus vif enthousiasme, et auxquels on répondit par des discours ou des chansons de circonstance.

A une heure avancée, les convives se séparèrent en se promettant bien de faire, respectivement, tous leurs efforts pour que la Société St-Jean-Baptiste qui venait de commencer sous des auspices aussi heureux, prenne un accroissement rapide, s'établisse d'une manière permanente snr une base juste, patriotique, libérale et digne, en tout, du pays au plus grand bien duquel elle est dévouée et destinée.

Durant toute la durée du banquet, ou plutôt de la journée, le plus grand ordre régna parmi tous ceux qui y prirent part ; la jovialité ne cessa de rayonner sur tous les visages ; et chacun se retira le cœur satisfait, se félicitant d'avoir aidé et participé à une bonne œuvre, à une œuvre patriotique et nationale.

Messieurs P. Gingras, O. Fiset, Chs. Chateauvert, Ol. Grenier, W. R. Bowen et Joseph Savard faisaient les fonctions de commissaires du banquet, et méritent des éloges pour l'activité et le zèle qu'ils mirent à veiller à ce que chacun des invités fût satisfait et heureux.

(Compte-rendu de MM. J. P. Rhéaume et J. Huston, secrétaires.)



ARTICLE SIXIÈME

APPRÉCIATION

Voici la judicieuse appréciation faite de cette journée mémorable par le *Courrier du Canada,* 31 Janvier 1880 :

" C'est ainsi que se termina la première célébration de notre fête nationale, à Québec, le 24 Juin 1842.

On peut dire que la fondation de la Société St-Jean-Baptiste est le produit d'un premier élan. Mais telle était l'impulsion, la force de cet élan, que du 19 au 24 Juin de l'année 1842, du dimanche au vendredi suivant, on jetait les bases permanentes de la Société, et l'on organisait la fête, la messe, la procession et un banquet. De nos jours, on prend souvent plus de temps et l'on ne fait pas mieux assurément.

Si on analyse un peu le discours vraiment patriotique du Président, le Dr Pierre Martial Bardy, on voit que la première pensée, à l'origine de la Société, est une pensée d'union de tous les Canadiens-Français. C'est la même pensée qui est au fond du grand mouvement national du 24 juin 1880. Si elle ne s'y trouvait pas, à quoi servirait la démonstration ? Pourquoi, alors, ce déploiement de drapeaux, de bannières, de verdure, d'arcs-de-triomphe dans nos rues ? Pourquoi cet appel à tous les Canadiens-Français exilés aux Etasts-Unis ? Autant vaudrait, alors, organiser une mascarade, si ce n'est pour relever, proclamer et appliquer la noble pensée du Fondateur Premier Président de la Société et de ses collègues : " l'union de tous les Canadiens-Français."

" Ceux-ci formeront une union indissoluble qui sera l'âme du progrès dans tous les arts,—s'est écrié le Dr Bardy dans son discours au banquet,—le germe de la fécondité et de l'abondance de notre sol ; donnera des règles à l'agriculture dont elle exploitera les richesses, les produits, par les moyens d'une active et féconde industrie."

Souhaitons que le Dr Bardy ait été, en cela, aussi excellent prophète que lorsqu'il disait, en parlant de la fête du 24 juin 1842 : " Cette fête où l'on voit figurer notre intéressante jeunesse, l'espoir flatteur de l'avenir du pays." Dans cette jeunesse, on voyait alors figurer les Cauchon, les Chauveau, les Soulard ! Souhaitons encore que le patriotique fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ait été aussi bon prophète dans ses paroles relatives à la prospérité des Canadiens-Français qu'il l'a été lorsque, comparant la nouvelle société à un jeune arbrisseau, il a dit que " l'arbrisseau croîtrait tous les ans, étendrait des rameaux prodigieux dans toutes les directions de la province et protégerait sous l'ombre de son feuillage touffu tous les Canadiens unis, tous les vrais Baptistes."

Le Dr Pierre Martial Bardy insiste particulièrement, dans son discours, sur deux ressources à exploiter et qui feront la force du peuple canadien-français uni. Deux pensées : union et travail, paix et bonne entente ; agriculture et industrie. C'est l'esprit qui animait le fondateur et les co-fondateurs de notre Société nationale. Il faut en faire une tradition ; et que de la grande conférence du 24 Juin, elle ressorte brillante, éclatante, absorbe tous les esprits et occupe ensuite tous les bras. Qu'elle soit, cette tradition éclose de la pensée du fon-

dateur et des co-fondateurs de notre Société, qu'elle soit inscrite en lettres d'or et de feu sur une bannière ; et que cette bannière ouvre la procession des Canadiens-Français, le 24 Juin prochain !

Le Dr Pierre Martial Bardy doit être certainement la figure la plus en relief de la démonstration nationale que l'on prépare. Avec ce titre de Fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, c'était aussi un vrai patriote, un des Canadiens distingués qui ont rendu modestement, dans le simple but d'être utiles, des services à leurs compatriotes, en travaillant à la cause de l'éducation publique, et en donnant le concours d'une plume brillante, châtiée, toujours bien inspirée, à toutes les bonnes causes, à toutes les questions pratiques.

On élève des monuments, des souvenirs de toutes sortes, aux hommes qui ont bien mérité de la patrie ou de leurs concitoyens.

Ce citoyen distingué, le Dr Pierre Martial Bardy, dont le nom est enregistré, pour l'histoire et l'honneur de la patrie, comme fondateur principal de notre Société nationale, mérite, au moins, un modeste buste, ou tout autre hommage à sa mémoire ; et il faut espérer que, tôt ou tard, les Canadiens-Français donneront au Dr Pierre Martial Bardy une preuve tangible de l'éternelle reconnaissance qu'ils lui doivent."

On aimera à connaître le nom de l'auteur de cet article si sympathique et si juste en faveur du Dr Bardy : c'est Mr N. Levasseur, un des rédacteurs de l'*Evénement*. Son article fut reproduit par tous les journaux français de Québec.



ARTICLE SEPTIÈME

NOTE DISCORDANTE

Comme il faut toujours une ombre à un tableau, le superbe concert de l'inauguration de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la célébration de la fête nationale, le 24 juin 1842, eut sa note discordande, dans certaines récriminations du *Herald* auxquels le *Canadien* fit bonne et prompte justice dans les termes suivants :

" Nous avons cru devoir publier, de préférence à d'autres matières, le rapport détaillé du Banquet de la Saint-Jean-Baptiste, rapport que nous devons au *Fantasque.* Les sentiments exprimés dans les toasts et les discours, même quand on ne voudrait faire aucune part pour la jeunesse des orateurs, répondraient suffisamment aux diatribes du *Herald* et consorts et aux intentions illégitimes qu'ils prêtent à notre célébration nationale. La nouvelle société ne veut pas agir dans l'ombre ; elle n'a aucun objet en vue, à la réalisation duquel tous les honnêtes gens, de quelque origine qu'ils soient, ne puissent constamment s'associer. Tout ce qu'elle veut, c'est l'égalité politique pour tous sans distinction ; la même somme de justice, de liberté et égards pour tous ; seules bases de gouvernement légitime, durable et profitable pour le pays. C'est là, sans doute, ce qu'ont deviné ses détracteurs ; et c'est ce qui explique le fanatisme avec lequel ils l'ont accueillie à sa naissance."





LE MONUMENT DES BRAVES



CHAPITRE DEUXIEME



LE DOCTEUR BARDY

PRINCIPAL AUTEUR DU MONUMENT

DES BRAVES



ARTICLE DEUXIÈME

REMARQUES PRÉLIMINAIRES



I

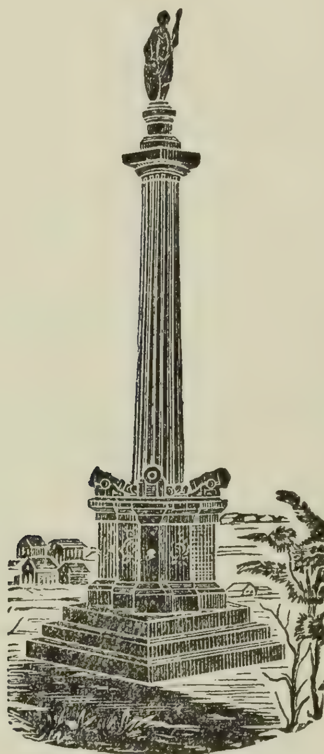
COUP-D'OEIL RÉTROSPECTIF



Comme introduction à cette partie de la vie de l'illustre Docteur, où il nous apparaît comme le principal auteur du Monument des Braves par ses nombreux et énergiques travaux pour le parachever, nous jetterons un coup-d'œil rétrospectif sur l'origine de cette œuvre; et pour cela, nous emprunterons l'article suivant publié par le *Journal de Québec*, dans son numéro du 26 avril 1860.

PLAN DU MONUMENT

Qu'on se propose d'élever sur le chemin Sainte-Foy, à la mémoire des braves tombés glorieusement dans la seconde bataille des plaines d'Abraham.



En reproduisant ce plan, que nous devons à l'obligeance d'un des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, nous croyons qu'il n'est pas hors de propos de remettre sous les yeux de nos lecteurs une partie du compte-rendu que nous donnions, le 21 juillet 1855, de la cérémonie de la pose de la pierre angulaire, ainsi qu'un extrait du discours que l'Hon. Mr Chauveau prononça en cette circonstance solennelle. Cela rappellera

à nos lecteurs la pensée qui donna lieu au projet d'un monument, demeuré inaccompli jusqu'ici, mais que nous espérons maintenant voir bientôt réalisé.

" La journée de mercredi, 18 Juillet (1855), restera pour tous les cœurs vraiment canadiens, une solennelle commémoration : elle a consacré de glorieux souvenirs, en même temps qu'elle devenait une glorieuse espérance.

" C'était le jour fixé, d'après le programme de la Société Saint-Jean-Baptiste, pour la pose de la pierre angulaire du monument qui va s'élever en l'honneur des braves tombés glorieusement dans la seconde bataille des plaines d'Abraham ; et pour donner à la cérémonie tout l'éclat dont elle était susceptible, on avait attendu que nos frères de la vieille France représentée par les braves marins de la *Capricieuse*, fussent là, concourant pieusement à la solennité !

" Vers une heure de l'après-midi, s'agglomérait sur les hauteurs de l'Esplanade une population immense, accourue de tous les points de la cité, des faubourgs, de la banlieue et des paroisses voisines, des Trois-Rivières et de Montréal même.

" Il n'y avait là qu'une seule pensée, qu'un seul sentiment, qu'une seule et même émotion. Et, quand tous les corps civils et militaires, les marins de la *Capricieuse* et leur digne commandant, Mr de Belvèze, se trouvèrent réunis au lieu *du rendez-vous*, la masse s'ébranla, le cortége se forma avec ordre et défila lentement, et solennellement, vers l'endroit qui doit porter le glorieux monument.

" Le programme de la fête avait tout prévu, et tout s'était arrangé à merveille pour en justifier l'heureuse ordonnance.

" Les soldats anglais du 16e régiment, les matelots français brunis par les longues et périlleuses campagnes de Chine et de Crimée, les Sauvages de Lorette, dont le visage fortement tatoué rappelait la face terrible de leurs devanciers, le corps typographique symbolisé dans son art merveilleux par le char de triomphe attelé de quatre chevaux blancs, et fièrement chargé d'une *presse*, les élèves du collège de N. D. de Lévis, et les écoles des Frères de la doctrine chrétienne, les sections diverses de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, celle si brillante et si nombreuse de Sainte-Foy ; les divers corps de pompiers, piétons et cavaliers ; tout cet immense monde convié à la fête, dont l'ensemble présentait au regard des tableaux si variés et si imposants, se développait en superbes théories dessinées par des bannières et des oriflammes éclairées des plus charmants reflets.

" Rien n'égalait vraiment l'aspect de cette admirable cortège, quand il se déployait le long de la grande rue du faubourg Saint-Jean, parée comme au jour de la Fête-Dieu, montrant des drapeaux et des banderolles de toutes couleurs, aux armes anglaises et françaises avec légendes et devises, parmi lesquelles se lisaient les noms d'*Alma, Inkermann* et *Balaklava*, se jouant avec le feuillage des arbres verts germés comme fantastiquement sur les deux côtés de la rue.

" Le cortège enfin parvenu, vers les trois heures, sur la place du monument, le cercle s'est fait autour de la pierre angulaire, et la cérémonie de la pose, du jointoyage et du scel s'en est accomplie d'après l'usage antique. Son Excellence, le Gouverneur-Général, Sir Edmund Head, qui s'était rendu là, accompagné de Lady Head, recevant alors, des mains de Jos. Larose, écuyer, architecte du monument, la truelle officielle

ainsi qu'un bocal de verre contenant divers documents sur la mémorable bataille du 28 avril 1860, a fait de sa propre main, le scel nécessaire, en frappant les trois coups de maillet sur la pierre définitivement assise, et il a été, immédiatement après, imité dans cette opération, par Mr le commandant de Belvèze, ainsi que par plusieurs personnes éminentes qui avaient fait partie du cortège...."

[*Extrait du discours de l'Hon.* P. J. O. CHAUVEAU.]

.... "En présence de Lady Head et de la moitié la plus intéressante de la cité de Québec, (la beauté comme toujours souriant au récit des actions courageuses) ; en présence d'une corvette française, chargée d'une mission toute pacifique, et dont les officiers, mille fois les bienvenus parmi nous, sont arrivés ici à temps pour voir de leurs yeux que si nous avons été longtemps oubliés de la France, nous n'oublions pas ses héros d'autrefois non plus que ceux d'aujourd'hui ; en présence de nos concitoyens Anglais, Irlandais, Ecossais, héritiers des vertus des peuples de trois royaumes avec qui nous aimons à fraterniser ; en présence des descendants des Hurons, les fidèles alliés de nos ancêtres, qui donnèrent leur part de sang et cueillirent leur part de gloire sur tous les champs de bataille de l'Amérique ; nous, les descendants des miliciens de 1760, nous enfermons dans un même monument les ossements confondus des grenadiers de la reine et des montagnards écossais, qu'un Archevêque a bénis sans leur demander à quel culte ils avaient appartenu.

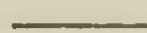
" Et que ne dira-t-il pas à la postérité, ce monument ? Quel enseignement plus profond, quel plus haut tribut à l'héroïsme des temps anciens, à l'union fraternelle du temps présent, à l'oubli des haines passées, au souvenir des gloires qui ne passeront pas !

" Ne parlera-t-il pas le même langage éloquent que parle dans un autre endroit l'obélisque élevé à la mémoire commune de Wolfe et de Montcalm, par un gouverneur anglais, trop soldat lui-même pour distinguer entre le soldat vainqueur et le soldat vaincu, lorsque tous deux étaient morts en héros ?...... "



II

DEVOIR ET DIFFICULTÉS—A L'OEUVRE ET MOYENS D'ACTION



Le Dr Bardy, ayant été réélu, en 1859, Président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, songea immédiatement que le devoir lui incombait d'employer tous les moyens possibles pour achever l'année suivante, à l'occasion du 100e anniversaire de la deuxième bataille des Plaines d'Abraham, le monument dont les travaux d'érection avaient été commencés en 1854, dans le dessein louable d'honorer la mémoire des héros de cette bataille, mais n'avaient pas été continués. Non seulement l'érection de ce monument avait été interrompue, mais l'œuvre elle-même était presque tombée en oubli à cause de l'apathie du public et des difficultés presque insurmontables que semblait offrir la reprise des travaux. Il fallait plus que du dévouement, il fallait un achar-

nement passionné, un effort héroïque, pour se remettre à l'œuvre. Le Dr Bardy fut l'homme de la circonstance. Il acheva le monument, et en fut ainsi le principal fondateur.

Nous allons le voir à l'œuvre, avec une infatigable énergie, avec une confiance inaltérable, dans la poursuite des différents moyens auxquels il eut recours pour atteindre son but. Ces moyens furent au nombre de cinq : 1o Une représentation dramatique ; 2o Un grand bazar ; 3o Un appel aux contributions privées ; 4o Un appel au Gouvernement du Canada pour en obtenir un octroi national ; 5o Enfin un appel à la corporation de la Cité de Montréal.

Nous verrons ensuite, d'un côté, les tribulations auxquelles fut en butte le Docteur, et d'un autre côté, les encouragements qu'il ne cessa de recevoir.

Le premier soin du Dr Bardy, pour raviver le Comité du Monument en lui infusant un sang nouveau et généreux, "afin de mieux réusir à conduire les choses à bonne fin," fut d'y adjoindre les noms des Honorables Sir Etienne Taché, R. E. Caron, A. N. Morin, et ceux du Dr Robitaille, du Colonel de Salaberry, de L. G. Baillargé, d'Etienne Parent, et de Louis Bilodeau ;—noms qui indiquaient évidemment la force, l'esprit d'initiative et la ferme résolution.



ARTICLE DEUXIEME

REPRÉSENTATION DRAMATIQUE

Dans le rapport d'une des premières séances du Comité sous le nouveau Président, on lit ce qui suit :

" La Société des Jeunes Amateurs Canadiens a répondu à l'appel du Président, en venant offrir ses services pour une représentation dramatique qui sera donnée le 28 Avril prochain (1860) au bénéfice du Monument.

Sujet : *Grandeur et décadence de Mr Joseph Prudhomme.*—Une chanson comique.—Puis la *Partie de campagne*, par Mr Petitclair.—Le Président préparera une conférence pour le même soir, avant la représentation."

Aussitôt le Dr Bardy écrivit aux journaux :

Québec, 17 Mars 1860.

Mr le Rédacteur,

Comme le 28 Avril prochain sera le 100e anniversaire du jour où les héros de 1760, nos ancêtres, ont glorieusement succombé sur les *Plaines d'Abraham*, et comme la Société St-Jean-Baptiste de Québec a adopté les moyens d'élever, le 24 Juin, un glorieux monument à leur mémoire, j'ose faire appel aux sentiments de tous les Canadiens-Français du Bas-Canada, afin de commémorer, ce jour-là, dans les villes de Québec, Montréal, Trois-Rivières et autres, cet intéressant et historique évènement par des lectures publiques qui pourraient être suivies de concerts ou de représentations dramatiques, auquels viendraient prendre part nos concitoyens qui ne peuvent refuser d'encourager une œuvre aussi éminemment patriotique.

Veuillez, Mr le Rédacteur, en donnant insertion à cette note, en développer toute l'importance par vos observations judicieuses, vous qui savez apprécier les intérêts de notre nationalité dont la presse canadienne doit être fière de s'avouer hautement la sauvegarde.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,

P. M. BARDY,

Prés. S. St-J-Bpte de Québec.

Voici comment les journaux bienveillants appuyèrent cette correspondance :

1o Le *Canadien :*

" Nous ne savons ce que nous pourrions ajouter à l'appel si patriotique de Mr le Docteur Bardy, en cette solennelle circonstance ; et notre parole est bien faible pour avoir action si celle du digne président de la St-Jean-Baptiste ne l'a pas. Il est des choses qui se commandent d'elles-mêmes et sur lesquelles une espèce de pudeur empêche d'insister. De ce nombre est bien celle-ci assurément. Nous le déclarons, nous aurions honte, (c'est le mot), d'avoir à supplier le pays de répondre à la demande qui lui est faite et de faire écho à cet appel, quand l'origine et le but du mouvement sont également sacrés Un pays qui en serait rendu à l'indifférence quand il s'agit de relever la mémoire de ce qu'il a de plus glorieux et de plus héroïque dans ses traditions, un pays qui resterait froid à la mémoire de ses héros et insensible à celle des martyrs de sa cause nationale, qui n'aurait ni culte pour ses fils aînés, ni pitié pour la tombe de ses braves, morts au champ d'honneur, comme les trois cents qui faisaient dire à Sparte :

" Passant va dire à la patrie que nous avons préféré périr ici que de ne pas la défendre ; " un tel pays, disons-nous, ne mériterait pas qu'on le reconnût, et nous ne serions pas fait pour lui parler. Mais le Bas-Canada n'est pas ce pays-là. Il n'a pas besoin, non plus, de notre intervention pour agir. Il connaît son devoir. Il saura l'accomplir religieusement."

2o Le *Journal de Québcc :*

" Samedi prochain, le 28 Avril, est le 100e anniversaire de la seconde bataille d'Abraham gagnée par nous sous les murs de Québec. C'est pour commémorer ce beau fait de notre histoire que les citoyens de Québec sont invités à se réunir dans la salle de Musique, samedi soir, pour entendre le Président de la St-Jean-Baptiste qui se propose de rappeler en peu de mots le souvenir de la gloire dont se sont couverts les héros de cette bataille mémorable, dont on veut perpétuer le souvenir par un monument qui va être érigé au mois de Juin prochain sur le théâtre même où elle fut livrée. Après le discours du Président, les Jeunes Amateurs Canadiens joueront deux pièces dramatiques, pour donner leur quote-part à cette œuvre patriotique. Ainsi la soirée sera, en même temps, patriotique, instructive et amusante."

3o Le *Courrier du Canada :*

" Nous attirons l'attention spéciale du lecteur sur la correspondence de Mr le Dr Bardy, qui forme un vœu si légitime et si patriotique. Honorer la mémoire des ancêtres qui ont glorieusement combattu, célébrer leurs vertus, c'est non seulement acquitter une dette de reconnaissance ; c'est aussi donner un noble exemple aux jeunes générations : nous ne savons guère de moyen plus sûr pour tremper les âmes."

Quelques jours après, on lisait dans le même journal :

Mr le Rédacteur,

Permettez-moi de vous informer que la Compagnie des Jeunes Amateurs Canadiens, empressée de répondre à l'appel du Président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, est venue lui demander son patronage pour donner au bénéfice du Monument des Héros de 1760, une représentation dramatique, le 28 Avril prochain, voulant retarder jusqu'à cette date les pièces qu'elle était décidée d'offrir au public vers le 15 Avril. Le Président, en accueillant avec reconnaissance le dévouement de ces Messieurs, nous informe qu'à la prière de plusieurs amis, il sera disposé à donner ce soir là une courte lecture sur le sujet qui préoccupe, en ce moment, les concitoyens de notre origine.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,

D. J. MONTAMBAULT,

Secr. S. St-J-B. de Québec.

Québec, le 22 Mars 1860.

La représentation dramatique eut lieu, telle qu'annoncée, le 28 Avril, avec un grand succès artistique et moral, mais avec un faible succès financier ; car les dépenses absorbèrent malheureusement presque tout le produit. Encore une fois Saturne dévora ses enfants.

Le programme portait :

GRANDE SOIREE DRAMATIQUE

Sous le patronage distingué

DU

Dr P. M. BARDY

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste

DONNÉE PAR LA COMPAGNIE DES

Jeunes Amateurs Canadiens

A LA

SALLE MUSICALE

RUE SAINT-LOUIS

SAMEDI, 28 AVRIL,

Pour venir en aide à l'érection du Monument

DES HÉROS DU 28 AVRIL 1760.

OUVERTURE :

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE, RELATIVE AU CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MÉMORABLE JOURNÉE DU 28 AVRIL 1760.



Voici quel fut ce discours du Dr Bardy :

Mesdames et Messieurs,

Si quelqu'un se levait dans cette enceinte pour demander la nouvelle du jour, ne se trouverait-il pas plus de mille personnes prêtes à lui répondre : " Ce jour rappelle à notre souvenir qu'un des faits les plus mé-

morables, les plus glorieux, s'est accompli en 1760,"— fait que la renommée a publié par ses cent bouches, et qui a été si bien consigné et relaté par notre estimable compatriote, Mr F. X. Garneau, dans son Histoire du Canada ?

Mais si l'on se chuchotait bas à l'oreille : " Pourquoi un vieillard à la parole glacée et sans art, a-t-il eu la ridicule prétention de s'adresser à un auditoire aussi nombreux, aussi respectable, tandis qu'on a sous les yeux tant de jeunes orateurs dont la charmante éloquence pourrait intéresser et captiver l'esprit de tous ceux qui veulent honorer ce discours de leur bienveillante attention,"—à cette silencieuse interpellation je serais induit, par les circonstances, à offrir cette réplique : " N'attendez de moi ni la fougue ni la pétulance d'une longue et spirituelle improvisation ; le tableau à être déroulé à vos regards avides ne doit pas être peint sous des couleurs trop vives,"

L'histoire est là : elle est entre toutes les mains : permettez-moi de vous y référer ; car elle seule doit nous introduire sur la scène où vainqueurs et vaincus se sont immortalisés, suivant les chances fatales ou heureuses, mais toujours hasardeuses, des combats.

Des hauteurs des plaines d'Abraham ,sur le bord des falaises du Saint-Laurent, appuyé sur l'affût d'un canon, un soldat, s'inspirant de son mâle et noble courage, promenait ses regards anxieux sur le champ de bataille où les braves de Roussillon, avec quelques centaines de Canadiens, la plupart de la cité et des environs d'Hochelaga, venaient avec l'ardeur et l'héroïsme des Spartiates, verser leur sang pour la défense de leur nouvelle patrie Ne devait-il pas rouler dans son imagination désolée ces stances sublimes et poétiques du

narrateur sacré, le *super flumina Babylonis*, en s'écriant : " O France, ma patrie, si tu voyais, si tu entendais l'élite de nos guerriers, étendus dans le sang et la poussière, rendre le dernier soupir en prononçant ton nom vénéré, pourrais-tu nous laisser plus longtemps sans défense, à la merci d'un ennemi fort et puissant ? "

Et ce valeureux soldat, vous le reconnaissez, sans doute ; c'était le chevalier de Lévis qui exhalait ainsi de son âme ses plaintes et sa désolation.

Mais la Sion française, au milieu des orgies et des voluptés de sa cour dissolue, sourde aux accents plaintifs de Lévis, abandonnait honteusement et sans ressources les vaillants soldats qui, décimés par un ennemi de plus en plus supérieur en nombre, faisaient vainement des efforts héroïques et versaient inutilement leur sang, pour défendre et conserver au Roi ce beau territoire de la Nouvelle-France.

Cependant la prise de Québec, Gibraltar de l'Amérique, avait dédommagé l'Angleterre de ses nombreux combats et des pertes qu'elle avait essuyées depuis quelque temps dans le nouveau monde. Le monarque anglais recevait des habitants de Londres et des principales villes de son royaume, mille adresses de félicitations. On rendit aux restes inanimés du bouillant général Wolfe les honneurs mérités en retour d'une si grande et importante conquête.

Mais la cour de Versailles sous Louis XV, où dominait la Marquise de Pompadour, avec son entourage de lâches courtisans abandonnés aux fêtes les plus luxueuses, ne pouvait songer à secourir " les débris des vieilles cohortes françaises," (expression de Mr Garneau), dénués de tout, mais disposés quand même à com-

battre pour retenir ce pays qui devait fatalement leur échapper.

Déjà les armées des deux peuples les plus aguerris avaient signalé l'une contre l'autre leur bravoure en plusieurs combats. Les hasards de la guerre avaient rendu l'un de ces peuples maître de la capitale du nouveau monde, dans la journée mémorable où Wolfe et Montcalm, tous deux vaillants et intrépides, succombèrent glorieusement à la bataille du 13 septembre 1759.

Mais le 28 Avril de l'année suivante, dont nous rappelons ici le 100e anniversaire, le dieu Mars voulant seconder et récompenser la valeur de l'autre peuple, lui accorda la palme de la victoire sur les plaines d'Abraham, à la suite de plusieurs rencontres et mêlées sanglantes sur le chemin de Sainte-Foy, sur les buttes à Neveu, au côteau Sainte-Geneviève, puis au moulin Dumont, entre les troupes du général Murray et celles du chevalier de Lévis.

Si donc nos amis, les Anglais, ont célébré avec la plus grande pompe à Londres, l'importante et belle conquête de Québec, croirions-nous blesser leurs susceptibilités, en commémorant, après un laps de temps aussi long, les glorieux faits d'armes de nos ancêtres, et en élevant à leur mémoire un monument qui perpétuera la gloire et la vaillance de ces deux peuples, alliés aujourd'hui pour régler les destinées du monde entier ?

J'aimerais à vous rappeler la circonstance qui milite en faveur de la faible démonstration de ce jour : c'est qu'en 1855, Son Excellence, Sir Edmund Walker Head, le représentant de notre gracieuse Souveraine, assisté du Capitaine de Belvèze, représentant, de son côté, l'Empereur des Français, posa, aux acclamations

des soldats anglais et français et des citoyens de cette ville, la pierre angulaire de la base actuellement assise sur les plaines d'Abraham, et sur laquelle, vers le 15 Août prochain, nous irons, je l'espère, saluer tous ensemble ce beau monument dont l'ombre abritera désormais les mânes glorieuses de nos ancêtres qui nous sembleront alors tressaillir d'allégresse et de bonheur sous ce tribut de notre reconnaissance enfin manifestée.

Si, au contraire, nous ne mettions un terme à notre coupable inertie paraissant flétrir les beaux lauriers qui, seuls, ont couvert juqu'ici, leurs ossements épars, (découverts par Mr Jos. Hamel, inspecteur des chemins de la cité, en 1853), il me semblerait voir ces ossements s'animer, s'agiter dans la poussière et nous interpeler ainsi : " O Canadiens, nos descendants, jetez un regard sur nos restes mortels ; et si la France, notre mère-patrie, malgré le sang que nous avons répandu pour elle, sur le sol des plaines d'Abraham que vous foulez aux pieds, nous a bannis de son souvenir, serez-vous à son exemple, sourds à notre prière ? Nous ne vous demandons point le tribut stérile des larmes ; car nous n'en avons point versé en succombant pour la gloire de nos armes et l'honneur national ; mais ce que nous avons le droit d'exiger de vous, nos enfants, après cent ans d'oubli, c'est de vous réveiller de votre léthargique indifférence, de vous lever tous comme un seul homme, et de venir ici lire l'acte de nos dernières volontés, de notre testament ; il est signé de notre sang ; le voici : " A notre chère patrie nous léguons avec notre dernier soupir, nos vœux les plus ardents pour l'extension de sa gloire, et à vous, nous vous laissons pour héritage la tâche et l'obligation de réparer ses torts envers nous, en rappelant à nos arrière-neveux la mémoire de nos

derniers faits d'armes, la gloire de nos derniers combats. Soyez aussi les héritiers de notre vaillance ; mais de grâce, ne nous laissez pas ensevelis dans un éternel oubli."

A ces accents de reproches si justement mérités, demeurerions-nous plus longtemps insensibles et nous contenterions-nous de laisser buriner dans les pages de notre histoire la relation de leur dernière et immortelle gloire, acquise par tant d'héroïsme sur le champ de bataille ? Non, Mesdames et Messieurs, il leur faut quelque chose de plus tangible ; nous devons honorer leurs mânes par l'érection d'un monument digne d'éterniser leur gloire et notre reconnaissance.

Venez donc, ô mes compatriotes, qui que vous soyez, venez nous apporter votre offrande ; donnez-nous la main et secondez notre entreprise de tous vos efforts. Je ne cesserai de faire appel à vos sentiments de patriotisme. Et à l'exemple de Caton qui, pour relever le courage des Romains abattu par les succès belliqueux des Carthaginois, répétait sans cesse dans le Sénat : *delenda est Carthago, delenda est Carthago,* je ne cesserai de m'écrier, moi, non qu'il qu'il faut détruire, mais qu'il faut édifier. Oui, il faut édifier ce monument pour la gloire de notre nationalité, pour l'honneur de notre pays.

Mais que dis-je ? Je n'ai fait qu'élever la voix, aussitôt j'ai entendu, avec bonheur, l'écho y répondre non seulement dans cette cité, mais encore dans celles de Montréal, de Saint-Hyacinthe, de Sorel et autres lieux. Alerte donc, Mesdames et Messieurs, venez encombrer les salles de nos bazars, dirigés avec tant d'habileté et d'activité par nos dames canadiennes qui font preuve d'un rare dévouement accompagné d'un

zèle infatigable. Venez honorer de votre présence toutes ces soirées intéressantes dont le produit est destiné à l'accomplissement d'une œuvre si patriotique et si éminemment nationale !

Nos compatriotes de Montréal vont aussi ériger un monument pour consacrer et perpétuer dans tous les âges, la mémoire de la célèbre bataille où s'est si noblement distinguée l'élite de la milice canadienne, sous les ordres du vaillant et intrépide colonel de Salaberry, le *Héros de Chateauguay.*

Mais il est temps que je termine, pour ne pas abuser de votre patience. Comme moi, vous désirez voir lever le rideau qui nous voile la généreuse ardeur de nos Jeunes Amateurs Canadiens à qui notre reconnaissance est acquise, puisque la recette du spectacle auquel nous venons assister sera versée, si elle est productive, comme leur part afférente, dans les mains du Trésorier du monument.

Merci donc à vous, Mesdames et Messieurs, qui, par votre présence ici, attestez la part que vous prenez à notre entreprise. Mais aidez-moi de plus, à offrir ce merci à tous ceux qui ont généreusement fait et sont disposés à faire encore quelques sacrifices pour son succès. Que remerciés soient nos amis de la presse qui ont ouvert et ouvrent tous les jours les colonnes de leurs journaux à tout ce qui la favorise, ainsi que mes collaborateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste qui font, j'oserais le dire, jusqu'à l'impossible pour m'aider à doter ce pays d'un monument digne de redire à la postérité la valeur et la gloire des Héros de 1760.

APPRÉCIATION

Le lendemain, les journaux de Québec donnaient avec éloges le compte-rendu de cette représentation dramatique au profit de l'œuvre du Monument et disaient en substance, comme le *Canada :* " Les pièces représentées sont irréprochables au point de vue de la morale, et les acteurs ont joué avec habileté et entrain. La *Partie de campagne*, comédie en deux actes par Mr P. Petitclair, a fait fureur. Mr le Dr Bardy a fait, au commencement de la soirée, un discours que tout le monde s'accorde à louer. C'était sobre de développements, mais fort de raisonnement. La matière était délicate. En louant ceux-ci, il fallait éviter de blesser les susceptibilités de ceux-là. L'orateur a manœuvré avec dextérité et a parcouru, avec un rare bonheur, une route semée d'écueils."



ARTICLE TROISIÈME

GRAND BAZAR



Voici l'annonce grandiose par laquelle un Bazar fut lancé dans le public vers le milieu du mois de Mars :

BAZAR PATRIOTIQUE ET NATIONAL DES DAMES DE ST-ROCH ET DE ST-JEAN, POUR VENIR EN AIDE A L'ÉRECTION DU MONUMENT EN MÉMOIRE DES HÉROS QUI ONT GLORIEUSEMENL SUCCOMBÉ SUR LES PLAINES D'ABRAHAM EN 1760.

A une assemblée des Dames de St-Roch et de St-Jean, réunies ce jour, 15 Mars 1860, à St-Roch chez

Madame Dr E. Rousseau, à l'effet d'organiser en dernier ressort les tables du Bazar en faveur du monument qui doit être érigé le 25 Juin prochain sur la base déjà posée, il a été unanimement résolu qu'il y aurait sept tables ainsi nommées et que les Dames suivantes y prendraient place comme directrices :

No I.—Table St-Laurent.

Directrices : Mmes G. E. Bolduc et Hon. Deslauriers.

No II.—Table Ste-Foy.

Directrices : Mmes Ph. Jolicœur, F. X. Malouin et Chs. Dion.

No III—Table Royal Roussillon.

Directrices : Mmes Ed. St-Pierre et Hyp. Masse.

No IV—Table plaines d'Abraham.

Directrices : Mmes G. St-Pierre et Jos. Hamel.

No V.—Table Buttes à Neveu.

Directrices : Mmes P. M. Bardy et J. A. Bélanger.

No VI.—Table Coteau Ste-Geneviève.

Directrices : Mmes Ed. Rousseau et J. P. Rhéaume.

No VII.—Table Moulin Dumont.

Directrices : Mmes P. Légaré et Félix Hamel.

En foi de quoi nous avons signé :

Mme P. M. Bardy, Présidente, St-Roch ;
Mme Germain St-Pierre, " St-Jean ;

Mme Jos. Hamel, Trésorière, St-Roch :
Mme J. E. Bolduc, " St-Jean ;
Mme J. P. Rhéaume, Secrétaire, St-Roch ;
Mme Ph. Jolicœur, " St-Jean.

Attesté correct,

P. M. BARDY,
Prés. S. St-J-Bapte de Q.
J. P. Rhéaume,
Commissaire-Ordonnateur.

POSTCRIPTUM

Les dames de la section Notre-Dame, Haute et Basse Ville de Québec, qui n'ont pas cru, pour une raison ou pour une autre, se joindre à celles des deux autres sections, (St-Roch et St-Jean), sont néanmoins respectueusement priées, ainsi que toutes les personnes qui ont à cœur de nous seconder dans cette œuvre si éminemment patriotique, d'adresser leurs dons d'ici au 15 Mai prochain aux dames des tables ci-dessus désignées.

Par ordre,

Mme J. P. RHÉAUME,
Mme PH. JOLICŒUR,
Secrétaires.

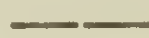
On remarquera, dans cette annonce, l'appellation intelligente et patriotique des tables, d'après les noms historiques des endroits les plus fameux qui furent illustrés dans l'une et l'autre des deux batailles des plaines d'Abraham. Ces noms durent plaire immensément au public et créer de vives attractions.

Le Bazar eut lieu dans les derniers jours du mois de Mai ; et plus heureux que la représentation dramatique, il remporta, en outre du succès artistique et moral, un véritable succès financier, par un profit net de $682.86.



ARTICLE QUATRIÈME

APPEL AUX CONTRIBUTIONS PRIVÉES



I

LISTES DE SOUSCRIPTION

Dès l'origine, le Comité du Monument s'était trouvé en face de ce problème : " Mesures à prendre pour collecter de l'argent au plus tôt possible." Le Président. par lui-même et par autant d'amis que possible, disposés à l'aider, dressa des listes de souscriptions et se mit en campagne immédiatement, à la recherche des contributions privées. Parmi les hommes les plus marquants et les plus influents qui lui prêtèrent leur concours dans cette œuvre de collection, on trouve, parmi les mémoires du Dr Bardy, ou plutôt ceux de sa fille Célina sur les faits et gestes patriotiques de son illustre père, les noms de l'Honorable P. J. O. Chauveau, de l'Honorable E P. Taché, du colonel Charles Panet, etc. Tous collectaient avec plus ou moins de célérité, avec plus ou moins de bonheur, et envoyaient aussitôt le produit de leur zèle au Trésorier, Mr J. E. Bolduc.

Le Dr Bardy profita de la célébration de la fête nationale de la St-Jean-Baptiste, pour adresser au public

un vibrant appel en faveur des contributions personnelles et privées destinées à l'œuvre du monument, œuvre devant laquelle il n'y avait plus à reculer.

II

DISCOURS DU DR BARDY A LA FÊTE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE A QUÉBEC, LE 24 JUIN 1860.

Mesdames et Messieurs,

L'aurore d'un beau jour, en 1842, avait annoncé, sous les plus heureux auspices, la mise en vogue d'un vaisseau qui devait majestueusement déployer ses voiles tout le long des rives du Saint-Laurent. L'étendard tricolore canadien, déployant noblement ses plis sous le souffle d'une brise favorable, étalait avec une digne fierté nationale, ce signe de ralliement pour tous les Canadiens Français : " Nos institutions, notre langue et nos lois. " Le déclin de ce jour mémorable réunissait sous le même toit tous les vrais patriotes qui s'y saluèrent avec cordialité, jurant d'étendre et de protéger les ramifications de cette belle société dont l'existence longue et prospère devait faire honneur au nom canadien.

Sous une organisation nouvelle, l'équipage, divisé en trois cohortes, devait néanmoins se ranger sous le pavillon qui porte encore aujourd'hui l'image vénérée de notre auguste et saint patron. Le vaisseau qui devait, pendant plusieurs saisons, sillonner les ondes avec la même légèreté, la même vitesse, a donné à la fin sur quelques écueils. L'horizon, gros de nuages et plein de tempêtes, désolant matelots, chefs et pilote, parais-

sait porter le découragement dans tous les cœurs naguères si alertes et ardents ; car le vaisseau était là, vous l'avez vu, sans mâture, sans guide, battu par les vagues d'une mer orageuse.

Le choc d'inexplicables susceptilités, la secousse des illusions, l'envie d'un accaparement injuste, tout semblait se coaliser pour activer sa perte, et déjà l'on nous disait qu'il allait sombrer.

Mais c'en est assez, me dira-t-on, de ces sinistres réflexions. Oui, vous avez raison, car il est un adage qui dit : " après l'orage vient le beau temps."

Un cri de ralliement se fait donc entendre ; le courage renaît dans les cœurs, on se remet à l'œuvre avec une rare et admirable énergie, et par une habile et prudente manœuvre, la barque se redresse, se relève ; la carène fend avec une nouvelle vélocité les ondes écumantes pour arriver victorieusement au port : ce que vous avez eu, comme moi, l'occasion d'observer, avec une glorieuse fierté, dans ce grand jour-ci qui nous dédommage amplement de nos fatigues et de nos labeurs. Oui, gloire, honneur à tous les amis de la Société qui ont secondé nos efforts.

Mais sur la route de Ste-Foy,—c'est là que je vous appelle,—qu'est-ce qui s'élève à nos regards avides et curieux ? Quelle est cette masse imposante et colossale que l'on érige sur cette base, assise là depuis six ans ? Ah ! vous le voyez, Mesdames et Messieurs, c'est un Monument à la mémoire des Héros de 1760 : monument qui perpétuera à jamais la générosité de mes concitoyens, le zèle infatigable des officiers de notre Société nationale sous les auspices de laquelle il est érigé, et

enfin cette bienveillance, ce courage de nos Dames de St-Roch et de St-Jean qui ont consacré de longs jours et des veilles nombreuses à un bazar qu'elles sont encore disposées à reprendre prochainement au bénéfice de cette œuvre patriotique. Ce monument redira les largesses, la libéralité de ceux qui ont contribué, par de généreuses souscriptions, à nous aider à rencontrer les engagements contractés pour cette noble entreprise.

Il ne me reste plus rien à dire, pour ne pas retarder les amusements de cette belle et importante solennité, sinon que le Président, en se présentant encore chez un certain nombre des habitants de cette cité pour en solliciter des secours pécuniaires sans lesquels on ne pourrait achever le monument, espère de nouveau rencontrer partout la même courtoisie et la même libéralité qui ne lui ont pas fait défaut jusqu'ici.

Je prierai donc mes amis, mes concitoyens, de me prêter au plus tôt leur aide, leur appui ; car ils doivent tous savoir que pour atteindre la jolie somme de $4000, prix du coût de ce monument, il ne faut demeurer ni inactifs ni indifférents. Ayant reçu par souscriptions, et par balance du dernier bazar, $1400, il reste donc à recueillir $2600.

Courage donc et bonne volonté. De grâce, aidez-moi, ô chers concitoyens ! Ces remarques, j'ose l'espérer, ne troubleront en rien les plaisirs et les amusements de cette fête canadienne à laquelle nous sommes si honorés de voir participer le premier magistrat de cette cité, les présidents de nos sociétés sœurs et tant d'autres honorables messieurs. Vivent donc nos institutions, notre langue et nos lois ! Mais aussi : Vive notre Monument !

III

DANS LES JOURNAUX

Au mois de Novembre, le Dr Bardy, pour activer encore davantage le produit des listes de souscription, fit paraître sur les journaux, en français et en anglais la pressante correspondance qui suit :

LE MONUMENT

Mr le Rédacteur,

Invitez pour moi le public à se rendre près de la demeure de Mr Chouinard, route de Ste-Foy, pour y examiner le Monument des Braves. Un seul coup-d'œil le mettra à même de reconnaître que Mr John Richie a honorablement accompli sa tâche jusqu'ici, et qu'il ne reste que très peu à faire pour terminer le tout à la satisfaction générale. Mais si cette œuvre a progressé, j'oserais dire contre toute attente, mes compatriotes doivent comprendre que quelques sacrifices sont encore absolument indispensables afin que l'entrepreneur puisse être payé comme il le mérite.

J'espérais que l'appel que j'ai eu occasion de faire tout dernièrement aurait trouvé de l'écho auprès de mes concitoyens qui se seraient empressés de me venir en aide pour faire honneur à nos engagements. Un petit nombre seulement ont entendu ma voix et m'ont transmis leurs dons.

Je rêvais, ô brillante jeunesse de cette cité, l'espoir de mon pays, toi si bouillante d'ailleurs, si ardente lorsqu'il s'agit de patriotisme, je rêvais, dis-je, que tu déroberais généreusement à tes légitimes plaisirs quelques deniers en faveur de notre œuvre nationale. Et mon

rêve, comme celui du sauvage, va-t-il bientôt se réaliser ?

Vite, réponds-moi. Mais réponds : Oui !

Lorsqu'en 1854, sur les lieux où le monument devait s'asseoir, autour de quelques pierres tumulaires, une foule enthousiaste de toutes origines, se pressait pour entendre les paroles chaleureuses et sentimentales de quelques orateurs qui firent valoir les arguments les plus plausibles en faveur de cette œuvre que nous venons, pour ainsi dire, d'accomplir aujourd'hui ; oh ! qu'alors les promesses étaient magnifiques ! Comme tout le monde paraissait brûler du désir de se lier à un si noble et si solennel engagement !

D'après ce qui s'est passé alors, pourrait-on me faire un crime aujourd'hui de solliciter de nouveau la générosité du public et de déclarer qu'il est un bon nombre de personnes riches, de marchands en bonnes affaires, d'ouvriers à l'aise, qui pourraient et devraient me faire parvenir leur offrande ? Dans la classe même des serviteurs comme on l'a dit au dernier bazar, l'humble obole ne serait pas à dédaigner.

Enfin, vous tous, mes compatriotes, anglais, irlandais, écossais et français, tous canadiens, donnez donc, je vous en prie ; mais donnez vite et veuillez m'adresser votre contribution. Un compte fidèle des deniers que j'aurai perçus vous sera rendu ; et la reconnaissance la plus sincère vous sera justement acquise.

Votre, etc.,

P. M. Bardy,

Prés. Soc. St-J-Bpte de Québec.

Québec, 27 Nov. 1860.

Le *Canadien*, en publiant cette correspondance, la faisait précéder de cette recommandation :

" Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la lettre du Dr Bardy relativement à l'érection du Monument des Braves. Nous ne saurions trop engager les citoyens à répondre aux vœux de ce zélé patriote, afin de le mettre à même de mener à bonne fin cette noble entreprise.

De son côté, le *Quebec Mercury* faisait les réflexions suivantes :

We fervently commend the object of the following letter to the liberality and patriotism of our fellow-citizens *of every origin.* The Monument to the Heroes of 1760 has special claims upon every person of every nation or language that has adopted our common country as a home, without reference to origin. It bears equal records of the galantry and heroism of two great nations now happily united in peace and frienship ; whose sons and daughters enjoy common rights, privileges and protection.

" For reason frowns on war's unequal game
Where wasted nations raise a single name."

Quebec is proverbially slow, but sure, in her movements, and ever ready punctiliously to redeem her credit and defend her honor. By promptly responding to the call now made upon her, she will efface the satire embraced in the following lines of Dr Johnson :

" That mortgag'd states their grand sires regret
From age to age, in everlasting debt;
Wreaths, which at last the dear—bought right convey
To rust on medals or on stones decay."

The humblest patriot is now afforded an opportunity of paying a just tribute " to the souls of the Heroes.' His smallest contribution, (and who can afford nothing ?), will enable him to look upon this noble work and say: *opifex sum.* Let us hope that this appeal will not be made in vain.

Vers le même temps, le Dr Bardy écrivait au *Morning Chronicle*, en termes peut-être encore plus touchants et plus éloquents :

" Mr Editor,—In rendering an account of the affairs connected with the erection of the Monument during my term of office, viz : since February last ; I think it proper to state that all the portions of which the Monument is to be made, are completed, excepting two pieces which are now making. The pedestal and three large pieces of the column are already *in situ*, and would have long since been finished, had not the moulder failed in casting two pannels, the two first pieces of the column, and two mortars.

This statement may, I hope, encourage my fellow-citizens to lend their generous aid ; as $1900, or thereabouts, is still needed to meet the cost of erection, which is $4000. My fellow-citizens of every origin will not refuse to respond to the appeal which I have the honor to make to them, and will assist me in discharging the

noble task I have undertaken, which particularly interests Lower-Canada, as Lower-Canada will possess a monument worthy of the Heroes to whom it is dedicated, and worthy of the liberality of those who shall have so magnificently erected it. The two great nations who valiantly fought on the plains of Abraham, will there see their names, their glory and their valor handed down to their latest posterity. The name of general Murray crowned and surrounded by the British arms being inscribed upon the scutcheon on one side, and that of general de Levis, with the arms of France, upon the reverse.

This Monument will also commemorate the epoch when the two most powerful nations of the old world loyally and bravely struggled, the one to defend, and the other to conquer the capital. It will also commemorate the period when they again crossed arms, not in mortal strife, but to consecrate peace and union.

I avail myself of this opportunity for returning most sincere thanks on behalf of the gentlemen composing the Monument Committee, and the members of St-Jean-Baptiste Society, (under whose auspices the erection has taken place), to the venerable clergy, to the religious communities of the city, and to all who have generously subscribed in 1854, as well as since February last, to this laudable enterprise.

My best acknowledgements are also due to the patrons of the generous ladies who twice held bazars for the benefit of the monumental fund, whose costly and numerous articles ought to have returned a richer harvest. But if our undertaking has not been completely

successfull, let us not be discouraged, but trust in the liberality of those who have already contributed, as well as those who have not yet been enabled to do so. The work we have undertaken is equally national and patriotic, interesting alike to all the inhabitants of both the cities and parishes of Lower-Canada.

The press of this city is specially entitled to our gratitude for past services and sacrifices in our behalf. I now again invoke its powerful voice to proclaim our hope in the continued good will of our citizens. How generous they are ! Have we not clear proof of it in the late bazar for the benefit of the St. Bridget's Asylum ? It is with unspeakable pleasure I hear that the handsome sum of $3000. was realised. Honor to the ladies ! Honor to those who so generously encouraged them ! I also wait and burn with impatience to exclaim : Honor to you, generous citizens, who press forward to aid me in completing our beautiful Monument !

I have the honor to be, &c.

P. M. Bardy,

Pres. Soc. St-J-Bpte of Quebec.

Quebec, Nov. 1860.

IV

SUPPLIQUE A L'ADMINISTRATEUR

Cherchant à faire flèche de tout bois, même des bois les plus précieux, ou de la plus haute futaie, le Dr Bardy, dans l'urgence de ses besoins, conçut le projet d'aller frapper à la porte de l'Administrateur du Canada Sir William Fenwick Williams. Voici la lettre qu'il lui écrivit et la réponse qu'il en reçut :

LETTRE DU DR BARDY A SON EXCELLENCE SIR WILLIAM FENWICK WILLIAMS, ADMINISTRATEUR DU GOUVERNEMENT DU CANADA, POUR LUI DEMANDER SA CONTRIBUTION PERSONNELLE A L'ŒUVRE DU MONUMENT DES BRAVES.

Quebec, 27th December 1860.

To His Excellency, Sir
William Fenwick Williams,
Administrator of the Government of Canada.

Sir,

As President of the St-Jean-Baptiste Society, I take the liberty of approaching Your Excellency in order to express the wish of the Society that I should beg the favor of your contribution to the monument erected on Ste-Foy Road to the memory of the Heroes who fell on the plains of Abraham after a noble and generous battle fought with equal merit and glory to the French and English nations.

The cost of the monument amounts to $4000 of which about $1800. remains due. The gift of the hero of Cairo will be accepted with the greatest gratitude.

I have the honor to be,

Sir,

Your most humble servant,

P. M. BARDY,

Pres. St-J-Bpte Soc.

A cette lettre le Dr Bardy eut l'honneur et la bonne fortune de recevoir la réponse qui suit :

ADMINISTRATOR'S OFFICE

Quebec, 31 Dec. 1860.

Sir,

I am desired by His Excellency L General Sir Fenwick Williams to acknowledge the receipt of your letter to His Excellency requesting that he would allow his name to be added to subscription list for the monument erected on the St-Foy Road.

And I have the honor to state that His Excellency has further desired me to inform you that if a subscription list is opened, he will be happy to allow his name to be placed on it and to subscribe twenty five dollars ($25.) towards it.

I have the honor to be, Sir,

Your obedient servant,

J. G. GRENIER,

Lt-colonel, A. D. C.

To Doctor BARDY,

President St-Jean-Baptiste Society,

Quebec.

V

SUPPLIQUE A L'EMPEREUR NAPOLÉON

Engagé et encouragé dans une si bonne voie, le Dr Bardy porta encore plus haut et plus loin ses aspirations. Avec une audace tenant du génie, étendant son appel jusqu'au trône impérial de France, il se mit en tête d'obtenir de l'Empereur des Français, Napoléon III,

pour sa contribution personnelle, et en même temps pour la contribution de la France, une statue symbolique et appropriée qui surmonterait le cher Monument des Braves. La supplique formelle fut faite et mise entre les mains du consul général de France, Mr le baron Gauldrée Boilleau qui se chargea avec plaisir de la faire parvenir à l'Empereur et de la recommander fortement.

Mais dans le courant de la même année, le Prince Jérôme Napoléon visita le Canada et demeura quelques jours à Québec. Le Dr Bardy ne manqua pas de saisir une occasion aussi favorable pour renouveler la demande d'une statue par l'entremise du consul français. Le résultat fut une double surprise agréable. D'abord la demande fut accueillie favorablement ; et ensuite le Prince Jérôme Napoléon, sans aller jusqu'à l'Empereur, prit à son compte les frais de la statue demandée. Toutefois la réponse du Prince n'arriva au Dr Bardy qu'après les élections de Septembre de la Société St-Jean-Baptiste ; élection où l'Honorable Hector L. Langevin fut élu Président pour succéder au Docteur. C'est pourquoi celui-ci s'empressa de lui communiquer la bonne nouvelle par la lettre suivante :

Québec, le 19 Septembre 1861.

L. H. Langevin, Ecuyer,
Président de la Société
St-Jean Baptiste de Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous informer, dans l'intérêt de l'œuvre patriotique que j'ai entreprise et poursuivie avec constance depuis deux ans, en ma

double qualité de Président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et du comité du Monument, que mes démarches ont été couronnées de succès, et que lundi dernier, le 16 du courant, Mr le baron Gauldrée Boilleau m'a déclaré qu'il avait parlé à S. A. Impériale, le Prince Napoléon, de ce que j'avais fait en faveur du monument érigé sur la route de Ste-Foy, à la mémoire des Héros de 1760, et que le Prince Impérial était disposé à faire le don d'une statue; (demande que j'avais déjà faite l'année dernière à M. Thouvenel, le ministre des affaires étrangères de l'Empire, à Paris, par l'intermédiaire du baron). Mr le baron exige immédiatement le croquis du monument, y compris celui de la statue qui doit le surmonter, accompagné des dimensions nécessaires, pour l'envoyer au Prince.

Monsieur, comme la Société St-J.-Bpte a su apprécier votre mérite en vous appelant à me remplacer comme son Président, je m'empresse de vous donner cette heureuse information, espérant que vous déploierez toute l'activité de votre zèle pour hâter l'achèvement de cette œuvre vraiment nationale.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Président,
Votre obéissant serviteur
P. M. Bardy.

Cette lettre, évidemment, fait foi 1° que toutes les démarches relatives à l'obtention de la statue ont été faites et conduites par le Dr Bardy, et 2° que les démarches du docteur furent couronnées du plus beau succès. En effet, aussitôt après son retour en France, le prince Jérôme Napoléon fit faire la statue. Aussitôt

faite, il l'envoya. Cette belle statue en bronze, qui couronne aujourd'hui le Monument des Braves, est une affaire d'au moins quinze mille francs, digne cadeau d'un Prince et de la France.

VI

RAPPORT DU COMITÉ

Pour couronner tous ces travaux, tous ces efforts en vue de faire converger des flots d'argent vers la grande œuvre du chemin de Ste-Foy, voyons enfin quel fut le rapport du Secrétaire-Archiviste, Mr D. J. Montambault à la fin des exercices de l'année 1860 et au moment d'élire les officiers nouveaux pour l'année 1861. Nous en extraierons les passages les plus intéressants, à notre point de vue. Le Dr Bardy fut réélu Président.

RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ GÉNÉRAL DE RÉGIE DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC, POUR L'ANNÉE FINISSANT LE PREMIER LUNDI DE SEPTEMBRE 1860.

Pour se conformer à l'usage établi, ainsi qu'aux exigences des statuts et règlements, votre Comité, en vous remettant le mandat que vous lui aviez confié l'automne précédent, vient vous faire rapport de ses procédés et vous remettre un état aussi exact que possible des affaires de la Société.

Chacun se le rappelle, l'année dernière, à pareille date, la Société St-Jean-Baptiste était loin d'être ce qu'elle avait été autrefois, prospère et florissante. Plu-

sieurs d'entre ses membres, même les plus zélés, semblaient croire à sa chute prochaine. En face d'un pareil état de choses, votre Comité, sentant toute la responsabilité qui pesait sur lui, et comptant en même temps sur le zèle et l'appui des membres de la Société, jugea de suite qu'il fallait un effort suprême pour rendre aussi forte et aussi brillante qu'autrefois une association qui doit être chère à tout Canadien-Français. Votre Comité s'est mis à l'œuvre sans retard ; et dans bien des circonstances, ses travaux n'ont pas été sans succès. Des appels chaleureux ont été faits par la voix des journaux ; des listes ont circulé par toute la ville ; des discours ont été adressés à de nombreux auditoires ; nous comptons aujourd'hui 535 membres qui ont pris leurs cartes lors du 24 juin dernier, établissant en faveur de la présente année une augmentation d'une centaine de membres, environ......

Maintenant, qu'il nous soit permis de dire un mot au sujet du Monument des Braves de 1760, en voie de construction sur les plaines de Ste-Foy. Comme vous le savez tous, votre Comité s'est occupé, cette année, d'une manière toute particulière, de ce monument placé sous la direction immédiate de la Société St-Jean-Baptiste. Aussitôt les élections finies, l'automne dernier, il a été nommé un Comité spécial qui s'est constamment occupé des moyens propres à assurer le succès de cette œuvre toute patriotique. Des listes de souscription ont été ouvertes ; un bazar, tenu à deux reprises différentes, nous a fourni une somme assez considérable pour faire progresser cette entreprise inaugurée avec tant de solennité en 1855. Les différents comptes payés au contracteur, M. J. Ritchie, s'élèvent à la somme de

$1684, laissant une balance de $2316, sur le coût total du monument, dont le piédestal, déjà posé, doit recevoir bientôt une partie de la colonne.

Impossible de mettre à présent devant le public les noms des personnes qui ont contribué au Monument des Braves de 1760. Dans quelques mois, nous l'espérons, une liste complète et régulière sera publiée sur les journaux et fera connaître les noms des souscripteurs avec les différentes sommes souscrites......

La visite du Prince de Galles en Canada a fourni à la Société St-Jean-Baptiste l'occasion de sortir une seconde fois en procession avec ses bannières et drapeaux. Trois jours après l'arrivée de Son Altesse Royale, une adresse de la Société, rédigée en français, lui a été présentée par l'entremise de notre Président.

D. J. MONTAMBAULT,

Secrétaire-Archiviste.

Québec, 4 Septembre 1860.

VII

TABLEAU DE SOUSCRIPTIONS

Dans un état de comptes publié en Octobre de la même année par le Trésorier, Mr J. E. Bolduc, nous voyons que la ville de Québec avait contribué $859.40 en 1854 ; celle de Montréal $684 00, à l'œuvre du monument naissant ; que de la somme totale $1543.40, il était resté une balance de $246.44 ; que le produit du Bazar de 1860 a été de $682.86 ; qu'une collection dans l'église de St-Roch a donné $52 62 ; enfin que le mon-

tant des souscriptions perçues depuis le 3 Février jusqu'au 16 Octobre a été de $1374.00.

Nous voyons, de plus, figurer sur cette première liste de souscripteurs, parmi les plus remarquables, les noms suivants avec la somme respective payée par chacun ; le Dr Bardy promettant de donner plus tard une liste complète :

L'Archevêque de Québec.	$ 75.00
Le Séminaire de Québec	50.00
Dr P. M. Bardy, Président	50.00
L'Hon. P. J. O. Chauveau	25.00
" De Salles Laterrière . . .	20.00
" De Beaujeu	30.00
" W. J. Tessier	20.00
" Edouard Turcotte	660.00
Georges Desbarats	30.00
S. Derbishire	20.00
Le couvent des Ursulines	20.00
L'Hôtel-Dieu	20.00
L. G. Baillairgé	50.00
E. Chinic	20.00
Laurent Têtu	20.00
Chs. E. Levey	20.00
G. S. Symes	20.00
Isidore Thibodeau	20.00
François Baby	20.00
G. H. Simard, M. P. P.	20.00
Institut littéraire St-Michel . . .	40.00



ARTICLE CINQUIÈME

APPEL AU GOUVERNEMENT DU CANADA

Dans la même séance où le Comité du Monument avait résolu d'ouvrir des listes de souscriptions privées, on avait aussi résolu de s'adresser au Gouvernement du Canada. Voici ce que porte le compte-rendu :

" Il est urgent de passer immédiatement un contrat avec un entrepreneur pour l'exécution du plan de monument proposé par Mr Chs Baillargé, architecte, et ci-devant accepté ; d'ouvrir immédiatement une liste de souscriptions et d'adopter des mesures expéditives et immédiates pour demander à la Législature, lors de sa prochaine session, la somme de $500, pour aider les citoyens favorables à la chose, à confectionner l'ouvrage projeté."

Malgré l'urgence de cette résolution, on ne put la mettre à effet qu'au bout d'un an ; nous ne savons quelle fut la cause d'un tel retard. Ce ne fut qu'au mois de Février 1861, que le Dr Bardy se décida enfin à écrire et à envoyer à qui de droit une triple pétition au Gouvernement, suivie d'une circulaire à tous les membres de la Législature, (Conseil et Assemblée).

PÉTITION DU DR BARDY, AU NOM DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC, A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA, POUR OBTENIR UN OCTROI DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE L'ŒUVRE DU MONUMENT DES BRAVES.

A Son Excellence, Sir Edmond Walker Head,
Gouverneur-Général du Canada, etc , etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Pierre Martial Bardy, Président de la Société St-

Jean-Baptiste de Québec, soussigné, tant en son nom qu'en celui des autres membres du Comité du Monument, dont suivent les noms :

Sir E. P. Taché,	H. Dubord,
L'Hon. A. N. Morin,	Théophile Hamel,
" Louis Panet,	J. G. Barthe,
" U. A. Tessier,	Dr R. Robitaille,
" Jos. Cauchon,	Frs. Evanturel,
" P. G. Huot,	Octave Crémazie,
L. G. Baillargé, Ecr.,	Pierre Gauvreau,
Col. Chs. Panet,	Germain St-Pierre,
Frs. Baby,	Prudent Vallée,
G. H. Simard,	J. C. Taché,
J. P. Rhéaume,	Louis Bilodeau,
H. L. Langevin,	D. J. Montambault,
Lt.-col. de Salaberry,	N. D. Légaré,
Jos. Bolduc,	Eugène Chinic,
Abraham Hamel,	Frs.-Xav. Garneau,
L. Z. Suzor,	Jacques Pitau,

Ed. Le Bouthillier.

Expose humblement :

Que la Société St-Jean-Baptiste de Québec désirant ériger un monument digne de perpétuer la mémoire des Héros des deux belliqueuses nations qui s'illustrèrent en combattant sur les plaines d'Abraham et y succombèrent si glorieusement en 1760, fit recueillir et déposer, en 1854, leurs restes mortels dans une tombe commune, sur laquelle elle a élevé ce superbe monument que l'on remarque aujourd'hui sur la route Ste-Foy et que l'on peut considérer comme un ornement digne de faire honneur, non seulement à Québec, mais encore à tout le Canada ;

Que la pierre angulaire de ce monument a été posée en Juillet 1855 par Son Excellence, Sir Edmond Walker Head, Gouverneur-Général, en présence de l'armée anglaise stationnée à Québec, et de l'équipage de la corvette la *Capricieuse*, commandée par le capitaine de Belvèze, représentant en cette circonstance le Gouvernement de l'Empereur des Français, et d'un grand nombre de Canadiens de toutes origines, accourus de toutes parts, pour assister à cette imposante cérémonie ;

Que le coût du piédestal et de la colonne, tels qu'on les voit aujourd'hui, s'élève à la somme de $4000.00; que nonobstant toutes les démarches déjà prises pour en acquitter le montant, il reste encore à payer environ $1700.00 ;

C'est pourquoi votre Requérant prie respectueusement Votre Excellence de lui venir en aide en permettant qu'un octroi suffisant lui soit accordé pour liquider la dite balance.

Et il ne cessera de prier.

Québec, 1er Février 1861.

Signé,

P. M. Bardy,

Président de la Société St-
Jean-Baptiste de Québec.

REMARQUES

Une souscription faite en 1854, a produit environ $1800.00, laquelle somme a été employée à l'acquisition du terrain et aux travaux des fondations et de la base du monument.

Depuis Février dernier (1860), le piédestal et la colonne du monument, contractés pour le montant de

$4000.00, ont été érigés, et sur cette somme, il reste encore à payer $1700.00.

Sans compter la statue, qui devra surmonter le monument, dont le coût serait de $800.00, et un mur d'entourage avec balustrade en fer qui serait évalué à environ $1000.00.

Signé,

P. M. Bardy,

Prés. S. St-J-B. de Québec.

Une pétition tout-à-fait semblable, sauf l'en-tête, fut adressée au Conseil Législatif, puis une autre à l'Assemblée Législative.

Pour tâcher d'assurer davantage le succès de toutes ces pétitions, le Dr Bardy envoya ensuite, privément et personnellement, la circulaire suivante à chacun des membres du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative :

Québec, Avril 1861.

Monsieur,

Je, soussigné, Président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et du Comité du Monument aux Héros de 1760, dans le but d'attirer la bienveillante attention de tous les Honorables Membres de la Législature, sur mon humble suplique de me venir en aide pour compléter le dit Monument, telle qu'exprimée dans la requête que j'ai eu l'honneur de soumettre au Parlement, à l'ouverture de la présente session, ose vous offrir les observations suivantes :

Des souscriptions s'élevant au montant de $1543.40

et faites en 1854, ont été retirées et employées à l'acquisition d'un terrain, à creuser et à faire les fondations, et à ériger sur ces fondations des marches en pierre de taille.

Puis en 1860 le Président, au nom de la Société, a entrepris de faire ériger en fonte le Monument, tel que vous pouvez le voir aujourd'hui, assis sur sa base sur la route de Ste-Foy, comprenant le piédestal avec ses Bastions et Bas-reliefs, les Mortiers avec leurs Boulets, le Fût de la Colonne avec ses Chapiteaux, ses Corniches etc., le tout moyennant la somme de $4000.

Sur cette dernière somme, un peu plus de la moitié a été payée, grâce à la libéralité de mes concitoyens qui m'ont remis ou fait parvenir leurs généreuses offrandes·

Cette somme de $4000, une fois complètement acquittée, il restera encore à surmonter le Monument d'une *Statue* convenable, et à élever autour de la base un *Mur d'entourage* en pierre de taille, avec une *Balustrade* en fer, de manière à ce que tout l'ensemble puisse faire honneur aux deux origines de cette Province, et paraître digne du regard de l'étranger.

La Législature, en octroyant la somme de $2000 pour l'acquit de la dette actuelle, et la somme de $2000 pour aider à compléter le tout, pourra facilement justifier ce généreux octroi, surtout si elle veut bien se rappeler qu'en 1856, elle a voté une somme de $8000 pour aider à compléter le Monument du général Brock. Voir Journal de 1856, page CXIX (119) de l'Index, où il est dit : " To aid the completion of Brock's Monument : £2000." Et qu'en 1857, elle a payé pour ce même monument la somme de $13340. Voir Comptes publics de 1857, page 111, où il est dit : " Paid T. G. Ridout,

for land adjoining Lodge approaches, and fencing Brock's Monument: £3335."

Si donc le Ministère d'alors, qui est le Ministère d'aujourd'hui, conjointement avec toute la Législature, a eu la libéralité d'accorder la somme de $21340 pour le Monument du général Brock, pourquoi n'entretiendrai-je pas l'espoir qu'on usera de la même mesure équitable en m'accordant $4000 pour consacrer la générosité et la justice du Parlement Canadien en faveur d'une œuvre tout aussi patriotique et nationale ?

En sollicitant respectueusement votre appui cordial en cette circontance,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

P. M. BARDY,

Prés. S. St-J-B. Q.



ARTICLE SIXIÈME

APPEL A LA CITÉ DE MONTRÉAL

Dans le compte-rendu de la dernière séance du Comité du Monument sous la présidence du Dr Bardy, on lit ces mots :

" Une requête à la Corporation de Montréal a été décidée nécessaire."

Chose étrange, cette requête à la Cité de Montréal, comme la supplique au Gouvernement du Canada, ne fut envoyée à destination qu'au bout d'un an et plus. On aurait peut-être voulu s'exempter de les envoyer,

l'une et l'autre, dans le cas où le produit des souscriptions privées, représentations, bazars et autres sources, aurait été, par bonheur, suffisant pour rencontrer toutes les dépenses. Malheureusement il n'en fut pas ainsi, et l'on dut épuiser tous les moyens.

Voici en quels termes fut rédigée cette pétition du Dr Bardy à la cité de Montréal, pour solliciter sa coopération officielle à l'œuvre du Monument :

Québec, 1er avril 1861.

A Son Honneur le Maire,

MM. les Conseillers Municipaux
de la Cité de Montréal,

Honorable Monsieur et Messieurs,

Permettez au Président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec d'avoir l'honneur de vous exprimer l'espoir de cette Société que votre coopération municipale ne saurait trouver d'objection à contribuer par un octroi quelconque à solder une dette honorable contractée pour l'érection du Monument élevé à la mémoire des Héros qui ont glorieusement succombé sur les plaines d'Abraham, après y avoir lutté avec courage et bravoure, à l'honneur des plus belliqueuses et plus valeureuses nations du monde.

Ennemis en 1759 et 1760, ces deux peuples belliqueux, ayant mesuré la force de leurs armes sur le champ de bataille, cueillirent, au prix d'un sang généreux, les plus beaux lauriers de la victoire également et justement revendiquée de part et d'autre.

Aujourd'hui que la branche d'olivier a réuni les Français et les Anglais sous l'étendard de la plus étroite

alliance, je crois de mon devoir d'appeler votre attention sur la convenance de faciliter aux deux origines de votre cité l'occasion de payer aux mânes de nos ancêtres un juste tribut de reconnaissance.

Et si l'histoire du pays a buriné dans une de ses pages, pour les consacrer à la vénération de nos arrière-neveux, les noms d'un grand nombre de guerriers français et canadiens, venus d'Hochelaga et de ses environs pour prendre une part glorieuse aux derniers combats qui illustrèrent leur valeur sur les hauteurs d'Abraham, serait-ce donc trop exiger de leurs descendants que de les inviter à coopérer à l'érection d'un monument digne de perpétuer ces deux mots : gloire et reconnaissance ?

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Maire et Messieurs,

Votre très humble serviteur,

P. M. BARDY,
Prés. Soc. St-J-B. de Québec.



ARTICLE SEPTIÈME

TRIBULATIONS ET TRACASSERIES.

Dans ce chapitre des contradictions, des tracasseries, des misères et ennuis de toutes sortes au milieu desquelles le Dr Bardy eut à se débattre, dans l'exécution de son œuvre, nous mentionnerons seulement l'attaque d'un correspondant dans le *Morning Chronicle* sous le nom de " Wolfe and Montcalm " et certaines lettres plus que pressantes adressées par l'exécuteur du mo-

nument dont les besoins, parfois, marchaient plus vite que le courant monétaire entre les mains du Docteur.

I

THAT MONUMENT AGAIN !

(To the Editor of the *Morning Chronicle.*

MR. EDITOR.—I am seriously of opinion that your numerous readers are entitled to your protection against Dr Bardy and his monument. For some time past, the newspapers have teemed with the incessant appeals of the indefatigable Doctor, and it certainly will be a great relief to the public when it is finished and paid for. Special attacks have been made of late upon English, Irish and Scoth purses, for contributions, and we are to-day reminded by the Doctor of the enthusiastic multitude of all origins, who, in 1854, crowded around the spot where the foundation stone was laid. We all recollect the day ; it was proposed to erect a monument to the brave men of both armies who fell on that spot ; and although a monument to the two brave opposing Generals who fell at the taking of Quebec, was already in existence, (erected *exclusively* by English. Scotch and Irish subscribers), no one had any objections ; all were in good humor ; the *Capricieuse* was in port ; her brave officers had been as cordially welcomed by English as by French Canadians, and the French alliance, cemented by the Crimean war, was at is height ; British troops and French sailors mingled in the celebration, and all was harmony. As the excitement passed away, however, the views of the monument builders changed, and the enterprise gradually became, as it was

called in the official programme of the St-Jean-Baptiste Society, on its anniversary, " un Monument aux Vainqueurs," and the French Papers were filled with appeals to the victory won by their ancestors. In the *Canadien* newspaper of the 10th April last, appears a picture of the proposed monument, covering a whole page with : " Vue du Monument qui s'élève à Ste-Foy en l'honneur des glorieux vainqueurs de la seconde bataille des plaines d'Abraham ! " under it. Now, sir, there cannot be the slightest objection to the erection of a monument in honor of the defeat of a British army by a superior force ; if all had been fair and above board, such occasions have so seldom occurred that it is perhaps, well to remember them when they do ; but surely the British troops who took part in the ceremony did not think that such was the intention. As the one-sided character of the design became gradually apparent, the British part of the community appeared to be rather amused at the proposal to make them contribute to the erection of a memento of their own defeat, and, with two or three exceptions, quietly buttoned up their pockets. This state of feeling still exists, and I don't think all Dr Bardy's eloquence, or even his proposal to put up general Murray's arms on the monument, will change it. The whole proceeding is looked upon as the reverse of generous or handsome, and as forming a strong contrast to the feeling which dictated the erection of the joint monument, with its noble inscription, to

WOLFE AND MONTCALM.

A cette sortie intempestive, le Dr Bardy répliqua par la lettre suivante :

A l'Editeur du *Morning Chronicle.*
Mr l'Editeur,

Que l'auteur anonyme de la correspondance " Wolfe and Montcalm, " insérée dans votre journal de lundi dernier, sache, une fois pour toujours, que le Président de la Société St-Jean-Baptiste, pas plus que les respectables et honorables messieurs qui composent avec lui le Comité du Monument, n'est aucunement tenu de répondre aux écrits anonymes.

Les Canadiens-Français, surtout ceux qui sont à la tête de la Société, ont toujours compris, comme en 1854, et entretiennent la même opinion aujourd'hui, que les Canadiens d'origine française et d'origine britannique ont tous le même intérêt à l'érection du susdit monument destiné à commémorer les événements de l'Histoire consacrant à jamais la valeur, la bravoure et la gloire qui ont successivement distingué les combattants des deux plus illustres nations du monde.

Vainqueurs et vaincus ont mérité sur le champ de bataille les superbes lauriers acquis au prix d'un sang généreusement versé, et nous ont laissé pour héritage la noble tâche de payer à leurs mânes le juste tribut de notre reconnaissance. Quel est celui d'entre mes compatriotes qui voudrait reculer devant son devoir et ne saurait ouvrir sa porte et sa bourse à celui qui a tant à cœur l'honneur de son pays ?

J'ose espérer que votre correspondant n'aura pas agi par malice, dans sa bouillante correspondance d'hier et que vaincu par la vérité du présent article que je vous prie d'insérer dans votre journal, et reconnaissant

son erreur, il montrera l'exemple à vos nombreux lecteurs en souscrivant généreusement à cette œuvre patriotique et nationale pour les deux origines. Je ne répondrai dorénavant à aucun écrit anonyme.

Votre très humble serviteur,

P. M. Bardy,
Prés. Soc. St-J-B. de Québec.

Québec, 4 Décembre 1860.

II

Venons-en, maintenant, aux lettres précipitantes de l'entrepreneur du Monument.

PREMIÈRE LETTRE

Quebec, January 10th. 1861.

Dr P. M. Bardy,

Sir,

I am sued by the Corporation for $50. and I can't pay them as I have no money. And you are the cause of all this trouble, as I laid out all the money I had on the monument, depending on your honor as a gentleman that as soon as it was up, you would let me have some cash, as you had promised. It is too bad, you have treated me as a fool. What must I do, now, but borrow money to pay my taxes ? It is awful. You are no man ; or else, you would see me paid. I blame you for all this trouble. What do you take me for ? Are you not aware that I pay my debts ?

An answer would oblige,

Your, &c.

John Ritchie,
James Ritchie.

DEUXIÈME LETTRE

Quebec, January 24th. 1861.

Dr P. M. Bardy,

Sir,

The Corporation have seized and are going to sell if I don't pay them before Saturday ; so, for God's sake, send me some money.

I am, Sir,

Your, &.,

JOHN RITCHIE.

TROISIÈME LETTRE

Quebec, May 19th. 1861.

Dr P. M. Bardy,

Dear Sir,

You must let me have some money to-day without fail, as I must let my men have it, as they want it very much. So, don't forget it if you please.

I am, Sir,

Your, &c.,

JAMES RITCHIE.

III

ZÈLE ET CALME DU DOCTEUR

On peut croire que le brave Dr Bardy, avec de telles épées dans les reins, devait se trémousser pour collecter les fonds trop tardifs. Heureusement, il était lui-même pressé d'agir par des motifs autrement nobles que ceux de la coercition. On sait d'ailleurs qu'il remuait ciel et terre, ne laissait pas une pierre non tournée, comme disent les Anglais, pour trouver le nerf de la guerre. Mais que d'angoisses, que de perplexités pour son cœur

de gentilhomme et de patriote, en se voyant ainsi exposé entre deux feux : celui de justes réclamations et celui de contributions trop lentes pour ses besoins et ses désirs !

Il ne paraît pas, toutefois, que le Dr Bardy ait fait beaucoup de mauvais sang à propos des embarras et des contrariétés qui entravèrent sa marche Publiquement rien n'a jamais transpiré des souffrances intimes qu'il endura. Aux yeux du monde et de ses amis, il parut toujours plein de confiance, de paix et de magnanimité. Nous devons à sa fille Célina, qui en a conservé la mémoire, (même les documents), la connaissance de ces intimes tribulations dont, par une délicatesse facile à comprendre, elle devait souffrir plus que son cher père, et pour lesquelles, certainement, elle ne manquait pas de sympathiser avec lui de toute son âme, en lui offrant les consolations de sa piété filiale. C'est elle qui fait cette remarque, avec une véhémence non dissimulée, que l'entrepreneur était mal venu de se montrer si strict sur la date des versements, lorsque lui-même était tombé en faute, le premier, quant à la date de la livraison du monument !



ARTICLE HUITIÈME

ENCOURAGEMENTS ET CONSOLATIONS



Nous avons signalé déjà, en plusieurs endroits, certains faits, certains articles de journaux, dont la sympathie franche et sincère a dû toucher profondément le cœur si sensible du Dr Bardy, l'encourager et le consoler.

En voici quelques autres qui méritent une mention particulière.

1o. Une correspondance dans le *Canadien*, numéro du 23 Mars 1860.

" Je vois avec plaisir que les gens de Québec, réveillés sans doute par le retour du gouvernement au milieu d'eux, vont faire un nouvel effort pour achever la réalisation de la belle idée que l'on conçut en 1854 d'ériger un monument aux braves des deux nations qui succombèrent le 28 Août 1760. Pour stimuler le zèle et la générosité des Québecquois, et par là aider à l'œuvre en question, il serait bon, je pense, de leur rappeler qu'ils n'ont guère à se glorifier de la somme qu'ils contribuèrent en 1854-55 pour l'érection d'un monument qui, devant être élevé au cœur de la cité, pour ainsi dire, avait droit de compter sur une contribution des plus généreuses de leur part.

D'après le compte-rendu publié par Sir E. P. Taché en 1858, dans le *Canadien*, 23 Août, il appert qu'il avait été souscrit et payé, pour cet objet, en tout, £395,17,6. De cette somme, les citoyens fixes de Québec, (en y comprenant l'Archevêché, le Séminaire et les Dames Ursulines qui ont contribué ensemble £30), ont fourni celle de £70 à £80 au plus, autant qu'on en peut juger par la liste des souscripteurs. Le reste provenait des officiers et employés du gouvernement, des membres et employés des deux chambres, et de Montréal qui envoya £171.

Ces chiffres n'ont pas besoin de longs commentaires ; ils montrent du premier coup d'œil, que les citoyens de Québec doivent à leur honneur de faire un grand effort dans la nouvelle occasion qui se présente. Permet-

tra-t-on qu'on dise par la suite que ce sont les étrangers et les officiers publics qui ont principalement contribué à l'érection de leur monument ?"

Un contribuable de 1854.

2o. Une autre correspondance dans le même journal, numéro du 28 Mars 1860.

" La Société St-Jean-Baptiste de Québec, voulant rendre un juste tribut de reconnaissance aux mânes des Héros qui, le 28 Avril 1760, succombèrent glorieusement, en faisant un suprême et dernier effort pour arracher aux ennemis leur seul boulevard, Québec, a entrepris au prix des plus grands sacrifices, d'élever à la mémoire de ces Braves un Monument impérissable qui devra perpétuer dans le cœur des générations futures l'attachement qu'ils doivent à ce sol sacré par le sang de leurs ancêtres.

La Société St-Jean-Baptiste ne saurait obtenir trop d'encouragement de la part de notre population ; aussi elle ne se fait pas prier. Il a suffi de demander nos Dames une seule fois pour que, d'un commun accord, elles aient voulu, elles aussi, mettre la main à cette œuvre nationale. Les expressions nous manquent pour décerner les éloges dûs à tant de générosité et de patriotisme. D'un autre côté, les hommes ne tirent pas de l'arrière. Ils parcourent les maisons, une liste à la main, pour recevoir, du pauvre comme du riche, une pieuse offrande. Quelques-uns, brûlant du désir de donner au monde entier le spectacle imposant d'un peuple toujours dévoué au culte de l'amour de la patrie, se rendent à la porte des magasins, des boutiques, des bicoques, des offices et des somptueuses résidences, pour que le pauvre aussi bien que le riche, l'adolescent aussi bien que le

vieillard glacé par l'âge, inscrivent leurs noms sur la liste des membres de la Société St-Jean-Baptiste et pour qu'ils prennent l'engagement de marcher dans nos rangs le 24 Juin prochain.

Voilà ce que fait la vieille capitale. Croyez-vous que Montréal, toujours si généreuse, refusera de contribuer à cette œuvre ? Oh ! non, lecteurs. Lisez l'article suivant que nous extrayons d'un journal de notre cité sœur :

" Les journaux de Québec parlent beaucoup des préparatifs qui se font dans la vieille capitale pour organiser des soirées littéraires, des bazars, dont le produit sera employé à élever un Monument aux Héros qui ont succombé il y aura un siècle le 28 Avril prochain, en défendant le sol sacré de la patrie contre les Anglais. C'est une preuve éloquente que le sentiment national est encore vivace dans nos âmes et que le souvenir de nos glorieux ancêtres vivra éternellement dans nos générations.

Pour notre part, nous sommes heureux de dire que Montréal ne restera pas en arrière, Notre ville aussi, toujours française et toujours catholique au milieu de l'élément anglais et protestant, aura ses soirées littéraires, ses bazars, son anniversaire d'un jour qui fut pour nous un jour de défaite, mais de défaite qui honora et grandit, dans l'admiration des peuples, plus le vaincu que le vainqueur. Les citoyens de Montréal sauront comprendre quel est leur devoir en cette circonstance, par leur concours généreux à favoriser les séances littéraires. Un Monument digne des Héros tombés dans la mort malgré leur vaillance, et digne de la nation, s'élèvera bientôt sur les plaines d'Abraham. "

Nous n'avons qu'une note à ajouter : Honneur à Montréal !" (*Communiqué.*)

3o. Un article du *Journal de Québec*, numéro du 14 Avril 1860.

" Le Président de la Société St-Jean-Baptiste, Mr le Dr Bardy, travaille en ce moment, avec une ardeur digne de tout éloge, à l'érection du Monument des Héros de 1760, pour lequel tant de démonstrations se faisaient, si on se le rappelle, en 1855. L'enthousiasme, comme le disait M. Vattemare, est un dieu que l'on adore beaucoup à la fois, mais que l'on n'adore pas longtemps. Nous avons prouvé cette vérité par nos démonstrations exagérées, nos discours et nos processions monstres, en 1855 ; et nous la prouvons encore par notre inertie et notre oubli d'aujourd'hui.

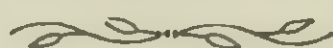
Mr le Dr Bardy est prêt à établir le contraire, en érigeant un Monument digne de la mémoire de tant de Braves des deux nations qui menacent aujourd'hui d'en venir aux mains pour la millième fois ; et nous trouvons le succès de son œuvre patriotique dans sa persistance et dans son travail actifs ; succès que nous lui souhaitons de tout cœur, en invitant les citoyens de Québec à lui donner leur concours le plus puissant. N'oublions pas, non plus, que la Société St-Jean-Baptiste a sa part congrue et large dans l'œuvre éveillée par son Président, puisque le travail est commun entre les deux."

4° Une lettre de Mr L. G. Baillargé au Dr Bardy, écrite d'Ottawa, le 7 Novembre 1863.

" Cher Monsieur, je vous félicite énormément de

votre belle fête du 19 dernier. Cependant, *on n'en a pas dit la moitié assez sur votre compte*." . . . .

La " belle fête " ici mentionnée est celle de l'inauguration finale et solennelle du Monument des Braves de 1760, qui eut lieu le 19 octobre 1863, le monument étant alors entièrement terminé. Ce fut une des fêtes les plus grandioses qui furent jamais célébrées dans la ville de Québec. La procession fut immense et de toute splendeur. Les cérémonies furent faites avec une royale magnificence, comme on le voit par les programmes encore existants de la solennité. L'inauguration fut faite par Son Excellence, Sir W. F. Williams, Administrateur du Gouvernement du Canada. Mais le Dr Bardy n'était plus Président de la Société St-Jean-Baptiste. D'autres que lui recueillirent les honneurs du triomphe qu'il avait préparé. On parla de lui, sans doute ; mais lui rendit-on pleine justice ? Non, d'après son ami, Mr Baillargé, dont les regrets sympathiques durent le consoler amplement. Hélas ! le pauvre Docteur était déjà victime, non peut-être de l'ingratitude, mais de l'oubli de ses concitoyens ; oubli qui, 17 ans plus tard, devait s'accentuer au point de le faire méconnaître comme fondateur de la Société St-Jean-Baptiste.



APPENDICE

I

Malgré toutes les belles paroles de consolation que reçut le Dr Bardy de la part de sa famille, de ses amis personnels, et de plusieurs journaux, tant de Montréal

que de Québec, ainsi qu'on l'a vu plus haut, et malgré la joie qu'il éprouva en offrant à son pays la statue qu'il avait obtenue du Prince Jérome Napoléon pour le Monumeut des Braves, il est une douleur qui dut l'affecter plus que toutes les autres et dont il dut rester inconsolable jusqu'à la fin de sa carrière : ce fut de laisser, au terme de sa présidence, la Société St-Jean-Baptiste plongée dans les dettes à cause de ce monument, faute d'avoir pu réussir à obtenir du Gouvernement de la Puissance et de la Corporation de Montréal cet octroi si vivement sollicité, si ardemment désiré, qui eût si glorieusement terminé son œuvre en mettant fin à toutes les obligations de la Société.

Les deux requêtes au Gouvernement de la Puissance et à la Cité de Montréal étaient pourtant bien éloquentes ; l'article ci-dessus d'un journal de Montréal en faveur de l'octroi, était pourtant bien sympathique : on eût pu croire que le Dr Bardy triompherait encore sur ce double terrain. Hélas ! il n'en fut pas ainsi. Pour d'excellentes raisons, sans doute, le Gouvernement fit savoir au Docteur qu'il ne pouvait lui venir en aide ; et la Cité de Montréal en fit autant.

Ces deux réponses furent deux coups de poignards dans le cœur du Dr Bardy. C'est avec cette blessure qu'il se retira de la conduite des affaires de son cher Monument.

Et d'un autre côté, ceux qui lui succédèrent en office, furent eux-mêmes très affligés et très embarrassés, comme on le voit par ces paroles pleines de condoléance qu'on lit aux pages 40 et 41 du livre de Mr H. J. J. B. Chouinard : " Fête nationale des Canadiens-Français, célébrée à Québec en 1880 " :

" L'Hon. H. L. Langevin, appelé à la Présidence, le 2 Septembre 1861, trouva la Société obérée. Homme d'action, administrateur et financier, il entreprit la tâche toujours difficile de prélever la souscription nécessaire pour mettre fin à ces embarras...."

" Il devait s'écouler bien des années avant que notre Société pût se libérer complètement de la lourde dette qu'elle avait contractée. C'est ce qui explique la loi de 1864 qui déclare le Monument des Braves propriété publique...."

" La présidence de Mr. Rhéaume (1867-68) fut marquée par un redoublement de travail pour éteindre la dette du Monument. Dans l'espace de quatre ans, (1863-67) la Société, outre ses dépenses ordinaires, paya $1,500 de vieilles dettes...."

II

Chose tout-à-fait singulière, le Dr Bardy n'étant plus, en 1863, Président de la Société St-Jean-Baptiste, on ne laissait pas que de s'adresser encore à lui pour le payement des obligations non encore satisfaites, à l'égard du Monument. C'est ainsi qu'il reçut la lettre suivante de Mr Chs. Baillargé, l'auteur du plan et le surveillant de son exécution. On lira avec intérêt cette lettre, aussi honorable pour le destinataire que pour l'homme généreux qui l'a signée.

Ottawa, 24 Décembre 1863.

Mon cher Docteur,

Une chose me revient sur le cœur : c'est que vous m'avez fait descendre de $222.50 à $100.00 tandis

que N.—n'est descendu que de $120.00 à $100.00. Vraiment j'ai honte de la chute épouvantable que vous m'avez fait faire. Elle est pire que celle des mauvais anges. J'espère, au moins, que vous ferez acte de compensation en me faisant toucher cette somme au plus tôt. Voici : (je vous ouvre mon âme) : au 17 Février prochain, j'ai à payer $864.00 d'hypothèque sur mon terrain, rue St-Louis, Québec. Il me sera impossible de le faire, si vous ne me donnez d'hui à ce jour-là les cent piastres en question.

Voyons, je vous demande cela en grâce ; et après l'humiliation que vous m'avez fait subir de descendre si bas, j'ose espérer que vous mettrez la main sur la conscience. Si vous n'avez pas actuellement cette misérable somme, nul doute que votre éloquence habituelle ne vous la fasse trouver au premier jour ; car on n'aime pas en telle matière, à attendre au dernier jour. Donc vous me ferez cela, n'est-ce pas, bon Docteur ; et je vous aimerai encore davantage, s'il est possible que je vous aime plus. Vous m'écrirez, s'il vous plaît, pour me dire vos espérances, et cela bientôt, afin que l'anxiété ne s'enracine pas trop profondément dans mon être.

Beaucoup, beaucoup à vous,

CHS. BAILLARGÉ.

Manière ingénieuse de payer des dettes patriotiques : les faire baisser plus de cent pour cent ! Voilà quel fut le dernier stratagème du Dr Bardy dans son impasse. Nul ne dira que le Docteur ne s'est pas donné toutes les peines du monde pour ériger le Monument des Braves et en acquitter les obligations.



CHAPITRE TROISIEME



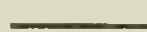
LE DOCTEUR BARDY

UN DES PRINCIPAUX ACTEURS DANS LA RÉCEPTION DU PRINCE DE GALLES.



ARTICLE PREMIER

REMARQUES PRÉLIMINAIRES



Nous avons vu plus haut, par le Rapport du Secrétaire-Archiviste, Mr Montambault, qu'il incomba au Président, le Dr Bardy, de présenter une adresse, au nom de la Société St-Jean-Baptiste, à Son Altesse Royale, le Prince de Galles, lors de sa visite à Québec en 1860. Voyons maintenant la manière dont le Dr Bardy se tira d'affaire en cette circonstance, comment il se fit honneur à lui-même, en faisant honneur à la Société St-Jean-Baptiste et à la ville de Québec.

Dès le 7 Août, quatorze jours avant la visite officielle, le Dr Bardy écrivit au Secrétaire du Gouverneur :

Monsieur—J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce pli copie d'une adresse que la Société St-Jean-Baptiste de Québec se propose de présenter à Son Altesse Royale le Prince de Galles ; et je vous serai reconnaissant si vous avez l'amabilité de m'informer en quels temps et lieu il plaira à Son Altesse Royale de la recevoir.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. M. Bardy,
Prés. Soc. St-J-B. de Québec.

R. J. Pennefalter, Ec.,
Secrétaire Civil, &c.,
Québec.

A cette lettre le Secrétaire répondit :

Governor's Secretary's Office.
Quebec, August 9th. 1860.

Sir,—I am directed by the Governor-General to acknowledge the receipt of your letter of the 7th. enclosing copy of an address which the St-Jean-Baptiste Society are desirous of presenting to His Royal Highness the Prince of Wales.

His Excellency will not fail to place the copy thus transmitted in the proper hands, and he has little doubt that, should the number of addresses to be presented to His Royal Highness at the levee he will hold in this city admit of it, an opportunity will then be afforded to the Society of presenting their address personnally.

I have the honor to be, Sir,
Your most obedient servant,
R. T. Pennefalter,
Gov's Secr.

En conséquence, l'adresse suivante fut présentée au Prince de Galles, au lever qui eut lieu le 21 Août, par le Dr Bardy, Président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, au nom de la dite Société :

A Son Altesse Royale, Albert-Edouard, Prince de Galles, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha, Duc de Cornwall et Rothsay, Comte de Chester, Carrick et Dublin, Seigneur des Iles, C. J., &c., &c.

PRINCE,

La Société St-Jean-Baptiste de Québec, composée de Canadiens-Français, désire avoir l'honneur de souhaiter à Votre Altesse Royale la plus cordiale bienvenue en cette ancienne capitale de l'Amérique Britannique, et de vous exprimer les sentiments de loyauté qui nous attachent à la Mère-Patrie sur laquelle Votre Auguste-Mère, Notre Très Gracieuse Souveraine, règne si glosieusement.

Heureux de vous voir descendre sur nos rives canadiennes, admirant en vous un noble rejeton de la famille de Hanovre, l'héritier présomptif de la Couronne du Royaume-Uni, le petit-fils du grand Prince Edouard, d'heureuse mémoire, que les citoyens de Québec se rappellent avec orgueil d avoir eu l'honneur de posséder au milieu d'eux, sous le règne de George III ; nous saluons avec respect Votre Altesse Royale, la priant de faire agréer à son illustre Mère les prières ferventes que nous formulons pour la conservation de ses jours, si précieux et si nécessaires au bonheur de son Royal Epoux, de sa famille intéressante et chérie, et de tous les sujets de son Empire.

Nous osons espérer que pendant votre court séjour parmi nous, vous serez à même de reconnaître que le peuple canadien, toujours loyal et fidèle à ses légitimes souverains, ne manque pas d'obéir aux autorités légitimement constituées, tout en ayant à cœur de conserver intactes *ses institutions, sa langue et ses lois.*

P. M. Bardy,
Prés. Soc. St-J-B. de Québec.

Québec, 21 Août 1860.

Malgré cette présentation formelle et malgré la copie déjà soumise, il se produisit alors un incident fort étrange qu'il est intéressant de relater : l'adresse fut perdue ! C'est pourquoi le Dr Bardy reçut la lettre suivante :

Montreal, Aug. 25, 1860.

Sir,—I am directed to inform you that though the address of the St-Jean-Baptiste Society appears to have been omitted to be presented to the Prince of Wales at the levee held at Quebec, it will nevertheless be considered as having been laid before His Royal Highness in the usual manner, if it is forwarded him to my call. On its receipt, a written answer will be sent to you.

I have the honor to be
your obedient servant,
R. T. Pennefaltar,
Gov's Secr.

To the President of the St-Jean-Baptiste Society, Quebec.

A cette lettre qui fut naturellement pour lui une cause de surprise, le Dr Bardy répliqua :

Quebec, Aug. 28th. 1860.

Sir.—In answer to yours dated 25th inst. I have the honor to state that at the levee held at Quebec on the 21st, I have remitted myself the address of the St-Jean-Baptiste Society to His Royal Highness, and done so in the presence of His Excellency the Governor-General who presented me to the Prince of Wales. Nevertheless I send you a new copy of said address, which I hope will have a better fate.

I have the honor to be, Sir, &c.

P. M. Bardy,

Pres. Soc. St-Jean-Baptiste of Quebec.

R. T. Pennefalter,

Gov's Secretary, Montreal.

Enfin le Dr Bardy reçut la belle lettre suivante (antidatée) et l'incident fut clos :

Quebec, Aug. 21, 1860.

Sir.—I have the honor, by desire of His Royal Highness the Prince of Wales, to acknowledge the receipt of the address presented by you on behalf of the Society of St-Jean-Baptiste of Quebec. His Royal Highness is fully sensible of the loyalty expressed therein.

I have the honor to be, Sir,

Your obedient servant,

Newcastle

To the President of the Society of St-Jean-Baptiste.

APPENDICE

Quelque temps avant la visite du Prince de Galles, un représentant officiel de la France était arrivé à Québec, en qualité de Consul général pour le Canada. A son arrivée, le Dr Bardy, comme Président de la Société Saint-Jean-Baptiste et au nom de la Société, lui avait, dans une démonstration publique, présenté l'adresse suivante :

A Monsieur le Baron Gauldrée Boilleau,
Consul général de France au Canada.

Monsieur le Baron,

La Société Saint-Jean-Baptiste qui s'est donné la mission de réunir les Canadiens-Français autour d'un même drapeau, pour sauvegarder et défendre *les institutions, la langue et les lois* qu'ils ont héritées de leurs pères, est heureuse de venir aujourd'hui vous souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Que d'autres ne voient dans cette arrivée au milieu de nous qu'une nouvelle ère pour les intérêts commerciaux du pays, la Société Saint-Jean-Baptiste, élevant plus haut ses pensées et ses aspirations, vient rendre hommage, en votre personne, au représentant de la vieille France qu'un siècle d'épreuves n'a pu nous faire oublier ni méconnaître.

Puisse votre séjour au milieu de nous, Monsieur le Consul, se prolonger aussi longtemps et vous être personnellement aussi agréable que le désire la population française du Canada dont la Société Saint-Jean-Baptiste est l'organe et l'interprète auprès de vous.

Veuillez, Monsieur le Baron ,transmettre à Madame la Baronne, nos salutations respectueuses.

P. M. Bardy,
Prés. Soc. St-J-B. de Québec.



CHAPITRE QUATRIEME

LE DOCTEUR BARDY

SAVANT, ORATEUR, HOMME DE LETTRES

ARTICLE PREMIER

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Le Dr Pierre Martial Bardy a laissé, après sa mort, la réputation la plus enviable, comme la plus honorable, de savant, d'orateur et d'écrivain. Tous ses contemporains qui l'ont bien connu, surtout ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre, lui ont rendu, et les survivants lui rendent encore ce glorieux témoignage. Mais les écrits qu'il a laissés lui rendent sous ce rapport le témoignage le plus éclatant.

Nous y trouvons un traité complet de Médecine légale, un autre de Jurisprudence médicale, un autre sur toutes les espèces d'Empoisonnements ; un autre sur les moyens de découvrir les Traces de Poisons dans le tube digestif après la mort ; un autre sur l'Aliénation mentale et sur le traitement des Idiots ; un autre sur le Magnétisme animal ; de nombreuses Leçons de Botanique ; un superbe Discours sur l'Homme comme chef-

d'œuvre de la création ; enfin plusieurs Discours sur l'Education.

Il faudrait plusieurs volumes pour publier tous ces ouvrages. Dans le cadre restreint de cet unique volume, nous ne pouvons que mentionner, comme il vient d'être fait, les ouvrages du domaine médical. Quelques pages du traité sur le Magnétisme ont été publiées jadis dans l'*Album des Familles* du 1er Septembre 1882. Nous nous bornerons ici à trois Discours sur l'Education, au Discours sur l'Homme, et à quelques pages des Leçons de Botanique ; considérant que ces extraits des œuvres littéraires et scientifiques du Dr Bardy, sont les plus aptes à faire connaître le talent, le patriotisme, la religion de l'auteur, et en même temps les plus propres à être lus avec intérêt, avec satisfaction, par la généralité du public.

On est heureux de constater, en lisant ses Discours sur l'Education, que le Dr Bardy n'appartenait pas à cette classe d'esprits étroits et brouillons, qui, sous prétexte de vouloir le progrès dans l'enseignement, se plaisent à dénigrer tout ce qu'il y a de fait, parlent de tout détruire et de tout réédifier sur des bases nouvelles. Au contraire, le Dr Bardy, sûr que les anciennes fondations sont absolument bonnes et solides et que le véritable progrès consiste à développer sur elles toutes les institutions déjà commencées, est toujours plein de reconnaissance pour ce qu'il y a de fait, plein d'enthousiasme pour l'état présent des choses, plein d'espérance pour les améliorations et les perfectionnements de l'avenir. Quel admirable exemple de sagesse et de patriotisme !



ARTICLE DEUXIÈME

DISCOURS EN RÉPONSE A UNE SANTÉ SUR L'ÉDUCATION



Mr le Président, Mesdames et Messieurs,

Pour répondre en peu de mots à cette santé, je dirai que l'Éducation est le plus bel héritage que nos aïeux aient laissé à la postérité, héritage dont la jouissance est infiniment supérieure à celle de tous les autres biens temporels. L'expérience nous montre que les richesses, les dignités, les honneurs, sont soumis aux caprices, aux vicissitudes de la fortune. En effet, les richesses se dissipent, les dignités disparaissent, les honneurs s'évanouissent. Mais l'éducation est une chose qui reste !

Dans l'adversité, l'éducation soutient l'âme à la hauteur qu'elle doit occuper ; dans la prospérité, elle en règle et modère les élans.

Qu'est-ce que vivre ? C'est voguer sur une mer où gronde la tempête, où l'écueil même est caché par la vague traîtresse et où les plus habiles ne peuvent se glorifier d'avoir toujours évité le naufrage. A ce point de vue, l'éducation est la boussole qui indique la direction vers le port, et en même temps l'étoile tutélaire ou le phare lumineux qui permet d'éviter les écueils. Et quand nous avons tout perdu dans un naufrage, c'est encore l'éducation qui nous reste pour être la culture de notre esprit et la nourriture de notre âme.

L'éducation cultive l'esprit par la lecture, la contemplation des ouvrages littéraires de tous les siècles ; elle nourrit l'âme par ses beaux exemples d'héroïme, de patriotisme et d'actions vertueuses, proclamant à jamais

la gloire de ces génies supérieurs qui n'ayant point pensé seulement pour eux-mêmes ont pensé plutôt pour la postérité.

Oh ! qu'il est divin cet art de transporter les pensées ! Les savants ont écrit ; et leurs livres nous font toucher du doigt à l'antiquité la plus reculée, nous ramenant les siècles passés, qui nous rapprochent du commencement des temps. Voilà donc les mines riches et inépuisables qu'il est permis d'exploiter au profit de l'homme dont elles sauront orner l'esprit, et former le cœur en même temps, pour le bien-être et le salut de la société.

Les besoins sociaux de la présente génération semblent réclamer, comme occupation indispensable, l'étude de l'histoire ; l'histoire dont le magnifique tableau peut se dérouler devant nous et devenir notre propriété par la lecture. C'est là l'école aux grandes leçons, le code fondamental de toutes les législations, en un mot l'arbre de vie dont les fruits, doux ou amers, feront goûter la vraie connaissance de l'homme avec ses vertus étonnantes et sublimes ou ses crimes inouïs et inconcevables.

La lecture de l'histoire nous rend citoyens de tous les pays dont elle nous développe, tantôt les commencements obscurs, tantôt les ruines désolantes. Elle nous fait suivre, à travers les siècles, l'élévation et la chute des empires ; elle nous montre : ici, la célébrité achetée au prix du sang ; là, la civilisation mettant un frein aux dissensions, à la discorde ; ailleurs, les efforts puissants du génie régissant les nations tantôt par la sagesse de ses lois, tantôt par l'anarchie ou la tyrannie. C'est donc par la lecture de l'histoire qu'on se familiarise avec les mœurs et les lois de chaque nation en particulier.

Le peuple belliqueux de Rome nous apparaît avec son mâle courage ; son sénat avec ses lois sages et sévères ; sa république avec ses héros et ses orateurs. La Grèce, pleine de souvenirs si brillants et si chers à la littérature et aux arts, entrera en comparaison avec Rome ; condamnant les âges suivants à l'éternelle nécessité d'imiter ses chefs-d'œuvre, sans l'espoir de jamais les surpasser.

L'éducation provoque donc une noble émulation, un vif enthousiasme de gloire qui enfante le patriotisme et la vertu, ces fermes soutiens de la nationalité. Le désir de la gloire est une des plus nobles passions ; il nous est donné par la nature elle-même ; et il n'appartient qu'à des âmes élevées, sensibles au bonheur de l'humanité, d'en suivre toute l'impulsion. La gloire appartient à tous les temps, à tous les lieux. Les anciens en avaient fait une divinité qui avait ses temples et ses autels. Notre religion sainte qui consacre tout ce qui contribue au bonheur des sociétés, en autorise l'amour ; c'est pour cela qu'elle a placé dans le sanctuaire même de ses temples les dépouilles mortelles des grands hommes afin de perpétuer la mémoire de leurs actions et de leurs services. Qu'y a-t-il donc de plus propre à créer et former les grands génies que l'éducation aiguillonnée par l'émulation ?

Les lettres seules, après la sainteté, éternisent vraiment les hommes et perpétuent la gloire des nations. Combien de peuples ont occupé la terre ! Mais les uns ont disparu sans laisser de vestiges ; on ignore ce qu'ils furent, et la poussière de leurs tombeaux demeure sans inscription ;—les autres se sont survécus à eux-mêmes dans d'immmortels monuments ; leurs lois, leurs m eurs leurs institutions ont triomphé de l'oubli.

Et vous qui prenez plaisir à interroger les monuments de l'antiquité, arrêtez-vous sur les débris de Rome Du sein de ces ruines éloquentes, se lèveront radieuses les ombres des Lélius et des Scipion, des Hortensius et des Cotta, des Cressus et des Cicéron.... Mais pourquoi le nom de Cicéron nous fait-il encore tressaillir ? C'est que, seul, il suffit à faire l'éloge de la littérature et des beaux-arts. Oracle de l'éloquence romaine, il a prôné les charmes de l'étude ; et quel orateur oserait lutter avec le défenseur du poète Archias ?

S'il était quelqu'un qui me parût douter des bienfaits inestimables de l'éducation, de l'étude constante des lettres, je lui dirais : portez vos pas vers une solitude triste et déserte où, au milieu de ses infirmités, est relégué un vénérable vieillard courbé sous l'orage des vicissitudes humaines : parents chéris, amis sincères, fortune, terre sacrée de la patrie, tout a disparu pour lui ; et qu'est-ce donc qui pourra tempérer l'amertume de sa douleur, de ses regrets ? qu'est-ce donc qui pourra ramener le sourire sur ses lèvres......? L'étude !

Oui, c'est l'étude qui fait l'éducation et rend l'homme utile à son pays autant que précieux au monde entier. Et pour acquérir et propager cette éducation si digne de l'homme, suffirait-il d'indiquer l'étude des lettres, des sciences exactes et de tous les beaux-arts, de savourer à longs traits les œuvres sublimes des grands hommes qui se sont immortalisés dans tous les genres d'érudition ? Non, Mesdames et Messieurs, l'amour sacré de la patrie nous apprend qu'une des bases de la véritable éducation consiste encore dans le respect pour les lois, dans l'attachement aux coutumes anciennes, aux traditions héréditaires.

Ce sentiment sublime de soumission aux lois était si bien gravé dans le cœur des enfants de Sparte, que tous pouvaient dire, dans un jour de combat, ce que le poète Simonide fait dire, d'une manière si noble aux 300 Spartiates morts aux Thermopyles, avec leur chef Léonidas :

" Etranger, va dire à Lacédémone que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois."

Qui plus que l'homme naturel des bois a montré un vif attachement à ses usages, à ses traditions héréditaires ? Combien n'a-t-il pas fallu d'intrigues, d'injustices et même de force brutale pour les lui faire abandonner ?

Quant à nous, Canadiens-Français, il est de notre intérêt de nous tenir incessamment unis comme un seul homme, si nous voulons toujours maintenir intact l'héritage de nos pères. Nous chérirons donc toujours nos belles institutions qui ont formé nos grands hommes et qui sont si propres à diriger notre intéressante jeunesse ?

Je termine par deux réflexions.

Force. adresse et courage : voilà les dons éminents que l'homme a reçus de la puissance de Dieu ; raison, intelligence et discernement : tels sont ceux, plus précieux encore, qu'il tient de sa bonté parternelle. De si grands avantages doivent porter leurs fruits ; l'homme est tenu de remplir sa noble destinée. En lui donnant la terre pour domaine, le Créateur lui imposa le soin de la féconder, de l'embellir ; l'associant, pour ainsi dire à l'œuvre de ses propres merveilles ; puisqu'en mettant dans son esprit le germe des talents et dans son cœur celui des vertus, il lui assura par l'exercice des uns et la pratique des autres, des hommages flatteurs durant sa vie et d'honorables souvenirs après sa mort.

Telle est la double tâche que notre existence nous impose ; tel est le double tribut que nous devons payer à la patrie et à la société par le moyen de l'éducation car nous sommes comptables envers elles des talents que nous pouvons acquérir et des vertus qu'il nous faut pratiquer. Cette double tâche n'est pas au-dessus de nos forces, ni ce double tribut au-dessus de nos facultés : il suffit, pour y atteindre, d'une volonté ferme soutenue par une constante résolution.

Mais il ne faut pas se le dissimuler : c'est dès ses plus jeunes années que l'homme doit cultiver les dispositions de son esprit et s'efforcer de diriger les meilleurs penchants de son cœur. Les récoltes riches et abondantes n'appartiennent, au temps de la moisson, qu'aux mains laborieuses et prévoyantes qui ont semé de bonne heure, au printemps.



ARTICLE TROISIÈME

DISCOURS PRONONCÉ A L'INAUGURATION DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL

Mr le Surintendant de l'Instruction Publique,

Mesdames et Messieurs,

Après avoir été l'heureux spectateur de la scène émouvante dont les charmants tableaux, ont été, hier, déroulés avec tant d'habileté et de précision ; après avoir entendu et savouré avec délices les paroles éloquentes prononcées par des orateurs consommés en science, en érudition, mus par le zèle le plus louable, dévoués de cœur et d'esprit au bonheur de notre jeune et

croîssante génération; après avoir été témoin de tant de belles choses, dites si admirablement, peut il bien m'appartenir de parler à mon tour, malgré votre bienveillante invitation ? Pourrai-je élever ma voix avec quelque avantage et utilité, lorsque, déjà, tant d'autres voix fortes et puissantes ont su commander, ce soir comme hier, l'attention de cet auditoire d'élite composé d'hommes distingués par le talent autant que par l'instruction ?

L'on nous a développé avec art les heureux résultats que nous promet l'établissement des Ecoles Normales ; les avantages réels qu'elles ont déjà produits dans la Province Supérieure et surtout en pays étrangers.

Aussi est-ce matière de surérogation pour moi de me faire l'écho des exposés judicieux, des paroles belles et persuasives qui ont retenti, ce soir comme hier, dans cet intérieur imposant et grandiose du vieux mais rajeuni château St-Louis ; où nous avons salué avec une enthousiaste admiration, comme avec une vive reconnaissance, cette splendide inauguration qui présage à la jeunesse canadienne un avenir heureux et des plus enviables. En effet, Messieurs, fidèle au motto de notre fête nationale, de notre glorieuse fête de St-Jean-Baptiste, nous aimerons toujours qu'honneur, protection, amour et respect soient rendus " à nos institutions à notre langue et à nos lois."

Dans la sollicitude éclairée de notre vénérable clergé qui daigne comme toujours, joindre ses conseils, ses efforts et ses bénédictions aux nobles inspirations de quiconque travaille au bien civil, moral et religieux du pays ; dans la magnifique tâche entreprise avec activité par notre jeune et estimable Surintendant de l'Instruc-

tion Publique, l'Hon. J. E. Chauveau ; dans le concours zélé de MM. les Instituteurs et de MM. les Inspecteurs d'écoles qui viennent joyeux, se ranger sous les auspices de leur Surintendant ; dans cet entourage brillant de tant de dames spirituelles et charmantes qui ornent avec éclat les galeries de cette enceinte, comme elles ornent et embellissent toujours les réunions favorisées de leur présence ; dans cette assemblée, enfin, dans cette nombreuse et respectable assemblée d'élite, n'ai-je pas le droit de voir les plus belles promesses, les plus fortes garanties, les plus encourageantes augures en faveur de la future grandeur et prospérité intellectuelle de ma patrie ? Et à cette vue grandiose, en présence d'un spectacle aussi sublime, n'ai-je pas le droit de m'écrier que nos chères institutions qne nous tenons de nos ancêtres, la belle langue qu'ils ont parlée et que nous parlons nous-mêmes, les lois protectrices et la religion sainte qu'ils ont apportées avec eux de l'ancienne mère-patrie, seront toujours vénérées, conservées intactes et que nous saurons les transmettre avec honneur, comme un héritage béni, à notre postérité ?

Ah ! il m'est doux de pouvoir, ici, exprimer toute ma pensée :—car je suis sûr que vous la partagez tous avec moi, et que les annales de notre histoire ne manqueront pas de la consigner dans une de leurs pages,—il m'est doux de pouvoir dire : Messieurs, vous voyez comme moi qu'une aurore d'espérance luit maintenant sur l'horizon littéraire et scientifique de notre nation ; vous voyez comme moi qu'une ère nouvelle va se lever pour notre pays ;—pour notre cher pays abandonné qui, naguères, ne recevait que comme à travers un prisme placé sur un autre hémisphère les lumières acquises à grands frais et souvent avec risque et péril, alors qu'on

était obligé de braver les flots d'une mer orageuse, avant de se mettre en état de distribuer sur le sol natal les trésors de science, ramassés à l'étranger !

La jeunesse canadienne qui déploie tant d'aptitude pour les arts et les sciences, va donc trouver ici les éléments propres à éclairer, nourrir et développer ses facultés intellectuelles, les ressources qui formeront son esprit et son cœur pour son propre bonheur et celui de la société. Car il est facile de comprendre que les enfants, avant de jouir des bienfaits que leur assure la haute éducation, telle que celle qui est enseignée dans la superbe et docte Université Laval, doivent avoir des maîtres capables de diriger leur premier essor ; et c'est dans ce but que les instituteurs sont appelés eux-mêmes à l'Ecole Normale, pour y puiser à longs traits, comme à une source de vie et de lumière, les moyens d'instruire avec fruit, les élèves confiés à leurs soins vigilants dans les différentes écoles de nos belles et florissantes campagnes ; où ils auront à remplir la tâche honorable, mais ardue, d'enseigner, de former, et souvent de redresser de jeunes sujets, tantôt dociles, tantôt scabreux, et quelquefois plus susceptibles de prendre une mauvaise qu'une bonne impression.

Mais si le devoir qu'exige l'enseignement est quelquefois pénible, combien, souvent, n'est-il pas consolant pour l'instituteur de voir ses efforts couronnés de succès, lorsqu'à des examens publics ou privés, le plus grand nombre de ses élèves savent prouver, en présence de leurs parents attendris et de leurs examinateurs étonnés, qu'ils ont su profiter des leçons reçues, et viennent cueillir avec fierté les lauriers dus à leurs progrès !

Combien de fois n'ai-je pas été agréablement affecté en voyant de tout jeunes enfants non seulement lire et

écrire avec perfection, mais encore répondre avec aplomb et discernement sur les principes de la grammaire, sur la géographie et l'histoire, et résoudre des problèmes assez difficiles dans le calcul ! Je dirai même, pour l'honneur et la gloire d'un certain nombre d'instituteurs, dans les nombreuses municipalités scolaires que je visite toujours avec un nouveau plaisir, que mes questions sur la géométrie, la trigonométrie et le haut calcul, ont été résolues avec tant d'avantage et de succès que souvent il m'a été difficile de décider ce que je devais le plus admirer : ou les talents et les progrès des élèves, ou l'habileté et l'heureuse méthode mises en œuvre par les maîtres pour les former avec tant de distinction.

Avec quelle satisfaction indicible n'ai-je pas eu, maintes fois, la surprise de savourer, pour ainsi dire, ces belles et naïves compositions impromptues, surtout, dans le genre épistolaire, où de jeunes enfants, sous mes yeux et sur les sujets qu'il me plaisait de leur offrir m'ont présenté, après quelques minutes seulement de travail, des lettres que j'ai lues publiquement et qui ont surpassé mon attente ; tant les règles grammaticales y étaient fidèlement observées et le sens comme le style, élevé à une hauteur qui n'aurait pas été indigne d'une plume plus âgée et mieux exercée.

Je suis heureux, Mr le Surintendant, de vous assurer que le compliment n'est pas trop flatté, quoiqu'il soit très flatteur pour quelques-uns des instituteurs assis à ce banquet.

En voyant MM. les instituteurs ici réunis et prenant part à cette fête qui leur est consacrée dans l'intérêt de l'instruction populaire, je trouve donc un grand motif d'espérance ou plutôt une véritable garantie, qu'une ère nouvelle, fertile en progrès et en jouissances intellec-

tuelles, va bientôt produire de nouveaux jets de lumière que recueilleront avec avidité les jeunes intelligences confiées par les parents à de tels maîtres.

C'est pour obtenir les résultats les plus heureux dans l'enseignement primaire, que ces Messieurs ont établi entre eux des conférences où ils sauront adopter les méthodes les plus propres à faire croître et prospérer les dépôts précieux que de sages parents leur auront mis en mains pour les guider dans les sentiers de la vertu et de l'instruction. Ils atteindront ainsi la hauteur de leur noble mission ; et mettront en pratique les judicieuses recommandations, les avis éclairés qu'ils recevront de temps à autre de Mr le Surintendant. Puis, agissant de concert et en harmonie avec nous qui les visitons souvent, ils devront bien mériter de la patrie.

Je dirai, en terminant, que l'on a reconnu dans les pays où le mode d'enseignement fonctionne avec le plus de progrès, que les conférences dont il s'agit tournent toujours au bénéfice des élèves, tout en établissant ces liens de fraternité et de bienveillance qui permettent aux instituteurs de se mieux connaître et d'apprécier les avantages inestimables de la saine et bonne éducation qu'ils sont appelés à verser sur les jeunes plantes cultivées par eux, pleines d'intelligence et avides de s'imprégner de la rosée salutaire qui féconde l'esprit et le cœur. L'utilité de ces conférences n'a-t-elle pas été dignement reconnue et comme proclamée, dans la libéralité de notre Législature qui a daigné, par un généreux octroi, venir en aide à l'Association des Instituteurs de Québec ; association à laquelle je me fais gloire d'être adjoint, en qualité de membre honoraire ?

Ainsi, Messieurs les Instituteurs, courage, vous dirai-je ; redoublez d'ardeur pour l'instruction de la par-

tie la plus intéressante de la société. Vous verrez vos efforts couronnés de succès, et vous jouirez de l'approbation des vrais amis de l'éducation qui, dès ce soir, vous témoignent leur considération, leur respect et leur reconnaissance, en venant s'associer à ce joli banquet préparé en votre honneur.



ARTICLE QUATRIÈME

DISCOURS PRONONCÉ EN 1867 A L'ÉCOLE NORMAL LAVAL SUR LES PROGRÈS DE L'ÉDUCATION DANS LE BAS-CANADA

Messieurs,

Après l'admirable discours de circonstance que vous venez d'entendre,—discours si éloquemment prononcé et qui rappelle si bien à notre souvenir les heureux auspices sous lesquels cette intéressante institution a été fondée, inaugurée, développée ensuite d'une manière aussi prodigieuse par ses efforts à promouvoir les progrès de l'éducation dans le Bas-Canada,—il me semble que je n'aurais plus rien à dire ; puisque l'on a exploité avec tant d'à-propos ce que renferme le sujet qu'on m'a prié de vouloir bien traiter devant vous.

Et comment un vieillard de 70 ans pourrait-il sans crainte élever la voix en présence de cet auditoire si distingué par la culture et l'érudition ; surtout devant cette ardente jeunesse qui porte tant d'intéıêt, tant

d'affection, à tout ce qui est grand, beau, noble, toujours ancien et toujours nouveau ?

Les jeunes intelligences, formées à l'agréable tâche de rechercher avec avidité, pour les savourer à longs traits, les charmes de l'éloquence que prête à l'élocution l'étude des œuvres qu'ont enfantées les savants de tous les âges, ont le précieux avantage de venir écouter dans nos institutions libérales, les brillantes leçons de nos professeurs canadiens, qui savent si bien transfuser dans les âmes de leurs jeunes auditeurs les belles conceptions, les grandes idées, les nobles théories élaborées d'abord avec tant de bonheur dans leur propre cerveau.

En réfléchissant à tout cela, et à bien d'autres merveilles, je pense qu'il serait sage pour moi de me taire et que mon silence pourrait même tourner à l'avantage de ceux qui ont la condescendance de m'écouter. Mais s'il faut parler des progrès de l'éducation en ce pays, oh ! de grâce, que l'on me dispense de préconiser ici les trop merveilleux résultats dont chercheraient à s'énorgueillir, à notre préjudice, ces hommes de la prétendue race supérieure qui n'admettront jamais que nous, habitants du Bas-Canada, soyons dignes de rivaliser avec eux ; tandis qu'en confessant toute notre pensée, nous avons le droit de prétendre que, de notre côté, " nos institutions, notre langue et nos lois " ne nous justifieraient jamais de leur envier quelque chose.

Je me contenterai donc de considérer avec vous, et pour ainsi dire en famille, le progrès de l'éducation dans cette partie du pays. Pour nous en former une juste idée, il suffira de comparer ce qu'elle était dans les commencements de notre histoire, avec ce qu'elle est aujourd'hui, tout en effleurant avec rapidité ses diverses phases, ses transformations progressives et les beaux résul-

tats qui ont couronné les nobles et philantropiques efforts de ceux qui ont généreusement entrepris la régénération intellectuelle et morale de notre race.

D'abord, permettez-moi de vous transporter par l'imagination, à ces temps reculés où les premiers colons du pays venaient, sous le fer et le feu, d'y construire quelques humbles demeures. Ecartons les branches touffues de ces arbres séculaires qui ombrageaient alors la cime de Stadacona ; et voilà qu'apparait, environnée de quelques petites filles sauvages, Madame De La Peltrie, première institutrice, " première maîtresse d'école " du Canada, fondatrice, en 1640, du couvent des Ursulines de Québec.

En 1647, Mr de Queylus, abbé de Loc-Dieu et Sulpicien, établit le Séminaire de Montréal.

La sœur Bourgeois, en l'an 1653, érigea en cette dernière ville, le couvent de la Congrégation de Notre-Dame, dont les ramifications se sont propagées, depuis, dans toutes les directions, pour l'instruction des petites filles du pays.

Dix ans plus tard, Mgr de Laval, premier évêque de Québec, y fonda le Séminaire qui existe encore aujourd'hui, pour la gloire de notre cité.

Monseigneur de St-Valier établit, en 1697, des Ursulines aux Trois-Rivières.

En 1720, commença une école de filles au Lac des Deux-Montagnes.

En 1725, Mgr de St-Valier fonda l'Hopital-Général de Québec avec son école.

C'est à Madame d'Youville, en 1747, que le couvent des Sœurs de la Charité à Montréal, vulgairement appelées Sœurs Grises, dut son origine.

En 1763, la Congrégation de Notre-Dame envoya deux de ses sœurs à St-François de la Rivière du Sud, pour y établir une école.

La fondation du Petit Séminaire ou Collège de Montréal, date de l'an 1773.

Le Collège de Nicolet a été fondé en 1804 par le curé, Mr Brassard.

Celui de St-Hyacinthe l'a été en 1811 par Mr le curé Girouard.

En 1825, Mr Duhamel érigea à Ste-Thérèse le collège que l'on y voit aujourd'hui.

Dans la même année, Mr l'abbé Lamothe établit une académie de filles à Berthier.

En 1826, Mr le curé Mignault donna aussi à Chambly son collège.

En 1827, le collège de Ste-Anne de la Pocatière dut son origine à Mr le curé Painchaud.—Dans la même année, s'éleva le collège McGill à Montréal.

En 1828, Madame Gamelin fonda l'asile des Sœurs de la Providence.

En 1832, fut érigé le collège de l'Assomption par les soins de Mr le curé Labelle et de MM. les Drs Meilleur et Caseneuve.

En 1842, Mgr Bourget fonda à St-Vincent de Paul une académie de filles, dirigée par les Sœurs du Sacré-Cœur.

En 1843, furent établis le *Bishop's College* à Lennoxville par le Lord-Evêque Mountain ; l'Ecole de Médecine de Montréal ; le *High School* à Québec ; et le *High School* du collège McGill.

Mgr Signay et Mr le curé Charest ont bâti à St-Roch de Québec, en 1844, un couvent aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Le couvent des Sœurs de la Charité, aux Glacis, Faubourg St-Jean, a été fondé par Mgr l'Archevêque Turgeon en 1849.

Celui du Bon-Pasteur l'a été, avec son école, en 1852, par Madame Ve Roy.

En 1854, la Fabrique de l'Ile-Verte eut son école académique de filles.

Le collège classique de St-Francis de Richmond, établi par souscription publique, fut érigé en 1855, ainsi que l'académie de filles de Villa-Maria.

L'année suivante, les Sœurs de la Congrégation établirent à St-Sauveur six classes pour les petites filles

En 1857, Mr le Curé Cloutier a donné une académie à Cacouina.

Toutes ces Institutions.... Mais, Messieurs, permettez-moi de me reprendre ; j'allais commettre une lacune impardonnable en ne mentionnant pas l'établissement de quelques autres succursales de la Congrégation de Notre-Dame à Ste-Famille de l'Ile d'Orléans, à la Rivière-Ouelle, aux deux Pointe-aux-Trembles, à Boucherville et ailleurs encore ; ainsi que les Ecoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, si florissantes à Montréal, si prospères à Québec, dans nos deux faubourgs et au Cap-Blanc, où ils ont rendu et continuent à rendre les plus éminents services à la population de toutes ces localités, en instruisant avec le plus grand succès, les enfants confiés à leurs soins.

Toutes ces institutions que je viens d'énumérer ont été, comme vous avez dû le remarquer, sauf quelques exceptions, l'œuvre directe de notre clergé, du clergé catholique ayant toujours en vue le bonheur matériel, intellectuel et moral des enfants du sol qu'il a pour

haute et sainte mission d'instruire comme d'évangéliser. Les Sœurs de presque toutes nos communautés religieuses ont heureusement et avec succès secondé la noble sollicitude de nos évêques et de nos prêtres, en se dévouant à l'instruction des jeunes filles dans tous les coins du pays.

N'oublions pas, non plus, que de l'année 1846 à 1855, ont été fondés plusieurs collèges industriels, tels que les collèges : Masson, de Joliette, de Rigaud, de St-Henri de Mascouche, de Notre-Dame de Lévis, de St-Michel, de Ste-Marie de Monnoir, de Laval, de Verchères, de Rimouski, de Lachute, de Ste-Marie de la Beauce, de Varennes et de Sherbrooke ; institutions aussi fondées, pour le plus grand nombre par le clergé, et dont la régie a été confiée à des ecclésiastiques ou à des Frères de divers ordres religieux.

Nous ne saurions omettre de citer l'Institut des Sourds-Muets, fondé en 1849 par l'abbé M. Lagorce, au Coteau St-Louis, et celui des Sourdes-Muettes, de Montréal, par Mgr Bourget en 1853.

Si je n'avais raison de craindre d'abuser de votre patience, j'aurais à mentionner encore plus de 70 académies de garçons, ou mixtes, avec au moins 60 académies de filles, établies en grande partie sous le patronage du Surintendent. Mais comme il serait fastidieux pour vous de me voir étaler les dates de fondation de toutes ces institutions, je me sens contraint de faire volte-face afin de vous faire arriver avec plaisir à l'époque où naquirent, pour le bénéfice des écoles communes disséminées dans toutes les parties de cette province, ces trois utiles et laborieuses institutions appelées Ecoles Normales et fondées en 1857 par l'Honorable Mr Chau-

veau, Surintendent de l'Instruction Pnblique, que nous avons l'honneur de voir présider cette réunion.

Quoique sa présence ici semble devoir m'interdire tout l'éloge qu'il mérite pour avoir doté Québec et Montréal de ces fructueuses et si importantes institutions ; pour avoir fondé, dans les deux langues, un Journal d'Instruction Publique partout apprécié et préconisé jusque dans la presse étrangère ; pour avoir établi le conseil d'Instruction Publique dont il est l'âme et l'organe ; en un mot pour toutes les sages mesures qu'il a entreprises avec tant de succès, pour l'amélioration et le progrès de l'éducation des enfants de ses reconnaissants compatriotes ; je ne pourrais, sans injustice, ne pas déclarer que nos municipalités scolaires ont pris un développement admirable, plein des plus belles promesses pour l'avenir, depuis que notre Honorable Président a été placé à la tête du précieux département de l'Education.

Depuis 1853, le tableau du progrès de l'Instruction Publique, dans le Bas-Canada, nous offre une considérable augmentation quant au nombre d'institutions établies, et des élèves qui les ont fréquentées.

En 1853, l'on comptait 2,352 institutions avec 108,284 élèves ; en 1860 : 3,264 institutions et 172,155 élèves ;—donc en 1860, nous trouvons la superbe augmentation sur 1853 de 912 institutions et de 63,875 élèves. Ce progrès n'est-il pas prodigieux, et ne fait-il pas honneur au pays ?

Jusqu'en 1830 environ, l'éducation n'était guère encouragée que par notre vénérable clergé qui, par les plus généreux sacrifices, sans cesse renouvelés, a su donner l'impulsion à notre jeunesse et lui inspirer le goût

de la science ainsi que des arts. C'est à lui qu'on doit attribuer la création de ces institutions libérales appelées : académies, collèges, universités.

Depuis lors, l'éducation ayant pris plus d'accroissement, plus d'étendue, la Législature commença par s'en occuper ; passa quelques lois en sa faveur ; puis nomma des Surintendants de l'Education ; et le Dr Meilleur, le premier nommé à cette charge difficile, a eu le mérite de préparer, à travers mille obstacles, les voies au système rationnel élaboré, mûri et adopté par son successeur dont les rares talents et le travail éclairé ont su activer le progrès de l'éducation et lui assurer le succès.

Pour particulariser des faits, je me permettrai de révéler quelques-uns des heureux résultats qu'ont produits les conférences des instituteurs, annexées à l'Ecole Normale Laval. On me pardonnera de dire avec quel étonnement et quelle satisfaction j'ai entendu de la part des instituteurs, ou des élèves-maîtres, des discours dignes de capter toute l'attention et les applaudissements d'un auditoire d'élite. J'ai vu, dans cette enceinte même, un des élèves-maîtres remplacer Mr le Principal, dans une lecture sur la physique, et nous faire avec facilité et succès les plus belles démonstrations expérimentales, absolument comme l'eût fait un professeur émérite.

Me demandera-t-on, après cela, s'il y a eu quelque progrès dans l'éducation ? Mais tout ce que j'ai eu l'honneur et le plaisir de vous dire jusqu'à présent n'est-ce pas du progrès ?

Pour constater encore mieux cette marche toujours ascendante de l'Instruction Publique dans notre province, venez faire avec moi, je vous prie, une petite excursion dans quelques-unes des municipalités. Il ne

saurait y avoir que l'embarras du choix, puisque nous avons devant nous 3,264 institutions avec 172,155 élèves. Mais si vous le préférez, entrons d'abord dans une école élémentaire quelconque des trois comtés que j'inspecte deux fois tous les ans : les comté de Portneuf, Montmagny, Québec y compris la cité. Je vous en ferai les honneurs ; et vous verrez avec quelle assurance de tout jeunes enfants, bien rangés, bien tenus, respirant un air de gaîté et de satisfaction, répondront : qui sur la grammaire et l'analyse ; qui sur l'histoire et l'arithmétique.

Examinons leurs jolies petites compositions ; permettons-leur d'en faire en notre présence ; et nous aurons le plaisir d'admirer le bon sens, la tournure simple et naïve, mais certainement correcte, avec lesquels ils auront su exprimer leurs jeunes idées. Faut-il de la lecture ? Elle est bien accentuée et raisonnée. De l'écriture ? Les caractères en sont bien peints et réguliers. De la géographie ? Ils en savent souvent assez pour obliger l'interrogateur à constater certaines défaillances dans sa propre mémoire. En vérité, n'est-il pas surprenant de trouver dans des paroisses nouvelles et éloignées, des enfants tels que je viens de les dépeindre ; surtout lorsqu'il n'y a encore que quelques années, l'on aurait en vain cherché là une autre personne que le curé qui sût lire et écrire ?

Aujourd'hui, grâce à notre Surintendant, dans un bon nombre de paroisses, il y a des écoles modèles qui font honneur aux élèves comme à leurs instituteurs ; des académies de garçons, de filles, où l'instruction est adaptée, proportionnée à l'exigence des uns et des autres. Ailleurs, vous voyez des collèges classiques, des collèges industriels, des séminaires, des universités. De manière

que d'écoles inférieures à écoles supérieures et à d'autres encore plus élevées, il règne toujours une heureuse et scientifique gradation qui sert, par autant d'échelons, à atteindre le sommet où vont s'exercer et s'enrichir les plus belles intelligences ; c'est-à-dire le but que doit se proposer tout jeune homme qui veut parvenir avec dignité, à l'état, au rang qu'il ambitionne d'occuper plus tard dans la société.

La jeune génération que nous voyons croître sous nos yeux, dirigée avec le dévouement intelligent des instituteurs et professeurs des diverses écoles en opération dans ce pays, sous le contrôle du chef de l'Instruction Publique avec son conseil d'administration, par conséquent sous la protection de l'Eglise elle-même, ne devra plus avoir la tentation de jeter un regard avide ou envieux sur les institutions d'outre-mer ; car elle peut obtenir ici tous les moyens de se former l'esprit et le cœur,—moins le danger d'acquérir comme à l'étranger, des principes faux et pervers tels qu'en enfante aujourd'hui le philosophisme ou le rationalisme.

En effet, parcourez la province en tous sens ; pénétrez jusqu'aux paroisses reculées de l'intérieur ; enfoncez-vous dans les terres même à peine défrichées ; et vous y trouverez, grâce aux dispositions de la loi de l'Education et aux sages règlements qui en découlent, des enfants qui portent leur livre de messe dans le temple de la prière, et qui peuvent écrire et calculer suffisamment pour les nécessités de la famille.

Ailleurs, vous voyez dans telles écoles, des élèves sachant le calcul de l'arithmétique dans toutes ses parties. Ici, ce sera le calcul intégral et différentiel, le calcul mental, la tenue des livres, la géographie du

monde entier, l'usage des globes et leur application, la grammaire raisonnée et la composition. Plus loin, l'astronomie, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, les sections coniques, le dessin linéaire, la peinture, l'architecture, la philosophie morale et intellectuelle.

Je crois de mon devoir, Messieurs, de vous faire observer ici que les enfants du pays ont fait les progrès les plus rapides, surtout depuis 1853, dans toutes les branches d'instruction que je viens d'énumérer.

Marchons encore, et nous verrons nos collèges, nos séminaires, briller d'un éclat nouveau, illustrer les beautés, les chefs-d'œuvre de la littérature, et agrandir le domaine de la philosophie par de lumineux accessoires. La chimie, la physique expérimentale, les phénomènes astronomiques et météorologiques, y sont exposés avec lucidité et réjouissent nos sens étonnés. Je ne parlerai pas de la logique, de la métaphysique, ni des sciences théologiques et morales : il suffit de savoir qu'elles y sont aussi savamment traitées que dans les plus brillantes institutions européennes du même genre.

Mais encore un pas, et vous voici arrivés à l'Université Laval. Aurait-il été possible d'oublier cette si imposante institution fondée en 1852, par l'inestimable, savant et modeste Mgr Casault, Vicaire Général, mais aujourd'hui l'objet de tous les regrets, de la douleur la plus vive, de la part de tous ceux qui ont été à même d'apprécier les mérites, les vertus, les talents de cet homme supérieur dont l'égal n'est pas facile à trouver. La perte d'un tel maître de la science doit nous paraître à tous une perte irréparable.

Voyez combien de chaires ont été créées dans cette université pour subvenir aux besoins, à la vocation de notre belle et studieuse jeunesse qui aspire à la noble

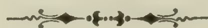
tâche de se distinguer soit dans les professions libérales, soit dans les arts industriels. Il y a les chaires de la faculté médicale d'où découlent avec abondance tous les secrets de l'art de guérir ; les chaires du droit civil ou criminel, remplies par des membres choisis du barreau qui essaient d'expliquer par les plus savantes théories l'incertitude majestueuse de la loi ; les chaires où les évènements de l'histoire étrangère, et plus particulièrement de celle du pays, plus intéressante pour nous, sont authentiquement et avec précision développés par de savants historiens. Parmi les chaires des sciences et des arts, il y a aussi celle où la physique, par son ingénieux et jeune professeur, Mr l'abbé Ths. Et. Hamel, ne se contente pas de frapper nos oreilles de ses étonnantes théories, mais se plaît encore à divertir l'esprit, en étalant à nos regards les merveilleux effets de ses plus belles comme de ses plus nouvelles expériences.

Mais il est encore un progrès que j'aurais grandement tort d'oublier : c'est celui opéré à Ste-Anne par le Rev. Mr Pilote, dans l'institution de son école d'agriculture. Pensée grande, pensée élevée, s'il en fut jamais, que celle qui sait inspirer à la jeunesse instruite du pays, l'esprit de ne pas rougir de la profession de ses pères, mais de s'appliquer plutôt avec un légitime orgueil, à rendre plus avantageux, plus prospère l'art honorable et nullement mercenaire de cultiver le sol qui l'a vu naître et qui paiera avec usure et rendra plus qu'au centuple, la semence qu'un travail éclairé et persévérant aura su confier à son sein.

Messieurs, si j'ai pu dérouler avec avantage devant vous le magnifique panorama dont nos cités et nos florissantes campagnes offrent les tableaux les plus sédui-

sants quant aux progrès de l'intelligence dans tous les genres d'érudition ; si j'ai pu vous introduire, à votre aise, dans tous ces divers sanctuaires consacrés à l'éducation, à l'instruction de nos enfants, de notre jeunesse, depuis l'humble toit où l'instituteur, par un dévouement toujours modeste mais souvent héroïque, à l'instar du vertueux Lhomond, aime à se faire petit pour apprendre à ses chers et jeunes élèves, à bégayer les premiers rudiments de leur langue maternelle,—jusqu'à ces savantes institutions où l'esprit, voguant dans les sublimes régions des sciences et des arts, semble ne pouvoir plus s'arrêter dans ses incessantes poursuites ; je n'ai plus rien à désirer ; ma tâche a été remplie et mon cœur est satisfait.

Je n'ai pas la présomption, pourtant, de croire que j'ai si bien réussi. Je termine donc mes observations en m'estimant heureux, trop heureux, si seulement mes paroles n'ont pas affaibli dans vos esprits l'idée que vous y entreteniez auparavent des merveilleux progrès de l'éducation dans le Bas-Canada, depuis un siècle, et particulièrement depuis 1830 jusqu'à nos jours.



ARTICLE CINQUIÈME

DISCOURS SUR L'HOMME, LE CHEF-D'ŒUVRE DE LA CRÉATION



Mesdames et Messieurs,

Puisque vous me faites l'honneur de vouloir bien m'entendre, je vous dirai, sans préambule, que mon but

est de vous parler de l'Homme, comme chef-d'œuvre de la création.

Ainsi, pour vous donner une idée de l'homme, vous me permettrez de vous conduire par la pensée, dans une route inaccoutumée, à travers des sentiers obscurs et ténébreux, mais pour vous ramener ensuite à la douce clarté qui vous dessinera cette noble créature dans sa perfection et sa dignité.

Au delà des siècles, avant la lumière et le temps rien de ce qui est accessible aux sens et à l'intelligence de l'homme n'existait. Les cieux avec leur sublimité ; les beautés de la nature, aujourd'hui l'objet de notre admiration ; les globes majestueux qui roulent audessus de nos têtes ; les airs avec les oiseaux qui fendent et franchissent l'espace d'un vol rapide ; les mers avec les poissons qui y vivent, s'y meuvent et s'y multiplient en si grand nombre ; la terre avec tous les trésors qu'elle produit et qu'elle renferme dans son sein ; tous les animaux qu'elle soutient, qu'elle alimente cette belle lumière qui nous éclaire et cet air que nous respirons : en un mot, toutes les richesses, toutes les merveilles de l'univers, avec l'homme qui les contemple, s'en étonne, en jouit, en est le maître, étaient dans néant. Tout était dans le néant......Néant dont les abîmes sans fond, les hauteurs inaccessibles formaient un vide immense, sans forme et sans fin, au milieu des ténèbres impénétrables de l'éternité.

C'est là, Mesdames et Messieurs, que je désire attirer un instant vos regards pour vous donner une idée de ce qui a été fait pour l'homme. Veuillez donc vous porter en esprit avec moi vers ces régions inexplorables au milieu de ces espaces infinis, où l'on ne trouve ni

distances à mesurer, ni divisions du temps à supputer· Nous voilà donc seuls avec rien. Oui, il n'y a rien' absolument rien ; hors la Trinité Divine qui, seule, existe de toute éternité, au milieu de ses splendeurs éternelles, seule avec ses infinies perfections, seule avec ses divins attributs.

Mais en faveur de l'homme qui n'est rien encore voilà que le silence éternel est rompu. Avec solennité le mystère de la création se produit ; la voix divine et créatrice prononce : *Fiat lux !* —Aussitôt la lumière est faite. Les ténèbres de la nuit éternelle sont donc à jamais dissipées, par cette œuvre sublime du premier des jours.

Les corps fluides, les corps liquides et les corps solides, confondus les uns avec les autres, et ne faisant de la terre qu'un chaos informe et une masse morte, se séparent à l'ordre souverain qui rassemble les eaux de l'atmosphère, fait surgir de la terre les vapeurs qui se condensent en nuées et termine ainsi l'œuvre du second jour par la formation de ce firmament appelé ciel.

Vous êtes au troisième jour, pour admirer avec moi la main qui creuse les abîmes de la mer, le lit des fleuves et des rivières, où vous voyez se précipiter les eaux inférieures. Regardez : voyez les collines, les montagnes, dociles à la voix suprême, percer leur enveloppe pour s'élancer et s'élever au-dessus de la surface du globe. Voyez les vallons, les prairies, les rivages s'abaisser et s'étendre au loin. Cependant les plantes et les arbres des prairies, des vallées et des forêts, ne peuvent pas encore se développer, n'ayant pas encore ressenti les douces influences d'une chaleur pleine de vie. Il leur faut donc pour sortir de leurs semences, et produire

leurs feuilles, leurs fleurs et leurs fruits, l'œuvre du quatrième jour.

Ainsi la toute-puissance divine, pour animer et féconder la végétation, de la lumière qu'elle a créée au premier jour forme les corps lumineux qui doivent établir la distinction du jour d'avec la nuit, marquer les divisions du temps et régler les diverses saisons de l'année. Ce fut alors que tu parus, ô beau soleil, astre éblouissant et bienfaisant, pour réchauffer et animer toute la nature ! En effet, les rayons de ce flambeau majestueux communiquent à la terre une nouvelle vie et lui donne, avec les couleurs, l'aspect le plus magnifique et le plus ravissant. La verdure la plus riante en tapisse la surface. Les plantes et les arbres, dans leurs variétés infinies, se revêtent et se chargent de feuilles charmantes, de fleurs odorantes et de fruits délicieux. Et pour présider à la nuit, la lune avec ses rayons d'argent, sa douce clarté qu'elle réfléchit du premier astre, s'avance majestueusement, accompagnée comme d'une cour brillante, d'un nombre prodigieux d'étoiles qui décorent avec tant de symétrie l'immense voûte azurée du ciel.

Au cinquième jour, vous voyez les airs et les eaux recevoir leurs nombreux habitants. En tous sens, les airs sont traversés par une infinité d'oiseaux de mille espèces différentes, depuis l'aigle, ce roi sublime des hauteurs, jusqu'à l'oiseau-mouche qu'on peut nommer à juste titre le petit bijou de la nature. Les eaux se remplissent d'une nombreuse population de poissons de toutes sortes, depuis la baleine, cet énorme cétacé, vraie île flottante, jusqu'au plus petit habitant des ondes, à peine perceptible à la vue.

Mais la terre n'a pas reçu encore ses habitants : leur création sera l'œuvre du sixième jour. Aussi tous les animaux terrestres, depuis l'éléphant qu'on pourrait appeler une montagne ambulante, le lion ce fier monarque des forêts, jusqu'au plus petit des quadrupèdes, avec tous les reptiles et tous les insectes, en nombre si prodigieux, s'empressent à l'envi d'accourir à l'appel du Souverain Maître, pour peupler et habiter les lieux qui leur sont destinés.

Enfin, dans ce dernier jour, même après tant de merveilles, tout n'est pas fini : il reste encore à la Divinité de couronner ses inconcevables créations par celle d'une autre créature qui soit capable de contempler avec intelligence le ravissant spectacle de l'univers, pour en jouir et en rendre grâce au créateur. De quelques grains de poussière, l'Etre par excellence façonnant donc le corps de l'homme, lui donne la plus belle organisation, les formes les plus agréables, avec une âme vivante, intelligente et pensante, et produit à sa ressemblance l'animal raisonnable, ce beau chef-d'œuvre, cette incomparable merveille de la création.

Le voilà donc fait, ce roi de la nation ! Les traits nobles de son visage, son regard levé vers le ciel, la grandeur de son attitude, son front altier, les mouvements, l'action, l'agilité de tout son être lui fournissent l'énergie, l'adresse de dominer sur toutes les autres créatures soumises à son empire. Mais avec qui le premier homme s'entretiendra-t-il des beautés et des merveilles qui l'environnent ? Avec quel être vivant et sensible pourra-t-il partager son bonheur et sa reconnaissance ? Cesse, Adam, cesse de t'inquiéter. Un doux sommeil va s'étendre sur tes paupières ; et d'une partie de ta chair, de tes os, le Divin Créateur va former la plus belle

comme la plus aimable des créatures, pour être ta compagne et embellir ton existence.

Oui, Mesdames et Messieurs, Adam s'endort : mais à son réveil, il trouve à ses côtés une créature nouvelle, brillante de grâces et de beauté, son amour et sa vie, en un mot la femme, cette noble partie de lui-même, celle qui doit être la mère de tous les humains ; puis ravi d'étonnement et d'admiration, dans les transports de la plus douce ivresse, il élève, de concert avec Eve, son esprit et son cœur vers l'Eternel, en témoignage d'adoration et de reconnaissance.

Le faible pinceau avec lequel je viens de tracer le tableau de tant de prodiges opérés pour le bonheur de l'homme, va m'attirer, sans doute, la critique de plusieurs de mes auditeurs, impatients de m'entendre expliquer la valeur réelle de l'homme. Mais, je vous le demande, pouvais-je mieux faire apprécier ce qu'il vaut qu'en offrant à vos regards tout ce qui a été fait pour lui ?

L'homme est donc noble dans son origine, grand et superbe dans sa structure, fort et puissant dans ses moyens d'action qui lui donnent la supériorité sur tous les autres animaux faits et constitués pour lui obéir ; et ces qualités, si admirables qu'elles soient en effet, sont encore bien inférieures à celles qui embellissent son âme, une des plus belles émanations de la Divinité.

Ainsi, force, adresse, courage : voilà les dons éminents que l'homme a reçus de la puissance de Dieu ; raison, intelligence et discernement : tels sont ceux, plus précieux encore, qu'il tient de sa bonté paternelle. De si grands avantages devaient porter leurs fruits. L'homme devait accomplir sa belle destinée. La terre qu'il reçut pour domaine devait s'ouvrir à l'adresse de

ses bras, capables de la féconder et de l'embellir. Son courage et sa force devaient adoucir la férocité des animaux les plus indomptables et lui assurer le triomphe sur les plus invincibles obstacles.

Pour corroborer cette vérité que l'adresse et la force de l'homme peuvent, quelquefois, être supérieures à la force inintelligente des plus terribles animaux, je n'ai qu'à vous rappeler les exploits bien connus de Samson et de David qui étranglaient des lions. Je vous rappellerai encore ce que fit Pepin-le-Bref, un des anciens rois de France, pour se venger de quelques seigneurs qui avaient manifesté du mépris pour sa petite taille.

" Un bœuf, d'une énorme grosseur et furieusement irrité était aux prises avec un lion écumant de rage et bouillant de colère. Déjà celui-ci avait renversé son adversaire. " Qui de vous, s'écria Pepin, en s'adressant aux seigneurs de sa cour, se sent assez de force et de courage pour aller séparer ces animaux furieux ou les frapper à mort ? " Cette proposition, rien moins qu'attrayante, les fit frémir. Aucun ne répondit. " Ce sera donc moi," reprit le monarque avec sang-froid. Il tire en même temps son épée, saute dans l'arène, court droit au lion, lui coupe la gorge ; et sans perdre haleine, se précipitant sur le bœuf, il lui décharge avec aplomb un coup si rude qu'il lui abat la tête."

Voici un autre trait tiré de l'histoire de l'Inde. " Un des rivaux de Mohammed Bathiur, favori de Cothbeddin, roi de Delhi, dans le dessein de perdre ce brave officier, persuada au Sultan que Mohammed s'était dit assez fort pour combattre, seul, un éléphant. Cothbeddin s'étant assuré de son favori qu'en effet il tenterait volontiers ce coup de main, fit amener, en présence de tous ses courtisans, son grand éléphant blanc qui était

si furieux ce jour-là que ses gardiens ne l'approchaient qu'avec terreur. Mohammed, en apercevant ce terrible animal, releva les pans de sa veste; et s'étant armé d'une énorme massue que lui seul pouvait soulever, il court au-devant de son adversaire et lui assène, sur le haut de la trompe, un coup si violent que l'animal pousse un cri horrible et lui cède la victoire en prenant la fuite."

J'aurais bien d'autres faits semblables à vous citer. Je n'en citerai qu'un seul encore. Quelle est cette masse que j'aperçois se mouvoir et s'avancer ?. . . .Je vous en prie, là-bas, de grâce, un moment s'il vous plaît, faites place à ce pauvre Milon de Crotone : il doit être tout haletant sous le poids du fardeau qui l'écrase. Que porte-t-il donc sur ses larges épaules ? Un bœuf de quatre ans ; et ainsi chargé, il a déjà parcouru l'espace d'un mille. Mais regardez donc : voilà qu'il le dépose lestement à terre, et d'un seul coup de poing, il l'assomme ! *Procumbit humi bos !* Il est inutile de vous dire que dans quelques instants, il l'aura dépecé et mangé tout entier ! Ma foi, le pauvre bonhomme a bien gagné son dîner et bien mérité de faire ce léger repas !

Laissons de côté la force physique de l'homme, pour ne considérer que la puissance admirable de ses facultés intellectuelles ; et nous verrons que, plus rapide que l'éclair, sa pensée s'élance jusqu'aux extrémités des mondes, franchit sans fatigue la plus vaste étendue, et embrasse sans peine l'immense horizon de l'univers entier. Les terres qui ne sont plus renaissent pour elle ; elle fouille dans les antiquités les plus reculées, passe en revue toutes les époques, toutes les origines des peuples et leurs révolutions ; puis remonte à l'établissement des sociétés politiques, à la fondation des villes et des empires, à la naissance des arts.

Oui, la pensée, ou l'âme par sa pensée, porte la sonde dans cet océan immense de l'antiquité profane, si peu connue de ses propres historiens ; elle soulève et déchire tous les voiles dont l'ignorance s'était plue à couvrir ses propres annales ; et facilitant les recherches de l'érudition par les jugements de la critique, elle compare et discute les témoignages ; fait revivre les monuments oubliés, les nations éteintes, et reparaître les contrées disparues, pour les repeupler des grands hommes qui ont les ont habitées et y faire retentir la voix puissante de tant d'orateurs sublimes, ainsi que les acclamations des peuples enivrés du charme de leur éloquence.

Devant l'esprit attentif, et pour ainsi dire, à son commandement, viennent se grouper, comme en un même tableau, toutes les découvertes du génie humain, tous les travaux intellectuels et toutes les annales des nations. La pensée anticipe sur ce qui n'est pas encore ; et par les causes qui existent aujourd'hui, elle prévoit ce qui peut en résulter demain.

Vous, esprits studieux et réfléchis, qui vous plaisez à interroger les monuments de l'antiquité, arrêtez-vous sur les débris des cités anciennes ; et du sein de leurs ruines éloquentes, vous verrez se lever radieuses les ombres des grands hommes qui ont éternisé la gloire de l'intelligence humaine. Parcourez la terre en tous sens ; réveillez toutes les générations, les peuples qui ne sont plus : en masse les générations et les peuples se lèveront de leur poussière pour venir déposer en faveur des immortelles destinées de l'homme.

Suivez l'homme dans les opérations de son esprit qui calcule les mouvements des corps célestes et sait prévoir la rencontre des astres, l'apparition d'une étoile

errante, la révolution d'une comète, comme il sait donner la loi aux empires, concevoir les plus grandes pensées et former les plus vastes projets.

Cette force intellectuelle de l'homme lui facilite la conception, l'exécution des plus inconcevables calculs, et la solution des plus audacieux problèmes ; lui dévoile, développe et déroule les plus merveilleux secrets de la nature ; lui donne l'astuce de dompter les monstres des forêts, comme ceux des mers. Elle s'enfonce dans les solitudes d'un océan immense, double le cap des tempêtes et sort d'une vaste mer pour entrer dans une autre plus vaste encore ; elle vole à la recherche de nouvelles terres, de nouveaux mondes, non pour en opprimer les habitants, mais pour les secourir et les éclairer, portant à de pauvres sauvages les nécessités de la vie, jurant concorde et amitié sur leurs rives jadis inconnues.

Cette volonté de l'homme manque-t-elle d'adresse pour ployer et modifier à son gré les êtres même inanimés, contraindre les plantes à changer leurs productions naturelles, les fruits à corriger leur aigreur, et les poisons même à se convertir en remèdes ? Cette volonté de l'homme ne s'est-elle pas frayé des chemins dans le sein ténébreux de la terre, pour s'en approprier les trésors ; ne s'est elle pas élevée jusqu'aux cieux, apprenant aux astres à la guider dans ses pérégrinations et obligeant le soleil lui-même à lui rendre compte de tous ses pas ?

Ne s'est-elle pas transformée en un génie tutélaire pour guider le nautonnier perdu au sein des mers, le chasseur égaré au milieu des forêts, et les éclairer sur la route qu'ils doivent tenir, lorsque toutes les autres lumières les abandonnent ?

N'a-t-elle pas imaginé cet art ingénieux de confier sa pensée au levier puissant dont le charme mystérieux et reproducteur sait la multiplier à l'infini avant de l'introduire et de la faire circuler dans le vaste domaine de la société ?

Ne s'est-elle pas identifiée, en quelque sorte avec cette combinaison magique et fulminante qui fait voler en éclats des masses de rochers et vomir des bouches de l'airain le fer embrasé qui anéantit les phalanges d'une invasion étrangère ?

Ne s'est-elle pas enfermée dans cette machine aspirante et foulante qu'elle abreuve de l'élément liquide pour le lui faire dégorger soudain et lancer comme un déluge sur la flamme dévorante prête à engloutir sous des monceaux de cendre les richesses, l'avenir de toute une population en proie aux plus vives alarmes ?

Ne sait-elle pas prendre connaissance de tout, en ce monde qu'elle modifie et refait à son usage ? Ne sait-elle pas percer ou aplanir les montagnes, se creuser un passage sous les fleuves et les rivières, peupler et fertiliser la roche ou le sable des déserts ?

Suivez-la donc, cette volonté puissante de l'homme et vous la verrez, tantôt s'élancer de la terre au ciel, franchir dans son ascencion rapide les vastes régions de l'air, sans appui, sans gouvernail, n'ayant pour guide que l'extrême légèreté d'un fluide aériforme, tantôt avec la rapidité de l'éclair, transporter sa pensée d'un pôle à l'autre, empruntant à la foudre ses moyens conducteurs !—Sur les ondes, dans cette vapeur légère, produite par l'eau en ébullition, l'âme ne semble-t-elle pas se jouer de l'impétuosité des vents, en faisant sillonner la carène avec la plus grande vélocité, à l'encontre des courants et des rapides ?

Sur la terre, elle attèlera cette même vapeur à un char brûlant qui entrainera dans sa course précipitée, avec l'ardeur de mille chevaux fougeux, mille autres chariots, gémissant sous leurs lourdes charges, pour joindre en un clin d'œil les deux extrémités d'une longue carrière !

D'une cime à l'autre de deux montagnes élevées, étendant et cimentant le fer, elle le tiendra suspendu audessus d'un abîme dont l'œil effrayé ne saurait mesurer la profondeur.

Elle entrera, par philantropie, dans ce gaz salutaire qui endort la douleur, forçant la nature à se taire pour faciliter à l'homme de l'art, dans un généreux triomphe, le plaisir, le bonheur, de rendre à la société un de ses membres, prêt à succomber sous le poids des plus vives, des plus horribles souffrances. — En un mot l'âme opèrera cette suite de prodiges et de merveilles, toutes ces nouveautés qui nous frappent d'étonnement.

C'est donc par la force et l'activité de ses conceptions, par la hardiesse de ses entreprises, que l'homme, borné dans ses facultés physiques, s'élève, domine et étend partout son empire. Les arts, les sciences et les lettres offrent une foule de monuments qui consacrent à jamais la puissance de son génie ; soit dans les ouvrages sensibles, comme la peinture, la navigation, le commerce, l'agriculture, l'architecture, la musique ; soit dans les opérations purement intellectuelles.

C'est donc à l'intelligence de l'homme, aux nobles inspirations de son génie, aux sublimes découvertes de sa raison, qu'on reconnait la créature que le Suprême Architecte a éclairée d'un rayon de sa face et à laquelle il a remis le sceptre pour régner sur toute la nature.

Par quelles conquêtes et avec quel succès l'homme n'a-t-il pas signalé sa puissance ! Rappelez-vous ce que furent certains géomètres de l'antiquité, comme des temps modernes, certains orateurs, certains guerriers, ces génies de tous les genres, qui ont étendu et reculé les bornes de l'intelligence humaine et dont les noms, de glorieuse mémoire, se présentent à nous environnés d'une pourpre imposante et des attributs de la grandeur.

Archimède, ce géomètre si profond dans les mathématiques, si surprenant par ses découvertes dans la mécanique, aurait pu soulever le globe entier s'il lui eût été possible de trouver un point d'appui pour y fixer son levier puissant.

Paschal, l'admiration de l'Europe savante, s'arrachant à ses succès géométriqnes pour se livrer à l'étude des sciences sacrées, fut une des plus belles illustrations du siècle de Louis-le-Grand.

Descartes, dont l'âme raisonnante créa toute une philosophie nouvelle, fit pour les modernes ce que Socrate avait fait pour les anciens : il leur apprit à penser.

Newton, dont le génie créateur se fit des routes dans les domaines de l'infini, fut, pour ainsi dire, le premier des mortels qui découvrit les secrets de l'Eternel et les merveilles de ses incompréhensibles ouvrages.

Mais remontons, s'il vous plaît, aux beaux jours de la Grèce et de Rome ancienne : j'allais oublier le prince de tous les orateurs et l'orâcle de l'éloquence romaine.

Le premier, Démosthènes, tantôt contraignant les vagues de la mer en furie à entendre sa voix retentissante ; tantôt, au fond d'une caverne, nourrissant et embrasant son imagination, avant de s'élancer à la tribune qui ploie sous l'éclat des foudres de sa parole,

captive, entraîne et fait mouvoir à son gré toute la Grèce ébahie.

Le second, l'habile défenseur du poète Archias, l'éloquent Cicéron, qui, à l'âge de 61 ans, défendant la cause de Ligarius, désarme la colère de César ; et, ayant touché son cœur, fait tomber de ses mains la sentence de mort qu'il devait prononcer, et lui met à la bouche des paroles de pardon. Tels furent les charmes de son éloquence.

Je ne parlerai pas du sublime Bossuet dont le génie vaste et brillant sut embrasser d'un seul coup-d'œil et reproduire d'un seul trait tous les évènement de l'univers entier ; du pieux Archevêque de Cambray. l'humble et docte Fénélon, qui sut par ses œuvres, héroïques de douceur et de savante morale, former l'esprit et le cœur des princes dont il était le régent, comme de ses ouailles dont il était l'idole et le père ; de Fléchier, dont les oraisons funèbres étaient autant de leçons propres à instruire les peuples et les rois. Je me tairai sur Mollière, le restaurateur et la gloire du théâtre français ; sur Shakspeare, Pope, Milton, l'honneur de la poésie anglaise.

S'il m'était permis de signaler ici la tactique militaire, la bravoure et le courage invincible du soldat, je n'aurais qu'à prononcer le nom du *Petit Caporal*, lui qui ne savait que s'avancer et vaincre. Toujours au milieu de la mélée, le plus souvent sur la brèche, il dotait sans cesse la France, sa nouvelle patrie, de ses brillantes conquêtes. Par la conception des plus vastes projets et l'exécution facile et prompte des plans adoptés, il eût peut-être fait planer son aigle des bords de l'Atlantique jusque sur notre continent. Mais le Dieu

terrible des armées et des combats dut mettre un terme aux exploits guerriers et ambitieux du grand Napoléon.

Et pour redescendre encore à nos jours, redirai-je le nom béni d'un Monseigneur de Laval, premier Evêque de Québec ? Ce grand homme, avant de passer en Amérique, montrait déjà au monde étonné la droiture de son caractère, la profondeur de son intelligence, comme la parfaite orthodoxie de sa foi, en se gardant bien de tremper dans les erreurs populaires de cette époque : le Jansénisme et le Gallicanisme. Etabli sur le siège épiscopal de la Nouvelle-France, il s'arma d'un zèle aussi pur que brûlant pour sauvegarder son autorité spirituelle, le prestige de l'Eglise, et le salut des Indiens comme celui des Français. Il combattit sans relâche et victorieusement, jusqu'à la fin de son règne, toutes les oppositions politiques ou religieuses, toutes les tracasseries de bonne ou de mauvaise foi qui voulurent entraver l'exercice de son ministère. Il fonda cette glorieuse institution toujours connue sous le nom immortel de Séminaire de Québec. Il brilla lui-même aux yeux de tous, comme un saint, par la pratique héroïque de toutes les vertus, notamment de l'humilité, de la mortification, de la charité et de la justice.

Après le grand Evêque, Mgr de Laval, redirai-je le nom d'un Plessis, autre gloire, autre colonne inébranlable de l'Eglise du Canada ; d'un Plessis qui, par ses efforts généreux et constants, a su triompher, à son tour, de mille obstables, pour enrichir son pays de plusieurs sièges épiscopaux et de diverses institutions consacrées à l'instruction et au bonheur du peuple canadien qui pleure encore la perte de ce grand prélat ?

Le souvenir d'une célébrité chère à un grand nombre de nos concitoyens d'origine étrangère, ainsi

qu'à tous les amis d'une sage liberté, me transporte sur les bords de la Verte Erin, où j'entends sortir de toutes les bouches le nom glorieux du grand O'Connell, libérateur de son pays.

Oh ! si ma voix profane était digne de proclamer la grandeur d'âme, la noble fermeté, l'esprit régénérateur, la libéralité et la bienfaisance d'un Pontife-Roi universellement adoré, je n'aurais qu'à répéter les échos d'amour et de respect retentissant d'un continent à l'autre, en faveur du chef actuel de l'Eglise, l'immortel Pie IX, qui doit à jamais vivre dans tous les cœurs qui savent battre pour la religion, la justice et la vraie liberté !

Mais voilà que ma pensée descend ici dans la tombe, où reposent les mânes d'un homme illustre par ses talents, ses vertus et son amour pour ses concitoyens. Ah ! vous me comprenez, sans doute, vous qui avez puisé sous les auspices de cet homme les prémices de votre érudition ou les avant-goûts d'un état honorable, au Séminaire de Québec, toujours éclairé de ses lumières et décoré de son exquise civilité, tant qu'il y vécut. Laissez donc tomber avec moi une larme sur les restes du très regretté Mr Jérôme Demers, qui a laissé dans la maison un souvenir ineffaçable. Et nous, qui avons été de son école, nous devons ajouter que sa mémoire demeurera à jamais gravée dans nos cœurs.

Souffrez que je m'arrête ici ; car si je n'imposais pas une borne à ma pensée comme à mon cœur, un penchant juste et irrésistible ferait glisser de mes lèvres bien d'autres noms encore dignes de tout éloge :—soit parmi ceux dont nous ressentons vivement la perte, soit parmi ceux qui vivent encore au milieu de nous, et qui y vivent, je le dirai avec orgueil, pour la gloire de leur patrie.

Je laisserai donc dormir en paix dans leurs tombes les Moquin, les Robert, les Stuart, les Neilson, les Viger, les Casault, les Lafontaine, les Turcotte, les Morin, les Taché, et mille autres encore, tant dans notre vénérable clergé que dans les corps civils et séculiers, formant cette splendide légion de noms canadiens, à la tête de laquelle brille le nom du plus grand orateur de l'Amérique, celui de Papineau ! Parmi les vivants, j'oublierai les Chauveau, les Dorion, les Cauchon, les Et. Parent. Et paralysé par la crainte de froisser bien des sentiments ou de blesser l'humilité de plusieurs, je me tairai sur de belles natures, que je vois, au sein même de cette assemblée, et qui me serviraient bien d'exemples et de sujets pour préconiser les lumières comme les merveilles de l'intelligence humaine.

Mais si de ces génies créateurs dont je vous ai parlé, nous passons au plus ignorant des hommes, de combien ne surpasse-t-il pas encore le plus intelligent des animaux ? Dénués de facultés intellectuelles et pensantes, les animaux marchent toujours dans les mêmes routes ; leurs actions sont constamment les mêmes : ils ne peuvent pas plus dévier de leur nature que l'arbre ne peut changer de fruits ; ils persévèrent invariablement dans le mode de leur existence primitive. Incapables de combinaisons nouvelles, ils n'inventent rien ; ils ne perfectionnent rien.

Les hirondelles du Canada ne font-elles pas leur nid comme celles de la Chine, du Mexique, de la France ? Les fourmis ne vivent-elles pas encore en républiques comme du temps d'Esope ? Les abeilles bâtissent-elles plus ou moins artistiquement que du temps d'Archimède ? Les araignées, ces infatigables fileuses, sont-elles devenues plus habiles depuis que l'art de filer est

établi parmi elles ? Les castors, ces étonnantes et actives créatures, sont-ils plus ou moins ingénieux qu'ils ne l'étaient il y a 4000 ans ? Et si l'on essayait à leur donner l'intelligence d'une règle de géométrie ou d'architecture, n'y aurait-il pas de quoi faire sourire de pitié ? Pourquoi, aussi, ne s'élève-t-ils pas, parmi les chiens, fiers de leur prétendue intelligence, quelque Spartacus qui les appelle par ses hurlements, les réunisse en masse, les soulève contre le joug de l'homme et les entraîne à vivre en souverains, dans les forêts, où ils pourraient peut-être subjuguer et dompter tous les autres animaux ?

Le souverain Dominateur de l'univers a donné aux animaux un instinct naturel qui, tout irréfléchi qu'il soit, dut remplacer la raison, mais fut très distinct de la vraie intelligence qui se perfectionne, progresse, bâtit des villes, y fait fleurir les arts, y établit des lois, et donne lieu, partout, aux grandes actions de la recherche et de la découverte.

Rappelons-nous que l'homme est cet être privilégié à qui tout est soumis dans la nature, et que les qualités, physiques et intellectuelles dont il est doué, sont propres à lui assurer la possession, comme la soumission de tous les êtres accessibles à ses sens et à son intelligence. Belles et précieuses prérogatives qui doivent lui servir comme d'aiguillons dans les sentiers de l'honneur et de la vertu, et l'engager à se rendre digne de la noble mission que nulle autre créature que lui n'a été destinée à remplir. Il doit, par conséquent, se faire toujours une règle comme un devoir de les cultiver par une studieuse et infatigable application, et de les consacrer généreusement au bien-être général de la grande famille de la société.

Ici, Mesdames et Messieurs, il serait temps de terminer pour ne pas abuser plus longtemps de votre patience, s'il ne me paraissait important de faire quelques réflexions utiles sur les observations que j'ai eu l'honneur de vous offrir. En admirant les prodiges et les merveilles opérées en faveur de l'homme, il serait injuste d'oublier le but, la fin, où doivent aspirer toutes les puissances de son être.

Hélas ! faut-il que nous ayons à regretter qu'il en arrive tout autrement ? Faut-il que des prétendus savants, des esprits inconsidérés, des philosophes impies, des génies turbulents, perturbateurs de l'ordre et de l'harmonie établies par le Divin Créateur pour le bien de sa créature, sèment, à l'envi, dans tous les âges, l'erreur et le mensonge, dans le fol espoir d'effacer, s'il leur était possible, toute idée, toute expression de reconnaissance et d'amour envers l'Auteur de toute existence de toute vie, de toute vérité !

Mais les insensés seront toujours impuissants à paralyser la main toute-puissante de celui à qui seul l'homme est redevable de ses facultés et de sa prétendue sagesse. Jamais ils ne pourront imposer des bornes aux décrets éternels de Celui qui se rit de la rage ingrate et folle des méchants, dans leurs efforts pour s'assimiler à la Divinité ou tâcher de l'anéantir.

Le serpent d'Eden l'avait dit à nos premiers parents : " Vous serez semblables à Dieu, vous n'avez que faire de lui obéir. " Le Juif déïcide a tenu le même langage, en attachant l'Homme-Dieu à la Croix. Ainsi parla Caïphe, en déchirant ses vêtements en haine de Dieu. Le voile du temple, déchiré dans toute sa longeur, découvre et met en évidence la croix qui rachète le monde. Cet arbre de vie et de salut sera arboré dans

tous les lieux, du Levant au Couchant, du Nord au Midi, traçant ainsi le grand, l'auguste signe de la Rédemption. Ce signe divin reluira quand même sur le front des rois comme sur la tiare du chef de l'Eglise ; et malgré les efforts impuissants de l'impiété, les tentatives infructueuses des ennemis du Christ, dans tous les siècles, la Croix, toujours belle et resplendissante, toujours brillera sur le roc inébranlable contre lequel viendront se briser les vagues mugissantes de l'erreur sacrilège.

Immobile, quoique battue par la tempête, la barque de Pierre ne pourra jamais sombrer. Les successeurs de ce grand apôtre l'ont toujours préservée des écueils ; et le vénérable Pontife Pie IX, malgré la faiblesse et les infirmités de son âge, la fera surnager audessus des flots courroucés du mensonge et de l'hérésie. Son admirable Encyclique, comme tous les travaux de son éminente piété, est la preuve irrécusable que l'Esprit-Saint et la Croix de Jésus sont avec lui.

Cet auguste vieillard souffre de la souffrance de son Eglise ; et le cœur abreuvé de fiel, il regarde avec un saint attendrissement la Croix que l'orgueil et la malice des puissants de la terre couvrent de boue et de crachats.

Hâtons-nous donc, avec amour, de sécher ses larmes, et de nous unir en esprit et en vérité à tous les saints évêques du catholicisme, à tous les évêques de France en particulier, qui, en étonnant, par leurs écrits lumineux et leurs savantes inspirations, les ennemis acharnés de l'autorité pontificale et de la Croix du Fils de l'Homme, s'exposent héroïquement à toutes les haines, à tous les opprobres, mais consolent ainsi le Père commun des fidèles.

A leur exemple, gémissons sur les maux cruels et amers qu'il endure ; mais prions avec ardeur, prions en bons chrétiens, en véritables catholiques, afin qu'il triomple avec l'Eglise, avec la Croix, où est le salut et le vrai bonheur.

Mais à la vue des mauvaises doctrines, des tentatives criminelles suscitées par Satan et les suppôts de Satan contre la Croix, au pied de laquelle doivent se rallier les amis de l'Eglise, ma pensée me transporte malgré moi vers la patrie de mes ancêtres, et je ne puis m'empécher de m'écrier : oh ! France, fille ainée de l'Eglise, pourquoi veux-tu renier et ternir l'ancienne splendeur de ta foi ? Pleure des larmes de sang sur toi, et sur les mauvais conseillers du trône. Pleurez vous qui tenez les rênes de l'empire. Vous outrâgez la Croix qui devait être la gloire de votre règne. Mais prenez garde ; car vous ne la détruirez pas ; elle triomphera sur votre lâche abandon ; et puisque vous cessez de la défendre, elle pourra vous écraser sous les débris de ce trône superbe qui ne tient cependant qu'à un fil, comme tous les trônes qui se sont écroulés au souffle du Dieu Tout-Puissant qui les élève et les abaisse quand il lui plaît et comme il lui plaît !



ARTICLE SIXIÈME

QUELQUES PAGES DE BOTANIQUE

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'aplanir la route quelquefois tortueuse qui mène aux bosquets de Flore. C'est là que la nature, dans toute sa beauté, dans toutes ses mer-

veilles, veut bien nous attendre. Faites avec moi une courte promenade à travers ses domaines : elle paraîtra peut-être agréable pour plusieurs d'entre vous, s'il ne m'est pas possible de la rendre intéressante pour tous. Nous causerons ensemble, tantôt assis à l'ombre d'un épais et verdoyant feuillage, tantôt en gravissant jusqu'à la cîme des monts couronnés d'arbres majestueux. Nous dirigerons nos pas dans les vallées tapissées de verdure, dans les prairies émaillées de fleurs ; ou bien encore au bord des ruisseaux où aiment à se baigner des plantes gracieuses et légères. Enfin nous admirerons ces belles et riches productions, si variées, que la nature, dans sa munificence, a semées pour ainsi dire sous nos pas et offre partout à nos regards étonnés sous la forme d'herbes, d'arbres ou d'arbrisseaux.

. . . .

Si l'étude de la nature est pour l'homme éclairé une source intarissable de nouveaux plaisirs, de nouvelles jouissances, l'expérience a clairement démontré que, de toutes les parties dont elle est composée, la connaissance des plantes qu'on peut appeler la plus riche et la plus aimable des trois divisions de l'histoire naturelle, est sans contredit celle qui a toujours réuni le plus de suffrages.

Elle inspire à la jeunesse, qui la chérit avec ardeur, le goût exquis des vrais plaisirs, tout en lui faisant rechercher les attraits de la vertu ; elle suit l'homme pas à pas jusque dans l'âge le plus avancé pour charmer et embellir son existence.

Est-il donc une science qui mérite d'être accueillie avec autant de prédilection que la botanique, qui se plaît à nous entretenir de ces gracieuses et riantes pro-

ductions de la nature, de ces verdures et de ces fleurs, étendues comme un riche et somptueux tapis, sur la surface de notre globe ?

Cultivée dans tous les temps, dans tous les lieux, par l'artiste et le philosophe, par le modeste homme des champs et par l'opulent citoyen des cités, elle a été même honorée d'un culte particulier par les héros et les plus grands monarques.

Je dirai que l'étude attrayante et sublime de la botanique possède le charme puissant qui calme les passions tumultueuses, donne de l'élévation à l'âme et lui fait admirer l'intelligence suprême veillant sans cesse à la conservation et au renouvellement des êtres ; je dirai qu'elle conduit enfin à cette philosophie douce qui, avec la vertu, fait le bonheur de la vie.

De tous temps, la botanique a été considérée comme une étude agréable et intéressante, surtout lorsqu'on ne s'en occupe que sous le rapport des admirables phénomènes de la végétation. Mais elle n'est pas une pure science de mots et de mémoire, comme prétendent ceux qui ne la connaissent pas. Elle a ses règles et ses principes lorsqu'elle traite de la connaissance des plantes, nous apprenant à les distinguer les unes des autres par les caractères qui leur sont propres ; à trouver la place de chacune dans les diverses méthodes établies pour leur classification. Elle comprend, dans ses recherches, tous les phénomènes du règne végétal.

Elle expose toutes les parties des plantes, avec leurs organes ; elle nous apprend à connaître leur naissance, leur développement, leur mode de reproduction, leur état de santé et de vigueur, de maladie et de dépérissement. Pour nous faire une idée de l'art inimitable

qui se découvre dans le règne végétal, mettons-nous en relation avec les trois grandes classes qui la composent : les herbes, les arbrisseaux et les arbres.

Ces trois classes, répandues sur la surface de la terre, y vivent confondues ; mais parmi les espèces qui composent chacune d'elles, il règne une diversité presque infinie de grandeurs, de figures, de couleurs et d'inclinations. Ce qu'elles ont de commun, c'est que les végétaux qui font partie de chacune d'entre elles, passent leur vie dans la plus parfaite immobilité : attachés à la terre par différents liens, ils en tirent, en partie, leur nourriture, leur vie ; chez eux, vivre c'est se nourrir, se développer et se reproduire.

La nutriton et l'accroissement des plantes s'opèrent, en plus grande partie, par les racines, fixées par leurs pivots et ramifications dans la terre qui leur fournit les sucs nourriciers qu'elle renferme.

De la racine s'élève la tige qui, comme un axe central, soutient la plante dans l'air et donne du corps à toutes ses parties constituantes. La structure de la tige est diverse ; tantôt façonnée en forme de tuyau, elle est fortifiée par des nœuds artistement placés ; tantôt, trop faible pour se soutenir, elle a besoin d'un appui autour duquel elle s'enroule ou se cramponne ; d'autres fois, elle se montre comme une forte colonne qui fait l'ornement des forêts et semble braver les vents et les tempêtes.

Les branches, comme autant de bras, s'élancent hors du tronc ou de la tige autour de laquelle elles sont distribuées avec ordre et symétrie.

Les feuilles, ces riantes parures des plantes, disposées de manière à jouir de tous les rayons du soleil,

sont fixées autour de la tige et des branches avec la plus belle régularité. Dans chacune d'elle, qu'elles soient simples ou composées, unies ou dentelées, on observe une structure, un dessin, une forme, une grandeur, des ornements particuliers ; et entre mille on n'en saurait trouver deux d'une parfaite ressemblance.

Les fleurs dont le brillant émail et le vif coloris font une des plus grandes beautés de la nature, sont fixées à l'axe ou à l'extrémité des branches. Elles ne sont pas moins diversifiées que les feuilles. Les unes n'ont qu'une seule pétale, les autres en ont plusieurs. Tantôt, elles s'ouvrent avec grâce, sous la forme d'un vase, d'une cloche, d'une étoile, d'une couronne, d'un soleil rayonnant ; tantôt elles semblent emprunter la figure d'un casque, d'un museau, d'un papillon aux ailes étendues. Quelques fleurs aiment à se montrer éparses et sans art sur la plante ; d'autres préfèrent former autour d'elles des sphères, des bouquets, des pyramides, des ombrelles, des guirlandes.

Aux fleurs succèdent les fruits et les graines ; précieuses richesses qui réparent les pertes que l'inclémence des saisons, les besoins de l'homme et des animaux, la caducité même des espèces, font souffrir annuellement au royaume des plantes. Les fruits et les graines renferment sous une ou plusieurs enveloppes le germe des plantes futures : parmi ces germes, les uns sont pourvus d'ailes ou d'aigrettes qui les transportent dans l'air ou les font nager sur les eaux, pour être semés ça et là ; les autres sont placés dans des siliques, espèces de boîtes à une ou plusieurs loges : ceux-ci, sous une chair délicieuse, relevée encore par la beauté du coloris, cachent un noyau ou des pépins ; ceux-là enfin, sont renfermés

dans des coques garnies de piquants ou pleines d'un suc amer.

Ainsi, tout nous enchante dans le beau règne végétal ; mais particulièrement les feuilles, les fleurs et les fruits, sur lesquels nous allons nous arrêter encore un instant.

Ces feuilles, si simples en apparence, font non seulement l'ornement des arbres, la parure des jardins, des campagnes et des bois ; elle nous sont encore on ne peut plus utiles et agréables : de là notre impatience, au printemps, de les voir pousser, notre joie de les voir se développer enfin audessus de nos têtes. Quel plaisir n'éprouve-t-on pas à l'ombre que les feuillages bienfaisants procurent, dans les jours brûlants de l'été ! Le voyageur, mollement étendu sur le gazon qui tapisse le pied d'un arbre touffu, accorde un doux repos à ses membres fatigués ; la chaleur dévorante qui circulait dans ses veines se dissipe insensiblement, la fraîcheur vient réparer ses forces, il renaît, et déjà prêt à continuer sa course, il se lève en saluant l'arbre hospitalier qui lui a rendu une nouvelle vie.

Si les feuilles procurent tant de douces jouissances, que dirai-je de l'empire attrayant et irrésistible que les aimables fleurs exercent sur nos sens ? Quelle joie subite ne ressent-on pas à l'entrée d'un jardin, d'un bosquet fleuri ? Le cœur n'est-il pas ému de plaisir à la vue de ces tiges si magnifiquement parées, de ces corolles si fastueusement peintes, si délicatement découpées, si amoureusement épanouies ! On dirait qu'elles ont reçu l'ordre de naître sous nos pas : elles brillent sur la cime des arbres, au sein des arbustes, parmi les herbes de la terre. Les vallées, les montagnes, en sont embellies ; on les admire au bord des bois et jusque dans les

déserts. Le printemps, l'été et l'automne, elle se succèdent les unes aux autres sans relâche et s'étalent de toutes parts avec profusion.

Au fur et à mesure que les fleurs disparaissent, nous avons le plaisir de voir apparaître les fruits. Ce dernier spectacle, à son tour, est enchanteur, superbe, admirable. Aux charmes de la couleur et de la forme qui ravissent encore les yeux, s'ajoute la délectation intime de penser que ces beaux fruits, destinés à entretenir la continuation des espèces végétales, sont aussi destinés à sustenter nos corps par leur chair délicate et savoureuse, aux goûts les plus variés comme les plus exquis. On remercie Dieu pour de tels présents. On en jouit d'avance rien qu'à les voir. L'eau en vient à la bouche en considérant ces beaux raisins. ces belles pommes, ces belles oranges, ces belles pêches, ces belles poires, ces belles prunes, ces belles fraises, et tant d'autres merveilles de la nature inculte et de la nature cultivée, mais surtout de cette dernière.

Pour jouir dignement, Mesdames et Messieurs, des charmants attraits que nous offrent les plantes, étudions la botanique particulièrement dans les jardins ; et avant tout, pénétrons dans les sentiers de l'Eden, premier de tous les jardins, le jardin par excellence, le chef-d'œuvre de l'Ouvrier tout-puissant à qui le néant s'empresse d'obéir.

Sous le ciel le plus riant, dans la plus douce contrée du monde, dans un coin de la Médie, près des sources limpides de ces beaux fleuves qui coulaient leurs ondes pures à travers un pays de la plus merveilleuse fertilité, la main libérale de l'Eternel planta ce jardin d'agréments et de délices, où nos premiers parents furent émerveillés à la vue de ces arbres chargés du plus

joli feuillage, de ces fleurs aux mille éclats divers, de ces fruits, enfin, à l'aspect si velouté, à l'odeur si suave, au goût si exquis ! Oui, c'était bien là le Paradis terrestre, jardin béni où la beauté brillait de toutes parts, où l'abondance des biens les plus désirables était assurée, où le bonheur était parfait, où l'heureux Adam, avec l'heureuse Eve, n'avaient d'autre occupation que de se promener dans leur domaine, jouir de leur félicité et s'entretenir avec Dieu pour l'adorer et le remercier de ses bienfaits.

Après la décadence de l'homme, la terre, veuve de sa première beauté, de sa première exubérance, dut être cultivée. Tout en cultivant les plantes propres à l'agriculture, qui sont de première nécessité pour l'existence, les hommes, se souvenant des plantes si agréables de l'Eden, durent s'appliquer à entourer leurs habitations d'herbes, d'arbrisseaux et d'arbres capables de leur donner encore, autant que possible, des fleurs aussi odorantes que brillantes et des fruits délicieux. Les jardins étaient créés.

Les arts ayant accompagné la formation des empires, on voit les princes de la Médie et de la Mésopotamie se complaire en de vastes et superbes jardins dont les vestiges furent longtemps conservés. On voit l'Egypte avec ses constructions diverses : lacs, canaux, chaussées, utiliser les débordements du Nil, et en même temps entremêler ces immenses travaux de charmants bosquets et d'arbres fruitiers. Toute la campagne égyptienne ressemble alors à une magnifique et vaste prairie dont la verdure, émaillée de fleurs, charme les yeux ; pendant que l'air est embaumé des parfums qu'exalent les orangers, les citronniers et autres arbres couronnant

cette scène où la nature, sous la direction de l'homme, déroule ses tableaux enchanteurs.

Nous ne parlerons pas de Sémiramis qui, la première, apprit aux générations futures la merveille de l'art dans les jardins suspendus, si renommés chez les Grecs. Ses jardins, composés de plusieurs terrasses, formaient un amphithéâtre dont le point le plus élevé égalait la hauteur des murs de Babylone ; l'eau de l'Euphrate les arrosait.

La magnificence de Sémiramis fut imitée par Kie, empereur de Chine, dont le chef-d'œuvre d'extravagance, imaginé pour procurer à l'impératrice Moihi les plaisirs d'un spectacle nouveau, fut la plantation de jardins immenses, où il fit creuser un étang qu'on emplit de vin et sur les bords duquel il éleva des montagnes de victuailles, en quantité suffisante pour nourrir 3000 hommes qui, habillés en quadrupèdes de toutes sortes, venaient boire et manger à l'étang, tandis que lui-même, dans une gondole de beauté féerique, au son d'une musique mélodieuse, voguait avec sa chère Moihi sur les ondes pourpres du jus de la vigne.

Jetons, en passant, un coup-d'œil sur les jardins du roi Adonis, dans l'île de Chypre : c'est là que furent inventés les vases et les caisses propres à conserver les plantes les plus chères de la déesse Flore, et à les garantir contre l'intempérie des saisons ; c'est là sur cette terre, où tout semblait soumis au sceptre de la déesse des jardins, l'amante des bosquets d'Idalie et des myrtes de Cythère, que l'horticulture atteignit une perfection telle que, probablement, elle ne fut jamais surpassée.

De l'Afrique et de l'Asie, le goût de l'horticulture fut porté en Europe par Alcinoüs, roi des Phéniciens, qui s'était particulièrement appliqué à la culture d'un

verger et d'un potager dont les fruits merveilleux furent servis à Ulysse.

Mais le roi le plus célèbre pour ses jardins, fut sans contredit, le grand roi Salomon, le plus sage des rois, qui, aux bosquets verdoyants, aux arbres fruitiers, aux lacs enchanteurs, sut joindre les plantes les plus rares : les lavandes, les thyms, les safrans, les romarins, les aloès, et toutes sortes d'arbres et d'arbustes dont les fleurs étaient d'une beauté merveilleuse, dont les parfums doux et délicieux, promenés par les zéphirs, embaumaient l'air au loin jusque dans les appartements du palais royal. Il avait classé les espèces et déposé chaque plante à son exposition la plus favorable, et dans le sol le plus approprié. Sur les hauteurs, on respirait l'odeur de l'encens ; dans les vallées, celle de la myrrhe. On voyait ici une forêt de grenadiers ; là des bosquets de myrte ; plus loin de belles vignes ; partout des fleurs brillantes et des fruits superbes.

Combien douces et pures étaient les jouissances de ce monarque heureux, lorsqu'en parcourant avec son épouse chérie les sites enchantés du Liban, il pouvait lui dire : " Regarde cette terre transformée en un jardin perpétuel ; elle était jadis un champ de bataille et de carnage : est-il aujourd'hui une seule âme, en Israël et en Juda, qui ne puisse dormir en paix, à l'ombre de sa vigne ou de son figuier ?"

Cyrus, roi de Perse, promenant dans son jardin l'ambassadeur de Lacédémone, excita son admiration à l'aspect de la beauté des arbres et de leur disposition en allées, en quinconces, en massifs, de telle sorte qu'entremêlés des plus charmantes fleurs, ils annonçaient la plus judicieuse ordonnance. Lysandre ne put s'empêcher de lui dire : " J'admire la perfection de tout ce

qui frappe mes regards dans ce délicieux séjour ; mais je prise encore plus l'intelligence de l'artiste qui en a ordonné le plan, et le goût de l'ouvrier qui veille à son entretien."—" L'artiste et l'ouvrier, répond Cyrus, c'est moi."

De tous temps, la culture des plantes a fait les délices des sages ; et les philosophes de la Grèce l'ont eue en grande vénération.

N'était-ce pas dans un jardin, au milieu des fleurs, que Démocrite interrogeait les merveilleux secrets de la nature, tout en se riant des folies humaines ? N'était-ce pas dans un jardin que Socrate conversait avec ses amis et que Platon se livrait à ses savantes dissertations ? Un jardin ne fut-il pas le berceau de l'ancienne Académie d'Athénes ?

Les Romains, après avoir ramené leurs armées victorieuses de l'Asie, après la défaite de Mithridate et de Tigrane, virent Lucullus se livrer avec tant d'ardeur à l'embellissement de ses jardins et y exceller avec tant de succès, qu'ils n'eurent bientôt plus, en général, et surtout parmi les grands, d'autre ambition que de posséder, comme lui, des parterres enrichis de belles fleurs et de plantes rares. Ce fut ainsi que les Pompée, les César, les Cicéron, les Agrippa, les Auguste, les Mécène et parmi les femmes illustres, les Agrippine et les Domitie, couvrirent Rome et ses environs de magnifiques jardins dont les plus remarquables furent établis à Tusculum, à Albano, à Tivoli et dans la Campanie.

Ici, je tairai les noms des Néron, des Vespasien, des Trajan, de qui l'on put dire avec à propos que l'art, chez eux, avait surpassé la nature ; et le nom d'Adrien de qui l'on dit qu'il surpassa tous les chefs-d'œuvre de l'art.

Sans mentionner ni la décadence du goût qui fit abandonner la culture des jardins pendant plus de quinze siècles, ni le rétablissement de cet art dans le genre italien, franchissant les espaces, je vous présenterai Le Nôtre, l'homme du second Cyrus, de Louis XIV. Le Nôtre obtint de ce grand roi l'intendance de ses jardins, dans lesquels il déploya toute l'étendue de son génie ; non seulement à Versailles, où la nature le secondait si peu ; mais sur la terrasse de St-Germain, dans les carrières de Fontainebleau, aux Tuileries, à St-Cloud, à Chamilly, dont les noms ont immortalisé celui de l'artiste.

A l'instant où Le Nôtre terminait sa carrière en France, Kent naissait en Angleterre pour doter sa patrie de nouvelles merveilles en fait d'horticulture. Il exécuta un chef-d'œuvre dans les jardins de Stow, près de Buckingham. Voulant introduire la liberté dans ses magnifiques allées, il ne les aligna pas ; il n'aligna pas, non plus, les arbres qu'il affecta de planter sans ordre et comme croissant au hasard, ayant cependant l'art inimitable de donner à ces belles irrégularités l'aspect le plus varié comme le plus naturel, et d'environner toutes ses allées d'un gazon riche et toujours vert ; ce qui fait dire que l'Angleterre n'a rien de plus beau que ce gazon, et que peut-être aucun autre pays ne peut se glorifier d'avoir de pareils tapis de verdure.

Que dirai-je enfin de l'horticulture en Canada ? Quoique notre sol ne soit, pour ainsi dire, encore que peu favorisé du côté de cet art noble et gracieux, nous pouvons nous féliciter de posséder plusieurs citoyens industrieux et artistes qui tâchent d'inspirer au pays le goût des plantes et des fleurs en les cultivant soigneusement dans leurs propres jardins. Qui n'a pas admiré,

autour de Québec, ces bosquets fleuris, ces parterres élégants, entretenus par des mains habiles, où les allées sont bordées de belles jacinthes de Hollande, de tulipes de mille couleurs, de lis fiers de leur blancheur éclatante, de pivoines aux larges pétales, d'œillets remontants, de dahlias, de pélargoniums, de camélias et d'orchidées ?

En quittant le domaine de Flore au bout des allées, vous apercevez des arbres fruitiers sur lesquels vous êtes invités à cueillir la pomme délicieuse ou la prune ou la cerise. Les groseillers, les fraisiers viennent aussi vous faire l'hommage de leurs fruits savoureux et rafraîchissants. Enfin toute la scène de cette opulente culture est environnée des plus beaux arbres d'ornement, où se distinguent nos érables, nos pins, nos peupliers, nos sapins et nos cèdres.

. . . .

Mais il faut considérer que ces beautés du règne végétal ne doivent pas leur naissance, leur accroissement et leur perfection seulement à la fécondité de la nature ; elle sont, en grande partie, des triomphes de l'art. Et encore, ne suffit-il pas de labourer, d'ensemencer, d'arroser ; il y a une foule d'autres soins plus délicats dont il faut aller chercher la connaissance dans l'étude de la botanique qui dirigera ceux qui aiment la culture des plantes, des fleurs et des fruits.

Elle apprendra aux uns à donner à l'arbre toutes les formes, toutes les directions désirables, en lui indiquant la meilleur méthode pour les planter et les tailler. Elle enseignera aux autres comment, sous leur main, le fruit ne sera plus une simple production de la nature ; comment sa grosseur, ses couleurs, sa saveur même

peuvent devenir les résultats de l'art qui étudie les effets de la réfraction des rayons du soleil en rapport avec la sympathie respective des différentes espèces de plantes.

Ceux-ci sauront suivre la sève dans sa circulation ; et la saisissant dans tous ses passages, ils feront produire de nouveaux miracles à l'art de la greffe ; ceux-là, observant le mode et le moment de l'hymen des plantes, détourneront le cours de la poussière fécondante des étamines pour varier les espèces et créer ainsi des fruits nouveaux, des fleurs nouvelles, des légumes nouveaux, toutes ces merveilles qui sont le produit combiné de la nature et de la science.

Il faut donc convenir que la culture des plantes en général, et celles des fleurs en particulier, réunit le double avantage de nous initier aux touchants secrets de la nature et de nous servir comme d'un lien agréable pour nous unir à leur société.

....

Il serait impossible de citer tous les hommes célèbres dont la culture des plantes et des fleurs a fait les délices ; je me bornerai à trois exemples : celui de l'empereur Dioclétien

" Qui se fit jardinier pour trouver le bonheur,"

du grand Condé qui ne dédaignait pas d'accommoder de ses mains guerrières les feuilles d'un œillet, et de Descartes qui, après avoir arrangé le matin une plante, allait le soir cueillir une fleur.

Cette étude a, plus que toute autre, des attraits particuliers pour les âmes aimantes et sensibles. Il me semble que la douceur des mœurs est en harmonie avec la recherche paisible des plantes, et c'est, sans doute, par suite de ces rapports, que les fleurs ont toujours été

employées comme emblèmes des sentiments les plus délicats, qu'elles ont couronné les vertus domestiques et sociales et qu'elles sont encore l'ornement des fêtes établies pour la célébration des époques les plus heureuses de notre existence.

La botanique est donc, de toutes les sciences, la plus propre à orner l'imagination d'idées toujours riantes ; elle sait encore se modifier selon l'âge et le sexe, se prêter à tous les goûts, se restreindre ou s'étendre selon les facultés de l'étudiant ou les heures qu'il peut y consacrer. Dès notre enfance, nous avons aimé les fleurs ; nous avons appris de bonne heure à les rechercher, à les reconnaître ; elles ont fait le charme de nos promenades champêtres et se sont, en quelque sorte, identifiées avec ces jouissances du jeune âge,—avec ces jouissances qu'on n'oublie jamais, pas plus que les objets qui les ont procurées.

Lorsque les fleurs se rencontrent sous nos pas, nous les saluons par la pensée, comme nos premières amies ; et notre cœur nous dit assez qu'elles ne nous sont pas indifférentes. Dans un âge plus avancé, nous cherchons à les rapprocher de nous ; leur culture nous fait trouver de nouveaux plaisirs ; quelques vases de fleurs suffisent pour nous distraire agréablement, lorsque nos occupations ou nos infirmités nous assujettissent à une vie sédentaire.

Pouvons-nous contempler, sans un tendre intérêt, ces jeunes personnes réunies dans un salon de travail, s'exerçant à entremêler dans leurs ouvrages à l'aiguille, ou à faire ressortir sur l'écorce amincie du bouleau, ou à faire revivre sur le papier, les contours élégants, les brillantes couleurs de ces fleurs qui vont leur échapper ? De quelle joie attendrissante le cœur de plus d'une

mère n'a-t-il pas palpité, quand, à ces examens publics de communautés religieuses de notre ville, leurs filles chéries ont exhibé les plus jolis dessins de fleurs en broderie ou en peinture, à toute une assistance charmée ! Et combien cette aimable jeunesse ajouterait aux charmes de ses occupations, si elle pouvait y joindre l'étude de ces mêmes fleurs dont elle cherche à retracer les belles formes ; étude dont il est si facile d'inspirer le goût, lorsqu'on sait la présenter avec les attraits qui l'accompagnent !

L'âge mûr arrive. Mais avec lui ne s'évanouissent pas comme de simples jeux puérils, ces liaisons de notre première jeunesse avec les fleurs ; elles prennent seulement une marche plus conforme à la gravité de nos idées. Le spectacle de la nature que nous n'avons considéré, jusque là, qu'isolément dans quelques-unes de ses productions, s'offre alors avec un caractère de grandeur qui élève l'âme, lui communique une nouvelle vie et répand sur tous les objets qui nous environnent un intérêt plus profond. Il est même des imaginations ardentes qui portent à un tel degré d'exaltation l'étude de la nature, convertie en une noble passion, qu'elle devient l'unique objet de leur esprit contemplatif. C'est alors que la science nous ouvre les portes de son sanctuaire, qu'elle nous apprend à généraliser nos idées, à considérer dans leur ensemble les êtres du règne végétal, leurs rapports entre-eux, leur harmonie avec les autres êtres de la création, elle nous fait connaître ces ressorts secrets qui leur donnent le mouvement et la vie, ces organes intérieurs qui en développent toutes les parties, ces liqueurs vivifiantes qui les abreuvent, enfin tout ce qui appartient aux grandes fonctions de la végétation.

Ainsi, la botanique est la science de tous les âges. Elle n'est qu'un jeu dans l'enfance, une distraction agréable dans l'âge mûr, une source de souvenirs délicieux et de suaves méditations, dans le reste de la vie. Placés au milieu des œuvres de la création, pourrons-nous fermer les yeux sur tant de merveilles, ou nous borner à une simple admiration, quand tout nous invite à les étudier ? S'il en est, parmi ces merveilles de la nature, que nous ne puissions atteindre qu'avec difficulté, les plantes, du moins, resteront toujours à notre disposition ; elles sont sous nos pieds ; elles sont entre nos mains ; elles nous attirent par la variété de leurs formes, par les nuances de leurs couleurs, par la suavité de leurs parfums, et surtout par ce sentiment de plaisir qu'excite en nous leur contemplation.

Que de parfums délicieux, que de précieuses couleurs les arts trouvent dans les plantes ! Que de végétaux abondants en substance alimentaire on trouve dans nos vergers, dans nos potagers ! Que d'essences nouvellement découvertes et avantageusement employées en médecine ! Combien le règne végétal n'a-t-il pas augmenté nos ressources en tout genre ? Ces bienfaits, nous les devons à des voyageurs actifs et intrépides dont les travaux et les services n'ont été que trop souvent méconnus !

L'étude des plantes, qui peut n'être qu'un amusement pour les profanes, est une œuvre nécessaire pour le médecin qui s'applique à les employer dans le traitement des maladies ; pour le pharmacien chargé de leur préparation ; pour l'agriculteur qui doit être éclairé sur la nature des grains et des terres qui leur conviennent ; pour le teinturier qui trouvera souvent dans l'analogie des espèces les ressources de son art. On en peut dire

autant du peintre, du parfumeur, du distillateur et de beaucoup d'autres professions fondées sur la connaissance des plantes.

Ces considérations nous font sentir combien il nous importe de connaître plus particulièrement la constitution de ces êtres qui occupent, dans l'ordre des choses, un rang si distingué, et de les étudier dans leurs organes, dans leurs fonctions, dans tous les phénomènes de la vie végétative.

La contemplation de la nature dans le règne végétal ne nous promet pas seulement des plaisirs enchanteurs, mais encore les plaisirs les plus variés ; car le Créateur des mondes ne s'est pas borné dans sa munifence, à décorer le nôtre de tout le luxe d'une brillante végétation ; il lui a plu de la varier à chaque localité, d'en diversifier les formes à l'infini dans la disposition de leur ensemble, dans leur petitesse ou leur grandeur, dans la correspondance ou le contraste de toutes leurs parties.

A l'aide du microscope, on a trouvé des plantes dans des lieux où l'esprit pouvait le moins s'y attendre. La mousse a dû se ranger parmi les végétaux. Les taches brunes et noirâtres dont sont couvertes les pierres de taille, sont devenues des plantes elles-mêmes ; on en a découvert sur le verre le plus poli. Cette moisissure qui s'attache à presque tous les corps, offre un jardin, une prairie, une forêt, où les plantes, malgré leur extrême petitesse, ont des fleurs et des graines. Quelle est donc cette toute-puissance qui couvre de végétaux la roche stérile, peuple les déserts arides et porte la végétation jusqu'au fond des fleuves et des lacs, jusque dans les abîmes de l'océan ? Qui pourrait n'y pas reconnaître la main invisible de l'Etre Suprême ? Il ne

fait que l'ouvrir : des nuages de fleurs s'en échappent et se répandent sur le sein de la nature.

Tous les hommes sont admis à la jouissance de ce beau spectacle ; mais il n'appartient qu'à l'homme éclairé par l'observation d'en jouir dans toute sa plénitude, et d'en saisir la belle ordonnance. Au milieu de cette apparente confusion, il reconnaîtra que les plantes n'ont pas été jetées au hasard sur la surface du globe ; que chacune d'elle est à sa propre place. Celles-ci ne peuvent se développer qu'en plein champ et cherchent à attirer les rayons brûlants du soleil ; celles-là croissent humblement a l'ombre des forêts, tandis que d'autres ne peuvent subsister qu'au milieu des ondes. Les différents sols ont leurs productions particulières ; et dans l'immense jardin de la nature, il n'est point d'endroit absolument stérile.

A la vérité, la végétation n'est pas également brillante partout : relative aux lieux qu'elle doit embellir, elle prend le caractère de convenance qui se lie le mieux avec l'aspect des localités. Gaie et riante sur le bord des ruisseaux, élégante et gracieuse dans les vallées, noble et silencieuse dans les forêts, riche et majestueuse dans les grandes plaines, elle n'est plus la même lorsqu'elle se montre sur la roche brûlante des déserts ou qu'elle lutte, sur le haut des montagnes, avec la neige et les vents froids.

Mais ce qui est bien digne de notre admiration et de notre reconnaissance, c'est que, parmi cette quantité innombrable de plantes, l'Auteur de la nature a voulu que celles qui servent de nourriture et de remèdes à l'homme et aux animaux, se multipliassent en plus grand nombre que celles qui sont de moindre utilité.

. . . .

L'heureux climat de l'Inde est peut-être le lieu de la terre où la nature étale avec plus de profusion le luxe de la végétation. Toutes les plantes y offrent les formes les plus élégantes et paraissent réfléchir, par la vivacité de leurs couleurs, ces flots de lumière que l'astre du jour verse continuellement sur leurs corolles

Ces belles et verdoyantes contrées sont parfumées au loin par les plus précieux aromates, embellies à l'extrême par la famille superbe des Liliacées. C'est là que l'on apprend à quels arbrisseaux, à quelles plantes il faut rapporter le bois de campêche, le bois de couleuvre, la noix vomique, les casses, les myrobolants, le sang-de-dragon, et une infinité d'autres produits du même genre.

....

Ainsi, la terre est un vaste jardin parsemé de fleurs qui répandent mille charmes, mille attraits sur le domaine de l'homme. Lors même qu'il se renferme dans les bornes étroites de sa demeure, elles semblent la lui rendre plus aimable en se réunissant dans son parterre et en s'y plaisant plus qu'ailleurs. On dirait que les plus belles, comme une ambassade brillante, viennent rendre hommage à leur seigneur et saluer tous les jours, au nom de la nature, le roi de l'univers.

On ne peut douter que la beauté des fleurs ne provoque la gaîté et les plus nobles sentiments dans le cœur de l'homme. La vue en est si touchante et le pouvoir si efficace que les arts qui veulent plaire ne peuvent jamais mieux réussir qu'en empruntant leur secours. De tous temps, elles furent le symbole de la joie, l'ornement des festins ; aujourd'hui encore, elles apparaissent avec gloire sur nos tables et contribuent, avec les fruits,

à animer les fêtes qui sans elles seraient ternes et pourraient languir.

La jeune épouse, au jour de ses noces, ne se croirait pas assez magnifiquement parée si elle ne s'ornait d'un bouquet. Le petit bouquet à la boutonnière des Messieurs, au corsage des Dames, est d'un usage universel. On voit des reines, en certaines solennités, déposer le diadème pour ceindre une couronne de fleurs. La religion, quoique si recueillie et si grave, aime à voir ses autels ornés de fleurs naturelles ou artificielles. Les poètes, dans leurs rimes harmonieuses, chantent la beauté et l'empire des fleurs. Enfin la lyre en deuil emprunte leur symbole pour consoler un père, une mère, un époux, un ami, désolé de la perte d'un être chéri.

Les fleurs ont toujours eu un sens emblématique, un langage particulier, correspondant à tel ou tel besoin des individus et des peuples. Telle fleur exprime l'amour, telle autre la haine. La joie, la tristesse, la crainte, l'espérance, etc, ont aussi des fleurs qui les expriment. L'amant sage et timide, qui n'ose avouer sa flamme, choisit parmi les fleurs celle qui lui paraît le mieux traduire les sentiments de son âme, pour en faire hommage à la bien-aimée qu'il croit dotée par le ciel d'un cœur capable de battre à l'unisson du sien.

Le *Quos ego* que la bouche de notre très gracieuse souveraine Victoria fulmina contre une de ses dames d'honneur qui commit l'imprudence de présenter une rose à son royal époux, prouve assez que cette jeune reine entendait et redoutait le langage des fleurs.

Les peuples, comme les individus, ai-je dit, ont recours au langage des fleurs. Le Lis en France, la Rose en

Angleterre, le Chardon en Ecosse, le Trèfle en Irlande, sont les emblèmes nationaux de ces grandes puissances européennes ; comme la feuille d'Erable est celui du modeste Jean-Baptiste canadien qui s'en décore avec orgueil, au beau jour de sa fête nationale.



ARTICLE SEPTIÈME

UN PEU D'HOMÉOPATHIE

Pour être véridique en tout, il nous faut maintenant présenter le Dr Pierre Martial Bardy en sa qualité de médecin homéopathe. Pourquoi en ferions-nous un mystère ? Avec une âme sympathique et sensible à la souffrance des patients, avec son esprit enclin au progrès dans le domaine des sciences et des arts, il était naturellement sur cette pente. Quoiqu'il eût à son crédit de nombreux succès professionnels, en fait de médecine allopathique, (voir l'hommage qui lui est rendu, sous ce rapport, par Mr L. O. David, dans sa biographie du fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec), il ne rencontrait pas toujours la satisfaction désirée dans certaines maladies graves dont la guérison eût été radicale, sans cette langueur de convalescence, plutôt l'effet du remède que celui du mal à guérir, et d'une extirpation plus difficile. Il en conclut que son devoir de médecin, autant que sa conscience d'honnête homme, l'obligeait de se convaincre par lui-même si

l'homéopathie, qui faisait alors beaucoup parler d'elle, était vraiment, comme le prétendaient ses détracteurs, une nouvelle forme de charlatanisme, ou plutôt, suivant les dires de ses adeptes, une nouvelle voie, plus scientifique et plus sûre, dans le vaste champ de la médecine orthodoxe.

Il chercha, étudia, expérimenta, et se convainquit de plus en plus que la médecine homéopathique, loin d'être du charlatanisme, est un système tout-à-fait raisonné et raisonnable ; un système qui guérit effectivement, sans traîner à sa suite aucune de ces conséquences fâcheuses qui sont plus difficiles à combattre que la maladie elle-même. Après neuf longues années de ce travail opiniâtre et consciencieux,—de 1847 à 1856,—il devint et se déclara franchement disciple d'Hahnemann.

En agissant ainsi, il bravait tous les préjugés de ses contemporains contre la nouvelle école ; il s'exposait même à une foule de désagréments, d'ennuis et d'avanies. Qu'importe ? Il plaçait au-dessus de tout son amour et son respect pour l'art sacré de la médecine et son dévouement sans limites envers les malades. Rien ne put l'ébranler. Et ne fit-il pas bien ? Ne donna-t-il pas au moins, dans cette évolution de sa carrière médicale, une preuve tangible de sa bonne foi d'honnête homme, de sa grandeur d'âme, de la force de son caractère et d'une délicatesse de conscience aussi rare qu'admirable ? Ce ne fut pas chez lui une toquade ; ce fut une conviction aussi ardente que réfléchie ; ce fut un devoir. Et le succès répondant de plus en plus à ses espérances, couronnant de plus en plus ses travaux, la méthode homéopathique fut la seule qu'il employa durant les treize dernières années de sa vie.

Nous ne voyons donc rien que de parfaitement honorable dans une telle conduite. D'ailleurs, les temps ne sont plus où les allopathes et les homéopathes se faisaient une guerre acharnée et ne se ménageaient pas les épithètes retentissantes. Les deux écoles ont appris à se respecter. L'ancienne école, forcée de reconnaître ce qu'il y a de bon dans la nouvelle, est devenue à la fois plus respectueuse et plus tolérante envers elle. Même il ne manque pas de médecins, de part et d'autre, qui prédisent que si les deux écoles ne se sont pas encore donné le baiser de paix, du moins elles ne tarderont guère à s'embrasser et à se confondre en une seule.

Quoiqu'il en soit, nous croyons intéresser vivement les lecteurs en mettant sous leurs yeux la correspondance qui suit, envoyée par notre Docteur au *Canadien* de Québec, à l'occasion d'un procès célèbre qui eut lieu, à Paris, en 1858, entre médecins des deux écoles, et publiée dans le numéro du 6 Janvier 1859. On y verra un souvenir historique des plus intéressants, où la force de conviction du Dr Bardy est mise en pleine lumière, ainsi que son grand talent et sa belle intelligence.

L'HOMÉOPATHIE

Mr le Rédacteur,

Me serait-il permis de hasarder quelques mots au sujet de ce fameux procès, où les allopathes et les homéopathes sont mis en scène dans un des tribunaux de Paris, et où ces derniers étaient " assez malmenés. " En parcourant, sur votre intéressant journal du 29 Décembre dernier, le compte-rendu de ce " procès piquant, " je n'y puis découvrir autre chose que des

motifs suscités par l'envie, contre une doctrine que l'on se refuse d'approfondir, et dont on s'efforce de dénaturer les heureux résultats ou de pallier les glorieux effets d'expérience qui parlent plus haut que tous les arguments sarcastiques, sans cesse mais vainement mis en usage contre l'homéopathie. Ainsi, pour confondre les homéopothes et les réduire au silence, les allopathes se croyant invincibles, entrent avec triomphe dans l'arène ; car ils ont saisi pour arme le *Quinquina* par lequel ils vont faire crouler l'édifice érigé par Hahnemann, anéantir à tout jamais la loi fondamentale de l'homéopathie, le *Similia similibus curantur.* Ecoutez leur raisonnement :

Le *Quinquina* ne donne pas la fièvre : or Hahnemann a dit le contraire ; donc l'homéopathie est une chimère.

Doucement, MM. les allophathes. Du train que vous y allez, il n'y a plus de science possible, de méthode rationnelle, hormis les théories ronflantes de votre école, fondées sur l'incertitude de Boërhave, le scepticisme de Sprengel, l'espoir chimérique de Broussais et le désespoir des Bichat, des Alibert qui tous admettent que votre art de guérir change aussi souvent que les modes des femmes.

Mais je reviens à votre argument. Pour soutenir que le *Quinquina* ne donne pas la fièvre, ne faut-il pas envoyer aux calendes grecques les ravages qu'il exerce chez le malade dont il a supprimé, pour quelque temps, les paroxismes intermittents ; regardez son teint livide sa face bouffie, ses yeux éteints ; sa respiration est pénible, son ventre dur et tuméfié, ses hypocondres sont gonflés, ses aliments lui pèsent comme une pierre sur l'estomac, son appétit est vicié, son sommeil est agité et

il brûle dans la moelle de ses os : observez tous ces symtômes et dites, si vous l'osez, que ce n'est pas là la fièvre du *Quinquina.* Mais direz-vous, si je suis bien portant, je puis prendre impunément cette substance et elle ne produira pas la fièvre. A cela je vous répondrai : prenez-en pendant 5 à 6 jours une drachme soir et matin, et vous l'aurez.

Mais vous n'êtes pas sérieux; au contraire vous vous amusez à plaisanter lors que vous affirmez que le Dr Béhier et le Dr Trousseau avec sa série d'élèves ont avalé 150 globules d'*aconit* sans les ressentir. C'est dommage que ces savants Esculapes n'aient pas jugé à propos de nommer le terrible homéopathe qui les a menacés de la mort, dans le cas où ils auraient eu l'imprudence d'en avaler tant. Eh ! bien, moi je puis les rassurer en leur disant que, s'ils sont en bonne santé, ils peuvent prendre 300 et plus de nos globules, seraient-elles d'arsenic, à la 30e atténuation, le soir en se couchant, sans craindre de ne se trouver pas à leur réveil, *mentis et corporis compotes :* car nos globules n'ont d'action que sur des sujets malades dont ils attaquent et guérissent les affections morbides.

Or Hahnemann a dit que le *Quinquina* donnait la fièvre. Oui, Messieurs, il l'a dit ; mais non pas de la manière que vous affectez si bonnement de l'entendre. Il n'a pas prétendu que le *Quinquina* qui a subi les divers degrés d'atténuation, par la trituration ou la dilution, dont nos globules sont homéopathisés, produisait cet accident chez un homme sain, mais bien la substance de l'écorce du Pérou dans sa nature et non atténuée. Ecoutez-le lui-même et comprenez-le, si vous en avez la volonté :

“ Mes premiers essais, dit-il, sur moi-même avec le *Quinquina,* constatant qu'il a la propriété d'exciter une fièvre intermittente, datent de l'année 1760. Ce sont eux qui ont fait briller à mes yeux l'aurore d'une thérapeutique plus rationnelle, en m'apprenant que les médicaments ne peuvent guérir les malades qu'en vertu de la propriété dont ils jouissent de rendre malade l'homme bien portant, et que les seules maladies curables par eux sont celles dont l'ensemble des symptômes a la plus grande ressemblance possible avec la totalité des accidents dont eux-mêmes peuvent provoquer l'apparition. Cette vérité est tellement incontestable qu'elle n'a pu être ébranlée par les attaques violentes des médecins élevés dans la routine et les préjugés de l'école, pas plus que l'immortelle découverte de Harvey ne l'avait été par les déclamations injurieuses de Riolan. Les adversaires de la circulation ne combattaient pas avec de meilleures armes que ceux de l'homéopathie. Comme ces derniers, ils évitaient de répéter les expériences, dans la crainte d'être réfutés par les faits. Comme eux, ils s'en tenaient aux personnalités, et se retranchaient derrière l'ancienneté de leur doctrine, s'écriant à haute voix : *Malo cum Galieno errare, quam cum Harveyo esse circulator.* L'aveuglement des médecins d'alors n'était pas moins déplorable que celui des praticiens d'aujourd'hui, dont l'esprit ployé sous le joug de théories arbitraires, rejette sans examen une doctrine qui se borne à interroger la nature et à déterminer, d'après les réponses de celle-ci, quelle est la marche à suivre pour arriver à une guérison douce, prompte et durable des maladies.

Ergo l'homéopathie est une chimère. Pour admettre cette lumineuse conclusion, ne faudrait-il pas révoquer

en doute les progrès incessants, les cures étonnantes qui accompagnent partout cette grande et simple thérapeutique de la nature, " guérissez les maladies par des remèdes produisant des symptômes semblables aux leurs."

" L'homéopathie, dit Broussais, si elle est une erreur ne peut être réfutée que par l'expérience." Ce ne sera donc jamais par le ridicule ou les fades plaisanteries que l'on parviendra à décourager le médecin consciencieux qui, ne travaillant que pour le bien de l'humanité, adopte une nouvelle doctrine dont il fait par conviction la base de ses principes ; et l'homéopathie étant humble et bienveillante ne saurait lui fournir, pour le défendre contre les attaques injustes de ses détracteurs, d'autres armes que celles de la douceur et de la persuasion. Que les homéopathes se rappellent les mots d'encouragement légués à ceux qui s'écartent d'une route déjà battue, pour en suivre une autre qui leur semble meilleure, par une femme d'esprit " La plupart des grandes découvertes, dit Mme de Staël, ont commencé par paraître absurdes ; et l'homme de génie ne fera jamais rien s'il a peur des plaisanteries ; elles sont sans force si on les dédaigne et prennent toujours plus d'ascendant quand on les redoute."

Pourquoi donc faites-vous la guerre aux homéopathes ?

Serait-ce parce que s'appuyant sur le seul oracle de guérir, l'expérience pure, ils emploient des médicaments qui guérissent des maladies souvent réputées incurables ? Serait-ce parce que bannissant de la pratique ces purgatifs, ces émétiques, ces milles drogues qui répugnent tant à la nature, fatiguent et affaiblissent tant l'organisme ; ces saignées, ces vésicatoires, ces mocas, et autres

qui torturent impitoyalement la pauvre humanité souffrante, et ouvrent souvent la porte à d'autres affections plus intolérables encore, nous les remplaçons, pour le bénéfice de la société, par des médicaments curatifs, doux et faciles à prendre et que les malades de tout âge, de tout tempérament, de tout sexe peuvent accepter et goûter sans répugnance, avec le plus grand espoir de guérir.

Je terminerai ici mes observations que je vous prie, Mr le rédacteur, d'apprécier non quant à leur mérite, mais d'après les motifs qui les ont dictées. Je ne saurais avoir la ridicule prétention de faire beaucoup de conversion à l'homéopathie que j'étudie depuis 12 ans et que j'exerce exclusivemeut depuis plus de 3 ans avec bonheur ; mais j'espère au moins encourager quelques-uns de mes honorables confrères dont je respecte infiniment les connaissances et les lumières, à ne pas dédaigner les lauriers qu'ils sauraient si bien cueillir dans le vaste champ que l'homéopathie offre à leur exploitation.

Si l'occasion se présente encore de lutter pour une aussi bonne cause, j'essayerai de le faire, en observant toutefois les règles que le savoir-vivre et la modération prescrivent à celui qui ne veut que le bien-être de ses semblables, et qui a l'honneur de se dire,

Monsieur le Rédacteur,

Votre très dévoué serviteur,

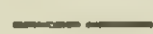
P. M. Bardy,
Médecin Homéopathe.

Québec, 4 Janvier 1859.



ARTICLE HUITIÈME

UN PEU DE POÉSIE



On aura bien remarqué plus haut, en lisant les belles pages consacrées à la botanique, et spécialement aux fleurs, que le Dr Bardy avait l'esprit, le cœur et l'âme d'un poète. Ne l'était-il pas ? Oui, certes, il l'était, non pas seulement en puissance, par l'exquise tendresse et sensibilité de son âme, par l'enthousiasme de son cœur, par l'exaltation de son esprit, comme tant d'hommes bien doués le sont, quoiqu'ils n'écrivent jamais en vers ; mais en acte et en réalité, puisqu'il eut le goût et le talent d'écrire dans le langage des Muses.

Non pas qu'il ait beaucoup écrit de cette manière. Ses occupations ne lui en laissaient guère le temps. Mais il se plaisait, en certaines occasions, écoutant le souffle poétique, à exprimer en lignes mesurées et cadencées, les idées et les sentiments qui le charmaient. Nous savons déjà, qu'au jour de l'inauguration de la Société Saint-Jean-Baptiste qu'il venait de fonder, il chanta une chanson patriotique par lui-même composée pour la circonstance. Il est malheureux que cette chanson n'ait pas été conservée. Parmi le petit nombre de pièces trouvées dans ses cartons, nous choisirons les trois suivantes, bien capables, assurément, de lui faire honneur. La première est adressée à sa fille Célina, alors jeune enfant, à qui il enseignait à prier, en même temps qu'il lui inculquait la grandeur de cette action.



PRIERE



I

La prière
Fait les délices du cœur ;
Oui, ma chère,
A prier Dieu quel bonheur !

La prière
Soulage, par sa douceur,
La misère,
L'infortune et le malheur.

II

Ta prière
Pleine d'amour et d'ardeur,
De ta mère
Consolera la douleur.

Ta prière,
Ange de foi, de pudeur,
De ton père
Fera la joie et l'honneur.



Prière à Sainte Anne

CANTIQUE DU LABOUREUR



Douce reine des Bretagnes,
Patronne de nos aïeux,
Vois les enfants des campagnes
A genoux t'offrir leurs vœux.

Verse en nos cœurs l'espérance
A l'approche du printemps,
Quand nous jetons la semence
Dans les guérêts de nos champs.

Sur l'herbe de nos vallées,
Sur le blé de nos sillons,
Répands les douces rosées,
Le soleil aux clairs rayons.

Par tes prières puissantes,
Que nos logis, nos troupeaux,
Et nos moissons jaunissantes
Soient préservés des fléaux.

Abrite chaque famille
Sous les plis de ton manteau ;
Et si notre foi vacille,
Ranime en nous son flambeau.

Que tes faveurs maternelles
Déposent dans notre cœur
Les semences immortelles
De la gloire et du bonheur.

Que notre âme soit féconde
En ces fruits délicieux
Qui mûrissent en ce monde
Et sont cueillis dans les Cieux !



NAZARETH

DEMEURE DE LA SAINTE FAMILLE



Salut, ô Nazareth !—par tes nobles domaines
Je suis charmé ;
Je parcours en esprit tes coteaux et tes plaines,
Ton site aimé ;
J'entre dans ce logis cher à l'Immaculée,
Cher à Jésus ;
Je foule cette terre, hélas ! qu'ils ont foulée
De leurs pieds nus.

Salut, ô Nazareth !—tes fleurs, beautés célestes,
Sont un trésor ;
On ne peut voir jamais, sur tiges plus modestes,
Plus beau décor ;
Laisse-moi les porter à ma lèvre tremblante
Et les baiser ;
M'enivrer des parfums de leur coupe odorante,
Sans les briser.

Salut, ô Nazareth !—ô bourgade chérie !
Aimable lieu
Habité par Joseph et la Vierge Marie
Et l'Enfant-Dieu !

Là ces deux rejetons d'une souche royale,
Si purs, si beaux,
Virent Jésus grandir à l'ombre virginale
De leurs rameaux.

Salut, ô Nazareth !—maison qui vit l'enfance
De mon Sauveur !
O séjour embaumé de grâce, d'innocence
Et de bonheur !
Le Ciel n'avait alors ni Jésus, ni Marie,
Pour habitants :
Ne surpasses-tu pas la divine patrie,
En ce doux temps ?

Salut, ô Nazareth !—Au désert de la vie,
Tu m'apparais
Comme un riant bocage, une oasis bénie,
Un lieu de paix....
Pélerin fatigué d'un pénible voyage,
A toi j'accours :
Puissé-je retremper mon débile courage
Par ton secours !



DEUXIÈME PARTIE



Mémoire du Docteur
PIERRE MARTIAL BARDY





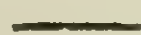
MADEMOISELLE CÉLINA BARDY



CHAPITRE CINQUIEME



LA MÉMOIRE DU DOCTEUR BARDY SAUVÉE DE L'OUBLI PAR SA FILLE CÉLINA



PREMIER TRIOMPHE DE LA PIÉTÉ FILIALE



ARTICLE PREMIER

CAUSE D'ALARMES



NOUS allons maintenant assister à un drame du plus vif intérêt, dans la série des efforts auxquels se livra, en 1880, Mademoiselle Célina Bardy, fille du Docteur Pierre Martial Bardy, pour défendre la mémoire de son père à qui on ne paraissait plus rendre justice, et pour réhabiliter celui-ci, dans l'opinion publique et dans l'histoire, comme le véritable fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. C'est une campagne de correspondances aux journaux et de lettres aux hommes les plus marquants et les plus influents du pays, où Mademoiselle Bardy, plus tard Madame P. V. Valin, avec les charmes de son style, avec la chaleur de son patriotisme, avec la tendresse de sa piété filiale, déploie une telle force de logique, une telle puissance d'érudition,

qu'il est impossible de ne pas reconnaître à la fois la justesse de sa cause et la grandeur de son dévouement.

Ce qui donna lieu à cette campagne fut le manifeste de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, lancé au mois d'Octobre 1879, dans la cité de Québec et dans tout le Canada, même aux Etats-Unis, pour annoncer la grande célébration nationale que cette société avait en vue pour le 24 Juin 1880, et pour solliciter la participation du peuple tout entier à cette grande fête.

Chose étrange, en lisant d'un bout à l'autre ce manifeste qui ne manque ni d'enthousiasme, ni de patriotisme, ni d'étendue, on ne trouve pas même le nom du Dr Bardy mentionné. On devait croire qu'en une telle circonstance, il était impossible de ne pas évoquer le nom et le souvenir du fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec qui fut en même temps le principal auteur du Monument des Braves de 1760 ; on devait croire qu'il y avait intérêt à se prévaloir du prestige d'un citoyen aussi distingué, d'un bienfaiteur aussi illustre, afin de mieux gagner les esprits à la grande fête en préparation.

Il n'en fut rien. A dessein ou par oubli, on ne souffla mot du Docteur ; on ne mentionna même pas son nom , comme chacun peut s'en convaincre en lisant cette pièce historique. Nous devrions la reproduire ici ; mais vu sa longueur et vu la facilité avec laquelle on peut la lire dans le livre très répandu et très populaire de Mr Chouinard, " Fête nationale des Canadiens-Français en 1880 ", nous renvoyons le lecteur à ce volume, déjà cité au chapitre deuxième de la première partie. Ce Manifeste étant le pivot sur lequel roule toute la deuxième

partie de notre ouvrage, il y aura certainement utilité et intérêt à en prendre connaissance. On le trouvera à la page 97 du volume en question.

ARTICLE DEUXIÈME

PREMIER CRI DE PROTESTATION

Après lecture du manifeste, il est facile de comprendre ces paroles du *Courrier du Canada*, dans son numéro du 31 Janvier 1880 : " Quelle est l'œuvre publique plus patriotique que la Société Saint-Jean-Baptiste, et quel est le nom qui, dans les circonstances, ne doit pas dominer bien haut et être inscrit à côté des patriotes de notre race, si ce n'est le nom du Dr Pierre Martial Bardy, l'un des fondateurs, *en réalité le premier* d'entre eux, et le premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ? Notre ville *allait l'oublier*, lorsqu'un correspondant d'un journal anglais, *Quebec Mercury*, du 21 Janvier courant, est venu lui rafraîchir la mémoire, dans une lettre très intéressante, de forme très soignée, et très précieuse au point de vue historique."

Que s'était-il donc passé ? Le voici :

Ayant lu le manifeste de la Société St-Jean-Baptiste à l'égard de la grande célébration projetée pour le 24 Juin 1880, et ayant constaté avec stupeur que le nom de son cher et vénéré père n'était pas même mentionné en ce document, Mademoiselle Célina Bardy

avait frémi de douleur, presque bondi d'indignation ; et saisissant sa plume, qu'elle savait manier aussi bien en anglais qu'en français, elle avait écrit au *Quebec Mercury* la correspondance suivante :

FÊTE SAINT-JEAN-BAPTISTE

THE COMING GRAND CELEBRATION—THE FOUNDER OF THE ORIGINAL SOCIETY

To the Editor,

Sir,—You have, I have no doubt, followed with an ever increasing interest the present extraordinary movement on the part of the Society of St-Jean-Baptiste, in its laudable intention of uniting under the same banner nearly all the French-Canadians in America, which movement, if successful, will surely prove the most numerous, and at the same time, most imposing, most national, most catholic gathering, that has ever been held on this vast and extensive continent. This great undertaking, so pure and patriotic in its aim, the mere thought of which makes the heart of every true Canadian thrill with joy, should inspire alike the rich and the poor, the great and the small, to push forward and contribute their mite towards enabling their compatriots to bring this plan, so timely projected, to a successful issue.

Sacred remembrance of the departed heroes ! What happiness would it not be to Jacques-Cartier and Champlain, the founders of the French-Canadian people, could they only be here to participate in this great feast, to see with their own eyes the growth and extension of that little mustard seed planted by them ; and to see,

furthermore, that the old adage, " out of sight, out of mind ", far from being applicable in the case of their own memory, rather emphasizes the fact that lapse of time, instead of eradicating their names and actions from the hearts of their descendants has rather served to implant them therein more deeply, to imprint them therein more vividly.

Their work has been one of predestination. They have been instruments in the hand of God for the raising up of a nation of faith that stands to-day on the continent of America, as a guiding star to the many sects who have wandered away, far from the seat of life. Oh ! happy and prosperous children, who, by fidelity to their instructions, by imitation of their examples, have rendered yourselves worthy of such intrepid, brave and christian Fathers ! But I fear I am diverging from my subject ; so much, then, for this movement, as a national proceeding.

Let us not lose sight of the fact that this grand Society which, to-day, sends forth its summons, inviting both members and friends to unite in the old city of Champlain, and under whose standard so many French-Canadians are enrolled, has, like all things mortal, had a beginning. And if, in justice, we attribute the present growth of the nation to the impulse given at all times by the virtues of its founders, why not do the same with regard to the founder of this great Society of St-Jean-Baptiste ?

Similar causes produce similar effects. Honor then to whom honor is due. Honor to its worthy first President, to whose zeal, activity and energy, in any thing and everything appertainiug to his cherished

fatherland, Canada, is due the very foundation of that Society. Honor to him whose wisdom and prudence conceived, gave birth to,—if I may so express myself,— and nurtured with more than a mother's tenderness, that little plant in its infancy, sheltering it with unremitting care from all that might have, in any way, marred its beauty or prevented its development into that majestic tree which we behold to-day;—very much similar to the proud old maple, whose leaf the society has judiciously chosen for its emblem, and whose vigorous trunk becomes more deeply rooted, year after year, in the good fruitful canadian soil, just as the Society is itself more deeply rooted, year after year in the good fruitful Canadian hearts.

It is that fertile soil of the Canadian hearts that enabled the tree of that Society to sprout forth its strong and widespread branches, under the shade of which so many true Canadians, both young and old, love to assemble, in order to project plans for the development of all that may contribute to the general welfare and prosperity of their dear Canada's social and political interests. I mean the hearts of all those who cooperated in the foundation and development of the Society of St-Jean-Baptiste; but I mean, above all, the heart of the true Founder and fosterer of the Society, the heart of the venerated Dr Pierre Martial Bardy.

Having had the inestimable honor of being an acquaintance of the Doctor's, I can but admire his many social virtues, rendered more admirable and attractive by his heart-felt and deep-rooted love of his country, I have never hesitated, either publicly or privately, to express my admiration in behalf of those men, so rare at all times, who, like Dr. Bardy, have served their

country with such humble devotedness and sincerity, never seeking for any other recompense of their labor, than the happiness and prosperity of their fellow-countrymen.

Undertakings animated by such rare and self-sacrificing principles, cannot fail to bring down on themselves the blessings of Heaven. I rejoice that the undertaking of the Society of St-Jean-Baptiste has been one of benediction ; and also that the present anticipated display has been so prophetically made known by my esteemed friend, Dr Pierre Martial Bardy, in his inauguration speech, in the year 1842, when he said, with an inspired and true enthusiasm, that the aim of the Society should be to preserve intact in the hearts of all worthy sons of dear Canada their *Holy Faith*, their *institutions*, their *language* and their *laws*. That this lofty height has been reached, the universal responses received by Mr Chouinard from all parts of the continent of America, more than amply testify.

Yes, my dear departed friend, were you once more among your fellow-countrymen, you would see with your own eyes, and rejoice in your truly generous heart, seeing that neither the fame of the learned, nor the virtues of the holy, die with them, but are fondly cherished by the Canadian parents and handed down, as precious heirlooms, to their children.

This naturally and logically brings me to conclude that Dr Pierre Martial Bardy, the first and most active of the founders of the St-Jean-Baptiste Society, has well merited firstly to be esteemed and honored as such by his fellow-countrymen, and secondly to have his name handed down to the posterity as a benefactor of his country.

Knowing that we are always pleased to recall to our minds pleasant reminiscences, and believing that a detailed account of the first reunion and banquet of the St-Jean-Baptiste Association, would be both pleasing and interesting to your readers, therefore, I beg leave to intrude on your kindness, Mr Editor, to publish it as taken from the *Canadien* issues of the 19th June and 4th July 1842.

(Suit ici le rapport détaillé de la fête en question avec le discours du président, puis la correspondance continue :)

I now trust the following item will prove interesting to some of your readers, as being a reminiscence of the movements of this great Society, though of more recent date.

At Montreal, in 1874, a brilliant national convention reunited a large number of French-Canadians who were spread throughout Canada and the United-States, (it is precisely what it is intented to be done in Quebec this year on a still larger scale if possible ;) and it was felt, then, to be a fitting tribute as well as an unavoidable duty to wrap with new and radiant luster the shining tableau offered by the St Jean-Baptiste Society, by giving Mr Ludger Duvernay's bust the place of honor among many other portraits, albeit these many other portraits were representative of men who had raised themselves far above the common level, whether considered from a political or scientific point of view.

Now, is it not a foregone conclusion that if in Montreal, such honor is rendered to Mr Ludger Duvernay, a similar tribute seems to be due Dr Pierre Mar-

tial Bardy in Quebec; both being founders and fosterers of their respective St Jean-Baptiste Society; both being entitled to a large share of the respect, honor and gratefulness of their fellow-countrymen; both having been the representatives of the small but heroic group of true patriots who, notwithstanding the serious obstacles which they had to contend with after the troublesome events of 1837-38, have succeeded in placing "their faith, their institutions, their language and their laws" within those solid ramparts which time, far from destroying them, has only served to render more impregnable?

In extending to you, Mr Editor, my most sincere thanks, I remain

AN ADVOCATE OF JUSTICE.

Cette correspondance parut dans le numéro du 21 Janvier 1880 du *Quebec Daily Mercury.* En cachant son nom, et en écrivant en anglais dans un journal anglais, Mademoiselle Bardy était bien sûre que sa communication aurait beaucoup plus de piquant et produirait beaucoup plus d'effet sur la masse du peuple canadien; la leçon, en apparence, étant donnée par l'élément étranger, d'ordinaire peu sympathique à nos démonstrations nationales. C'était là une tactique aussi ingénieuse qu'ardente. Le coup devait porter. Il porta en effet, comme nous l'apprend le *Courrier du Canada* quand il fait cet aveu significatif: "Notre ville *allait oublier* le nom du Dr Pierre Martial Bardy, lorsqu'un correspondant d'un journal anglais, le *Quebec Mercury*, est venu lui rafraîchir la mémoire."

Tout heureuse du succès de sa petite ruse patriotique, Mademoiselle Bardy écrivit à Mr George T. Cary, Editeur du *Quebec Daily Mercury* une lettre de remerciments ainsi conçue :

Dear Sir,—Allow me to tender you my most sincere thanks for the manner you kept your promise concerning the publication of my communication in behalf of my dear late father. My satisfaction is so great that I feel unable to command any suitable expression to paint in a proper hue my gratitude towards you on this occasion. I only can tell that you have truly been a gentleman, a man of honor. My good mother sends you her best compliments, and hopes the pleasure of thanking you personnally for the favor so kindly bestowed on us.—I remain, Dear Sir,—Your much obliged.

CÉLINA BARDY,

Quebec, Jan. 23 1880.

Mademoiselle Bardy conçut alors le projet de s'emparer de toutes les places fortes de l'opinion publique en Canada, c'est-à-dire de gagner à sa cause les hommes les plus influents, afin que ceux-ci, à leur tour, pussent réagir contre l'oubli dont la mémoire de son père semblait menacée, et fixer définitivement dans l'histoire la place que le Dr Bardy doit occuper.

Nous allons voir la correspondance échangée, à ce sujet, entre Mademoiselle Célina Bardy et des hommes tels que l'Hon. P. J. O. Chauveau, l'Hon. Juge en Chef de la Cour d'Appel, Sir A A. Dorion, Mr l'Abbé Jos. Marquis, Mgr le Grand Vicaire Cazeau, etc., etc.



ARTICLE TROISIÈME

LETTRE A L'HON P. J. O. CHAUVEAU

Québec, 25 Janvier 1880.

Cher Monsieur,

Vous qui êtes si profondément canadien, vous n'avez pas manqué, j'en suis certaine, de suivre avec un réel plaisir le mouvement extraordinaire de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, tendant à faire une manifestation nationale sans précédent, le 24 Juin prochain. Partout et sur tous les journaux canadiens de la Puissance du Canada et des Etats-Unis, on s'occupe activement de la chose, prodiguant des éloges, tous plus ou moins mérités les uns que les autres à la Société ci-dessus mentionnée qui, en tout temps, en toutes circonstances, a su comprendre d'une manière intelligente les véritables intérêts du peuple canadien,—surtout maintenant que l'on s'efforce de marcher sur les traces des fondateurs. Œuvre patriotique, œuvre admirable ; on la préconise avec raison.

Mais une œuvre quelconque a nécessairement *un* ou *plusieurs* fondateurs. Même en ce dernier cas, les multiples fondateurs, lorsqu'il s'agit de créer une société, se réunissent en corps et élisent des officiers chargés d'employer les moyens efficaces pour rendre leur association permanente et durable. Mais on choisit d'abord, parmi les plus éminents, celui qui a montré le plus d'initiative et d'influence dans l'organisation, celui que l'on croit le plus digne, le plus capable de défendre, de maintenir, de protéger la société naissante, aussi bien

que de promouvoir ses intérêts les plus chers ; et l'on offre à cet officier de confiance et absolument compétent, la chaire présidentielle. Dès lors, on le considère, comme il est effectivement, le PÈRE de l'association, celui qui représente le corps entier, celui qu'on tient responsable des actes de chacun des membres de la société.

Voilà, n'est-ce pas, ce qui se passe d'ordinaire, lorsque l'initiateur est, d'ailleurs, qualifié pour être à la hauteur du poste qui lui convient.

Or, ce *président fondateur* a nécessairement un nom. Ce nom, n'est-il pas important de le connaître ? Et comme ici, je parle de la Société St-Jean-Baptiste de Québec ; comme il s'agit de placer à la tête de cette Société la personne qui, en pleine justice, doit y être ; comme cette personne est mon cher et regretté père, le vrai Fondateur et premier Président ; moi, son humble fille, ayant à cœur que *son nom* soit connu comme tel, puisqu'il en a le droit, j'ai défendu sa mémoire vénérée dans le *Quebec Daily Mercury* du 27 ultimo. Si ma version anglaise laisse à désirer, n'importe, je me flatte d'y avoir prouvé que le Dr Pierre Martial Bardy est irréfutablement le *premier fondateur* de la Société St-Jean-Baptiste à Québec, comme Mr Ludger Duvernay l'a été à Montréal.

A l'instant où j'écris, on chante bien haut l'admirable but *des fondateurs* : couvrir d'un bouclier d'airain notre foi, " nos institutions, notre langue et nos lois." On publie même les statuts contenant les lois, règlements et ordonnances, etc., etc., que ces messieurs, (les fondateurs), ont laissés comme la boussole qui, dans l'avenir, devrait empêcher les membres de s'écarter de la fin que l'association se proposa à son début ; et l'on parle avec un enthousiasme délirant d'*un des secrétaires*

d'alors, actuellement le président.... On a publié sa biographie dans l'*Opinion Publique*. ....On encadre son portrait de lauriers et d'immortelles, en ayant soin de le donner comme le *premier secrétaire* d'une société dont on ne connaît pas le *fondateur* et *premier président* ! C'est-à-dire que cette société merveilleuse, ou plutôt ce grand corps est né sans tête et n'avait que des bras et des jambes pour le guider à travers les obstacles de toutes sortes qu'il allait inévitablement rencontrer dans sa longue marche ! ! !

Enfin, partout et sans cesse, on s'occupe de la Société St-Jean-Baptiste, de son passé, de son présent, de son avenir, d'un des *premiers secrétaires ;* et l'on se tient la bouche close lorsqu'il serait urgent de prononcer le nom respectable et cher du regretté Fondateur. Serait ce donc un parti pris d'en agir de la sorte, afin de concentrer tout l'honneur et toute la gloire sur les membres aujourd'hui en office ? Mais a-t-on le droit de taire soigneusement le nom du Docteur Bardy, de le dépouiller de ses mérites, d'éliminer même toute trace de sa mémoire ? On a compté, évidemment, sans la fille du Fondateur qui possède la minute de l'assemblée préliminaire où fut fondée la Société St-Jean-Baptiste de Québec et qui a eu le courage de la publier en entier.

Depuis quand est-ce l'usage ou la convenance de ne plus s'occuper du Fondateur d'une grande œuvre, une fois que ce fondateur a trépassé ? Pourrait-on élever un monument quelconque à la Société St-Jean-Baptiste de Québec, et raconter son histoire, sans dire à quel homme elle doit principalement son origine ? Serait-il possible de rappeler avce éloge et enthousiasme le but proposé et préconisé par le principal fondateur lui-

même, sans faire connaître le nom de ce digne citoyen ? Voudrait-on qu'une belle œuvre fût immortelle et que le nom de son auteur fût complètement enseveli et scellé dans la tombe avec son corps ?

Avouez que l'historien d'élite qui entreprendrait une telle tâche, devrait faire, avec son génie exceptionnel, de grands tours de force pour obtenir l'approbation du public, et mériterait même, pour son nom, l'honneur de passer à la postérité, à condition, bien entendu, qu'il ne fît pas la folie de mourir !

. . . .

Maintenant que je me suis efforcée de vous donner un bien faible aperçu de mon indignation à l'égard de l'acte d'ingratitude que l'on semble vouloir commettre envers mon père, puis-je me permettre de solliciter l'appui, la coopération, d'un petit trait de votre plume élégante, non pour jeter le blâme ou le sarcasme sur qui que ce soit, mais pour faire connaître, admirer et aimer un homme d'esprit, de cœur et de talents supérieurs, qui n'eut que le défaut de mettre humblement son énergie et sa capacité au service de ses compatriotes, ne demandant en retour de son travail que l'assurance du bonheur, de la prospérité et du progrès de la nation à laquelle il se faisait un titre glorieux d'appartenir ?

Vous l'avez dit, avec autant de cœur que de vérité, cher monsieur, dans la note biographique que vous avez eu l'amabilité d'écrire en Novembre 1869, que " entre autres choses que Québec devait à feu Mr le Dr Bardy, la principale était la FONDATION de la Société St-Jean-Baptiste dont il avait été le *premier président.*"

Vous vous en souvenez, du reste ; car déjà la renommée vous désignait comme occupant la première place parmi ce groupe d'étoiles brillantes qui s'appelaient

la *jeunesse canadienne* et qui a payé si spontanément son tribut d'hommages à la Société, lors de sa fondation et première célébration. En relisant les journaux du temps, j'y trouve le compte-rendu des discours prononcés au Banquet et signés des noms célèbres des Chauveau, des Parent, des Cauchon, des Soulard, etc., etc.

Je me permets donc, Cher Monsieur, de vous demander, en votre qualité de gentilhomme et de Canadien, non une faveur, mais *un acte de justice*, envers la mémoire de mon père bien-aimé, qu'on semble laisser, à cette heure solennelle, dans un honteux oubli.

En espérant que vous agirez avec la droiture ordinaire de votre bon cœur et avec l'honneur que chacun se plaît à vous reconnaître,

Je demeure, Monsieur,

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.



RÉPONSE DE L'HON. MR CHAUVEAU

Montréal, 28 Janvier 1880.

Mademoiselle,—Je m'empresse d'accuser réception de votre lettre. Je ne puis qu'admirer les nobles sentiments qui l'ont dictée et qui ont aussi dicté l'article du *Mercury* que vous avez bien voulu m'envoyer. Je ne suis pas, non plus, trop surpris que la vivacité de votre amour filial vous rende un peu sévère,—je n'ose pas dire : injuste,—envers quelques personnes.

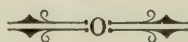
Si j'ai quelque occasion de le faire, je ne manquerai pas, comme je l'ai fait en d'autres circonstances, de

rendre justice à la mémoire de Mr votre père. J'aime à croire que je l'aurais fait de moi-même ; mais à tout événement, je vous suis très reconnaissant de m'en avoir rappelé le devoir et de m'avoir épargné un remords que j'aurais certainement éprouvé, dans le cas où quelque malheureux oubli ou quelque malheureuse distraction m'en eût empêché.

Veuillez, Mademoiselle, présentez mes saluts respectueux à Madame votre mère, et accepter, pour vous-même, mes très sincères félicitations sur le zèle si touchant et si légitime que vous déployez avec tant de talent, et me croire,

Votre tout dévoué serviteur,

PIERRE J. O. CHAUVEAU.



ARTICLE QUATRIÈME

LETTRE DU RÉVD. MR JOSEPH MARQUIS, CHAPELAIN DU COUVENT DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS A MADEMOISELLE BARDY QUI LUI AVAIT ENVOYÉ COPIE DE SA CORRESPONDANCE AU "MERCURY" DE QUÉBEC



Hôpital du Sacré-Cœur, 29 Janvier 1880.

A Mlle Célina Bardy, St-Roch.

Mademoiselle,—J'ai l'honneur de vous remettre avec la présente, le *Daily Mercury* du 21 du courant Merci pour l'obligeance que vous avez eue de me passer

cette feuille. Grâce à l'intelligence que vous m'en avez donnée, j'ai relu avec un nouveau plaisir et un vif intérêt le magnifique article signé : *An advocate of justice.*

Article magnifique par les sentiments élevés qu'il renferme et les puissants motifs qui l'ont inspiré. Voyant l'ingratitude de vos concitoyens oublieux des mérites de votre honorable père, vous avez compris que c'était pour vous un devoir sacré de faire revivre sa mémoire, en rappelant le souvenir de ses bienfaits et de ses vertus. Vous ne pouviez mieux faire que de rappeler cette époque de sa vie qui nous le montre à la fois comme citoyen intègre, patriote dévoué et catholique sincère.

Citoyen intègre, puisqu'il mérita la confiance de ses concitoyens qui le mirent à leur tête ; patriote dévoué, puisque, en dépit d'obstacles en apparence insurmontables, il sut provoquer et mettre en voie de progrès une institution destinée à faire l'union et la force de ses compatriotes ; catholique sincère, puisqu'il voulut avoir, pour signe de ralliement, un drapeau qui portât dans ses plis la Foi, l'Espérance et la Charité.

Vous avez compris, Mademoiselle, que votre illustre père ayant vécu pour vous, vous deviez, aussi, vivre pour lui. Héritière de ses vertus, de son patriotisme, de ses talents et de son éducation distinguée, vous ne pouviez payer à sa mémoire un plus riche tribut d'hommage et lui donner un plus beau témoignage de votre piété filiale qu'en traçant ces lignes qui rappellent la largeur et la culture de son esprit, l'énergie de son caractère, la foi de sa grande âme et le dévouement de son cœur généreux.

Puisse votre voix être entendue, et puissent vos vœux se réaliser !

Faisant réflexion, je me surprends à regretter que, pour l'édification de plusieurs, votre intelligent travail n'ait pas été publié en français et signé de votre vrai nom.

Mes saluts et amitiés à Madame Bardy.

Je suis avec considération,

Votre reconnaissant,

JOS. MARQUIS, Ptre.

RÉPONSE DE MADEMOISELLE BARDY

Québec, 1er Février 1880.

Au Révd Mr Jos. Marquis, Chapelain
du Couvent du Sacré-Cœur de Jésus.

Révérend Monsieur,—Votre charmante lettre de jeudi dernier, si admirablement écrite, et que je veux conserver comme un des plus précieux souvenirs de la mission difficile, mais sacrée, que je me suis imposée, a fait un bien immense à mon âme encore émue par l'indifférence que je déplore. J'avais besoin de vos paroles sympathiques, imprégnées de délicatesse, inspirées par votre esprit supérieur, juste et droit, afin d'éprouver la consolante certitude que mon acte de piété filiale pouvait mériter l'approbation des hautes sphères de la société. Et je bénis Dieu d'avoir placé sur mon chemin des hommes tels que vous, sur la bienveillance et la justice desquels on peut toujours compter dans le malheur.

Merci de l'attention favorable accordée à la manifestation extérieure de mon amour envers le meilleur et

le plus noble des pères. Cet amour, appuyé sur la grâce de Dieu, a su fournir à une humble jeune femme les ressources nécessaires pour convaincre une oublieuse population de l'urgence qu'il y avait à rendre justice à la mémoire d'un citoyen sans reproches, dont toute la carrière n'a présenté qu'un enchaînement extraordinaire de " charités angéliques accomplies dans le silence " ;—qu'un tissu merveilleux de généreux sacrifices ignorés ou méconnus ; fruits de son dévoûment immense et sans cesse renaissant, toujours consacré à la cause des intérêts les plus chers de sa nation.

Il me semble que les mânes du digne Fondateur de la Société St-Jean-Baptiste ont dû tressaillir d'aise, en constatant, du haut du Ciel, que son œuvre de prédilection avait attiré sur elle l'abondance de la rosée divine, en atteignant les proportions colossales annoncées il y aura bientôt quarante ans par son génie prophétique ; de même qu'elles doivent tressaillir aujourd'hui, en constatant que cette œuvre, si noble et si belle, est comprise et admirée par des citoyens de haute distinction qui n'auraient pas un instant hésité à rendre au Fondateur le juste tribut de reconnaissance et d'honneur qui lui est dû.

Ma bonne mère vous dit mille choses agréables et respectueuses. Pour moi, je vous prie de croire à la considération distinguée ainsi qu'à la sincère estime de celle qui a l'honneur de se souscrire

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.

DEUXIÈME LETTRE DU REV. MR JOS. MARQUIS

St-Sauveur, 3 Février 1880.

Mademoiselle,

Quelqu'un a dit avec beaucoup de vérité : " le style c'est l'homme." Mais quand c'est une femme qui écrit, ne peut-on pas dire que le style c'est la femme ? C'est la réflexion que je faisais en lisant votre gracieuse lettre du 1er Février courant.

J'ai lu avec le plus vif intérêt l'*Historique de la fondation de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.* Je dois à l'auteur toutes mes sympathies ; non pas seulement pour avoir dit la vérité ; mais pour l'avoir fait avec la modération qui la fait accepter et la force qui donne la conviction.

C'est donc une vérité indéniable, un fait historique connu que le premier Président et le principal *Fondateur* de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec est le Dr Pierre Martial Bardy. S'il y en a encore quelques-uns qui s'obstinent à ne point connaître le fondateur de notre Société nationale, il ne leur reste plus qu'un moyen : celui de se crever les yeux ! J'espère qu'ils ne seront pas si cruels envers eux-mêmes.

Je souscris de grand cœur aux suggestions que le *Canadien-Français* fait à la fin de son article ; à savoir qu'il soit élevé un monument, si modeste soit-il, qui rappelle le patriotisme éclairé et désintéressé du généreux fondateur de notre société nationale.

Je vous félicite, Mademoiselle, de ce que vous pouvez déjà entrevoir le triomphe de la cause que vous avez si généreusement embrassée et si glorieusement défendue. Il me semble que vous vous sentez déjà soulagée des angoisses que vous a fait éprouver la

publication du premier manifeste de la Convention canadienne-française.

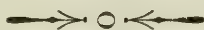
Depuis notre dernière entrevue, j'ai eu le plaisir de rencontrer Mr le Curé de St-Roch. Naturellement, je l'ai félicité de ce qu'il avait pu faire l'éloge d'une société dont il ne connaissait pas le fondateur ! Il m'a répondu, à ce propos, qu'il avait une réparation à faire et qu'il la ferait en temps et lieu ; que de fait, il ignorait quel était le fondateur de la Société St-Jean-Baptiste, et qu'en tout ce qu'il a dit, il ne s'était inspiré que du fameux manifeste !

Mes saluts et amitiés à Madame Bardy.

Je vous prie de croire à la sincérité de mon estime.

Votre très obligé serviteur,

JOS. MARQUIS, Ptre.



ARTICLE CINQUIÈME

LETTRE A L'HON. SIR A. A. DORION, JUGE EN CHEF DE LA COUR D'APPEL



Québec, 29 Février 1880.

Sir,—Dans l'intérêt de la cause défendue et soutenue par une fille dévouée avec tout le courage qui est en elle, j'ose espérer que vous étendrez sur cette humble note l'aimable indulgence que vous déployez envers tous, et que vous daignerez voir ici les élans d'un cœur dont chaque pulsation accuse la puissance de l'amour filial, comme vous avez dû le reconnaître déjà, nonobstant

l'absence de ma signature, dans la modeste correspondance de *An advocate of justice*, publiée dans le *Quebec Daily Mercury* du 21 Janvier dernier.

En effet, cette correspondance est l'œuvre d'une humble orpheline que le sentiment du devoir a forcée de rompre, un instant, avec ses habitudes retirées, pour défendre la mémoire de son père, dans un temps où plus d'un, s'occupant de soi, accapare sans scrupules les mérites, les talents et les œuvres des autres. Comme au temps de Virgile, il y a toujours des abeilles qui font du miel, et ce miel, d'autres s'en emparent. L'homme dont je parle, mon père, est celui que vous avez honoré du titre d'ami, le Dr Pierre Martial Bardy, qui n'eut pour toute ambition que l'humble et louable désir d'accomplir le bien sans faste, ni ostentation. Mon père, vous le savez, éleva toutes ses œuvres, surtout sa grande œuvre, la Société St-Jean-Baptiste, avec le levier d'or du dévoûment, sur lequel sa main généreuse avait tracé ces mots : *Amour de la patrie* ; levier dont la force devait, chaque jour, se retremper et s'accroître, en poussant une nation, infime par le nombre mais grande par ses aspirations, disséminée sur les différentes parties du continent américain, vers un centre commun : la cité historique et hospitalière du Canada ; où chacun de ses membres pût venir puiser abondamment dans les archives nationales protégées avec soin par la bannière de St-Jean-Baptiste, les notions propres à maintenir dans leur inaltérable beauté notre foi, " nos institutions, notre langue et nos lois."

Aussi, le digne Fondateur de la Société St-Jean-Baptiste avait-il posé son énergique levier sur cette inébranlable point d'appui : *l'union de ses compatriotes.* Il voulait par ce moyen, assurer à l'avenir de son pays

une marche toujours ascendante vers sa noble destinée, par *la colonisation, l'industrie, l'agriculture, les sciences, les arts :* sources fécondes en prospérités de toutes sortes ; principes de fermeté et de résistance ; appoints indispensables dans la lutte à soutenir contre l'élément anglais,—ce flot envahisseur dont la pression colossale avait déjà submergé les nationalités diverses qui constellaient le Nouveau-Monde, et qui avait même failli, un jour, engloutir, tout entière, la race canadienne-française.

Croiriez-vous, Sir, que le nom de celui qui eut tant à cœur le bien de sa patrie, ce nom de force à faire vibrer tout cœur canadien animé de véritable patriotisme, allait être, comme son corps—volontairement ou involontairement, je ne sais trop,—enseveli dans la nuit du sépulcre ? Il me serait impossible de peindre la tristesse qui environna mon âme de toutes parts quand j'acquis la douloureuse certitude que l'existence de la vérité se trouvait ainsi méconnue et que d'autres que mon père allaient s'envelopper dans le manteau d'honneur qui n'appartient qu'à lui seul, en sa qualité de Fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec !

Cette association, pourtant, on l'exalte, on la couvre d'auréoles, on la festonne de fleurs, on chante sur tous les tons le but magnifique, la fin sublime vers lesquels, dès l'origine, elle fut orientée Pourquoi oublie-t-on qu'en préconisant ainsi cette œuvre d'admirable patriotisme qui, à coup sûr, a eu un commencement, a été fondée par quelqu'un, il serait d'absolue nécessité que la vénération publique put connaître et honorer le principal auteur de l'institution qui reçoit aujourd'hui une si glorieuse apothéose, le principal donateur de l'héritage dont on reconnaît si bien la mission bénie et pré-

cieuse qui est de sauvegarder, dans son existence, dans son essence même, notre nationalité de Canadiens-Français ?

Le cœur navré de légitimes angoisses, l'âme plongée dans un profond isolement, en face du devoir sacré qui s'imposait à moi, j'élevai mon âme suppliante vers le Ciel, considérant que si *justice* et *vérité* sont aussi des noms de Dieu, ce serait travailler à sa gloire que de combattre pour la défense de ces deux grands principes d'après lesquels est régi l'univers. Je demandai à Dieu courage et lumière, et je me sentis fortifiée. Alors je n'hésitai pas un instant à élever ma voix dans la presse pour tâcher de gagner les oublieux de leur devoir à s'exécuter et à rendre, ne fût-ce qu'à la onzième heure, l'hommage de vérité et de justice qui revient à celui dont le souvenir, par leur distraction, court risque d'être éliminé de l'histoire.

J'ai cru voir pâlir le fantôme de l'oubli. Est-il abattu ? Je n'ose pas l'espérer. Il pourrait bien continuer son œuvre si tous les cœurs généreux ne se donnent la main pour le confondre.

J'ai fait ma part. Hélas ! elle est minime et ne saurait avoir l'effet désiré, si elle n'est pas hautement soutenue. Que faut-il donc maintenant ? Il faut, je pense, que les grands citoyens auxquels mon père chéri avait voué une considération particulière doublée d'une profonde amitié, fassent entendre leur parole sympathique et éloquente en son honneur, avec cet entraînement persuasif qui naît de la détermination à faire triompher la cause de la justice. Il faut que les vrais amis de mon père, ceux-là surtout qui jouissent d'une éminente supériorité, d'une éclatante distinction acquise par l'accomplissement parfait du devoir durant toute

leur belle carrière, secondent mes humbles efforts par la haute influence de leur voix ou de leur plume.

Ce qu'il faut, c'est qu'une plume ou qu'une voix autorisée, revendiquant les droits de mon père à la reconnaissance publique, comme Fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, peigne cet honorable citoyen tel qu'il fut : grand et généreux, humble et digne, supérieur et droit, noble et bon, franc et pur patriote, absolument dévoué à tout ce qui concernait les intérêts de son pays, enfin et pardessus tout, catholique sincère et Canadien d'élite.

D'ailleurs, pour le revoir énergique et bouillant de zèle lorsqu'il s'agissait de la gloire de sa nation, vous n'avez qu'à reporter votre souvenir aux années 1859-60-61 qui furent les témoins de ses efforts infatigables pour mener à bonne fin le Monument des Braves de 1760. Ce gigantesque travail, sur les plaines d'Abraham, s'élève maintenant dans sa majestueuse splendeur et atteste l'élévation des sentiments de l'homme qui en fut le principal artisan, comme il le fut de la Société St-Jean-Baptiste.

Sir, vous le savez, la première pierre du socle, devant recevoir ce monument chargé de commémorer la bravoure des Héros du 28 Avril 1760, fut posée en 1855, lors de l'arrivée de la *Capricieuse,* première corvette française qui, depuis la conquête, sillonnait les ondes du Saint-Laurent. Or, ces quelques marches en pierres de taille qu'on avait l'intention de faire servir comme piédestal au futur monument, furent abandonnées dans leur piteux état jusqu'à l'heure où mon père fut élu, de nouveau, président de la Société St-Jean-Baptiste.

Ne m'est-il pas permis de dire ici, entre parenthèses,

que cette Société, depuis que le Dr Pierre Martial Bardy ne la dirigeait plus, avait singulièrement dégénéré, et tombant d'inanition, agonisait son dernier souffle lorsque le Fondateur fut appelé à la ressusciter en 1859 ?

Depuis cette date jusqu'en Septembre 1861, on le réélut par acclamation, afin de lui donner, sans doute, le temps de parachever son œuvre : l'érection du Monument. Le Monument fut achevé, la colonne fut dressée ; et la statue était, verbalement et par écrit, promise à l'énergique et infatigable travailleur par le Prince Jérôme Napoléon, lorsqu'on offrit à un autre, avec la présidence, l'honneur de moissonner les lauriers de ce remarquable triomphe.

Mon père ne s'en émut point et pardonna. Il fut le premier à féliciter et encourager son successeur. Mais aujourd'hui, est-il possible d'user d'une si grande magnanimité à l'égard de ceux qui veulent ensevelir dans l'oubli le nom vénérable du Dr Bardy ? Est-il possible de laisser accomplir une telle œuvre ? de ne pas protester ? de ne pas réagir ? Je dis : non ; et vous-même, Sir, vous direz : non, avec moi. J'ai fait tout ce qu'il m'était possible de faire. Il ne me reste plus qu'à en appeler aux grandes âmes. Vous m'aiderez donc, dans l'occasion, je l'espère, à faire reconnaître par le peuple canadien les services rendus par mon père à la double cause de la Société St-Jean-Baptiste et du Monument des Braves de 1760.

Ma bonne mère qui partage les sentiments et les espérances de sa fille, en ce qui regarde celui qu'elles ont tant aimé, vous présente ses meilleurs souvenirs et ses respects les plus empressés. Ainsi fait celle qui vous prie de croire à sa plus haute considération et qui a l'honneur de se souscrire

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.

RÉPONSE DE L'HON. A. A. DORION

Hôtel Russell, Québec, 3 Mars 1880.

Chère Mademoiselle Bardy—Votre lettre écrite le 29 Février et expédiée à Montréal m'est parvenue ici ce matin.

Je l'ai lue avec tout l'intérêt que des souvenirs ineffacés par le temps pouvaient éveiller en moi. Cédant à l'émotion causée par cette lecture, j'ai senti mon admiration grandir pour celle que des sentiments élevés rendaient capable d'un pareil dévouement.

J'aimerais à pouvoir seconder les efforts que vous faites pour rompre cette indifférence qui s'attache à tout ce qui ne promet aucun avantage immédiat. A une époque où l'on ne semble apprécier que les faveurs attendues de ceux qui peuvent en conférer, en échange des basses flatteries qu'on leur décerne, les vertus civiques et les services publics rendus par ceux qui ne sont plus, n'éveillent malheureusement que peu d'échos.

Relégué dans une position où l'isolement est une des conditions indispensables, et où un peu de respect semble être la seule compensation pour l'influence, le prestige et les autres avantages laissés derrière soi lorsque l'on renonce à la vie active, je ne sais trop ce qu'il me serait possible de faire pour seconder vos vues.

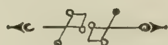
Mais s'il était quelque chose que je pusse convenablement faire, veuillez me l'indiquer et compter sur mon concours empressé.

En attendant, veuillez accepter l'expression de mes sentiments affectueux et faire part à Madame votre mère de mes salutations les plus respectueuses.

Je partirai d'ici samedi après-midi. Si d'ici à mon départ, je puis faire quelque chose pour votre noble entreprise, ce sera de tout cœur que je l'accomplirai.

Agréez, de nouveau, l'expression de mes sentiments distingués.

A. A. DORION.



ARTICLE SIXIÈME

DEUXIÈME LETTRE A L'HON. A. A. DORION

A Sir Antoine Aimé Dorion,
Juge en Chef de la Cour d'Appel,—Montréal.

Sir,—Mille fois pardon pour oser encore vous dérober quelques-uns de ces précieux moments toujours consacrés au bien-être, au bonheur, de vos concitoyens en général et de vos amis en particulier. En général : j'en reçois ainsi une part que je ne mérite pas, sans doute, mais dont je vous remercie bien cordialement. En particulier : je constate avec bonheur que mon père quoique disparu, occupe encore sa place dans cette catégorie.

M'appuyant sur la bonté exceptionnelle d'un noble cœur,—source intarissable de bienveillance,—qui m'a offert son aide avec tant de bonne volonté, dans la tâche difficile que j'ai entreprise, je me hasarde à vous demander,—dans la limite du possible,—un service, léger pour vous mais considérable pour moi, parcequ'il contribuerait dans une très large mesure, à la glorification de mon père.

Un certain nombre de jeunes messieurs, dont les noms me sont inconnus, et qui forment une association

appelée *Cercle Montcalm*, ayant été intéressés par un ami de la famille à l'œuvre que je poursuis, ont écrit à Mr L. O. David, de Montréal, lui demandant de faire la biographie de feu Mr le Dr Pierre Martial Bardy, de Québec.

La réponse étant favorable, on me demande d'écrire une nécrologie très détaillée et d'envoyer toutes les notes qu'il me sera possible de collectionner. C'est ce que je fais à l'instant, en toute hâte ; et j'espère être capable, demain, de livrer le tout aux messieurs du *Cercle Montcalm*.

Mais comme Mr David n'a jamais connu mon père, et peut-être pas même entendu parler de lui, il ne pourra, j'en suis convaincue, travailler avec tout le succès désirable si quelque ami dévoué ne vient en aide aux personnes qui s'en occupent avec une activité dont je leur sais gré, mais non assez influente pour bien faire revivre la mémoire de celui qu'il s'agit d'arracher aux ténèbres de l'oubli.

Sir, si je ne craignais de vous déplaire, et si, surtout, la chose était possible, je vous prierais de voir personnellement Mr David et de lui parler avec cette sympathie, cette conviction, qui animent les *avocats émérites*, reconnus pour ne donner leur encouragement qu'aux seules causes fondées sur la vérité et la justice. Je vous prierais de rappeler au biographe les qualités éminentes qui ont été l'apanage de mon père, votre ami, ainsi que les services qu'il a rendus à ses compatriotes.

Si vous le jugez convenable, je vous laisse l'entière liberté et latitude de lire à Mr David ce que vous trouverez digne de mention, dans la première lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser concernant la mémoire de mon père.

Voilà ce que mon amour filial ose encore humblement solliciter. Je le fais avec une confiance tellement grande que, au fond de mon cœur où je conserve pieusement mes souvenirs, s'écrivent déjà en caractères d'or, ma vive et profonde gratitude, ainsi que mon admiration toujours croissante, pour la bienveillance inaltérable que vous prodiguez indifféremment à tous ceux qui attendent de vous un rayon de lumière dans le passage obscur qu'ils ont à franchir, ou une aide efficace dans l'impasse où ils se trouvent engagés par les circonstances et le devoir.

A vous, Sir, tout ce que le cœur de ma bonne mère et le mien renferment d'affectueux respects.

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.

RÉPONSE DE L'HON. A. A. DORION

Montréal, 6 Avril 1880.

Chère Mademoiselle Bardy,—Je n'ai pu voir Mr David que samedi. Je lui ai parlé assez longuement de feu Mr le Dr Bardy. Il m'a dit qu'il s'était engagé à écrire une notice biographique, et qu'il le ferait aussitôt qu'il aurait les renseignements nécessaires, et qu'il me la communiquerait avant de la publier. Je lui ai donné quelques détails sur Mr votre père ; mais pas assez pour le mettre en état de rien écrire. Il aimerait surtout à avoir des renseignements sur sa position avant et pendant les troubles de 1837-38, et aussi quant à sa stature et une description au physique.

Mes salutations empressées pour Madame Bardy et pour vous-même.

A. A. DORION.

ARTICLE SEPTIÈME

ENCOURAGEMENT VENU D'OTTAWA

Il faut ouvrir ici une parenthèse dans la correspondance de Mademoiselle Bardy relative à son père, pour insérer un article des plus aimables et des plus sympathiques, publié dans le *Weekly Citizen* d'Ottawa, du 1er Avril 1880, à ce sujet.

Un tel article dut apporter une douce consolation et un vif encouragement à l'âme de Mademoiselle Bardy, en lui faisant voir que sa courageuse lettre au *Mercury*, sous sa signature de "*Advocate of Justice*" avait retenti au loin, jusque dans la province d'Ontario, parmi les nationalités étrangères, et commençait à porter fruit en intéressant le public de la façon la plus favorable.

ARTICLE DU *Weekly Citizen*

To our French-Canadian fellow-citizens, and especially to the inhabitants of the province and city of Quebec, a very interesting historical reminiscence was lately evoked by an incorrect statement, we believe, in the Toronto *Mail*, with reference to the establishment of the St-Jean-Baptiste Society of Quebec, some of whose former members are, at present, citizens of Ottawa.

In correction of the statement of our contemporary, the interesting record of the proceedings connected with the formation of this Society was brought to light by, if report speaks correctly, the daughter of the late Dr Pierre Martial Bardy, still a resident of Quebec,

where she enjoys the respect and friendship of a large circle. on account of her good social qualities and high literary talents.

L'*Evénement* and the *Mercury*, some time ago, published the report of the meeting for the establishment of this Society in June 1842, and the account of its first meeting for the celebration of the auspicious event and the transaction of general business.

From this, and other evidence, there can be no doubt whatever that Dr Bardy, a man of ability and philantropic feeling, took the most prominent part in founding the Society of which he was elected the first President, in compliment both to his character and his services.

His inaugural address gave eloquent and kindly expression to a fraternal feeling for all French-Canadians, set forth also the objects of the association and vigorously urged upon them the necessity of furthering all that appertains to the interests of that nationality. Those objects included mutual sympathy and assistance, the promotion of social and material reforms, including education, agriculture and the industrial arts.

No doubt, this movement produced much good; and certainly it excited emulation in other cities, which soon after saw within their limits, flourishing branches of the parent Society of Quebec. Among the cooperators with Dr Bardy, were Hon. Mr Chauveau now Sheriff of Montreal, and Hon. Lieutenant-Governor Cauchon.

A grand national celebration of St-Jean-Baptiste Day is to be held this coming summer in Quebec, where representatives are expected from the various cities of Canada and the United States.

A memorial or monument to Dr Bardy in recognition of his services to the Quebec St-Jean-Baptiste Society, is contemplated, it is said ; and certainly the occasion would seem highly appropriate for a design which, on practical no less than on sentimental considerations, has so much to recommend it. Not only the first President would be honored by the tribute, but the city of Quebec itself, the oldest and most interesting of the cities of French-Canadian race.



ARTICLE HUITIÈME

TROISIÈME LETTRE A L'HON. A. A. DORION



Québec, 12 Mai 1880.

A Sir Antoine Aimé Dorion,
Juge en Chef de la Cour d'Appel, Montréal.

Sir,—C'est moi, c'est toujours la même importune, à laquelle il a fallu, de nouveau, un pressant motif pour oser entrer, par lettre, dans votre bureau et vous contraindre à me lire encore. Contre l'ennui que je vous causerai, employez votre énergie et votre courage, comme un spécifique infaillible ; tout en faisant appel à la richesse de votre cœur exceptionnellement doué, pour me pardonner l'exposé de mes misères présentes dont Mr X.... est la cause involontaire.

Mr X...., j'ai peur, n'écrira qu'une biographie incomplète ou erronée, s'il ne veut s'imposer la légère fatigue de lire mes notes fort soigneusement compilées

et remplies de détails importants. Il ne comprend pas mon écriture, paraît-il. Soit. Mais à côté d'elle, sur la même page de mon manuscrit, se trouvent de nombreux détails nécrologiques *imprimés*. Est-ce que l'impression n'est pas compréhensible non plus ? On pourrait le croire ; car les questions faites *confidentiellement* à son correspondant du *Cercle Montcalm* prouvent que Mr X.... ne connaît rien, ni physiquement, ni moralement, ni intellectuellement, du très aimé et très regretté fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Il confond mon aïeule avec ma bisaïeule et fait un pêle-mêle déplorable de tous les noms qui lui ont été fournis. Il veut que la grand' mère de mon père soit Marie-Louise Cauchy, pendant qu'elle est sa mère. La grand' mère du Dr P. M. Bardy avait nom Catherine Côté.

De plus, et chose beaucoup plus grave, quoique la mort édifiante de mon vertueux père, si pleine de consolations pour nous et si sainte devant Dieu, soit écrite en détail sur les documents que possède Mr X...., (pourvu, grand Dieu, qu'il n'ait pas perdu ces pages de mon manuscrit, pages extrêmement précieuses, contenant des informations authentiques et des preuves autographes qu'il me serait impossible de jamais remplacer), et quoique ces documents soient *imprimés* en caractères très nets et très lisibles, prouvant que le Dr P. M. Bardy est mort comme il a vécu, en homme probe, vertueux et bon chrétien, Mr X.... n'en persiste pas pas moins à obtenir l'assurance que son sujet *croyait* et *pratiquait* sa religion ! Mais songez donc, Sir, la foi, la grande foi de mon père était la première et la plus éclatante de ses vertus ! Si le biographe ne tient pas compte des papiers qui l'environnent et qui, sur cela,

contiennent on ne peut mieux la vérité, que va-t-il donc dire du Dr Bardy ?

J'ai versé des larmes amères en voyant que les vertus de mon père allaient être méconnues, et que ceux-là même à qui l'on demande d'écarter le voile qui dérobe la vérité aux regards du public, non seulement ne veulent pas en soulever un coin, mais ferment les yeux à l'évidence !

Dans cette contrariété, j'élevai mon âme vers le Ciel, suivant mon habitude ; car, à l'exemple de mon père, aussi de ma mère, je crois, j'espère et j'aime ; —et comme toujours, le Bon Dieu daigna m'inspirer. Je me rendis auprès du confesseur de mon digne père, Monseigneur Cazeau, qui me reçut avec son urbanité exquise et me fit remettre quelques jours après ma visite, un certificat accompagné d'une gracieuse petite note. Je vous envoie l'un et l'autre. J'espère que vous daignerez les lire, par respect pour la mémoire de votre ami qui fut, comme vous le savez bien vous-même, par sa foi et son patriotisme, un serviteur magnanime de son Dieu et de sa patrie. Oserais-je vous prier d'accorder également un peu d'attention aux jolis faits adressés à Mr X.... par son Honneur le juge Déry, auquel j'ai demandé le brouillon de sa lettre, afin de pouvoir vous l'expédier en même temps que celle-ci ?

J'espère, par ce moyen, vous procurer le plaisir de constater que mon père, un de ceux qui vous ont tant aimé et admiré pour avoir constamment pratiqué ces vertus d'élite : " la probité et l'honneur," les possédait lui-même aussi, dans son âme intègre et religieuse.

Ah ! si jamais il m'était donné de faire apprécier mon vénérable père, sinon à sa juste valeur, du moins autant qu'en serait capable l'éloquence d'un cœur filial

et reconnaissant, que je serais heureuse de pouvoir dévoiler les mystères de vertu, de charité et d'abnégation qui ont formé sa couronne d'honneur ici-bas et qui doivent former sa couronne de gloire Là-Haut !

Vous, du moins, Sir, vous me comprendrez, vous qui prisez si hautement les qualités qui élèvent un homme au dessus du vulgaire, au-dessus des bassesses de l'intérêt personnel ; vous qui, à la noble effusion d'une âme tendre et délicate, à la grandeur d'un esprit transcendant, avez su joindre les belles actions d'une vie admirablement utile à votre patrie et particulièrement chère à tous ceux qui ont eu le bonheur de posséder votre amitié.

Vous allez m'en vouloir, encore cette fois-ci, de ne pas imposer silence à mon cœur reconnaissant. Mais quand je saurais soulever une tempête accompagnée de tonnerre et d'éclairs, je préférerais m'exposer aux éclats de la foudre plutôt que d'écarter, en me faisant une trop douloureuse violence, l'éclatant et radieux visage de la vérité.

Veuillez bien agréer, Sir, les salutations les plus respectueuses et les plus empressées de mon excellente mère et de

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.



ARTICLE NEUVIÈME

LETTRE DE SON HONNEUR LE JUGE ELZÉAR DÉRY A MR L. O. DAVID, ÉCRITE A L'INSTIGATION DE MADEMOISELLE BARDY, POUR COMMUNIQUER AU BIOGRAPHE DE SON PÈRE DEUX ÉPISODES TRÈS GLORIEUSES DANS LA VIE DE CELUI-CI

Québec, 3 Mai 1880.

A Mr L O. David.

Mon cher Monsieur,—Je viens d'apprendre, avec un sensible plaisir, que vous êtes à écrire une biographie du regretté Dr Pierre Martial Bardy, fondateur et premier président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Le Dr Bardy a été pour moi plus qu'un ami ordinaire ; il a été un protecteur, un père. Aussi, je croirais manquer à un devoir sacré, celui de la reconnaissance si je ne m'empressais de vous féliciter sur votre décision de publier la vie d'un homme dont l'humilité, poussée aux dernières limites, était jointe au jugement le plus sain, et aux connaissances les plus variées comme les plus étendues. Il en donna une preuve manifeste dans la première occasion ci-dessous mentionnée, où grâce à sa sagesse et à sa modération, il sauva probablement, ou plutôt certainement, une position que la fougue du grand orateur canadien, Papineau, aurait peut-être perdue, ou pour le moins compromise.

Le deuxième fait que je mentionne prouve à l'évidence que si notre vieil ami, le Dr Bardy, était sage,

prudent, érudit, éloquent même, il n'était pas moins probe et vertueux.

Je sais que des amis du regretté Dr Bardy vous ont fourni certains matériaux destinés au travail que vous préparez. Cependant, comme j'ai raison de croire que les faits ci-dessous n'ont pas été portés à votre connaissance, à cause de leur caractère personnel et privé, vous me permettrez de vous les transmettre, tels qu'ils m'ont été relatés par feu le Dr Demers, lui-même grand admirateur du Dr Bardy, dans un de nos entretiens familiers ; et j'ose espérer que ces deux joyaux, enchâssés avec tant d'autres dans la belle couronne que vous préparez à ce dernier, ne seront pas les moins brillants, ni les moins appréciés.

Voici donc les faits que je tiens à vous faire connaître, afin que vous les rendiez publics et que celui qui en a été l'auteur en recueille les fruits et le mérite auprès de la postérité.

PREMIER FAIT

Après avoir parlé plusieurs heures durant, à l'une des dernières séances de la session du Parlement de 1834, Papineau avait repris son siège, en attendant l'effet de ses arguments foudroyants ; effet qui ne pouvait guère tarder à se manifester ; car, de toutes parts, dans les rangs des *tories* comme dans ceux des *patriotes*, où la susceptibilité nationale commençait à s'échauffer outre mesure, on sentait vaguement la pression d'une atmosphère lourde et chargée de ces éclairs qui sont les précurseurs infaillibles de la tempête. Les Stuart, les Sewell, voulurent maîtriser la foudre ; et Papineau se levait, déjà prêt à la réplique, quand le Dr Bardy le

pria instamment de lui laisser l'honneur de répondre à sa place ; faveur qui lui fut accordée.

Le digne membre de Rouville s'exécuta d'une manière si heureuse et avec une fermeté, un calme, une modération et un jugement si remarquables, que le Démosthène canadien, cédant à l'émotion produite par le discours de son ami, alla, d'un élan aussi spontané que plein de noblesse, serrer la main de l'orateur, en lui disant : " Mon excellent ami, vous m'avez non seulement rendu un service signalé, avec une habileté remarquable, mais vous vous êtes encore fait, bravement et noblement, le champion des intérêts sacrés de notre chère patrie. Aussi, que notre amitié se resserre davantage ; et je vous assure que si cette fois est la première que je me range à votre avis, elle ne sera pas la dernière."

DEUXIÈME FAIT

Voici maintenant, entre mille autres, un trait superbe établissant la grande probité du Dr Bardy.

Deux messieurs, de haute position sociale, frappèrent, un soir, au bureau du Dr Bardy, où, après avoir été introduits, ils exposèrent à ce dernier ce qu'ils espéraient obtenir de lui ; et " lui seul, à l'exclusion de tout autre membre de la faculté, disaient-ils, était en position de leur rendre ce bien léger service dont les résultats, *pour lui personnellement,* ne tireraient, d'ailleurs, à aucune conséquence." Cette dernière partie de leur phrase était vraie en tout point. A peine le but de leur visite fut-il connu de cet homme honorable et probe que,—nonobstant sa douceur de caractère et son urbanité exquise,—il s'enflamma de colère ; et un juron for-

midable s'échappant de ses lèvres il leur indiqua, d'un geste terrible, la porte de sortie, leur intimant, en même temps, de s'exécuter au plus vite, s'ils ne tenaient à recevoir son *aide efficace !*

Pourtant il ne s'agissait que de répondre deux mots à certaine question de nos visiteurs qui, en échange de ces deux mots, eussent déposé sur son pupître, la bagatelle de 500 dollars !!!

J'ai l'espérance, cher Monsieur, que les deux traits ci-dessus trouveront place dans la biographie du Dr Bardy, mon ancien protecteur et que votre plume, aussi habile qu'exercée, saura les représenter dans tout leur éclat.

Pardon pour la longueur de cette lettre, mais, je vous l'ai dit, la reconnaissance est le mobile qui m'a fait agir ; et pour cette noble raison, je suis sûr que vous ne sauriez m'en vouloir ni me trouver importun.

Croyez-moi, cher Monsieur, avec la considération la plus distinguée.

Votre très humble serviteur,

ELZÉAR DÉRY.



ARTICLE DIXIÈME

LETTRE DE MADEMOISELLE BARDY AU GRAND VICAIRE, MONSEIGNEUR CAZEAU

Mademoiselle Bardy, étant allé voir personnellement le Grand Vicaire, Monseigneur Cazeau, pour lui demander un certificat de religion en faveur de son cher père, avait obtenu l'assurance que son souhait serait exaucé.

Trouvant que ce précieux document était d'expédition un peu tardive, au gré de ses désirs et de la nécessité des circonstances, elle se décida à écrire à Mgr le Grand Vicaire, le suppliant de ne pas oublier sa promesse. La promesse n'avait pourtant pas été oubliée. Les deux lettres se croisèrent en route. Léger retard tout au plus et tout à fait accidentel. Heureux retard, en tout cas, faut-il dire, qui nous valut la belle lettre suivante qui peut être considérée comme un panégérique ému et touchant de notre Dr Bardy par sa fille tendre et dévouée.

Québec, 9 Mai 1880.

A Monseigneur C. F. Cazeau,
Vicaire Général.

Monseigneur,—Vos occupations multiples et de si haute importance vous ont, sans doute, fait oublier qu'une pauvre enfant agonise depuis jeudi, le 5 du courant, dans l'attente d'un certificat attestant l'esprit de foi et la pratique des croyances religieuses de feu son cher père, le Dr Pierre Martial Bardy. Souvenez-vous, je vous en supplie, de ce disciple ardent de notre sainte religion catholique ; de ce chrétien esclave de son devoir ; de cet homme qui joignit à son amour de Dieu les œuvres d'une charité aveugle dont le Ciel fut l'unique témoin ; de ce serviteur bon et fidèle dont l'incessante occupation, pendant tout le cours de son honorable carrière, fut de doubler les cinq talents confiés à son intégrité par son divin Maître.

Mon père crut et aima,—s'efforçant de copier le divin Modèle,—au point d'aller porter les secours bienfaisants de son art à une pauvre mendiante, mère de

famille, lorsque lui-même ne pouvait qu'à l'aide de deux béquilles soutenir son corps débile affaibli par onze semaines de souffrances, à la suite d'une chute de voiture, où une de ses jambes avait été à la fois luxée et fracturée. Après avoir accompli l'acte charitable ci-dessus mentionné, il n'eut que le temps de franchir le seuil de son logis, avant de perdre l'usage de ses sens. Quatorze jours durant, il demeura inconscient de son état désespéré, atteint qu'il était d'une congestion cérébrale ; résultat d'un travail excédant ses forces. Tel était son dévouement coutumier ; mais cette fois, il le poussa jusqu'au sacrifice de sa vie. N'est-il pas évident, Monseigneur, que mon père n'avait eu pour mobile, dans cet acte méritoire, que l'amour de Dieu et celui du prochain ?

Un autre exemple entre mille. Je choisis le trait où mon père sauva de la mort une famille Beaudoin, de Boisseauville, maintenant Saint-Sauveur, dont les sept membres, atteints du typhus, abandonnés de leurs parents et amis, reçurent de leur bienfaiteur, non seulement les secours médicaux, mais encore ces soins innombrables que sait donner une garde-malade soumise au devoir : ablutions quotidiennes, administration régulière de remèdes et de potions réconfortantes préparées chez lui, aux différentes heures de la journée ; malgré que ses occupations, durant cette épidémie terrible, fussent multiples et absorbantes. N'allait-il pas jusqu'à apporter à ces malheureux le linge frais et nouveau mis à la place de leurs vêtements empestés par la fièvre ? Aussi, dans cette circonstance, comme dans la première que j'ai citée, fut-il victime de son aveugle dévouement ; car il subit, dans toutes ses phases dangereuses et cruelles, la redoutable maladie dont il avait guéri les autres,

mais dont il ne put se préserver. Ce fut presque par un miracle qu'il put échapper aux griffes de la mort.

Il vous sera facile de comprendre, Monseigneur, les sentiments qui inspirèrent un si noble cœur, si vous daignez seulement considérer les sentiments qui vous inspirent vous-même et guident votre grand cœur d'apôtre, quand vous consolez ceux qui pleurent, quand vous soutenez ceux qui luttent contre les misères de la vie. J'en appelle, sur cela, non seulement au témoignage des malheureux, mais au témoignage de tous ceux qui vous connaissent et vous rendent un juste tribut d'admiration et de reconnaissance pour les actes innombrables de charité dont vous remplissez votre vie édifiante exclusivement consacrée à la gloire de Dieu et au service du prochain.

Ne serait-ce pas matière de surérogation de vous donner d'autres preuves de la foi et de la charité de mon digne père ? Vous vous rappelez mieux que moi que Mr McDonald, rédacteur du *Canadien*, (premier rédacteur de cette feuille, si je ne me trompe), dut à la sollicitude, au tendre intérêt et aux intelligents efforts de mon cher père la grâce et le bonheur de mourir au sein de l'Eglise catholique.

Parlerai-je de ce pauvre jeune homme de vingt ans pour lequel mon père alla lui-même, au milieu de la nuit, chercher les consolations que le prêtre, pour Dieu et de la part de Dieu, apporte au chevet des agonisants ?

Parlerai-je enfin de lui-même, qui, plusieurs fois l'année, surtout le *Jeudi Saint*, nous faisait le bonheur, à mon excellente mère et à moi, de venir s'agenouiller entre nous deux à cette table divine où se rangent les conviés du Seigneur ?

Je m'arrête. Car pour prouver la *foi*, l'*espérance*

et la *charité* de cette grande âme qui sut pratiquer exactement et intelligemment sa religion, je n'en finirais plus si je voulais seulement vous donner un faible aperçu de la moitié des choses édifiantes dont il m'a été donné d'être témoin, et qui avec les pieux exemples de ma mère chérie, m'ont servi de boussole sur la mer hérissée d'écueils que, comme tous les mortels, je dois franchir.

Mille fois pardon, Monseigneur, de vous troubler encore pour ce certificat que vous m'avez si obligeamment promis jeudi dernier. C'est qu'il aurait dû, déjà, depuis deux jours, être rendu à destination. Votre indulgence ne verra dans cette insistance que le sentiment filial qui m'anime; tandis que votre excellent cœur de prêtre vous dictera les lignes devant rendre justice à un bon serviteur de Dieu.

Certaine du résultat de ma démarche, je vous remercie d'avance, priant le Seigneur de bénir ceux dont la mission spéciale est de continuer celle de Jésus-Christ et de perpétuer la pratique de cette adorable parole: "Venez à moi, vous tous qui êtes affligés et chargés de peines, et je vous soulagerai."

Avec le plus profond respect et la plus parfaite considération, j'ai l'honneur de me souscrire,

Monseigneur,

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.



ARTICLE ONZIÈME

VŒUX EXAUCÉS

Or, pendant que cette lettre s'en allait à Mgr Cazeau, la lettre suivante de ce vénérable prélat s'en allait à Mademoiselle Bardy avec le certificat promis :

LETTRE

Monseigneur Cazeau présente ses compliments respectueux à Mademoiselle Bardy et a l'honneur de lui envoyer le certificat qu'elle lui a demandé pour prouver combien feu le Dr Bardy était attaché à sa religion. J'espère que vous serez satisfaite de ce document fourni avec grand plaisir. Je désire, en même temps, que pleine justice soit rendue à la mémoire du brave docteur.

C. F. CAZEAU, V. G.

Archevêché, 8 Mai 1880.

CERTIFICAT

J'ai bien connu Mr le Dr Pierre M. Bardy, décédé en la paroisse de St. Roch de Québec, il y a déjà dix ans ; et je peux certifier, avec connaissance de cause, qu'il était un chrétien rempli de foi et fort attaché à sa religion. Je l'ai visité souvent, pendant la longue maladie qui l'a conduit au tombeau, et j'ai été bien édifié de ses sentiments de piété, de sa patience et de sa résignation à la volonté de Dieu.

C. F. CAZEAU, V. G.

Archevêché, 8 Mai 1880.

LETTRE DE REMERCIMENT A MONSEIGNEUR CAZEAU

St-Roch, 10 Mai 1880,

Monseigneur,—Avec la plus vive joie et la plus parfaite satisfaction, j'ai reçu le certificat que votre gracieuse bonté m'a adressé par la poste, en date de samedi dernier, ainsi que l'aimable note qui l'accompagnait.

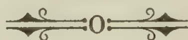
Vous savez quelles actions de grâces je vous ai rendues déjà, même avant de recevoir ce qui devait naturellement découler d'une âme apostolique à laquelle il eût fallu un effort colossal, ou plutôt impossible, pour interrompre ses actes quotidiens d'obligeance exquise ou d'intelligente bonté.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous redire, avec toute la satisfaction et la reconnaissance dont mon âme tressaille : Merci ! Que Dieu vous comble de bénédictions en retour du bonheur que vous vous plaisez —(à l'instant même, mon esprit me peint un ravissant tableau de vos bienfaits à tant de malheureux, petits et grands) —à répandre sur de pauvres fleurs qui se faneraient inévitablement sans cette douce rosée de charité dont peuvent seuls disposer les anges de la terre.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec le plus profond respect et la reconnaissance la plus vive,

Votre humble servante,

Célina Bardy.



ARTICLE DOUZIÈME

NOTES SUR LE PHYSIQUE DU DR BARDY FOURNIES A SON BIOGRAPHE, MR L. O. DAVID, PAR MADEMOISELLE BARDY

Est-ce que les notes suivantes conviendraient à notre bon et estimable ami, auquel Madame et Mademoiselle

Bardy se permettent d'offrir leurs meilleurs respects et salutations cordiales ?

Le Dr Pierre Martial Bardy, dont la taille, bien prise et bien proportionnée, ne dépassait guère cinq pieds huit pouces, avait une apparence distinguée, une mise toujours convenable et absolument correcte, sans cependant être intentionnellement recherchée ; une démarche fière, quoique d'un abord singulièrement facile et attrayant, dès qu'on levait les yeux sur sa physionomie douce, pleine d'affabilité sympathique et toujours rayonnante de cette expression magnanime que possèdent ceux dont l'unique occupation est de calmer une douleur morale ou physique, de sécher les pleurs, de faire renaître l'espérance là où le vent du malheur aurait pu rendre stérile un sol abondant et fécond.

On lisait sur son front dégagé, aux proportions larges et nobles, cette inclination naturelle à toujours faire le bien. Ses cheveux étaient noirs : ses yeux d'un brun velouté, cédaient parfois leur douceur à un regard narquois et plein de finesse,—à travers ses lunettes,—lorsqu'il les fixait sur certains jeunes gens pétris de fatuité, de malice et d'insignifiance. Alors, sa parole vive, pleine d'esprit et d'à-propos, perçait à jour ces grands poseurs. Ou bien encore, son regard revêtait une expression de gaîté communicative et d'enjouement, lorsque son but était d'égayer ses amis de sa verve pétillante et gauloise.





CHAPITRE SIXIEME



LA MÉMOIRE DU DR BARDY HONORÉE PAR SES COMPATRIOTES



DEUXIÈME TRIOMPHE DE LA PIÉTÉ FILIALE



ARTICLE PREMIER

L'AURORE DU TRIOMPHE



L'aurore du deuxième triomphe commença à rayonner au firmament, dès le mois de Mars 1880, alors que le Dr Samson, dans une conférence faite à la Salle Jacques-Cartier, rappela à l'auditoire le souvenir du Dr Pierre Martial Bardy ; les services rendus par lui comme FONDATEUR de la Société St-Jean-Baptiste, et principal auteur du Monument des Braves de 1760 ; ses droits, par conséquent, à la reconnaissance publique, dans la cité de Québec et dans le Canada tout entier.

C'était déjà une protestation contre l'oubli malheureux que l'on avait fait du nom et des œuvres du Docteur dans le récent manifeste de la Société St-Jean-Baptiste. C'était aussi un commencement de réparation.

Mademoiselle Bardy en fut tellement réjouie qu'elle adressa au conférencier la lettre suivante, pour le féliciter et lui offrir l'hommage de sa gratitude :

Québec, 25 Mars 1880.

A Mr le Dr Samson, St-Roch.

Mr le Docteur,—J'espérais vous remercier personnellement. Voilà pourquoi j'ai attendu jusqu'à présent pour vous exprimer combien je suis heureuse de vos bonnes paroles à l'égard de mon père chéri ; paroles dites si à propos dans votre conférence aussi instructive qu'intéressante, faite à la Salle Jacques-Cartier, ces jours derniers.

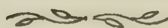
En cette circonstance, vous avez agi comme un gentilhomme consciencieux et fier d'accomplir son devoir envers la mémoire vénérée du regretté Fondateur et premier Président de cette admirable association de St-Jean-Baptiste, à laquelle tout Canadien, au cœur patriotique, doit se faire un honneur d'appartenir.

Et si ceux qui ôtent à la vérité ce qui lui revient de plein droit se diminuent d'autant, de même, aussi, ceux qui lui rendent hommage se grandissent et acquièrent un titre particulier à la considération de tous les esprits justes et bien pensants.

Je vous réitère l'expression de ma reconnaissance et j'ai l'honneur de me souscrire

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.



ARTICLE DEUXIÈME

LE SOLEIL DU TRIOMPHE

Le soleil du deuxième triomphe se leva tout de bon pour Mademoiselle Bardy, en même temps pour son vénérable père, dont les mânes durent tressaillir d'aise dans sa tombe, lorsque l'*Opinion Publique*, de Montréal dans son numéro de jeudi, 13 Mai 1880, faisant paraître le portrait du Dr Pierre Martial Bardy, publiait la biographie de ce grand citoyen, écrite par Mr L. O David qui avait tenu loyalement la promesse faite au *Cercle Montcalm* de Québec et avait su tirer bon parti de tous les matériaux à lui fournis sur ce sujet.

Voici textuellement cette biographie :

Pierre Martial Bardy

Le véritable mérite ne consiste pas à faire le plus de bruit et à soulever le plus de poussière sur son passage. Etre bon citoyen et bon chrétien tous les jours de sa vie est plus difficile et méritoire que de l'être une fois par hasard, que d'accomplir un acte éclatant de patriotisme ou de vertu. Beaucoup d'hommes peuvent dans un moment d'enthousiasme, sous l'empire d'une grande passion, faire une action remarquable, héroïque même ; mais il en est peu qui puissent montrer comme le Dr Bardy une vie entière de bonnes œuvres, qui aient la continuité du dévouement et du sacrifice.

La Société St-Jean-Baptiste de Québec, se préparant à faire la plus grande démonstration nationale que le pays ait vue, ne pouvait manquer de rendre hommage

par tous les moyens possibles, à la mémoire de son généreux FONDATEUR. Elle a raison de vouloir que dans le vaste panorama où l'on verra, le 24 Juin prochain, passer toutes nos gloires nationales, la figure du Dr Bardy brille avec éclat. En ce jour d'apothéose et de reconnaissance publique, chacun devra avoir la part de gloire qui lui appartient.

Le Dr Bardy descendait de la noble famille italienne des comtes de Bardi qui fut très puissante pendant plusieurs siècles et donna même à la France une reine aussi vertueuse que belle. Au dix-septième siècle, Pietro-Lugi-Enries de Bardi, ne pouvant se plier au rôle secondaire imposé, à cette époque, aux cadets de famille, partit pour la France et vint s'établir à Brest.

Il avait neuf enfants, dont un petit garçon de neuf ans, vif, espiègle et résolu. Il le traitait avec trop de sévérité. La vicomtesse de Bardi prenait en pitié l'enfant et cherchait vainement à tempérer les rigueurs de l'autorité paternelle.

Un jour que la correction avait été plus sévère et injuste que de coutume, la comtesse, irritée, prit une de ces résolutions extraordinaires dont ne sont capables que les âmes fortement trempées. Prenant son fils à part et faisant un effort sur elle-même, pour cacher ses véritables sentiments, elle lui dit d'un ton fâché : " Mon fils, sachez qu'un enfant entêté et désobéissant comme vous l'êtes, ne peut que mériter la haine de son père et même de sa mère. Je regrette de vous le dire, mais votre conduite nous force à vous détester."

L'enfant était étourdi, comme on l'est presque toujours à cet âge ; mais il était sensible et il aimait sa mère. Ces reproches sanglants lui allèrent jusqu'au fond de l'âme, tombèrent sur son cœur comme des gouttes

de plomb fondu. La pensée que sa mère elle-même le haïssait le tortura et le jeta dans un désespoir profond. En quelques heures, il vieillit de plusieurs années ; et retrouvant dans son âme tout l'orgueil, toute l'énergie des Bardi, il prit la ferme résolution de s'éloigner d'une maison où il était devenu, même pour sa mère, un objet de haine. Son plan fut vite conçu et exécuté.

On était au printemps de l'année 1716. Une flotte composée de plusieurs vaisseaux, appareillait au port de Brest ; elle partait pour la Nouvelle-France avec de Vaudreuil et les braves soldats que le roi avait chargés de défendre l'héroïque colonie. Se mêler aux porte-faix occupés à charger le vaisseau *Le Héros*, et se cacher derrière les balles de marchandises ou de provisions, était chose facile pour un enfant intelligent. C'est ce qu'il fit. Il y avait déjà quelques heures que la flotte voguait à pleines voiles sur l'océan, lorsque le petit fugitif sortit de sa cachette et parut aux yeux étonnés de l'équipage. On le gronda ; on lui fit toutes sortes de questions ; et comme il était trop tard pour le mettre à terre, on le garda. On finit par lui trouver beaucoup d'esprit et de courage.

Pendant ce temps-là, on le cherchait à Brest. Après avoir tout fait pour le retrouver, on acquit la conviction qu'il avait dû tomber à l'eau en jouant sur les quais. Le vicomte et son épouse furent désolés et s'aperçurent qu'ils aimaient leur fils espiègle encore plus qu'ils ne pensaient, et se reprochèrent, naturellement, leur sévérité à son égard.

Arrivé à Québec, le jeune Bardi chercha de l'ouvrage, vécut quelque temps comme il put et finit par trouver de l'emploi chez un parfumeur-coiffeur qui tenait boutique sur la rue St-Jean. Il gagna prompte-

ment les bonnes grâces de son patron, devint son associé, et après avoir réalisé une modeste aisance, retourna en France où il épousa une jeune dame de Limoges. Il revint à Québec. Il eut un fils qui continua son négoce. Et ce fils, à son tour, en eut quatre : Pierre, Mathieu, Louis-Martial et Pascal. C'est à Pierre, l'aîné, que fut laissée la maison de commerce.

Pierre était un garçon d'une rare beauté. Etant un jour à la porte de son magasin, il attira l'attention de Mlle Louise de Cauchy qui, en le voyant, devint éprise de lui. Mais c'était une grande demoiselle que Louise de Cauchy. Elle appartenait à une famille dont la noblesse se comptait par quartiers. Pierre Bardy était bien de noblesse aussi distinguée ; seulement, on ne le savait pas, et il l'ignorait lui-même ; malgré sa bonne et belle figure, il n'était aux yeux de la famille Cauchy qu'un roturier, un parfumeur.

On eut recours à tous les moyens, même à l'intervention de Lord Dorchester, l'ami intime de la famille Cauchy, pour empêcher le mariage. Tout fut inutile. L'amour, comme de coutume, sortit vainqueur de la lutte. On se maria, sans le consentement des parents ; et un an après, suivant l'usage, les vieux parents pardonnaient au jeune couple en contemplant dans un berceau le fruit de ses amours.

Le nouveau-né reçut au baptême les noms de Pierre Martial. Après avoir fréquenté plusieurs écoles élémentaires, il entra au Séminaire de Québec en 1811. Quatre ans après, il terminait sa rhétorique sous Mr Hyppolite Hudon et avait pour compagnons : Elzéar Bédard (plus tard juge de la Cour Supérieure), Magloire Blanchet (maintenant archevêque de l'Orégon), Ignace Bourget, (évêque de Montréal), St. Charretier, prêtre,

Paul Sarrault, Timoléon Kesnell, Célestin Gauvreau V. G., Charles Defoy, (notaire et oncle du présent Supérieur du Séminaire de Québec), Victor Hamel (père du Rév. Mr Thos. Hamel, G. V.), Charles Panet (avocat et frère de l'Hon. Louis Panet), F. Romain, P. Lorencelle, etc.

En philosophie, Pierre Martial Bardy et Elzéar Bédard furent les deux plus brillants élèves de leur classe. Tous deux prirent la soutane et reçurent la tonsure en même temps de Mgr Plessis. Le jeune Bardy, devenu orphelin à l'âge de quatorze ans, seul, sans protection et sans ressources, s'était senti peu attiré vers le monde. L'état ecclésiastique seul, d'ailleurs, paraissait capable de satisfaire sa nature généreuse, son amour du bien. Pendant deux ans, il étudia la théologie au Séminaire de Québec, et enseigna les belles-lettres et la rhétorique.

Parmi les hommes distingués qui furent ses élèves, citons : Sir Narcisse Fortunat Belleau, l'illustre et honnête Auguste Norbert Morin, le juge Bossé, le recorder Crémazie, Mr le Grand-Vicaire Mailloux, etc.

Etant allé visiter, pendant les vacances, Messire Louis Bardy, curé de la Présentation, son oncle, le vénérable abbé le décida à renoncer à l'état ecclésiastique pour entrer dans le monde. Le jeune clerc hésita, réfléchit beaucoup et finit par se rendre aux conseils du bon prêtre.

Dans l'automne de 1821, on le trouve à Boucherville, où l'abbé Tabeau l'avait appelé pour ouvrir une classe de latin. Il eut pour élèves : MM. Pierre Claude Boucher de la Bruère, Charles Grosbois, Joseph Weilbrenner, Henri Aubertin (plus tard régistrateur du

comté de Rouville et beau-frère du Dr Bardy), Aimé Dugas (oncle du juge Dugas), et Avila Weilbrenner.

Le cinq Février mil huit cent vingt-deux, il épousa Mlle Marie Marguerite Archambault, de la Présentation.

Comprenant que l'enseignement, dans un pays comme le nôtre, était la carrière la plus ingrate, il se décida à étudier la médecine, s'imposa beaucoup de privations, pratiqua l'économie comme on savait la pratiquer à une époque où des hommes distingués vivaient avec quatre ou cinq cents piastres par année, et eut, en mil huit cent vingt-neuf, le bonheur d'ètre reçu médecin après un examen des plus brillants. Il avait étudié sous les docteurs Brousseau et Vallée.

Il s'établit d'abord à St-Jacques et ensuite à St-Athanase et se fit en peu de temps une telle réputation, qu'une députation composée des citoyens les plus influents de Québec fut envoyée auprès de lui pour le prier de venir s'établir à Québec. Il ne voulut pas abandonner sans raison les gens au milieu desquels il vivait heureux, estimé, et ne se décida que plusieurs années plus tard à aller se fixer à St-Roch de Québec.

Les labeurs d'une grande clientèle ne pouvaient empêcher un homme comme le Dr Bardy de s'occuper des affaires du pays, à une époque où le patriotisme unissait sous le même drapeau tous les amis de la liberté. Son patriotisme était aussi connu que son habileté médicale. Partisan et admirateur de Papineau, il approuvait hautement sa politique de résistance et travaillait de toutes ses forces à son triomphe.

Aussi, aux élections générales de 1834, le Dr Bardy, croyant que les hommes d'influence devaient payer de eur personne et donner l'exemple du patriotisme, con-

sentit à accepter la candidature du comté de Rouville. La votation dura quinze jours ; les bureaucrates furent battus à plate couture par les deux candidats patriotes Bardy et Carreau.

Le Dr Bardy prit place dans la chambre au premier rang de la phalange libérale qui, serrée autour de son vaillant chef, lutta corps à corps dans les sessions de 1835 et 1836 contre les ennemis de nos libertés politiques. Personne n'était plus dévoué à Mr Papineau. Un jour, voyant le tribun canadien, qui venait de parler pendant trois heures, attaqué avec fureur par les députés bureaucrates, il se leva pour le défendre, et le fit avec tant de succès, que Mr Papineau, cédant à l'émotion générale, s'élença. d'un mouvement généreux et spontané, vers son ami, et lui dit en lui serrant la main :

" Mon vaillant ami, vous m'avez non seulement rendu un service signalé, mais vous vous êtes encore fait bravement et noblement le champion des intérêts sacrés de notre patrie. Aussi que notre amitié se resserre davantage, et je vous assure que si cette fois est la première que je vous cède ma place, elle ne sera certainement pas la dernière."

Mr Papineau rendait au Dr Bardy confiance pour confiance, amitié pour amitié. Il l'appe lait l'un de ses meilleurs amis.

Mr Papineau ne fut pas le seul homme distingué qui sut apprécier l'intelligence et le caractère du Dr Bardy. Lord Gosford le remarqua et l'estima la première fois qu'il le vit et lui parla ; il admira sa franchise, sa loyauté et son désintéressement. Il manifesta plus d'une fois l'estime qu'il lui portait : il l'invitait à son château, lui prenait familièrement le bras quand il le

rencontrait, pour causer des affaires publiques et avoir son opinion sur les questions brûlantes de l'époque.

Le Dr Bardy se fatigua vite de la politique. Il fallait à son esprit studieux, à son âme douce et paisible une vie plus tranquille.

Voulant se consacrer à l'exercice de sa belle profession, sur un théâtre digne de sa noble ambition et de ses talents, il alla se fixer à St-Roch de Québec, au milieu de cette brave population aux fortes passions, à la tête un peu chaude quelquefois, mais au cœur si bon, si généreux, où l'âme et le corps offrent un champ si vaste aux opérations de l'homme de bien et de science.

A peine fut-il arrivé dans la vieille capitale, que sa maison fut assiégée. Ils n'étaient que deux médecins, lui et le Dr Rousseau, pour satisfaire aux besoins de la clientèle, et il en aurait fallu quatre. Sa bonté, son zèle, son affabilité, ses succès, lui firent bientôt une réputation considérable. Tout entier à ses devoirs, infatigable et d'une patience admirable, partant au premier appel, il n'a, pendant des années, dormi que trois ou quatre heures par nuit. Pendant vingt-cinq ans, le Dr Bardy a été le serviteur dévoué de cette rude population de travailleurs de St-Roch ; pendant vingt-cinq ans, il s'est livré corps et âme à son service et a réalisé au milieu d'elle le type admirable du médecin tel que représenté dans le drame et le roman du " Médecin des pauvres."

Qnelques traits, pris au hasard entre mille, donneront une idée de sa charité.

Un jour, on l'appelle dans une pauvre famille atteinte du typhus. Le père, la mère et les cinq enfants, en proie au terrible fléau, étaient devenus des objets

d'horreur pour leurs meilleurs amis, leurs plus proches parents ; tout le monde les fuyait. Le bon docteur est touché de compassion ; il s'installe, en quelque sorte, au chevet de ces infortunés ; et non seulement il leur donne tous les secours de son art, mais les voyant dans le plus complet dénûment, il les nourrit, leur porte tous les jours du linge, des aliments, des bouillons, tisanes et autres potions, que son excellente femme, pour être de moitié dans sa charité, préparait de ses propres mains. Poussant le dévouement jusqu'à ses plus extrêmes limites, véritable sœur de charité,—lui, l'homme délicat par excellence, qu'une femme et une fille chéries traitaient comme un enfant,—il donnait à cette famille abandonnée ces soins intimes qui répugnent aux natures les plus fortes. Il disputa à la mort avec acharnement ces pauvres gens et ne cessa de combattre que lorsqu'il eut remporté une victoire complète.

Cette victoire faillit lui coûter cher ; le terrible fléau l'atteignit lui-même ; un moment il fut entre la vie et la mort. La mort, heureusement, eut honte de briser une pareille existence, d'enlever aux pauvres leur providence. Il guérit et se remit au travail.

Il avait un vieux serviteur,—" le père Beaumont,"— qui passait la plus grande partie de son temps à porter à droite et à gauche les aumônes de son maître. Un jour, le père Beaumont perdit patience et dit au bon docteur :

" Ecoutez donc, pensez-vous qu'à mon âge, je puis continuer longtemps encore à courir après tous les *quêteux* de la ville pour leur porter vos paquets, à monter et descendre des escaliers avec des paniers chargés ? Tous les jours, du matin au soir, c'est la même chose : je n'arrête pas."

" C'est vrai, père Beaumont, ce que vous dites là. Eh! bien, quand vous ne pourrez plus marcher, je prendrai votre place ; j'irai moi-même, si ma vilaine jambe cassée me le permet, porter à ces pauvres gens ce qu'il leur faut."

L'une de ses dernières pensées, l'un de ses derniers battements de cœur, fut pour les pauvres. Sur son lit de mort, il biffa dans ses livres les comptes d'un grand nombre de personnes, et fit promettre à son épouse de ne jamais inquéter ces pauvres gens. C'était sa dernière aumône ; elle représentait quatre mille cinq cents à cinq mille dollars.

Sa probité était aussi grande que sa charité. Un jour, deux personnes se présentent à son bureau et lui offrent cinq cents piastres s'il voulait seulement répondre en deux mots à une certaine question délicate. Elles n'avaient pas fini d'exposer leur affaire, que le Dr Bardy, se levant indigné, leur disait de passer la porte. Le cas, pourtant, n'était pas grave ; pour cinq cents piastres aujourd'hui, beaucoup de médecins ne se feraient pas scrupule de répondre à une pareille question.

L'instruction publique n'a pas eu, dans notre pays, de partisan plus dévoué, de protecteur plus généreux ; elle a été, après la médecine, le principal objet de ses études et de son dévouement. Nommé Inspecteur des écoles en 1852, il a rempli les devoirs de cette charge avec un zèle et une intelligence que constatent ses nombreux écrits et discours. Que de jeunes gens, d'hommes appartenant à toutes les classes de la société lui doivent leur éducation !

Toutes les œuvres qui avaient pour but d'instruire et de rendre le peuple meilleur et plus heureux, trouvaient en lui un protecteur aussi ardent qu'éclairé.

Comme il ne perdait jamais un instant, il trouvait le temps de tout faire, de s'occuper d'une foule de bonnes choses en dehors de sa profession. Bon écrivain, orateur agréable, fort instruit, il a écrit et parlé avec talent sur les sujets les plus variés, entre autres : la médecine légale ou jurisprudence médicale, la physique organique et inorganique, l'éducation des idiots et des imbéciles, l'instruction publique, les bienfaits de l'instruction publique, etc.

La plus belle de ses œuvres, la preuve la plus éclatante de son patriotisme, fut la fondation, à Québec, de la belle Société Saint-Jean-Baptiste.

Mr Duvernay avait, en 1834, à une époque de luttes et de dangers, jeté les fondements de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

En 1842, au lendemain de l'Acte d'Union, destiné à nous perdre, le Dr Bardy crut avec raison que les Canadiens-Français n'avaient pas moins besoin qu'en 1834 de s'unir pour recommencer les combats de la liberté. Le 19 Juin de cette année, dans une nombreuse assemblée, convoquée à l'hôtel de tempérance Maheux, du faubourg St-Roch, le Dr Bardy démontrait la nécessité de fonder une grande association pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste. Sa proposition fut acceptée avec enthousiasme ; on jeta immédiatement les fondations de la nouvelle société ; le Dr Bardy fut nommé président et Mr N. Aubin, l'un des fondateurs, vice-président.

Huit jours après, la Saint-Jean-Baptiste était célébrée pour la première fois dans les murs de Québec. La vieille cité de Champlain, couronnée de fleurs et de drapeaux, fut belle et joyeuse comme une fiancée le jour de ses noces : jamais elle n'avait paru si jeune. Une grand' messe des plus solennelles fut célébrée, et le

sermon du jour fut prononcé par l'ex-abbé Chiniquy. On ne pouvait, dans le temps, choisir une voix plus éloquente.

Après la messe, il y eut procession, à travers les principales rues de la ville, au milieu d'une population enthousiaste ; et le soir, un banquet magnifique réunissait deux cents convives. Comme c'était un vendredi, on s'abstint de viande et même de boissons alcooliques, ce qui n'empêcha pas les toasts ni les discours. Les orateurs de circonstance furent : le Dr Bardy et MM. Cauchon, Chauveau, Belleau, Aylwin, Etienne Parent, Auguste Soulard et F. M. Derome. Inutile de dire, après avoir cité ces noms, que les discours furent éloquents.

Ce fut un jour de joie et de gloire pour la Société Saint-Jean-Baptiste et pour son dévoué fondateur et président, le Dr Bardy. Pendant plusieurs années, la Société ne voulut pas avoir d'autre président. Le Dr Bardy vit avec orgueil grandir et se développer, grâce à ses soins constants, à son travail persévérant, cette enfant chérie de son patriotisme.

Mentionnons encore, parmi les œuvres que Québec lui doit en grande partie, l'érection du monument de Sainte-Foy.

On avait posé en 1855 la pierre angulaire de ce monument destiné à honorer la mémoire des braves soldats tombés dans la dernière bataille des plaines d'Abraham. Cinq ans après, en 1860, il n'était pas encore achevé, faute d'argent. Le Dr Bardy était alors redevenu président de la Société St-Jean-Baptiste. Il entreprit de compléter cet hommage de reconnaissance nationale et se mit à l'œuvre avec l'activité et la persévérance qui le caractérisaient. Pendant trois ans, il écrivit,

parla, mendia des souscriptions, devint importun même à force de sollicitations. Enfin, en 1863, il eut le bonheur de voir le couronnement de ses travaux, d'assister à l'inauguration du magnifique monument de Sainte-Foy, dans une démonstration publique et nationale à jamais mémorable.

Comme on le voit, le Dr Bardy était doué des qualités précieuses,—trop rares parmi nous,—qui constituent l'homme d'action. Il ne se bornait pas à écrire et à parler, à dire sur tous les tons qu'il fallait faire telle ou telle chose, mais il la faisait, il agissait.

Il mena une vie active jusqu'au dernier moment ménageant peu ses forces et sa santé. Il mourut le 7 Novembre 1869, à l'âge de soixante-douze ans, après avoir reçu les derniers sacrements avec beaucoup de ferveur et avoir fait des adieux touchants à sa famille et à ses amis.

Presque toute la presse du pays fit l'éloge de ses vertus et de son patriotisme : et le Dr Painchaud,—un autre bon citoyen,—jeta sur sa tombe, en guise de fleurs les belles paroles qui suivent :

" La Société vient de perdre un de ses plus dignes membres ; je perds, moi, mon intime ami ; il m'a rendu de grands services ; je ne l'ai pas abandonné durant sa longue et douloureuse maladie. A mon dernier adieu, deux jours avant sa mort, je lui ai dit : " Mon cher ami, vous allez quitter ce monde avant moi ; je vous suivrai de près. Puissions-nous nous retrouver en Paradis Notre foi nous le fait espérer." Le Dr Bardy a été tendre époux, bon père, bon citoyen, bon médecin et bon chrétien. Les pauvres pleureront sur sa tombe : c'est un bel éloge. Je laisse à d'autres de parler des fonctions publiques qu'il a remplies avec tant de zèle."

De son premier mariage, le Dr Bardy avait eu sept enfants, dont l'un, le Dr Louis Eusèbe Bardy, de Saint-Roch de Québec, mourut quelques semaines après son père. En 1840, il épousa en secondes noces Mlle Marie S. Lefebvre, de Saint-Valier, et eut de ce mariage deux filles, dont la plus jeune, Mademoiselle Célina, est la seule survivante de tous les enfants du Docteur.

Nous regrettons de ne pouvoir publier la lettre que Mademoiselle Bardy écrivait à une amie, quelques jours après la mort de son père. Si cette belle lettre fait l'éloge du défunt, elle fait aussi honneur à l'épouse et à la fille dévouées qui l'ont tant aimé ; elle montre qu'au patriotisme et à l'amour du bien, le Dr Bardy joignait ces aimables qualités qui rendent un homme cher à tous ceux qui le connaissent intimement ou qui vivent avec lui.

" C'était, disait un journal anglais, un homme de la vieille école, gai, affable et hospitalier, dont l'esprit et les manières rappelaient les vieux gentilshommes français."

Enthousiaste, franc, ouvert, disant volontiers tout ce qu'il pensait, entreprenant, hardi comme tous les hommes d'action, il devenait un peu déclassé dans ses dernières années, à une époque où l'on commençait à n'admirer que les esprits froids, à accuser d'excentricité les cœurs enthousiastes.

Pourtant, c'est grâce à l'enthousiasme, aux nobles impulsions du cœur, que les hommes comme le Dr Bardy font de grandes et bonnes choses. Incompris, quelquefois, pendant qu'ils vivent, la postérité les venge en leur élevant des monuments. Dieu permet, sans doute, pour les récompenser, qu'ils voient du haut du Ciel le fruit de leurs œuvres. S'il est donné au Dr

Bardy de contempler, le 24 Juin prochain, le spectacle grandiose que présentera Québec, il ne regrettera pas la peine qu'il s'est donnée et les sacrifices qu'il a faits pour y fonder la Société Saint-Jean-Baptiste.

L. O. David.



ARTICLE TROISIÈME

RECONNAISSANCE A L'AUTEUR DE LA SUSDITE BIOGRAPHIE



Le salut était venu de Montréal. Il aurait dû venir de Québec. N'importe, c'était le salut. Mademoiselle Bardy vit bien qu'après la publication d'une aussi belle et sympathique biographie, il était impossible, maintenant, que la mémoire de son père fût oubliée. Aussi, dans l'élan de sa joie et de sa reconnaissance, elle s'empressa d'écrire à l'auteur :

Québec, 14 Mai 1880.

Monsieur,—C'est vrai qu'il ne m'appartient pas de juger votre remarquable talent de biographe et qu'on ne peut davantage s'attendre à une éloge académique de ma part ; mais au moins, j'espère que l'expression de ma reconnaissance, tout humble qu'elle puisse vous paraître, sera reçue comme un parfum agréable, à raison même de sa simplicité cordiale et sincère.

Je vous admire et vous remercie, Monsieur, d'avoir rempli spontanément, avec un si rare bonheur, un devoir social, auquel d'autres, sans doute, eussent été tenus plus que vous, envers un citoyen distingué tant par ses vertus

civiques que par ses qualités privées, et dont le génie, toujours abrité sous le voile de la modestie, sut, dans toutes ses entreprises, arriver sûrement au but.

Vous avez, en toute justice, rappelé à sa patrie qu'il avait laissé derrière lui, avant de franchir les rives éternelles, *deux monuments* impérissables que sa générosité et son dévouement., joints aux conceptions grandes et larges de son esprit supérieur, avaient assis sur un socle de force à résister aux tempêtes anssi bien qu'au morsures inguérissables du temps, pour soutenir à jamais l'honneur et la gloire de ses chers compatriotes.

Acceptez de nouveau, Monsieur, les remerciements de la veuve et de l'orpheline qui portent avec orgueil et bonheur le nom vénéré de celui dont, avec autant de cœur que d'esprit, vous avez préconisé la mémoire, en dévoilant les admirables et nobles qualités qui le distinguèrent ; et croyez bien à la parfaite considération de celle qui a l'honneur de se souscrire,

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.



ARTICLE QUATRIÈME

FÉLICITATIONS A LA FILLE DU DOCTEUR

I

Mademoiselle Bardy ayant fait part de sa joie au Rév. Mr Jos. Marquis, chapelain de l'Hôpital du Sacré-Cœur, au sujet de cette biographie de son père due à la plume de Mr L. O. David, en reçut la lettre suivante, qu'on lira avec plaisir :

Québec, 18 Mai 1880.

Aux Dames Bardy, St-Roch de Québec.

Mesdames,—Avec le numéro de l'*Opinion Publique*, que vous avez eu l'obligeance de me passer, je vous envoie mes plus respectueux saluts et mes plus sincères remercîments.

Comme bien vous pensez, c'est avec le plus vif intérêt que j'ai lu cette biographie du Dr P. M. Bardy, Si je n'avais pas beaucoup à apprendre dans cette notice, il y avait toujours ample matière à mon admiration.

J'ai été particulièrement heureux de constater que les craintes exprimées par Mademoiselle Bardy, il y a quelques jours, étaient sans fondement. En effet, loin de paraître douter des sentiments religieux de son héros, l'auteur de la biographie parle du Docteur comme ne l'aurait pas mieux fait un postulateur d'une cause de béatification en cour de Rome.

Tous ceux qui liront cette biographie resteront convaincus que P. M. Bardy était un médecin habile et charitable, un catholique sincère, un citoyen éminent aimant son pays et entièrement dévoué au bien de ses concitoyens. Les preuves à l'appui sont fortes, abondantes et ingénieusement présentées. Mais à mon sens, c'est à peine si la notice laisse deviner le littérateur et le savant.

J'aurais aimé quelques mots de critique des principaux écrits et discours de l'éminent Docteur ; quelques citations extraites de ses œuvres n'auraient pas déparé la forme de la biographie et en eût rendu la lecture encore plus intéressante.

Veuillez agréer, Mesdames, l'assurance de mon respect le plus affectueux.

Jos. Marquis, Ptre.

II

D'un autre côté, le Rév. A. J. P. Légaré écrivait à Madame Bardy : " J'ai eu le plaisir de revoir sur l'*Opinion Publique* ce bien *cher Docteur*, (c'est ainsi qu'il était connu à St-Roch), et de lire cette intéressante biographie qui nous donne un faible reflet des éminentes qualités d'une de nos gloires nationales."

III

Un autre ami de Mademoiselle Bardy lui écrivait au même propos :

Vous ne sauriez croire, Mademoiselle, le plaisir, l'émotion et l'intérêt que j'ai éprouvés en lisant, et surtout en relisant, avec la plus grande attention, la biographie de monsieur votre père, si justement regretté.

Plût à Dieu que le nombre de ces grands citoyens fût de beaucoup plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui !

Oh ! comme il serait bon de rappeler souvent à notre jeunesse ces belles pages de la vie de leurs devanciers, non seulement comme hommes publics, mais comme hommes de profession. On y verrait que pour mériter un jour d'être assis tranquille au temple de l'histoire et à celui de la gloire, il ne faut pas vouloir s'y rendre d'un seul trait, mais qu'il faut travailler longtemps et beaucoup, savoir mépriser l'ingratitude et regarder haut.

Je m'explique aisément, Mademoiselle, tout le trouble et la fatigue que vous vous êtes donnés pour que le nom et les travaux du digne fondateur, à Québec, de

notre grande fête nationale, ne fussent pas oubliés le 24 Juin 1880.

Vous avez beaucoup travaillé pour cette noble fin. Aussi, vous avez été couronnée d'une belle victoire, contre ceux à qui il paraissait en coûter de s'incliner devant le vrai mérite. Soyez fière de cette victoire. Dieu vous le permet.

Veuillez présenter mes plus respectueux saluts à Madame votre bien-aimée mère, accepter toute ma considération et me croire,

Votre humble serviteur,

R.

IV

Un autre ami encore, qui avait pris connaissance de la première communication de Mademoiselle Bardy à la presse et de toutes ses lettres à l'Hon. Mr Chauveau, à l'Hon. M. Dorion, au Grand Vicaire Mgr Cazeau, à Mr L. O David, etc, lui écrivait, après lecture de la biographie :

Mademoiselle,—Je crois que je puis déjà vous adresser, de la façon la plus légitime, au sujet de feu votre regretté et vénéré père, dont vous avez entrepris avec tant de raison, de faire revivre la glorieuse mémoire, un mot de félicitation et d'encouragement.

De félicitation : non seulement parce que vous avez revendiqué l'honneur de votre père, avec un dévouement et une capacité littéraire des plus admirables, mais surtout parce que vous avez, d'ores et déjà, évidemment remporté un magnifique triomphe contre l'indifférence et l'oubli.

D'encouragement : car je suis persuadé que le nom de votre père, grâce à vos nobles efforts, est définitivement entré dans l'histoire comme le véritable fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et comme le principal auteur du monument des Braves de 1760. Je vous invite à suivre avec moi, en toute occasion solennelle et patriotique, tout ce qui se dira ou s'écrira au sujet du Dr Bardy, et vous verrez que justice ne manquera plus jamais d'être rendue à la mémoire de votre cher père.

Votre ami dévoué,

B.



ARTICLE CINQUIÈME

24 JUIN 1880

Ce fut le 24 Juin 1880, le jour de la grande célébration de la fête nationale, que le soleil du deuxième triomphe, en plein firmament, brilla de tout son éclat pour Mademoiselle Bardy et son père chéri dont elle avait si bien ressuscité la mémoire.

I

Dans le second char de la procession figuraient : Frontenac, de la Salle, Louis Joliet, Saint-Castin, D'Iberville, de Sévigny, Kondiaronk, de Subercase, Bienville, Hertel de Rouville, de Vaudreuil, de Beauharnois, de Léry, Villier, de Beaujeu, de Montcalm, Lévis, Bougainville, Bouchette, de Salaberry, Louis-

Joseph Papineau, Sir L. H. Lafontaine, Ludger Duvernay, le DOCTEUR PIERRE MARTIAL BARDY et Sir George Etienne Cartier.

Le Dr Bardy était représenté par Mr A. Lemieux, fils de Mr Octave Lemieux, encanteur.

Le *Canadien*, faisant suivre chacun de ces noms d'une courte notice biographique, disait du Dr Bardy :

" Le Dr Bardy, (Pierre Martial), descendant de l'illustre famille romaine des Comtes de Bardi, si florissante au 14e et au 15e siècles, naquit à Québec le 30 Novembre 1797. Après avoir fait des études aussi brillantes que solides et variées, au séminaire de Québec, où le juge Elzéar Bédard et lui furent les élèves les plus distingués de la classe du Rév. Messire Joseph Demers, —classe qui donna au clergé et à la magistrature les hommes les plus éminents sous le double rapport des talents et de la vertu,—il fut licencié Docteur en médecine, à Montréal, en novembre 1819. En 1834, le comté de Rouville lui confia le mandat de représentant à l'Assemblée Législative. Il forma, alors, partie de cette vaillante et remarquable phalange de jeunes Canadiens qui constellèrent, comme autant d'étoiles, le ciel patriotique sous lequel combattait l'Hon. Louis-Joseph Papineau.

Il était un homme d'érudition approfondie, un orateur agréable, un savant émérite écrivant sur tous sujets avec un talent admirable. Quelques-unes de ses œuvres sont de véritables perles littéraires. Il remplit les différentes charges de confiance qu'il accepta de ses compatriotes avec honneur, intégrité, et un talent brillant uni à un dévouement peu ordinaire.

Parmi les œuvres que Québec lui doit, il faut signa-

ler le Monument des Braves de 1760, qui s'élève avec fierté sur les plaines d'Abraham ; œuvre nationale s'il en fut jamais, qui ne dut son érection finale qu'à l'activité, au zèle, et à l'énergique persévérance qu'il ne cessa de déployer durant les trois années qu'il garda la présidence de la Société St-Jean Baptiste, à l'époque de l'achèvement de cette patriotique entreprise.

Mais certainement la plus belle de ses œuvres, la preuve la plus éclatante de son patriotisme, c'est d'avoir FONDÉ à Québec, en 1842, cette belle association qui s'est enrôlée sous l'étendard de Saint Jean-Baptiste, et dont on célèbre, aujourd'hui même, avec tant de pompe, pour la 38e fois, l'anniversaire de fondation.

Aimable, gai, hospitalier, et doué de cet esprit, de cette dignité, de ces manières qui caractérisaient nos vieux gentilhommes français, le Dr Bardy, après une longue et honorable carrière, mourut à Québec le septième jour de Novembre 1869, à l'âge de 72 ans."

II

Le Dr N. E. Dionne écrivait, dans le journal à numéro unique et spécial, intitulé : " Le 24 Juin 1880," le bel article qui suit :

A LA MÉMOIRE DU FONDATEUR PREMIER PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

Une nation ne doit pas reléguer dans l'oubli les noms de ceux qui lui ont témoigné leur amour par des actes glorieux ou qui se sont dévoués pour elle.

Il fut un des bienfaiteurs de la nationalité canadienne-française, cet homme dont le patriotisme lui fit un jour arborer sur les murs de la ville de Champlain,

l'étendard de notre foi, de nos lois, de notre langue et de nos institutions ; cet homme dont le dévouement à la cause nationale l'emportait encore au premier rang, lorsque tout Québec allait vénérer ce sol arrosé du sang de nos pères morts à Sainte-Foy, et y ériger un monument à la gloire de ces braves, morts au champ d'honneur.

Ce grand patriote, ce citoyen éminent, dont les œuvres auront une durée impérissable, fut le Docteur Pierre Martial Bardy, FONDATEUR ET PREMIER PRÉSIDENT de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec

" HONNEUR A SA MÉMOIRE ! "

III

De son côté, Mr F. M. Derome, dans le *Nouvelliste* de Rimouski, donnait ainsi libre cours à ses réminiscences :

LA CÉLÉBRATION DU JOUR

" Comme tout semble l'indiquer, le grand festival d'aujourd'hui sera l'un des faits marquants de l'histoire nationale des Canadiens-Français. Sous l'étendard vénéré qu'elle déploie, la nationalité de notre origine, s'interrogeant elle-même, étudie ses ressources, dispose ses moyens, rallie ses forces, et veut parer aux chances malheureuses de l'avenir. Cette tâche belle et noble à la fois, est digne de tout le succès qu'un mobile patriotique lui fait souhaiter ; elle honorerait beaucoup ses promoteurs, même si elle ne réussissait pas.

L'acheminement que nous voyons prendre à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec concorde bien avec l'idée primordiale de ses fondateurs. On avait

pensé que l'affiliation générale des Franco-Canadiens sous sa bannière protègerait efficacement leur existence et leurs intérêts comme peuple. Il est donc évident que le rapatriement hâtif de ceux qu'entraîne un courant perpétuel d'émigration vers les états voisins, rentre parfaitement dans le système du maintien nécessaire et de la stabilité de notre race dans cette contrée de nos ancêtres.

L'exactitude de cette observation se constate par l'article II des règlements de la Société-mère de Québec, dont voici la teneur :

" Le but de la Société Saint-Jean-Baptiste est, au moyen d'une organisation régulière et permanente :

D'unir entre eux les Canadiens de tous rangs ;

De les faire se fréquenter, se mieux connaître, et par là s'estimer de plus en plus ;

De promouvoir, par toutes les voies légales et légitimes, les intérêts nationaux, industriels et sociaux de la masse de la population du pays en général et de cette ville en particulier ;

D'engager enfin tous ceux qui en feront partie à pratiquer mutuellement tout ce que la confraternité de l'honneur national prescrit aux enfants d'une même patrie."

Nous fûmes le témoin des démarches et des labeurs des citoyens méritants qui voulurent asseoir cette association de Québec sur des bases durables, et nous eûmes aussi l'honneur d'y prendre part. Nous entendîmes souvent des remarques ingénieuses, et quelquefois des improvisations éloquentes tomber des lèvres de Mr Chauveau qui, déjà, montrait en lui l'orateur qu'on ne se lassa jamais d'entendre. Mr Aubin déployait en

même temps les ressources de son esprit fécond et le savoir-faire d'une plume exercée sur tous les sujets. On remarquait encore Mr J. C. Taché dont la parole et les opinions étaient de poids dans la balance des appréciations critiques ; le Dr P. M. Bardy, homme de savoir, ami des tempéraments équitables, de la dignité dans les formes et de la ponctualité dans l'exécution ; Auguste Soulard, jeune avocat lettré, pénétrant et sagace, dont l'amabilité personnelle rehaussait le talent, etc.

Le banquet du 24 Juin 1842 fut ce qu'il devait être. Les convives parurent y former une convention de nationaux, ou plutôt de frères, unis entre eux par l'invincible lien d'un même amour de la patrie ; et cette disposition sembla se refléter dans les discours."

IV

Le président actuel de la Société St-Jean-Baptiste, Mr J. P. Rhéaume, au banquet de cette grande fête du 24 Juin 1880, en répondant au toast : *Le jour que nous célébrons*, s'écriait :

" Messieurs,—Notre Société St-Jean-Baptiste fut fondée en 1842. Ceux qui eurent la patriotique pensée d'unir entre eux les Canadiens de tous les rangs, de promouvoir leurs intérêts nationaux, scientifiques et industriels, de les faire fraterniser ensemble, furent bien inspirés : ils savaient que l'on ne détruit pas un peuple quand il veut vivre.

En effet, Messieurs, à cette époque, notre chère patrie portait encore le deuil des événements de 1837-38. De nobles têtes venaient de rouler sur des échafauds politiques ; nous étions menacés de perdre le précieux héritage que nos ancêtres nous avaient légué

au prix de tant de sacrifices : " nos institutions, notre langue et nos lois " ; lorsqu'une poignée de jeunes patriotes entreprirent de relever le drapeau national.

Les habitants de la vieille cité de Champlain répondirent à leur appel ; et bientôt ils furent en mesure de faire comprendre à nos adversaires que lorsque l'amour de la patrie est fortement ancré au cœur d'une nation, c'est en vain que l'on voudrait jurer sa perte....

Mais, Messieurs, si les rares survivants de ceux qui ont jeté les bases de la Société St-Jean-Baptiste de Québec ont raison de se réjouir de leur œuvre patriotique, combien doit être grande l'allégresse de tous ceux qui ont contribué à l'éclat de cette grande fête que l'histoire enregistrera comme une grande époque et une des plus brillantes pages depuis la fondation de Québec.

C'est bien aujourd'hui que s'accomplissent les paroles prophétiques du PRÉSIDENT FONDATEUR de notre société, feu le Dr Bardy qui, dans notre premier banquet, la comparait " à un jeune arbrisseau que l'on verrait croître tous les ans et étendre ses rameaux dans toutes les directions de notre province, et protéger à l'ombre de son feuillage tous les Canadiens amis, tous les vrais Baptistes."

En effet, Messieurs, c'est ce jeune arbrisseau devenu grand, c'est notre société devenue grande qui, dans ce moment, abrite de son drapeau la nation canadienne-française tout entière représentée par tant de milliers de compatriotes venus de tous les points du Canada et des Etats-Unis......

Combien vos cœurs ont dû palpiter de joie en mettant le pied sur cette terre, dans cette cité de Champlain, berceau de notre nationalité, pleine de glorieux souvenirs, où l'on ne peut faire un pas sans remuer la

poussière d'un héros ou d'un martyr de notre foi catholique !

Regardons autour de nous, à une faible distance d'ici, à l'endroit même où, ce matin, nous affirmions, de la manière la plus solennelle, notre attachement à la religion de nos pères ; c'est là que le chevaleresque Montcalm succombait dans une lutte inégale par le nombre.

Et tout près d'ici, nous apercevons ce superbe Monument élevé à la mémoire des Braves de 1760! Puis de ces plaines d'Abraham, où le dernier combat de la patrie fut livré, nous apercevons, du pied de cette colline, la modeste demeure des fils de Loyola ; c'est de cette sainte résidence que partaient les Pères Jogues, Brébeuf et Lallemand pour aller évangéliser les barbares au milieu desquels ils ont trouvé la couronne du martyre."

V

Enfin, l'Hon. P. J. O. Chauveau, dans son discours, le même jour, à l'Université Laval, disait avec sa grande éloquence :

" Messieurs,—La Société St-Jean-Baptiste, créée à Montréal par Ludger Duvernay avant l'insurrection de 1837, avait disparu dans les sombres événements de cette époque ; elle y renaissait en 1843, c'est-à-dire un an après la première célébration faite à Québec.

L'union législative et administrative avec le Haut-Canada venait de nous être imposée par un acte suprême d'autorité de la part du parlement impérial ; le Haut-Canada s'était insurgé aussi bien que le Bas-Canada ; il était récompensé et nous étions punis ! La

nouvelle constitution nous paraissait pleine de rigueurs et d'injustices à notre égard ; notre langue, comme langue officielle, était proscrite ; nous étions, pour bien dire, au lendemain d'une nouvelle conquête.

L'objet de la nouvelle association était de relever les courages abattus, de raviver le sentiment national, de l'empêcher de fléchir dans les dangers qui nous entouraient.

On peut dire sans crainte que ce but a été atteint ; que le sentiment national, loin de s'émousser, s'est accru et que les premières célébrations ont contribué puissamment à tous les progrès que nous avons faits depuis. Il est donc juste de dire un mot de ceux à qui nous devons ce que nous voyons aujourd'hui.

Le Président Fondateur de la Société à Québec fut le Dr Pierre Martial Bardy. Il n'eut pas seulement le mérite de se placer courageusement à la tête d'une organisation dont le succès paraissait alors très douteux ; il rendit plus tard à la Société et au pays un éminent service, en assurant, par un zèle infatigable, la construction du Monument élevé à la mémoire des Héros de 1760 : monument qui est un des plus beaux titres de la Société à la reconnaissance publique. Son nom peut être placé à bon droit à côté de celui de Ludger Duvernay, le premier fondateur et le restaurateur de la Société à Montréal, dans cette grande cité où notre élément se maintient avec tant de persistance au point le plus contesté, au poste stratégiquement le plus important, dans la grande lutte que se livrent ici les nationalités, puisqu'il se trouve, pour bien dire, au confluent, non seulement de l'Outaouais et du Saint-Laurent, mais aussi de ces grands fleuves d'émigration

et d'immigration qui menacent de modifier de plus en plus notre caractère comme peuple."

Dès que Mademoiselle Bardy eut lu ce discours, elle en fut si charmée et si heureuse qu'elle s'empressa d'écrire à l'Hon. Mr Chauveau :

Cher Monsieur,—J'ai parcouru, avec une sincère admiration le discours savant, châtié et singulièrement attrayant que vous avez prononcé à l'une des séances de l'université Laval lors des fêtes récentes organisées par la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Il m'a été bien agréable de constater qu'en toutes circonstances un gentilhomme tient sa promesse, et que plus il est distingué, plus aussi considère-t-il comme un devoir de rendre à chacun sa part de mérites, et par là même, à la *vérité* et à la *justice* les hommages qui leur sont dus ; sachant ainsi se grandir de toute la hauteur qu'il accorde à ces colonnes de diamant sur lesquelles s'appuie Dieu lui-même, le Dieu vrai et juste qui rendra à chacun selon ses œuvres.

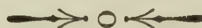
Ce que vous avez dit de mon bien-aimé père, dont la mémoire me sera éternellement chère, m'a causé une satisfaction grande et douce, et d'autant plus profonde que mon amour filial, en se réjouissant des honneurs décernés à l'estimable Fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, goûtait le bonheur de les voir sanctionnés par ceux qui furent ses contemporains et ses collaborateurs, aux différentes époques de sa vie, où il entreprit et put mener à bonne fin, les œuvres patrio-

tiques pour lesquelles on lui manifeste aujourd'hui une reconnaissance publique et nationale.

Ma bonne mère vous remercie, cher Monsieur, d'avoir si gracieusement répondu à son appel et au mien, en rappelant si à propos la mémoire du Dr Pierre Martial Bardy ; et sa fille qu'il aimait tant et qui l'a tant aimé, vous prie de croire à sa profonde et vive gratitude, en ayant l'honneur de se souscrire, avec la plus respectueuse considération,

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.



ARTICLE SIXIÈME

HOMMAGE AU " MONUMENT DES BRAVES "

La série des triomphes et des joies de Mademoiselle Bardy se continua longtemps après les brillantes fêtes du 24 Juin 1880.

C'est ainsi que dans l'*Album des Familles*, en Avril 1881, elle eut le plaisir de lire le bel article suivant, entièrement consacré au Monument des Braves :

MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE DES SOLDATS DE 1760

Le 5 Juin 1854, on avait, à Québec, opéré solennellement la translation des restes mortels des soldats français et anglais que des travaux d'excavation, à Sainte-Foy, avaient fait découvrir. On avait pu constater que ces ossements, trouvés sur le champ même de

la bataille du 28 Avril 1760, étaient ceux des guerriers inhumés après l'action.

Ces glorieuses dépouilles avaient été recueillies avec empressement et transportées en procession à la Cathédrale de Québec, sur un magnifique char funèbre fabriqué pour la circonstance.

Après avoir été bénis par l'Archevêque de Québec, en présence d'une multitude de personnes de toute origine et des principaux officiers des troupes régulières anglaises, ces ossements furent inhumés dans une fosse commune, à l'endroit même où la Société St. Jean-Baptiste de Québec avait résolu d'élever ce monument dont il s'agit, pour perpétuer le souvenir des soldats généreux qui s'étaient sacrifiés au triomphe de leur cause respective.

L'Hon. Sir Etienne Paschal Taché, d'illustre mémoire fut, au champ des morts, l'orateur de la circonstance.

L'année 1855 fut marquée par un autre événement, —suite du premier,—non moins remarquable pour la ville de Québec. Le 18 Juillet eut lieu l'imposante cérémonie de la pose de la pierre angulaire d'un monument qui devait être élevé par souscription nationale, à Belvédère, à la mémoire de la seconde bataille des plaines d'Abraham, celle du 28 Avril 1760, sous le général de Lévis.

L'éclat de cette fête fut considérable. Un immense cortège formé de toutes les sociétés nationales de la ville, corps publics, troupes royales, milices canadiennes, députations sauvages, etc., défila jusqu'au lieu du monument projeté, à travers les principales rues de la cité, qui étaient toutes tendues de deuil et d'autres décorations

de circonstance, pour assister à cette patriotique cérémonie.

Un discours magnifique fut prononcé par l'Hon. Mr Chauveau qui sut, par ses paroles éloquentes et patriotiques, faire la plus vive impression sur les esprits.

Après avoir retracé à grands traits les principales phases du grand drame de 1760, et payé un juste tribut d'hommages aux diverses nationalités accourues à cette religieuse et pacifique cérémonie, le brillant orateur se demande :

" Que ne dira-t-il pas à la postérité, ce monument ?.... Ne parlera-t-il pas le même langage éloquent que parle, dans un autre endroit, l'obélisque élevé à la mémoire commune de Wolfe et de Montcalm, par un gouverneur anglais, trop soldat lui-même pour distinguer entre le soldat vainqueur et le soldat vaincu, lorsque tous deux étaient morts en héros ?

Ne dira-t-il pas aux Bretons comme aux Français, aux émigrés comme aux natifs, que la même fidélité que nos pères avaient montrée pour leur ancien drapeau, nous l'avons montrée pour le nouveau ; que s'ils étaient les hommes de Carillon et des Plaines d'Abraham, nous avons parmi nous des hommes de Lacolle et de Chateauguay ; et que nous, les hommes de la nouvelle génération, nous n'avons pas encore dit à l'histoire le dernier mot de notre race ?

Ne dira-t-il pas aux générations futures que le souvenir des grandes actions a beau dormir dans la poussière et l'oubli, il faut qu'un jour, ne fût-ce qu'après un siècle, il se réveille et ressuscite, rayonnant d'une splendeur imprévue ?

Et lorsqu'il s'élèvera, ce monument, surmonté de

la statue que nous irons demander à la France, notre alliée, d'y placer elle-même,

[En effet, la France a contribué à cette œuvre nationale, en donnant, en 1863, une statue de la *Victoire*, qui couronna le monument ; c'est à la munificence du Prince Jérôme Napoléon, par le ministère du Consul de France, *et par la supplique du Dr Bardy* que nous sommes redevables de cette belle statue de Bellone dont il est ici question,]

ne croyez vous pas que le vieillard, en s'agenouillant sur la tombe des guerriers ainsi glorifiés, regrettera de n'avoir pas pu, lui aussi, donner sa vie pour la patrie ; que le jeune homme se relèvera pour s'élancer, plus courageux et plus ferme, dans la carrière qu'il aura choisie ; et que la mère qui passera près d'ici, tenant son jeune fils par la main, lui fera détourner la tête de peur que la fascination de tous ces honneurs rendus au courage, ne l'enlève trop tôt à son amour, pour le jeter sur la vie périlleuse de la guerre ?

Et ces guerriers eux-mêmes, s'il leur était donné de se lever de leur couche funèbre, et de contempler le ciel aussi pur et brillant qu'il était sombre le jour de leur combat ; ces campagnes aussi riches, aussi heureuses, qu'elles étaient alors désertes et désolées ; cette ville de Québec alors en ruines, et qui, florissante aujourd'hui dans les arts de la paix, se répand partout dans la vallée, et déjà sur le côteau envahit jusqu'à leur sépulture ; ce bassin splendide, *cet afoure d'eau bel et profond,* comme disait Champlain, aujourd'hui couvert des vaisseaux de toutes les nations, au milieu desquels se trouve enfin un de ces vaisseaux français que nos pères attendaient avec tant d'angoisse, à l'heure suprême ;

[Une frégate francaise, la *Capricieuse*, était à Québec en ce moment, pour y nouer des relations commerciales entre la France et le Canada ; c'était la première voile française qui visitait le pays, depuis que le Canada appartenait aux Anglais ; Mr de Belvèze, qui a laissé tant d'agréables souvenirs à Québec et à Montréal, en était le commandant ;]

s'il était donné surtout, s'il était donné à nos miliciens d'entendre, après un siècle, parler français sur leur tombe ; de voir, comme ils disaient naïvement de voir *leurs gens*, des uniformes français mêlés à des uniformes anglais pour leur rendre hommage ; de contempler leur religion et leur nationalité debout encore et respectées à côté de la religion et de la nationalité des conquérants, sous cette même domination anglaise qu'ils redoutaient si fort ; n'est-il pas vrai qu'ils demanderaient comme une faveur de vivre quelque temps au milieu de nous ?

Mais non, guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie, c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée ; la nôtre à peine commence. Vous vous êtes couchés dans la gloire : ne vous levez pas !

Pour nous, quels que soient nos aspirations, notre dévouement, notre courage, Dieu seul sait où et comment nous nous coucherons. Mais vous, dormez en paix, sous les bases de ce monument, entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme. Dormez, jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnés des roulements d'un

tonnerre mille fois plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles ; et alors, tous, Anglais, Français, grenadiers, montagnards, miliciens et Sauvages, vous vous lèverez tous, non pas pour une gloire comme celle que nous, faibles mortels, nous entreprenons de vous donner, non pas pour une gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles, mais pour une gloire sans termes et sans limites, et qui commencera avec la grande revue que Dieu lui-même passera, quand les temps ne seront plus."

Empruntant la lyre du poète, nous redirons à notre tour :

O saints martyrs que moissonna la gloire
Dormez, dormez, au sein de vos tombeaux :
De vos vertus, auprès de nos drapeaux,
Veille à jamais l'immortelle mémoire !

Cette imposante colonne, alors terminée, fut solennellement inaugurée en 1863, et la ville de Québec fut, de nouveau, témoin d'un spectacle aussi grandiose que patriotique.

Ajoutons, pour terminer, que ce monument, dont le dessin est dû à Mr Charles Baillargé de Québec, consiste en une colonne de bronze cannelée, placée sur un piédestal de belle proportion, qui repose lui-même sur une base en pierre. Une statue de Bellone couronne le tout, portant la lance et le bouclier mythologique, et tournée vers cette partie du champ de bataille qu'occupait l'armée française. Quatre mortiers en bronze sont placés à chaque coin du piédestal.

La face du monument qui regarde le chemin de Sainte-Foy porte cette inscription :

AUX BRAVES

DE

1760

ERIGÉ PAR LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

DE QUÉBEC

1860

Du côté de la ville, le nom de Murray se lit au-dessus des armes et des emblèmes de l'Angleterre.

Du côté de la campagne, celui de Lévis, au-dessus des armes et des emblèmes de la vieille France.

En arrière, se trouve un bas-relief représentant le *moulin de Dumont,* et les armes et emblèmes du Canada.

Ce monument a 75 pieds de hauteur, y compris la statue qui a dix pieds.

Le coût de cette colonne s'élève à environ $7,500. Mr le Dr P. M. Bardy, d'un patriotisme aussi ardent qu'éclairé, a beaucoup contribué à l'érection de cette œuvre de reconnaissance, lorsqu'il était président de la Société St-Jean-Baptiste, par ses efforts et son zèle persévérant à terminer l'œuvre commencée.

Si nous osions troubler le repos du célèbre chef de ces héroïques guerriers de 1760, nous mêlerions notre voix aux accents patriotiques de notre poète canadien, Mr L. H. Fréchette, pour redire :

Lévis, sors un instant de ton dernier asile !
Que ton pied foule encor cette plaine fertile :
Reviens, après cent ans, sur le vieux champ d'honneur,
Voir d'un fier monument la colonne imposante
Que la main du pays, enfin reconnaissante,
Elève à ta valeur !

Puis à tous indistinctement, nous dirions :

Passant, arrête ici ; contemple cette terre :
Elle fut le champ clos d'un terrible combat ;
Et ce sol, remué par la foule légère,
Il fut alors rougi par le sang du soldat :
Ici gît sa poussière !

Le Héros de Sainte-Foy, par Arthur
Casgrain, de L'Islet, 28 avril 1860.

L'auteur de cet intéressant travail était Mr Stanislas Drapeau. Mademoiselle Bardy le devina et s'empressa de lui écrire :

Monsieur,—On dit que jamais la vérité et la justice n'eurent de plus vaillant champion que Mr Stanislas Drapeau, et que, pour cela même, l'injustice et le mensonge redoutent à tel point ce maître puissant et invincible que, devant lui, ils s'efforcent, autant que possible, de parfumer leur haleine fétide des arômes dérobés aux susdites vertus.

Mais ce dont je suis certaine, moi, c'est qu'en honnête homme, vous n'avez pas craint de rendre à la mémoire de mon digne et bien-aimé père ce qui lui était dû relativement au Monument des Braves de 1760 ; et qu'en déblayant ainsi, comme toujours, la route du

vrai, vous ne cessez d'augmenter vos mérites et d'acquérir de plus en plus l'estime des gens de cœur et d'honneur.

Merci, Monsieur, d'avoir rendu publiquement hommage au travail, à l'énergie, à l'intelligente activité que feu mon père chéri n'a cessé de déployer, durant les trois dernières années consécutives qu'il présida à la Société St-Jean-Baptiste, pour parachever ce Monument des plaines d'Abraham ; car vous savez mieux que moi que les quelques pierres déposées sur le terrain où la colonne s'élève maintenant, demeurèrent abandonnées dans leur état peu glorieux depuis 1855 jusqu'à 1859, date où mon père vénéré entreprit l'érection définitive de cet obélisque des Héros de 1760.

Je vous suis d'autant plus reconnaissante des bienveillantes paroles dictées par votre esprit de droiture à l'égard d'un digne citoyen, que votre intervention opportune va grossir considérablement le mouvement de retour qui s'opère heureusement depuis environ une année, afin de sauver de l'oubli le nom, la mémoire et les œuvres de mon père.

Agréez donc, Monsieur, l'expression de ma plus vive reconnaissance qui est, en tous points, celle de ma chère mère à votre égard, et croyez moi bien, avec la plus haute considération,

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.





CHAPITRE SEPTIEME



LA MÉMOIRE DU DR BARDY CONSACRÉE PAR L'HISTOIRE



TROISIÈME TRIOMPHE DE LA PIÉTÉ FILIALE



ARTICLE PREMIER

UN INCIDENT MÉMORABLE



LETTRE A MR STANISLAS DRAPEAU

Cette troisième et dernière série de combats et de victoires s'ouvre par une lettre de Mlle Bardy à Mr Stanislas Drapeau, pour demander l'insertion, dans l'*Album des familles*, d'un travail ayant pour titre : *Une page oubliée*, écrit par elle-même au sujet des honneurs extraordinaires et impromptus dont feu le Dr Bardy fut l'objet, de la part du public, on pourrait dire du pays, à l'endroit de son ancienne demeure, superbement décorée pour la circonstance par sa femme et sa fille, lors de la grande procession de la célèbre fête nationale du 24 Juin 1880.

Voici cette lettre :

Monsieur,

Après avoir parcouru en entier le fameux mani-

feste de la Société St-Jean-Baptiste de Québec annonçant au monde la grande célébration nationale du 24 Juin 1880, on peut dire, sans être téméraire, qu'il n'entrait nullement dans le plan de l'organisation que mon père y reçut aucun hommage officiel, puisque son nom n'était pas même prononcé!

D'un autre côté, le Dr P. M. Bardy, en descendant dans la tombe, n'avait laissé aucun défenseur de son nom, si ce n'est une humble fille, pour protester contre un tel oubli et tâcher de réparer une telle erreur. Mais il est écrit que Dieu se sert quelque fois des instruments les plus fragiles pour assurer le succès des causes qu'il daigne protéger. Vous n'ignorez pas les triomphes consolants que, pour mon père bien-aimé, j'ai eu à enregistrer depuis le 21 Janvier 1880, jusqu'au 24 Juin de la même année.

Aujourd'hui, Monsieur, si vous daignez m'accorder votre sympathique accueil, comme vous le faites invariablement envers tous les défenseurs du droit et de la renommée d'autrui, combien je vous aurai de gratitude, en vous voyant publier le travail ci-inclus : *Une page oubliée,* contenant la description des décorations de notre demeure, le jour de la grande fête nationale, ainsi que des honneurs extraordinaires et inattendus qui furent prodigués à la mémoire de mon père, en cette circonstance, par l'immense foule en procession.

Je laisse à votre bonne volonté et à votre bon goût de le publier de la manière dont vous le jugerez convenable, arrachant toutes les pailles que vous jugerez nuisibles au bon grain. Mais si mon petit travail trouve grâce à vos yeux, vous me feriez une faveur signalée en ne retranchant rien de ce qui concerne mon

père ; car vous concevez que ce que j'écris des autres ne saurait me tenir au cœur comme ce que je dis de ce père tant aimé.

Ainsi que vous pourrez vous en convaincre en me lisant, mon but n'est pas de voir la justice déblayant sa route à coups de double tranchant ; mais bien de voir l'auguste vérité maintenue dans son cadre par ces grandes âmes qui ont su s'imposer la mission glorieuse mais difficile, de jalonner le terrain que doit parcourir l'authenticité de l'histoire.

Vous remarquerez, s'il vous plâit, que cette description de notre demeure et de la bannière du Dr Bardy n'a été publiée dans aucun journal, quoique l'on soit entré dans les détails les plus minutieux sur toutes les autres décorations réelles ou imaginaires.

La partie la plus importante et la plus remarquable de nos décorations, à nous, fut la grande bannière du Dr Bardy ; bannière fortunée, dont l'apparition inattendue eut pour effet de forcer le Président Général actuel, avec tous les autres organisateurs, de rendre au Fondateur de la Société St-Jean-Baptiste un hommage d'autant plus éclatant qu'il était hors du programme.

On peut juger de la surprise des organisateurs à la vue soudaine de cette bannière. Pris à l'improviste, et dominés par la force des circonstances,—rendons-leur cette justice,—ils firent ce qu'ils devaient faire. Dans la description ci-incluse, je raconte en détail, avec une satisfaction facile à comprendre, les hauts honneurs,—impromptus, mais imposants tout de même,—que la vérité et la justice forcèrent le Comité de Régie de la St-Jean-Baptiste de rendre, avec acclamations, enthousiasme et splendeur, à la mémoire " du Père de l'association," selon les paroles mêmes du Président actuel,

étonné plus que tous les autres, en face de ce grand portrait de mon père, placé au centre de l'immense bannière qui se balançait doucement au-dessus de la foule. Trouvant la chose toute naturelle, le peuple crut à une démonstration dans *l'ordre du jour.*

On eût dit que la Providence voulait à dessein attirer l'attention générale sur la figure du cher Fondateur, en interrompant le défilé de la procession par la chute de la bannière qu'accrocha un des mâts de la *Grande-Hermine.* La bannière, pourtant, traversait la rue à la hauteur du carré de la maison. Chose merveilleuse, rien ne fut brisé. Pas même la plus légère égratignure ne marqua le grand portrait à l'huile du Fondateur posé sur satin blanc et environné de festons et de broderies en or. La bannière fut relevée intacte, enprésence de l'immense cortège.

Comme vous le voyez, mon but suprême est toujours d'arriver à ceci : que mon père, le Dr Pierre Martial Bardy, auprès de ses contemporains et auprès de la postérité, soit reconnu pour ce qu'il est : le véritable Fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Et comment pourrait-il en être autrement ?

Quand je reporte ma pensée sur tous les collaborateurs de mon père dans l'œuvre de cette fondation, je me demande pourquoi l'on n'a pas choisi tout de suite un de ces collaborateurs à la place du Dr Bardy, comme chef et père de l'association. Il ne manquait pas d'hommes plus distingués que lui, aux talents plus brillants, aux services plus signalés dans d'autres sphères. Et malgré cela, on l'a choisi. Pourquoi ? N'est-ce pas uniquement parce qu'il était l'âme de l'entreprise, le principal organisateur de la Société ?

parce que, le premier et le plus résolu, il avait pris l'œuvre en main et donné le branle à tout le mouvement ?

Parmi les deux cents fondateurs, j'en connais de plus dignes et de plus célèbres que mon père, je l'avoue loyalement. Eh ! bien, la majorité a rendu son verdict ineffaçable : les 199 autres fondateurs ont, de plein gré, abdiqué leurs prétentions au titre de Père de la Société par le fait même de leur choix d'un Président auquel ils léguèrent tous leurs droits communs avec mission de défendre et de sauvegarder leurs intérêts. " Personne, comme il a été si bien dit par Son Honneur le Maire de Québec, Mr R. E. Caron, dans son discours au banquet d'inauguration de la Société en 1842, personne ne voulait prendre l'initiative de l'organisation de cette œuvre dont on parlait depuis longtemps." Mon père prit cette initiative. Honneur à lui ! Voilà ce qui tranche à jamais la question en sa faveur.

Je voudrais bien savoir si Champlain, arrivé dans les forêts de Stadacona, fut seul à fonder la ville de Québec, ou si *nos pères* n'ont pas, de concert avec lui, travaillé à en jeter les bases. Or les quelques cents fondateurs de la ville de Québec en ont-ils tous reçu le titre auprès de la postérité ? Non : un seul porte ce titre : Champlain.

Est-ce qu'il n'en doit pas être de même au sein d'une association quelconque ? Un principal organisateur en devient le seul chef, le seul *Père*. Un corps quelconque, si grand soit-il ne peut avoir qu'une seule tête. Il faut donc, vis-à-vis de mon père, accepter, avec cette loi, les faits tels qu'ils sont et le reconnaître à jamais

pour le FONDATEUR de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Je pense que le travail dont je vous demande la publication est de nature à contribuer à cette fin.

Que vous décidiez, Monsieur, d'honorer mon amour filial en acquiesçant à mon humble demande, ou que vous jugiez à propos de ne pas m'exaucer, j'espère, tout de même, pouvoir compter sur votre loyale sympathie dans la cause que j'ai entreprise,—cause que je crois noble et patriotique,—en faveur de mon digne père.

Dans l'espoir d'un heureux résultat en faveur du droit et de la justice, je me permets de me souscrire, par anticipation,

Votre très obligée,

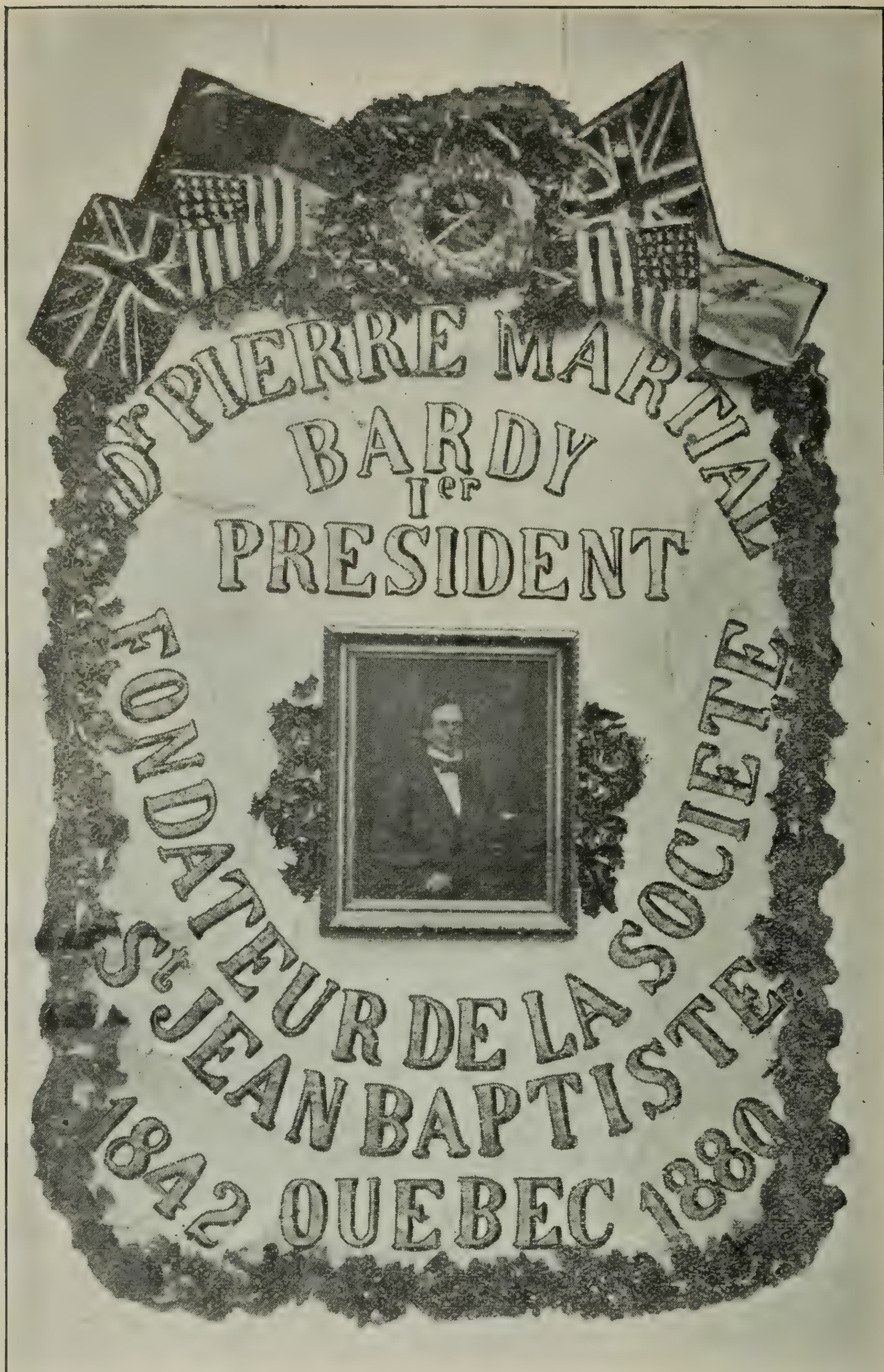
CÉLINA BARDY.

A cette gracieuse demande, Mr Drapeau répondit gracieusement :

Mademoiselle,—Tout en vous remerciant cordialement des bonnes paroles que votre lettre renferme à mon égard, je désire vous informer que votre poétique composition sera publiée dans l'*Album*, selon votre désir, et qu'il en sera de même de la gravure que vous avez bien voulu m'adresser.—Avec estime,

Votre obéissant serviteur,

STANISLAS DRAPEAU.



UNE PAGE OUBLIÉE

Voici le travail en question :

II

UNE PAGE OUBLIÉE DANS L'HISTOIRE DE LA FÊTE NATIONALE DE QUÉBEC LE 24 JUIN 1880

Le jour de la Saint-Jean-Baptiste parut un peu chagrin dès l'aurore ; cependant, nous ne tardâmes guère à nous rassurer lorsque les nuages légers s'ouvrirent pour laisser monter le soleil dont l'éclat puissant changea bientôt en tulles dorées les brouillards diaprés qui, timidement groupés sur le fond d'azur, s'enfuirent et s'éfrangèrent aux créneaux de l'horizon. Avec cela, un immense déploiement de faste national, de magnificence et de splendeur, marqué du grand cachet patriotique que nos pères ont eux-mêmes soigneusement élaboré, couvrait de son ombre rajeunissante la vieille cité hospitalière du Canada, et emplissait l'esprit de mille pensées, sentiments et sensations, au fur et à mesure que les scènes se succédaient avec ordre sous la baguette magique du Commissaire-Ordonnateur.

Tout le peuple canadien, assemblé dès l'aube sur le plateau des *Buttes à Neveu*—hauteurs qui se courbèrent si douloureusement jadis sous le lourd glaive de l'Ange des combats,—contemplait avec émotion et amour, en ce jour de paix, de bonheur et de joie nationale, les scènes ravissantes et sublimes qu'offrait le sacrifice du Divin Martyr dans un sanctuaire ayant pour parvis ce tertre même teint du sang de nos aïeux ; pour voûte, les voiles infinis du firmament ; et pour flambeau, l'astre resplendissant du jour.

Les vingt-quatre chars allégoriques, les vingt-trois corps de musique, les sociétés bienveillantes, les Hurons de Lorette dans leurs costumes pittoresques et brillants, les différents corps de métiers, etc., etc., formèrent un défilé gigantesque qui recueillit les applaudissements des spectateurs, tout le long de son parcours à travers les principales rues de la ville. A la Terrasse Frontenac, le Président et d'autres officiers de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières, adressèrent successivement la parole à la foule, avant que chacun se dispersât pour goûter un repos bien mérité, et pouvoir reprendre avec plus d'entrain les amusements variés de la soirée. Le soir, il y eut banquets, concerts, représentations. Le drame de Louis Joseph Papineau, production brillante d'un jet d'esprit dont la distinction n'est égalée que par les élans du plus pur patriotisme,—fut interprété avec succès et un rare bonheur par nos amis de Montréal, ayant pour directeur l'auteur lui-même, notre nouveau Lauréat, Mr Louis H. Fréchette.

Les *chars historiques* furent certainement ceux qui attirèrent davantage l'admiration des connaisseurs Leur valeur artistique et leur mission exceptionnellement choisie, délicate et difficile, attestaient l'intelligence d'élite de celui qui, le premier, en conçut l'heureuse idée et après cela, sut renverser tous les obstacles pour en assurer l'exécution.

Le regard étonné eût voulu, dans son admiration, embrasser tous les détails de ces merveilleux chars. La forme hémisphérique de la première plate-forme supportant des siéges en emphithéâtre, était entourée d'oriflammes multicolores ornant gracieusement la

corniche extérieure du dôme. Celui-ci, remarquable par son élégance architecturale, proclamait, en caractères brillants, de forme gothique, les noms vénérés des célébrités du clergé canadien. Des couronnes de verdure, mettant en relief d'autres noms fameux inscrits en or sur un fond de velours bleu, étaient suspendues aux chapiteaux des colonnades légères qui supportaient le dôme étoilé, entouré de festons de soie et de franges d'argent. On voyait là comme de gracieux baldaquins dont la saillie protégeait de son ombre, contre les ardeurs du soleil, les vivants tableaux offerts par la réunion, en groupes, de cinquante jeunes élèves de l'Académie Commerciale. Chaque élève personnifiait, dans son riche costume caractérisque, un de nos ancêtres, parmi ceux là qui, depuis la découverte du Canada jusqu'à nos jours, ont mérité l'honneur et la gloire d'inscrire leur nom sur le socle immuable de la renommée.

Ce n'est que justice de remercier publiquement le promoteur de cette entreprise si belle et si patriotique, le cher Frère Stephens, Principal de l'Académie Commerciale de Québec, qui, dans ce travail artistique, eut pour aide le cher Frère Stanislas. Ils travaillèrent l'un et l'autre avec un égal mérite, chacun suivant son talent, avec ce tact et cette impartialité acquises par les hautes intelligences, dans l'accomplissement du devoir quotidien. Grâce à leur esprit droit et cultivé, ils firent un choix judicieux de leurs sujets historiques. Puis des obstacles s'élevant entre leur pensée et la forme tangible dont il fallait la revêtir, ils surmontèrent ces obstacles avec une patriotique énergie.

Toutes les rues, brillamment pavoisées, sur le parcours de la procession, étaient remplies d'animation et d'un tumulte joyeux. Plusieurs édifices publics, notam-

ment le Palais du Parlement, l'Hôtel du Gouvernement, le Palais de l'Archevêché, l'Ecole Normale, l'Université Laval, les Ursulines et quelques résidences privées, *surtout l'ancienne demeure du Fondateur* de la Société St-Jean-Baptiste de Québec,—maintenant encore celle de sa veuve et de sa fille,—avaient revêtu les plus magnifiques parures. Et comme tant d'autres décorations ont été minutieusement décrites dans les journaux, pendant que les décorations faites à la demeure du Fondateur, n'ont eu de mention nulle part, je crois vous intéresser, Mr le Directeur, et intéresser également le public, en comblant cette lacune et en vous donnant sur ce point particulier des renseignements corrects et précis.

Donc, à l'ancienne résidence du Dr Bardy rivalisaient l'art, la richesse, l'éclat, la splendeur, pour former un ensemble particulièrement agréable au regard ; tant par la nouveauté du genre des draperies que par leur symétrique élégance. On y voyait figurer le drapeau national,—celui qui fut primitivement adopté par la Société St-Jean-Baptiste lors de sa fondation,—c'est-à-dire les trois couleurs exprimant les vertus fondamentales de notre sainte religion : le blanc pour la Foi, le vert pour l'Espérance, le rouge pour la Charité.

Du sommet jusqu'au sol, d'où elle était relevée par des anneaux de blanches roses et de verdure, cette draperie allégorique déroulait ses plis opulents et de majestueuse ampleur, entre les trumeaux ; marquant ainsi le premier, d'une brillante couleur d'émeraude ; le second, d'une blancheur immaculée ; et le troisième, d'une éclatante nuance de pourpre.

Trente-neuf couronnes de feuilles d'érable et d'immortelles, enlacées les unes aux autres, ornaient la tête

de cette draperie d'un genre unique ; tandis que les fenêtres, festonnées de feuilles emblématiques, soutenaient à leur centre et à leur base, de riantes couronnes que berçait doucement l'haleine du zéphyr.

Deux érables au feuillage abondant appuyaient leurs pieds aux deux extrémités du toit et formaient un triangle régulier. En mariant leurs ramures touffues au-dessus des draperies, ils protégeaient de leur ombre fortement accentuée la haute figure de saint Jean-Baptiste qui, sa croix en main, avec le doux agneau blanc à ses pieds, dominait au centre vacant du triangle.

Mais certainement la partie la plus importante de la décoration, était cette splendide BANNIÈRE en satin blanc, paraissant avoir douze pieds de hauteur sur neuf de largeur, et croisant la rue, entre deux immenses pavillons de la Puissance. Un grand portrait à l'huile du vénérable Fondateur,—portrait de famille,—ornait le centre de cette bannière, sur le fond blanc de laquelle, autour de la figure centrale, se détachaient, avec un éclat chatoyant, ces lettres, hautes à peu près de neuf pouces, en or très vif, avec ombres d'azur velouté :

Dr PIERRE MARTIAL BARDY

PRESIDENT-FONDATEUR

DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

1842-1880

Cette riche et élégante bannière, encadrée de feuilles naturelles dérobées aux plus beaux arbres dont nos pères ont fait choix pour emblèmes de la nation, brillait d'un éclat radieux sous les tons verdoyants, et légèrement carminés à maints endroits, de ce cadre plein de

fraîcheur naturelle et de parfum national. Cette nuance d'émeraude contrastait agréablement avec les fleurons d'or projetés par les rayons du soleil se jouant comme des feux éblouissants dans le miroir des lettres, détachées et en relief, sur la blancheur satinée du fond, d'où ressortait, avec une vigueur presque vivante, la spirituelle et douce figure du Fondateur.

Au sommet de la bannière, se balançait mollement, sous une brise harmonieuse, *une couronne d'immortelles*, symbole éloquent de la gloire impérissable méritée par le " Père de l'Association." Une guirlande où se mariaient des feuilles d'érable et des faisceaux de drapeaux canadiens, anglais et américains, auréolait cette couronne.

Du haut de son image, sur ce trône improvisé, l'ombre bénie du Fondateur dut tressaillir de joie en contemplant les fronts des milliers de spectateurs dont se composait le cortège respectueusement inclinés en sa présence. Impossible, alors, de défendre son âme contre les sensations multiples qui l'assaillaient en foule pendant que les yeux se repaissaient du spectacle si beau, si imposant, si grandiose, de ce peuple immense qui, spontanément et avec cet enthousiasme provoqué par l'élan irrésistible de la vérité, acclamait par des hourrahs frénétiques la cause première de leur présente réunion : leur " PÈRE ", qui surgissait inopinément de sa tombe pour bénir et protéger encore de son ombre bienfaisante ses enfants chéris.

Franchissant la foule qui, comme lui, demeurait tête nue aussi loin que l'œil pouvait atteindre, le Président actuel s'avança vivement vers la fenêtre où se tenaient la femme et la fille du Fondateur. Il leur

présenta la main, en disant à haute voix, à elles et au public : " *Honneur au Dr Pierre Martial Bardy !* C'EST LUI QUI FUT NOTRE PÈRE ! "

Aussitôt le corps de musique de la Société éclata, en jouant : *Par derrière chez mon père* ; et les autres corps étrangers et ceux de la province entonnèrent, chacun à leur tour, en passant sous la bannière, les hymnes nationaux les plus populaires.

Mais ce qui, de l'avis de tous, offrit le spectacle le plus enchanteur, fut l'hommage de la magnifique compagnie des *Zouaves Pontificaux*, dont le colonel, en plaçant son cheval sous la bannière plus haut décrite, et en ligne avec elle, ordonna le Salut Royal. De ces populaires défenseurs de nos droits et de notre dignité de catholiques, les splendides drapeaux en soie de nuances et de richesses opulentes, étaient majestueusement inclinés en face du Fondateur ;—pendant que la femme et la fille de celui-ci, le visage inondé de douces larmes, assistaient, de leur fenêtre, à cette ovation faite à celui qui fut leur chef bien-aimé et vénéré. Le tableau en fut si impressif, à la fois si ravissant, que la foule elle-même, émue et charmée, applaudit à outrance, et de ses mille bouches lança dans les airs ses bravos délirants.

Ces hommages sympathiques envers celui dont l'âme accessible aux plus nobles impulsions, s'est grandie, aux yeux de ses compatriotes, en laissant, dans la Société St-Jean-Baptiste de Québec, un monument impérissable de son amour pour Dieu et la patrie ;—ces hommages *prime-sautiers* des différentes sections, des corps de musique, des personnages historiques, du Comité de Régie, des différents corps de métiers, enfin de tous les enfants du sol assemblés dans les murs de Qué-

bec,—tout en me laissant la conviction que les sentiments de vérité et de droiture sont les apanages caractérisques de tous les cœurs canadiens catholiques,—ramenèrent mon esprit à l'âge primitif de la Société, alors que chaque membre, guidé par l'ascendant du devoir qu'impose aux âmes d'élite l'amour de la patrie, travaillait avec un zèle ardent et un infatigable courage pour en assurer le succès et former ce noyau admirable, *petit* mais *puissant*, dont la capacité fécondante devait bientôt porter ses fruits jusqu'aux extrémités de la Puissance et dans tous les endroits de ce continent où battent des cœurs de notre race !

Parmi ce groupe d'héroïques fondateurs, essayant de donner le mouvement et l'action à leur grande et vaste pensée, je vois briller en tête ce citoyen intègre auquel on offrit la présidence, comme marque de respect, de confiance absolue en sa capacité supérieure, et comme récompense de ses efforts patriotiques, lui conférant ainsi le titre glorieux autant qu'ineffaçable de "*Père de l'Association,*" avec la mission choisie de préparer le sol de ses mains habiles et de planter sa tente sur le sommet d'un promontoire inaccessible à la rage des temps. Celui-là en tête du groupe, c'est le Dr Pierre Martial Bardy, maintenant le héros d'une si grande ovation. Et sa tente, la tente de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, il la bâtit durable en effet, puisqu'il la fit en cèdre du Liban, ce bois incorruptible et d'éternelle verdeur !

En continuant à feuilleter les pages de mes souvenirs,—après le Fondateur et premier Président, (pivot sur lequel dans toute association repose le succès ou la déchéance du corps entier,) après cet homme " de savoir " comme l'écrivait Mr Derome, d'un tempérament équitable, ponctuel dans l'exécution, digne dans les formes, "

j'ai aussi réminiscence de Mr. N. Aubin, premier vice-président, renommé par ses aptitudes exceptionnelles, et dont l'enthousiasme et la capacité embrassèrent avec ardeur la tâche difficile de rédiger les statuts ; de l'Hon. P. J. O. Chauveau qui, à cause de son génie, de sa science et de sa brillante éloquence, est considéré à juste titre comme le prince de la littérature canadienne ; de l'Hon. Joseph Cauchon qui par son énergie et sa rare habileté politique, s'éleva jusqu'aux plus hauts degrés de l'échelle sociale et devint Lieutenant-Gouverneur de Manitoba ; de Messieurs J. C. Taché et F. M. Derome, tous deux également distingués par leur plume élégante et châtiée ; de Mr Auguste Soulard, un des premiers poètes dont on conserve encore précieusement les œuvres soignées ; de Mr James Huston, à l'habileté littéraire duquel nous devons de posséder un *Répertoire national,* où brillent presque tous les noms célèbres de nos premiers littérateurs canadiens. Ce dernier, et Mr J. P. Rhéaume, se partagèrent la charge de premiers secrétaires de l'association.

J'en compte encore beaucoup d'autres dont les noms formeraient une liste trop longue pour cette page.

Ces démonstrations imposantes m'avaient émue profondément. Aussi, pour mieux en subir le charme et en même temps repasser avec délices les souvenirs qui se pressaient en foule dans mon esprit, voulus-je quitter derrière moi les bruits de la ville, et diriger mes pas vers la campagne solitaire, dont le calme profond, éclairé par cette demi-lumière qui fuit devant l'ombre du crépuscule, est bien propre à seconder les dispositions d'un esprit évoquant le passé. Je vis se dérouler lentement et par une réminiscence graduée, tout un monde de souvenirs, où les figures, couvertes d'enve-

loppes diaphanes, prenaient presque la forme vivante de ceux qui ont embelli la terre par leur vertu, ou ébloui le monde par l'éclat de leur brillante renommée. Que de scènes intimes, charmantes, je suivis ainsi des yeux, en contemplant ces mêmes verts gazons, ces mêmes montagnes sublimes et belles dans leur majestueuse étendue, ces mêmes parfums flottant dans l'ombre, ces mêmes bruissements de tiges agitant leurs feuilles vertes et leurs corolles brillantes, ces mêmes teintes d'émeraude, de topaze, d'opale, de rubis, de saphir réflétées par les ondes des rivières et des lacs, en recevant les baisers d'adieu de l'astre de feu ; au-dessus de nos têtes, ces mêmes vastes prairies d'azur qui, toutes parsemées d'étoiles aux reflets de diamants, multiplient leur éclatante beauté, de concert avec la reine des nues, pour rendre nos nuits idéalement poétiques et délicieuses ; et tant d'autres merveilles, enfin, qui ont souri pour nos pères et veulent bien, complaisamment, sourire encore pour nous.

TÉMOIN OCULAIRE

Ce témoin oculaire, nous le savons, n'est autre que Mademoiselle Célina Bardy, dont le talent littéraire et la piété filiale éclatent ici dans toute leur magnificence ; à tel point que cette composition est peut-être la plus brillante comme la plus touchante de toutes ses œuvres. Mademoiselle Bardy, dans cette *page oubliée*, avait à manier le sublime ; et c'est d'un geste sublime, haut la main, qu'elle a traité son sujet, faisant honneur à son père et se faisant honneur à elle-même.

III

Ayant fait part de son travail à l'Hon. Mr Chauveau, elle en reçut cettre lettre :

" Monsieur Chauveau présente ses saluts respectueux et ses meilleurs souhaits à Madame et à Mademoiselle Bardy. Il a lu avec grand plaisir cette *page oubliée*, et il ne l'oubliera certainement pas. Comme Mademoiselle Bardy connaît sans doute l'auteur de cet article, il la prie de vouloir bien le ou *la* remercier, de sa part, pour ce qu'il ou *elle* a bien voulu dire de beaucoup trop bienveillant à son adresse."

IV

Un autre ami lui écrivit en anglais :

" Miss Celina Bardy,—I am an old friend of your worthy father and have been a constant admirer of his love of country, which the most casual observer, during the Doctor's public life, could not fail to be convinced of ; also an admirer of that soul-inspiring genius which made of him the endeared at home, the respected among those of his profession, the revered among the middle class, and the man of trust on every occasion when public good, whether of a religious or a political nature, had to be supported.

You are his child, Miss Celina Bardy, and the inheritor of both his uncommon genius and patriotism.

" As the tree is, shall the fruit be."

Permit me, then, to congratulate you on your just, I should rather say : judicious application of these gifts, in the article entitled : *Une page oubliée*, which I have

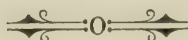
read with the keenest pleasure and delight. It is a vivid reminiscence of the recent great St. John the Baptist's day at Quebec,—a day so dear to all true Canadians, the recollection of which, thus made, will never fail, mostly on account of your dear father's memory, to produce an increase of faith and patriotism in the minds of the readers. This production of your pen seems, indeed, to surpass even the unparalleled sublimity of that scene on the Plains of Abraham, on that occasion.

Such a happy conception, its proper development and timely publication, while bearing the stamp of your father's heart and genius, show your own power of mind, natural tact and persevering constancy, in the accomplishment of your undertakings.

To speak of your style as a writer would be a prolixity. To expatiate upon your language, would be still more so.

I will, then, conclude, for fear of being fastidious, by saying that, in my opinion, the subject has been highly honored by being treated by so able a pen as that of Miss Celina Bardy, both to the exaltation of your father's thrice happy memory and to your own personal credit

I beg leave to be considered as an admirer of that true womanhood and filial affection of which you have just given the world a brilliant example ; and likewise, a sincere friend of yours as well as of your dear mother." M.



ARTICLE DEUXIÈME

" A CHAMPION OF JUSTICE "

I

A LA RESCOUSSE

La *page oubliée* avait paru dans l'*Album des Familles* du premier Janvier 1882. Or dans le *Daily Telegraph* du 26 de ce même mois, fut publié, en anglais, un autre article, intitulé : *Honor to whom honor is due*, qui, venant à la rescousse, et réhabilitant une fois de plus, dans une large mesure, la mémoire du vrai fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, dut apporter au cœur de Mademoiselle Bardy, une grande somme de consolation et d'encouragement. Voici cet article tout à fait digne d'être conservé dans l'histoire.

II

HONOR TO WHOM HONOR IS DUE

To the Editor of the *Daily Telegraph*,

Sir,—Having been a resident of this city for the last thirty years, I have had reason to notice, on more than one occasion, the interest taken by your ably edited, interesting, instructive and impartial journal, when the need arose of praising laudable actions, had they for author, either a very influential and wealthy citizen, or an almost unknown and poor fellow, who happened to find a favorable circumstance to display his generous manhood in some unforeseen occurrence.

This course of action, particularly in the nineteenth century, when the almighty dollar seems to be the impetus or "leit-motif," in every undertaking, could not fail to find an echo and a silent approbation in the minds of all well-thinking men,—of whom our city could always boast many,—no matter what his creed, race or politics might be. Judging from the past, I have no doubt but the following remarks which have for object a recognition of the many services rendered to the population of this city in particular, and to the Canadian people in general, by one of Quebec able citizens now of happy memory, will find their proper place in your paper.

The 24th of June 1880, or as familiarly known, the great celebration of St-John the Baptist's Day, is a memorable one in the annuals of our city ; since she then beheld her streets literaly alive with her children, who, at her call had hastened from the most remote parts of the Dominion and the United States, in fact, from far and near, to celebrate within her ramparts their own festival : the French-Canadians' National Feast.

Though the day itself is now a thing of the past, the salutary impression it must have made on all those who had the enviable happiness of being eye-witnesses or participators in that great national demonstration, (one so nobly patriotic in its aim, having for its object the fostering and furthering of anything and everything regarding their Holy Faith and cherished country), can never be entirely effaced from their memory.

In fact, who can forget that grand and imposing display of the thousands of Canada's fair sons and daughters assembled on the Plains of Abraham, headed

by their ecclesiastical and civil superiors, as they began their public feast by offering through the ministry of their priests, the Holy Sacrifice of the Mass to the Giver of all good gifts, in thanksgiving for the many blessings already received, as well as to implore His Divine protection on their present celebration ? Did I say it was a nobly patriotic demonstration ? Yes ; and I, here, repeat it. As true patriotism is invariably based on and guided by religion, their love of country deserves to be so called in the most extensive meaning.

A human action is really or nobly good only inasmuch as it has God for its object. What joy would not the fathers of the Canadian people, Champlain and Jacques-Cartier, experience, were they here to see for themselves that the little sapling of the Holy Faith which they have planted along the St-Lawrence, notwithstanding the rigor of the climate, did not die, but sprang forth into a large and healthy tree, the virtue of which is felt to-day in a sensible manner throughout the entire continent of America !

Thanks, then, not to the climate, but to the warm and generous French-Canadian heart ! A tribute of honor to fathers and children :—to the former, for their genuine charity, coupled with an exampled constancy and perseverance which overcame every obstacle in the way of the propagation of God's holy religion ; to the latter, for the preservation and augmentation they have secured of that most precious treasure : Holy Faith ; as well as for the conservation and intelligent cultivation of their language ; and that, under a foreign power,—foreign to our religious principles, our sentiments of national sympathy and our vehicle of thought and expression.

Are not the children worthy of such good and christian parents ? And who can help admiring both of them ?

Here, I speak of the French-Canadians as a race. But the present display is due to the St-John the Baptist Society, founded in 1842, in this city, by Dr Pierre Martial Bardy of happy memory. This self-made man, founder and first president of this Society, was left an orphan at the age of fourteen years, and then began his struggle for life. If I consider him as a boy at school, I will find him first in the philosophy class, thus verifying, in his after life, the words of the wise man : " Show me the boy and I will tell you what the man will be " ; and foreshadowing, in so tender an age, his future depth of knowledge.

What can I say of his professional life which embraced a period of thirty years, if not—as those who remember him can testify as well as myself, but particularly those who were the objects of his special care,—that it was a life of devotedness, which seems to increase with his years as he sowed on all sides consolation and happiness by his learned advice or friendly counsel ; many times accompanying both by money from his purse and thereby rendering them more efficacious.

In the stormy period of 1835 and 1836, we find him elected Honorable member for the Rouville County ; and, though not liking public life, still as he possessed the qualifications of a public man, and that in no ordinary degree, the services rendered by him to his country, at this critical time, cannot be gainsaid ; nor did they fail to call forth the admiration even of his opponents.

From the floor of the nation's guide, Parliament, we find our esteemed friend directing, during several years of the latter part of his life, by his learned, wise and enlightened supervision,—(having been a classical teacher before he began the study of medecine),—and with a most admirable devotedness, the educational interests of our district. Who can calculate the amount of benefit we have received from Dr Bardy as Inspector of Schools ?

And again, does not that living testimony of the heroism of the Canadian as a soldier, which is worthy of those in commemoration of whose deeds it has been erected,—does not *le Monument des Braves* owe its entire and complete realization to the great energy brought to bear upon it by Dr Bardy, during the three years previous to its inauguration ?

His last deed of charity to his neighbor might be considered a compliment to those years, full of good works, already passed. A donation of $5000. to his poorer patients ! A grant to the poor ! How like his life, which was literally consumed in behalf of his beloved Canadian fraternity !

How, I ask, can such a life be forgotten ? How can so many sacrifices be buried in oblivion ? How can the public be so insensible to so many services rendered ? How can the principal members of the St-Jean-Baptiste Society be silent over the virtues and talents of their Founder and first President, Dr Pierre Martial Bardy ?

Besides, has not God blessed his efforts for good ? And do we not see to-day that his work of predilection, the St-Jean-Baptiste Society of Quebec, is both numerically and financially, all that the most exacting could desire ?

Honor, then, in the first place, to its worthy Founder, for that undying germ of vitality with which he imbued it, during its first and hardest struggles ; the development of which germ shows its power and strength, to-day, in the amount of permanent good accomplished by this Society in our midst ; and honor, secondly, to those who have so ably conducted it to its present state of perfection !

So much, in passing, for the life and works of Dr Pierre Martial Bardy. Now, a word as to the debt of gratitude which is due him ; and my agreable task is accomplished, at least for the present.

Why, on the one hand, have we places of confinement, under every government and every clime, if not to incarcerate therein those members of society whose actions are a disgrace to themselves, as well as a dishonor and a danger to the country ?

Why, on the other hand, have we such places of emolument, as Senatorships, Chief-Justiceships, Judgeships, &c, if not to give the country the benefit of well tried men and to repay them, at least in part, for the sacrifices made in behalf of the community ?

Is not this laudable ? Is it not the offspring of civilization, particularly of a democratic form of government, which rewards only great merits or past services ? And does it not coincide exactly with that great moral principle : "The good must be rewarded and the wicked must be punished" ?

Our prosperous neighbor, Brother Jonathan, could teach us a very instructive lesson in this regard.

Any native of the soil, no matter what may be his creed, race or extraction, can attain to the highest position in the land, provided he be otherwise qualified.

Thus we find even the Presidential chair occupied by tailors, tanners, farmers, &c. The same rule can be applied to positions of minor importance.

Now, do the American people forget their public men, though sometimes of so racy an extraction ? the contrary is self-evident to any one having the most rudimental notions of the great family of that Republic.

In fact, they hardly know of any other history than that of their own country. But they know it well ; and it would seem that the child, the young man and the old veteran vie one with another in acquiring a knowledge of the principal men who have taken an active part, in no matter what sphere, in building up their nation.

Such is the great love that they entertain, both individually and collectively, for their country and her distinguished children. Not to go further, witness their conduct in regard to the last Presidential assassination. What generosity in the grant made to Mrs Garfield by the most wealthy ! This is a public or general action. Still the conduct is the same as to those whose services are confined to more humble spheres.

What a stimulant to every one to sacrifice himself for the public good, fully satisfied as he must be that his services will not be forgotten, but that they will be spoken of and commented upon, that he will be put forward as a model in that particular sphere in which he has played his part, and that his name will be handed down to posterity as one worthy of imitation ?

Is the same conduct pursued in Canada with regard to her public men, and particularly such men as Dr Pierre Martial Bardy, who has sacrificed whatever he held most dear for his country's welfare ?

No, undoubtedly. And since, from the above mentioned course of action, much good has been reaped, what, on the other hand, must be expected from that silence and cold sympathy, sometimes more deadly than the assassin's dagger, paralyzing as they do the most heroic actions and rendering sterile a life made up of praiseworthy deeds ; what must be expected, I repeat, but indifference from the active operators now in our midst, and the expatriation of our naturally enterprising and talented young men seeking their fortune among strangers ?

Let there be no delusions upon so vital a question. Sorrowful and irreparable consequences must ensue. It is not my intention, nor do I pretend, to develop this important subject. I hope, however, that some other pen, more able and more authorized than mine, will treat it thoroughly ; so that nothing may be left undone to realize, at least, a dutiful recognition and just appreciation of the services of those members of society who, otherwise, become the victims of impaired gratitude, even of impaired remembrance.

I wish not to be misundestood. The best part of my life has been spent among the Canadians of this city. I have an intimate knowledge of their love of country, and know furthermore that sacrifices cost them nothing, when the honor of their country or of one of her members is at stake ; providing, however, that the necessity for such sacrifices be properly represented by those on whom they look as leaders. I could multiply examples to prove what I here assert.

The sterling virtues of our dear departed friend, Dr Bardy, have long since, I hope, received their eternal reward. No doubt but on earth he often encoun-

tered ingratitude in payment for his charitable endeavors; but this did not slacken his ardent zeal; wisely considering such patients under the pressure of disease, as more properly objects of pity than of resentment

Is it not sufficient that occasional ingratitude may have assailed his existence from those to whom he wished to do good? Shall we, now, behold the sad spectacle of oblivion from those to whom his memory would naturally appeal for defence and preservation; such oblivion extending down to the very tomb, the sacred abode of the dead?

While admiring my friend's line of conduct toward every one indiscriminatly, either grateful or ungrateful, I cannot now, in justice to his name and to my conscience, I cannot do the same. And this is why, Mr Editor, I take a signal pleasure in trying to revive the memory and virtues, though in a very unskilful manner, of one whose devotedness to his country and countrymen I always admired. I wanted to do this, as an act of gratitude due to himself; also as an act of friendship due to his respected family; discountenancing, thereby, as much as possible, the strange silence and coldness of any body, more or less exalted in position, who seems derelict to his particular duty in this regard. It is now, indeed, for all lovers of justice quite impossible to view with the same eye of contentment, as would have done Dr Bardy, both the grateful and the ungrateful to his memory.

Respectfully yours,

A CHAMPION OF JUSTICE.

III

NOM DE L'AUTEUR

Une lettre de remerciements, trouvée dans les mémoires de Mademoiselle Bardy, à la suite de l'article ci-dessus, nous fait connaître le nom de ce *champion de la justice,* auteur de la correspondance. La lettre est adressée au Frère Maurice, de l'Académie Commerciale de Québec, et parle ainsi :

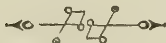
Cher frère Maurice,—J'ai lu avec une satisfaction que vous comprendrez facilement les lignes à l'adresse de mon estimable et digne père, publiées dans le *Daily Telegraph ;* lignes que je dois aux généreuses dispositions de votre cœur et à l'abondance gracieuse de votre plume savante. Aussi, combien je vous en remercie !

De la manière la plus heureuse,—bien que certains paragraphes aient peut-être, un peu, outrepassé le but,—vous avez su intéresser le lecteur, et prouver une fois de plus, à côté de votre thèse principale, que les sentiments généreux ont la même nature, les idées nobles la même élévation, et les grands cœurs la même étendue avec leur auréole de dévouement, d'enthousiasme et d'élan irrésistible vers le juste et le vrai, chez tous les hommes de n'importe quel pays, fûssent-ils Irlandais ou Canadiens, laïques ou religieux ; religieux dans les communautés sacerdotales, ou religieux dans cette admirable mosaïque de nationalités diverses, aux aptitudes et talents multiples dans l'enseignement de l'enfance, qui constituent l'immense et majestueux tableau de la communauté si soigneusement élaborée par celui que la postérité désignera toujours sous le nom impérissable de *Fondateur des Ecoles de la Doctrine Chrétienne.*

Agréez pour vous-même les considérations distinguées et respectueuses que mon excellente mère et moi nous entretenons pour vous. Veuillez en faire part à votre Sous-Directeur ; vous tenant assurés l'un et l'autre que nous vous réservons une des meilleures et des plus hautes places dans notre souvenir.

Votre très humble et très reconnaissante,

CÉLINA BARDY.



ARTICLE TROISIÈME

AUX PRISES AVEC MR BENJAMIN SULTE



I

LETTRE A MR SULTE

Nouvelle préoccupation ; nouvelle source d'anxiétés ; nouvelle cause de luttes et d'efforts : Mademoiselle Bardy prend connaissance de l'*Histoire des Canadiens-Français* de Benjamin Sulte, et aussitôt elle se demande si l'auteur est bien suffisamment renseigné pour rendre justice au Dr Bardy, quand il en viendra à parler des événements de 1842 et de 1860 : c'est-à-dire de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et du Monument des Braves. Sans perdre un instant, elle prend le parti d'écrire à Mr Sulte lui-même ; et elle lui écrivit en effet la lettre suivante :

Québec, 18 Juillet 1882.

A Benjamin Sulte, Ecr.

Monsieur,—En parcourant ce qu'il m'a été donné de voir de l'*Histoire des Canadiens-Français,*—œuvre d'un mérite incontestable et dont le succès ne peut manquer d'être des plus heureux pour l'auteur,—je me surprends, en admirant le titre même de votre grand ouvrage, à être toute fière des talents de ces écrivains sérieux qui s'appliquent à immortaliser leur nation ; soit en consignant sur des pages brillantes les actes héroïques de son passé ; soit en l'aidant à gravir d'un pas ferme et rapide, malgré son âge tendre, l'échelle élégante mais difficile de la littérature et de la poésie.

Comme avec l'esprit va le cœur ; comme avec le cœur va la conscience, chez tous ces hommes sérieux ; je vous prête donc, logiquement et en toute confiance, l'amour souverain de la vérité et de la justice. En toute confiance aussi, et en raison de ces vertus sur lesquelles un écrivain honnête base toutes ses nobles inspirations, j'ose vous demander d'user de votre droiture pour rendre à feu mon père vénéré, dans l'œuvre grande et châtiée à laquelle vous travaillez actuellement, la justice qui lui revient pour les travaux patriotiques qu'il a accomplis sans ostentation comme sans orgueil, mais avec une énergie, une fermeté et une intelligence dignes de la gratitude, au moins de la considération impartiale de ses chers compatriotes.

Lorsque vous lirez ces lignes, j'espère que l'atmosphère qui vous environne sera imprégnée d'émanations de bienveillance et que vous accorderez votre sympathique intérêt à ma cause. En répondant aux efforts d'une fille justement dévouée à la mémoire de son

estimable père, vous placerez le Dr Pierre Martial Bardy au poste d'honneur qu'il mérite ; en premier lieu comme FONDATEUR de la Société St-Jean-Baptiste de Québec ; en second lieu comme le travailleur le plus zélé, le plus infatigable et le plus influent à l'érection de l'Obélisque dédié aux Braves du 28 Avril 1760 ; monument, soit dit entre parenthèses, que le général de Charette, le héros de Mentana, de Castelfidardo, etc., n'aurait pas eu, dans sa récente visite au Canada, l'avantage d'admirer, sans les vigoureux, ou plutôt gigantesques labeurs de mon père pour le parachever.

Je voudrais avoir la satisfaction de vous passer tous les documents que je possède ; mais pour aujourd'hui, je me contenterai, en vous demandant pardon de mon importunité, de vous expédier les deux petits extraits ci-inclus. Veuillez, de grâce, y jeter un coup-d'œil,

Les trois bijoux de phrases dédiées *A la mémoire du Fondateur et premier Président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec*, sont dus à la plume du Dr N. E. Dionne qui, après de minutieuses recherches, s'est appuyé, en écrivant ainsi, sur les preuves indéniables qu'il tenait en main.

Les *notes biographiques* sont des extraits des biographies publiées sur chacun des 50 personnages historiques, depuis Jacques-Cartier jusqu'à Sir G. E. Cartier, que contenaient les chars expressément construits à cet effet pour la grande démonstration du 24 Juin 1880.

Permettez-moi, aussi, de vous référer au *Journal de l'Instruction Publique*, numéro de Novembre 1869, où se trouve une notice nécrologique au sujet de mon père qui venait de mourir. Il suffit de savoir que l'au-

teur de cette notice est l'Hon. P. J. O. Chauveau, pour être convaincu de la véracité de ce qu'il écrit, comme de la haute distinction de son travail.

D'ailleurs, Monsieur, s'il vous fallait quelques informations relatives au début de l'Association, ayant trait au digne fondateur, aux assemblées préliminaires, etc, adressez-vous à moi, je vous prie ; car je me fais forte,—et suis en mesure aussi,—de vous satisfaire pleinement. Les minutes de la Société ont brûlé en 1845 ; mais j'en possède la précieuse copie, faite d'après les ordres de mon père.

Espérant justice de celui qui, toujours, eut à cœur d'arborer la *vérité* et la *justice*, dans ses actes et ses remarquables écrits, je demeure, Monsieur, avec une haute et parfaite considération,

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.

Ce à quoi Mr Sulte répondit :

Mademoiselle,—Le plan de mon ouvrage admet parfaitement la biographie du Dr Bardy. J'ai le *Journal de l'Instruction Publique* et le volume publié en 1880 par la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Dès que j'aborderai l'époque de 1830-1845, je vous ferai savoir si je suis à court de renseignements ou non.

Avec respect et remerciements,

BENJAMIN SULTE.

II

LETTRE A MR J. A. BÉLANGER

C'était encourageant ; mais peu promettant. Mademoiselle Bardy tourna ses batteries d'un autre côté,

et écrivit à Mr J. A. Bélanger, poète et écrivain bien connu, employé au département du Secrétaire d'Etat, à Ottawa, pour lui demander son intervention auprès de Mr Sulte.

Québec, 24 Août 1882.

J. A. Bélanger, Ecr.

Monsieur,—Me ferez-vous la faveur de m'informer si vous êtes en termes d'intimité avec Mr Benjamin Sulte ? Soyez, en galant homme, assez bon pour me répondre au plus tôt, car il y va de l'intérêt de mon père vénéré.

Si vous m'apprenez que vous êtes en rapports d'amitié avec notre historien, je me permettrai de vous écrire une note explicative, tout en vous demandant de me rendre le service, léger pour vous, mais grand pour moi, de persuader Mr Sulte d'accorder au FONDATEUR de la Société St-Jean-Baptiste de Québec la place d'honneur qu'il mérite comme tel, dans l'*Histoire des Canadiens-Français* à laquelle il travaille.

J'ai déjà écrit à Mr Sulte à ce sujet. Il m'a répondu que s'il avait besoin de quelques détails, il m'en informerait, et qu'il avait déjà par devers lui, pour *guide*, le volume intitulé : *Fête nationale des Canadiens-Français célébrée à Québec le 24 Juin 1880.*

Vous connaissez aussi bien que moi l'insuffisance de ce volume pour renseigner un historien sur la part prise par mon père dans les événements de 1842 et de 1860, et le convaincre que mon père a été vraiment le FONDATEUR de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, comme il a été l'homme qui a parachevé le monument

de Ste-Foy. Quoique cet ouvrage soit très complet et très précieux pour ce qui regarde la fête de 1880,—son objet spécial,—il ne présente naturellement qu'un faible aperçu des deux premières époques.

On y voit bien que le Dr P. M. Bardy fut nommé président de la Société naissante, le 19 Juin 1842, et qu'il y présida le banquet le soir du 24 ; mais pas un mot de ses propres labeurs et discours quant à cette double organisation. On y lit même l'affirmation inexacte que Mr N. Aubin donna le premier l'idée de la fête et en fut le véritable organisateur.

Au sujet du Monument des Braves, on y apprend que " le Dr Martial Bardy, président de la Société, lui donna une nouvelle impulsion " et adressa une supplique à l'Empereur des Français, Napoléon III, pour en obtenir une statue ; mais encore une fois, pas un mot des peines énormes qu'il se donna, à part de la statue, en faveur du Monument.

Où donc se renseigner ? Aux archives ? Impossible. Les archives de la Société St-Jean-Baptiste ayant brûlé en 1845, Mr Sulte ne peut y référer. Mais je possède, moi copie—faite d'après les ordres de mon père,— de tout ce qui concerne la Société à son début, avant l'incendie de 1845 ; comme aussi je possède les documents les plus authentiques relatifs au monument de Ste-Foy. C'est là que je pourrais être utile à Mr Sulte s'il daignait recourir à ces deux sources d'informations.

Ma chère mère vous salue bien cordialement et vous prie de faire une large part d'amitiés à cette douce Madame Bélanger. Ainsi fait celle qui, en attendant

votre réponse, et en vous priant de lui conserver votre bienveillant intérêt, a l'honneur de se souscrire

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.

RÉPONSE DE MR BÉLANGER :

Mademoiselle,—J'ai le plaisir de vous dire, pour répondre à votre demande, que je connais intimement Mr Sulte. Si vous avez quelques communications à lui faire par mon entremise, je m'en chargerai avec plaisir, pour vous être agréable et pour contribuer à la glorification de votre père.

Votre bien dévoué ami,

J. A. BÉLANGER.

III

DEUXIÈME LETTRE A MR BÉLANGER

Cher Monsieur,—Tout en vous demandant pardon pour l'ennui que je vous causerai en vous associant à mes humbles efforts dans la défense du nom de mon père, je vous envoie tous les documents nécessaires en vue de bien mettre en relief ses magnifiques travaux : je veux dire la fondation de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, d'abord ; puis l'érection de l'Obélisque des Héros de 1760.

Avec cela, je vous laisse le fardeau de soigner mes intérêts auprès de Mr Sulte, qui, évidemment, a besoin d'être renseigné, puisqu'il ne connaît le Dr Bardy que comme premier président de la Société et président du premier banquet de celle-ci.

De même qu'il faut bien distinguer, à l'origine de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, entre les velléités de plusieurs qui n'aboutirent jamais à rien, et l'initiative énergique de mon père qui mit sur pied l'association et la fit vivre ; de même aussi faut-il distinguer entre le banquet du 24 Juin 1842 et l'Assemblée préliminaire qui fut tenue cinq jours auparavant. Le Dr Bardy présida, de droit, au banquet du 24 Juin, parcequ'il était déjà président *ex officio* de la Société St-Jean-Baptiste depuis cinq jours, ayant été élu *unanimement* à cette charge le " 19 Juin ", par la grande foule de citoyens assistant à " l'Assemblée préliminaire."

Une réunion privée de quelques citoyens eut lieu d'abord, pour aviser à la fondation d'une société et d'une fête nationale ; qui convoqua cette réunion ? Le Dr Bardy !—Un article parut dans le *Fantasque* du 16 Juin, faisant un appel chaleureux aux Canadiens-Français en faveur de la nouvelle institution ; qui inspira cet article, s'il ne l'écrivit pas lui-même ? Le Dr Bardy ! —Une circulaire fut lancée dans la ville de Québec, invitant tous les citoyens, sans distinction, à se réunir le dimanche, " 19 Juin," pour se constituer en Société St-Jean-Baptiste : qui rédigea et lança cette circulaire ? Le Dr Bardy !—A cette assemblée générale tenue le jour indiqué, après les Vêpres, qui prit la parole pour en expliquer l'intention, pour faire connaître la nature de la société proposée et exhorter les citoyens à faire acte de patriotisme en y entrant ? Le Dr Bardy !

La société est acceptée sur le champ ; on s'y enrôle en masse ; et là, séance tenante, c'est le Dr Bardy qui est choisi, à l'unanimité, comme président de la nouvelle association nationale. Celle-ci s'affirma publiquement, de manière solennelle, cinq jours après, dans une

grande démonstration à jamais mémorable ; et il fallut bien que mon père y présidât, puisqu'il était déjà le président officiel de toute l'organisation.

Voilà le véritable état des choses, tel que je le tiens de la bouche même de mon père, et tel qu'il est corroboré par les documents que je possède. La Société fut fondée le 19 Juin 1842 ; et mon père en devint le chef immédiat par droit d'élection. Cette élection, évidemment, fut provoquée, d'une part, par l'initiative, l'enthousiasme, le zèle, dont mon père avait fait preuve en faveur de l'œuvre naissante ; et d'autre part, par la confiance qu'on reposait en ses capacités pour veiller sur cette œuvre, achever son organisation, l'asseoir enfin sur des bases fortes, solides et durables.

Il n'est donc plus permis d'ignorer que l'assemblée du "19 Juin 1842" fonda tout de suite la Société St-Jean-Baptiste, et que tous les membres présents, en élisant, de la façon la plus spontanée et la plus unanime, le Dr Bardy à la présidence, ont abdiqué, individuellement et collectivement, leurs droits au titre de "Père," de "Fondateur" de la Société.

La conséquence est que ce même titre, dans l'histoire, ne peut plus appartenir qu'à un seul homme : le Dr Pierre Martial Bardy.

La preuve que la fondation a été bien complète, ce jour là, "le 19 Juin", c'est qu'aussitôt après avoir élu le Dr Bardy à la charge de président, on confia à Mr N. Aubin celle de Vice-président, avec l'obligation de rédiger les statuts ; à Mr P. Guenet celle de veiller aux finances, et ainsi de suite pour les autres officiers.

On peut bien dire, en un sens, que tous les officiers, tous les coopérateurs, tous les membres primitifs, furent des fondateurs de la Société ; comme on dit dans le

même sens, que tous les soldats d'une armée sont vainqueurs, ou que tous les subordonnés d'un fondateur de ville sont aussi fondateurs. Mais au fond, il n'y a qu'un seul vainqueur sur un champ de bataille : le général ; et qu'un seul fondateur de ville : le chef de la colonie. C'est pour cela que le vainqueur de Chateauguay est de Salaberry ; que le fondateur de la ville de Québec est Champlain. Et pour la même raison, on est bien forcé de dire que le fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec est le Dr Pierre Martial Bardy.

Refuser au Dr Bardy l'hommage de ce titre et l'honneur qui en découle, autant vaudrait refuser à Champlain et à de Salaberry la gloire qui leur est propre. C'est une injustice dans un cas comme dans l'autre.

Si quelqu'un voulait, maintenant, se substituer au Dr Bardy comme Fondateur, ou seulement se mettre en évidence comme tel en reléguant le Dr Bardy dans l'ombre, il commettrait la même fraude, la même usurpation, le même vol, que celui qui oserait se substituer à de Salaberry ou à Champlain.

Voilà, cher Mr Bélanger, les considérations qu'il faudrait mettre sous les yeux de Mr Sulte. Je suis sûre qu'il les saisira et les appréciera au premier jet de votre esprit. Je m'en rapporte donc à vous en toute confiance pour habilement faire comprendre à Mr Sulte que mon père ne fut pas seulement " le premier président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et le président de son premier banquet ;" mais qu'il fut le FONDATEUR en chef de la Société et l'organisateur en chef du banquet. Voilà, en effet, la vérité qui ne manquera pas de lui sauter aux yeux et de le convaincre, s'il daigne s'en rapporter à vos explications et consulter des sources

plus complètes que celles qu'il dit avoir entre les mains.

" En 1846, lit-on, page 29, dans le volume "*Fête nationale des Canadiens-Français célébrée à Québec le 24 Juin 1880,*" il fut résolu que tous les membres d'alors seraient *considérés* comme membres fondateurs.... C'était une seconde fondation, ou plutôt une réorganisation." La raison alléguée est que les archives de la Société à son début " n'existaient plus." Mais il est clair que ceci est une pure fiction, résultat d'une entente, qui ne peut nullement prévaloir contre la vérité historique, du moment que les archives ressuscitées nous font connaître, de façon la plus positive, quels furent les organisateurs primitifs, et entre ceux-ci quel fut le véritable FONDATEUR, le PÈRE, en fait et en droit, de l'Association.

Je vous impose une pénitence bien forte : celle de me lire, de lire mes documents et de tâcher de les faire lire par qui de droit. Mais cette pénitence, veuillez l'accomplir courageusement, je vous en prie à deux genoux, par amitié pour mon bien-aimé père menacé d'une si grande injustice de la part de ceux-là même qui devraient le mettre le plus en relief.

Il me resterait bien encore à vous parler du zèle colossal que mon père a déployé pour compléter avec honneur le Monument des Braves de 1760 sur les plaines d'Abraham. Mais comme vous en savez long, personnellement, sur ce chapitre, je ne vous en dirai mot. Toutefois, si vous avez besoin de documents, de preuves irréfutables, etc., n'oubliez pas que je suis là.

Je vois que je me suis à peine réservé l'espace suffisant pour vous transmettre toutes les choses agréables

que ma bonne mère vous adresse ainsi qu'à Madame Bélanger. Il ne me reste plus qu'un petit coin de papier pour vous assurer que je vous conserve une masse de gratitude pour la peine que vous voulez bien vous donner afin de m'aider à obtenir justice pour le compatriote plein d'honneur et de mérites qui fut mon père. Que Dieu vous soit en aide ! Que Dieu favorise le succès des hommes de bonne volonté !

Au revoir. Respects, amitiés à tous.

Votre très humble,
CÉLINA BARDY.

RÉPONSE DE MR BÉLANGER

Mademoiselle,—Je vous envoie une lettre que l'ami Sulte m'a écrite après une longue conversation que j'ai eue avec lui au sujet de votre bien-aimé père ; laquelle lettre vous fera voir dans quelle disposition est l'auteur de l'*Histoire des Canadiens-Français* à l'égard du fondateur de la St-Jean-Baptiste à Québec.

Il me semble que, par cette lettre, la question se trouve réglée. Cependant, si vous craignez que quelques points ne soient trop légèrement touchés par l'écrivain, quand il vous sera facile de leur faire donner, par vos explications, plus de relief, je vous prie de me le laisser savoir ; et je ferai de mon mieux pour faire adopter vos vues.

Votre bien dévoué ami,
J. A. BÉLANGER.

Mr Sulte avait écrit à Mr Bélanger ceci : " Quand

je parlerai de l'organisation de la Saint-Jean-Baptiste, je dirai que, à Québec, l'honneur en revient au Dr Bardy. De cela je suis bien convaincu."

IV

TROISIÈME LETTRE A MR BÉLANGER

Cher Monsieur et excellent ami,—N'avais-je pas raison de dire que le Bon Dieu protège ma noble cause, puisqu'une de mes inspirations m'a portée vers un esprit généreux, rempli de rectitude, toujours disposé à rendre service avec le plus gracieux empressement. Vous êtes favorisé de la plus complaisante étoile du monde supérieur, étoile qui se plaît invariablement à vous assurer le succès dans toutes vos entreprises.

C'est vous dire, au préalable, combien je vous félicite et suis heureuse et vous remercie du résultat de la mission délicate que je vous ai confiée, et que vous avez acceptée avec une si exquise affabilité, puis accomplie avec un tel bonheur. Je m'empresse donc de vous offrir l'expression de ma profonde gratitude pour la peine que vous vous êtes imposée; en même temps que je vous offre mes excuses pour les bâillement prolongés que j'ai dû vous causer par mes interminables épîtres.

Si Mr Sulte voulait rendre, avec son propre talent et la tournure si élégante de sa plume, les pensées exceptionnellement heureuses du Dr Dionne dans les trois phrases ayant pour titre : *A la mémoire du Fondateur et premier Président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec,* extraites de la 13e page du Journal *Le vingt-quatre Juin 1880,* j'en serais ravie jusqu'au troisième ciel !

Ou bien encore, s'il daignait lire la biographie du très honoré Fondateur publiée dans l'*Album des Familles* par Mr L. O. David, et en faire un résumé succinct et intéressant,—comme tout ce qu'il écrit, du reste,—je l'en remercierais du fond du cœur ; tout en me rappelant avec émotion sur quel bon ami de la famille je devrais faire retomber l'honneur du succès.

Pourquoi donc, après tout, mon père ne serait-il pas reconnu franchement et proclamé glorieusement Fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, lorsqu'un pareil hommage, du consentement unanime de tous les historiens, est décerné à Mr Ludger Duvernay pour la Société St-Jean-Baptiste de Montréal ?

Et tenez, une chose me frappe à l'instant même : c'est que mon père a encore plus de droits que Ludger Duvernay à l'hommage que je réclame pour lui.

En effet, dans mes recherches historiques sur l'origine de notre fête nationale, il m'est impossible de trouver Mr Ludger Duvernay ailleurs qu'à la tête d'un certain nombre d'amis s'en allant fêter ensemble la St-Jean-Baptiste à Montréal, pour la première fois, le 24 Juin 1834, par un grand dîner ; dîner patriotique, il est vrai ; mais dîner plutôt restreint que général, plutôt intime que public, plutôt de club que de nationalité, et dîner auquel Duvernay ne présida même pas. " Le 24 Juin (1834), nous dit Mr L. P. Turcotte, dans " *Fête Nationale des Canadiens-Français célébrée à Québec le 24 Juin 1880,*" environ 60 Canadiens de Montréal, y compris quelques Irlandais et Américains, inaugurèrent la fête nationale par un simple banquet. Ils choisirent pour président Mr Jacques Viger, premier maire de Montréal."

Une soixantaine de personnes, réunies un jour convenu, ne constituent pas, ce me semble, un concours de la nation, ou même de la population d'une ville. Où était le caractère national de cette démonstration ? Où était le peuple ? Où était la convocation générale des Canadiens-Français ? Où était la procession de tous les Jean-Baptistes, marchant, sans distinction, à une messe solennelle, ou à un banquet solennel, sous un seul et même drapeau ? Evidemment, cette fête n'était pas le résultat d'un appel fait à la nation, On pourrait même, en pressant les choses, lui contester le titre de démonstration nationale.

En fut-il ainsi à Québec en 1842 ? Nullement ! Dès la première manifestation publique de la St-Jean-Baptiste, à Québec, rien ne manque au caractère vraiment national de la célébration, pas plus que rien ne manque à l'organisation de la Société. La Société est organisée, puisqu'elle a déjà, par élection, un Président, un Vice-Président et tous ses autres officiers. La célébration est nationale, puisqu'il y a eu appel à tout le peuple, convocation de tous les Canadiens-Français, et qu'il y a présentement assistance générale de tous les citoyens de la ville de Québec, bannière spéciale, procession grandiose, messe solennelle, banquet populaire. Et tout cela, qu'on le remarque bien, était l'œuvre du Dr Bardy !

Il se produisit alors un incident des plus remarquables et des plus patriotiques,—en même temps des plus significatifs.

Un certain nombre de personnages de la Haute-Ville, s'érigeant en une espèce de club, antérieurement à l'Assemblée du " 19 Juin," avaient résolu de fêter le jour de St-Jean-Baptiste par un grand banquet, plutôt

intime que public, (genre Montréal en 1834), à l'Hôtel Albion, avec billets à prix élevé. Or Mr Etienne Parent comptait au nombre de ces Messieurs. Il comprit aussitôt, avec son esprit perspicace et droit, que cette réunion des sommités, à l'exclusion du reste du peuple, n'était pas *celle de la nation* : bref, il persuada à ses amis, vu les circonstances patriotiques, de ne pas désunir leurs forces et d'aller plutôt porter le contingent de leur nombre à la grande majorité siégeant à St-Roch et dirigée par le Dr Bardy !

La conclusion logique de tous ces faits n'est pas difficile à déduire. On y voit bien, n'est-ce pas ? avec la plus grande clarté du monde que mon père a encore plus de droits au titre de Fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec que Mr Duvernay n'en a au même titre pour la Société de Montréal,—droits qu'il s'agit maintenant de reconnaître et de faire consigner dans l'histoire.

Mais ce n'est pas tout. Vous savez que, dans ma pensée, en même temps qu'on donnera à mon père crédit pour la fondation et l'organisation de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, je trouve nécessaire qu'on fasse l'exposé de ses travaux et de ses mérites dans l'œuvre du Monument des Braves de 1760. Et cela, avec autant d'accentuation qu'on en peut mettre à rappeler ses efforts, ses soins et son zèle en faveur de la grande Société nationale.

Donc, cher Monsieur Bélanger, tâchons de placer ou de faire placer mon cher père, si plein de cœur et d'esprit, au rang d'honneur que lui ont mérité ses talents et ses travaux. C'est de cela que nous devons présentement nous occuper ; et comme c'est pour moi le point

essentiel, la chose à laquelle je tiens avant tout et par-dessus tout, permettez que je sollicite encore votre bienveillante et active coopération jusqu'à l'heure où notre historien touchera à l'époque de la Saint-Jean-Baptiste en Canada.

Maintenant, cher Monsieur, il faut bien que je vous le dise : si je suis importune, ennuyante, fatiguante, c'est votre faute : parce que vous êtes trop aimable, trop bon, trop enclin à condescendre, avec la meilleure grâce du monde, aux appels d'une solliciteuse telle que moi, la plus obligée, la plus reconnaissante et la plus dévouée de vos très humbles servantes,

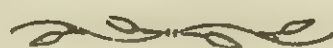
CÉLINA BARDY.

RÉPONSE DE MR BÉLANGER

Mademoiselle,—Je vous renouvelle, avec empressement, la promesse que je vous ai faite, de faire tout en mon pouvoir auprès de l'ami Sulte pour faire rendre justice à votre bien-aimé père, mon vieil ami. Je lui ferai lire votre dernière lettre ; et je ne doute pas que, le temps venu, il ne fasse comme vous désirez. Cela est si juste !

Votre bien dévoué ami,

J. A. BÉLANGER.



ARTICLE QUATRIÈME

" HISTORIOGRAPHE "

Au mois de Novembre 1882, l'*Album des Familles*, de Montréal, ayant publié une biographie, signée HISTORIOGRAPHE, de *Pierre Martial Bardy, Médecin*, dans le sens le plus favorable, Mademoiselle Bardy en fut si charmée qu'elle se hâta d'écrire à Monsieur Stanislas Drapeau, directeur de l'*Album*, la lettre suivante :

Québec, 17 Décembre 1882.

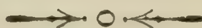
Cher Monsieur,—Si je suis très sensible aux oublis, aux manques d'égard dont est victime la mémoire du plus chéri des pères, il devient superflu d'insister sur le fait que je le suis bien davantage aux honnêtetés et aux procédés gracieux dont plusieurs, tels que vous, honorent le nom vénéré du grand et digne citoyen qui fut le Dr Bardy.

N'est-ce pas vous dire, par là même, avec quelle sensation de joie et de bonheur j'ai dévoré la biographie intitulée : *Pierre Martial Bardy, Médecin,* insérée dans le dernier numéro de l'*Album des Familles.* A la source même de mon amour filial j'ai puisé abondamment, à votre adresse, la gratitude la plus sincère pour vous l'offrir, après avoir constaté les motifs pleins de délicatesse qui ont inspiré cette publication.

Je devine facilement qui en est l'auteur. Sachez que je lui garde, en mon cœur, un siége soigneusement élevé par la reconnaissance la plus respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur de me souscrire

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.



ARTICLE CINQUIÈME

DISCOURS DU FRÈRE STEPHEN

La St-Jean-Baptiste du 24 Juin 1883 apporta à Mademoiselle Bardy une belle surprise et une douce consolation, dans un discours public prononcé par le cher Frère Stephen, Directeur de l'Académie Commerciale de Québec. Elle reçut, avec la lettre suivante, copie de ce discours.

LA LETTRE

Mademoiselle.—A cause de la quasi-vénération que j'entretiens pour la personne de votre regretté et illustre père, je me suis cru autorisé de rappeler sa mémoire à trois cents quelques élèves et amis, réunis à notre Académie, le soir du 25 Juin dernier, à l'occasion de notre fête nationale. Eu égard aux circonstances exceptionnellement favorables, vous me pardonnerez cette sincérité. Fort de votre indulgence dont j'ai eu déjà tant de preuves, je me permets de vous adresser copie d'un petit discours que le personnel de l'Académie m'a chargé de prononcer à la fin de la soirée.

Votre très dévoué en J. C.

FRÈRE STEPHEN.

LE DISCOURS

Messieurs les Amateurs,—A vous revient tout l'honneur des frais et du succès de cette jolie séance. Vous l'avez conçue spontanément, sollicitée ardemment, exécutée joyeusement, et, je puis le dire, menée à bonne fin.

Je vous félicite de votre esprit d'initiative ; et outre l'à-propos et les sentiments louables qu'il éveille, il vous fournit de plus l'occasion de montrer ce que vous seriez capables de faire, s'il s'agissait de former un cercle, une société quelconque ; ce que vous ferez, sans doute, en présence des épreuves, des difficultés, lorsqu'il vous sera donné de vous mêler aux luttes de la vie.

J'ai compris que les démarches que vous avez faites avant le 17 Mars, en vue de donner plus d'éclat à la fête nationale de nos confrères Irlandais, et que vous renouveliez il y a une quinzaine de jours à peine, avaient une fin plus élevée que celle de jouir momentanément. Vous avez voulu que la pensée qui vous déterminait à faire quelques sacrifices, à vous imposer quelques fatigues, pour la réussite de cette petite fête de famille, fût puisée dans la source féconde qui arrose et fertilise cette prairie émaillée de fleurs et de fruits dont le sol béni s'appelle Religion et l'autel Patrie. Aussi vos efforts méritent-ils d'être loués, encouragés.

Oui, mes bons amis, je le dis et le répète bien haut avec le plus autorisé de nos historiens : " C'est à l'ombre de la croix qu'est né et qu'a grandi le peuple dont nous sommes heureux et fiers de nous dire les enfants."

C'est cette terre sacrée, arrosée des sueurs et du plus pur sang de nos pères, qui a vu naître et grandir ces preux,ces nobles rejetons de notre race qui s'appellent : les Hébert, les Dollard, les Lambert Closse, les Nicolet, les Ste-Hélène, les Maricourt, les Chateauguay, les d'Iberville, etc., etc.

Les chants et les discours patriotiques que vous avez si bien rendus durant le cours de cette soirée, me dispensent de rappeler ici les actes de nos héros et de nos martyrs. L'histoire de trois siècles est là : éloquente,

irrécusable, pour redire aux fanatiques ignorants qui osent traiter les Canadiens de dégénérés, de race inférieure, ce qu'a été cette poignée de Français qui, en 1760, ne furent obligés, après un siècle et demi de combats héroïques, de se soumettre à une nation étrangère que parce que leur mère-patrie, devenue marâtre, les avait abandonnés.

L'histoire de l'avenir sera encore là pour montrer à la génération naissante ce que furent les Papineau, les Viger, les Duvernay, les Cardinal, les Dumouchel, les Delorimier, les Bédard, les Morin, les Lafontaine et les Cartier. Au nom de Duvernay qui fonda la Société St-Jean-Baptiste à Montréal, doit nécessairement se joindre celui du Président Fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, le Dr Pierre Martial Bardy, homme éminemment cultivé, doué de toutes les qualités de l'esprit et du cœur, ayant pour complément le rare mérite d'une aimable modestie.

Et je le dis ici en passant, c'est en vain que certains hommes ont voulu, lors de notre grande fête nationale de 1880, taire le nom de cet ardent patriote, de ce grand citoyen, auquel revient la plus grande part de reconnaissance, tant pour la fondation, à Québec, de la belle Société St-Jean-Baptiste que pour l'érection, sur les plaines d'Abraham, du superbe Monument des Braves de 1760 ; c'est en vain que l'on s'obstine, aujourd'hui encore, à méconnaître, en certains quartiers, les services éminents rendus par cet homme à ses concitoyens : il n'en restera pas moins acquis à l'histoire impartiale que le Dr Pierre Martial Bardy a largement contribué à resserrer les liens d'une union intime entre les Canadiens-Français, à faire disparaître les préjugés et les méfiances,

à conserver plus intacts les caractères distinctifs de notre nationalité.

Aujourd'hui, on parle trop ardemment de couleurs et de partis pour juger sainement les actes de ces hommes qui n'auraient pas hésité à tout sacrifier, à donner leur vie même, pour le bien et la prospérité de leur pays. Toutefois, il n'est pas moins vrai de dire qu'une large part de la prépondérance que nous exerçons dans le conseil de la nation est due à la revendication de nos droits, lorsque des gouverneurs despotes feignaient de les ignorer, on poussaient le cynisme jusqu'à les fouler aux pieds ; ainsi qu'aux mesures énergiques et quelque fois extrêmes que des circonstances impérieuses les obligeaient de prendre ; tout autant d'indices des vertus civiques et guerrières que possédaient nos pères et dont ils nous ont donné l'exemple.

Oui, Messieurs, je le répète, soyons fiers de notre passé ; et pour ne point le perdre de vue et encore moins de mémoire, lisons, relisons, étudions bien ces trois siècles de notre histoire. Montrons-nous, dans le présent, dignes de l'homme de robe, de l'homme des champs, de l'homme de guerre, qui ont fait ce qu'est aujourd'hui notre cher pays du Canada, et surtout la belle province de Québec, si catholique et si française. Èt en nous montrant dignes d'un passé glorieux, par une fidélité inviolable aux traditions de la vieille souche nationale, par un attachement progressif et constant à la foi de nos aïeux, soyons fermes et marchons confiants dans l'avenir, qui, suivant l'idée grandiose de l'éminent et saint evêque des Trois-Rivières, Mgr Laflèche, doit faire des enfants épars de la belle famille canadienne-française, la nation civilisatrice par excellence du continent américain.



ARTICLE SIXIÈME

LA ST-JEAN-BAPTISTE A MONTRÉAL EN 1884

I

LETTRE AU JUGE LORANGER

La fête nationale, en 1884, fut célébrée, à Montréal, comme on le sait, avec une brillante solennité qui, si elle ne l'éclipsa point, rivalisa du moins glorieusement avec celle de la grande démonstration identique faite à Québec en 1880.

Voyant les immenses préparatifs de cette fête ; prévoyant les discours patriotiques où seraient louées toutes les célébrités de notre histoire ; et redoutant un peu que la mémoire de son père ne fût là plus ou moins oubliée, négligée, comme elle avait failli l'être à Québec quatre ans auparavant, Mademoiselle Bardy, animée de nouveau, de toutes les ardeurs de sa piété filiale, se décida, pour prévenir, si possible un tel malheur, d'écrire à l'Hon. Juge T. J. J. Loranger, Président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

Elle lui écrivit une longue lettre où se trouvent résumés tous les faits, tous les arguments, déjà connus du lecteur qui les a lus dans les lettres à l'Hon. Mr Chauveau, à l'Hon. Juge Dorion, à Mr Stanislas Drapeau, à Mr J. A. Bélanger, etc., démontrant les droits du Dr Bardy à prendre place dans l'histoire et à être classé, dans les grandes célébrations nationales, parmi les citoyens illustres du Canada, dont on proclame le patriotisme et les services rendus à la patrie.

Chose étrange, cette lettre, longtemps égarée dans les bureaux de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, n'arriva à destination que dans le cours du mois de Juillet. Moutarde après le dîner. Par bonheur, le Juge Loranger, Président de la Société, n'avait pas eu besoin d'un tel stimulant pour rendre justice au Dr Bardy ; il lui avait rendu un hommage non équivoque, d'autant plus effectif que, parti du point culminant de la célébration, cet hommage fut absolument volontaire et spontané.

Voici comment il s'exprima :

II

PAROLES DU JUGE LORANGER

" La St-Jean-Baptiste, fondée à Montréal le 24 Juin 1834 se répandit rapidement dans le pays. On la voit bientôt établie en plusieurs endroits : à Québec, où le Dr Bardy, de noble mémoire, en fut le VÉRITABLE FONDATEUR, à St-Denis, St-Ours, St-Jacques de l'Achigan, St-Athanase, St-Eustache, St-Charles, etc. Suspendue à Montréal en 1837, elle y fut rétablie en 1843."

III

LETTRES DU JUGE LORANGER

Mr le Président de la St-Jean-Baptiste de Montréal, ayant enfin reçu la lettre de Mademoiselle Bardy, lui répondit de la façon la plus aimable. Après lui avoir expliqué le fâcheux contretemps dont il avait été victime, il lui disait :

" Quoiqu'il en soit, vous devez savoir maintenant que je n'ai pas oublié les mérites de Monsieur votre

père. En effet, je lui ai rendu justice dans le discours préparé que j'ai prononcé au Congrès national. Vous verrez ce discours dans le compte-rendu de toutes les harangues qui ont été faites pendant la célébration de la fête ; lequel va être publié prochainement, et que je me ferai le plaisir de vous envoyer.

Veuillez, Mademoiselle, agréer mes hommages et l'assurance de mes sentiments distingués."

T. J. J. LORANGER.

Cette lettre est datée de Québec, le 16 Juillet 1884.

Le 4 Novembre de la même année, en adressant à Mademoiselle Bardy un exemplaire du compte-rendu ci-haut mentionné et promis, Mr le Juge Loranger lui écrivait, de Montréal :

Mademoiselle,—Voulez-vous me permettre de vous offrir un exemplaire du compte-rendu des noces d'or de la St-Jean-Baptiste ? Vous verrez par les discours du Congrès, celui de Mr Chauveau et le mien, que la mémoire de votre vénérable père n'a pas été négligée. Nous n'avons fait que lui rendre justice, il est vrai ; mais cet hommage a été accueilli avec enthousiasme par l'auditoire qui a partagé ses applaudissements entre le fondateur de la Société de Montréal et le fondateur de la Société de Québec.

Veuillez, s'il vous plaît, me rappeler au souvenir de Madame Bardy, et me croire, avec considération et estime sincère,

Votre tout dévoué,

T. J. J. LORANGER.

IV

RÉPONSE DE MADEMOISELLE BARDY

Québec, 9 Novembre 1884.

L'Honorable T. J. J. Loranger,

Honorable Monsieur,—Je vous suis absolument obligée pour les bonnes paroles dont votre souvenir d'ami a bien voulu faire bénéficier la mémoire de mon noble père, dans un discours aussi remarquable de forme qu'intéressant par le fond, lors de la célébration des noces d'or de la St-Jean-Baptiste de Montréal. en Juin dernier.

J'ai lu tout au long cet admirable discours ; et je me permettrais d'en faire l'analyse, pour le louer, si je n'écrivais à l'auteur lui-même. Dans la crainte de blesser sa modestie, je me contenterai de lui dire qne je garderai de ce discours une impression aussi ineffaçable que favorable ;—quitte à me permettre, en temps opportun, d'en signaler la beauté à des juges compétents.

Je vous remercie d'autant plus cordialement que, sans en avoir été sollicité, votre esprit d'équité, votre impartialité, ont fait si galamment la part de justice à celui que d'autres personnages, autrement inspirés, auraient préféré laisser dans l'oubli.

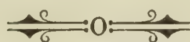
Ma chère mère, aussi, vous assure sa gracieuse reconnaissance pour la mention courte, mais tellement expressive, du regretté fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, dans votre charmant discours qu'elle a lu et qu'elle m'a fait relire avec elle ; tant était grande et vive la satisfaction qu'elle en éprouvait.

L'intérêt qu'on y rencontre à chaque ligne est doublement attrayant pour ceux qui connaissent les péripéties de la naissance et de la formation de notre Société nationale à Montréal comme à Québec ; faits qui, à mon humble avis, seraient bien dignes d'être consignés dans l'histoire des Canadiens-Français, avec toute l'énergie propre à notre sensibilité de race, à nos sentiments nationaux, si cruellement froissés par l'autocratie de ce temps-là.

Mais comme il ne s'agit pas ici de politique, je me permettrai d'attirer exclusivement votre attention sur mon contentement parfait pour vos aimables paroles envers un père dont la mémoire m'est si chère à tous égards. Je vous offre donc mes remercîments, mon respect, ma considération la plus distinguée, avec les meilleurs souvenirs de mon excellente mère ; et j'ai l'honneur de me souscrire

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.



ARTICLE SEPTIÈME

PAROLES DE L'HON. P. J. O. CHAUVEAU

Voyons, maintenant, quelles furent, aux noces d'or de la St-Jean-Baptiste, les paroles de l'Hon. Mr Chauveau relatives au nom et à l'œuvre principale du Dr Pierre Martial Bardy.

Après avoir rappelé les grandes réunions et manifestations nationales qui ont eu lieu dans le pays depuis

25 ou 30 ans, et dont les plus remarquables, comme les plus importantes, ont eu lieu à Québec et à Montréal, il dit :

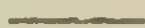
" Les deux anciennes cités de Québec et de Montréal rivalisent, ainsi, dans cette noble tâche de rappeler au berceau de la nationalité, ne fût-ce que pour un seul jour, les représentants des différentes colonies canadiennes. Ces deux villes ont bien tous les titres à l'amour et à la vénération de tous ceux qui connaissent notre histoire.

Si, en 1834, Montréal a célébré la première fête nationale organisée par Mr Duvernay et présidée par Mr Jacques Viger, quelques années plus tard, en 1842, grâce au patriotisme du Dr Bardy et de quelques amis dont deux, Mr Aubin et Mr Rhéaume, sont en ce moment dans cette ville, Québec faisait la première célébration après les graves évènements de 1837 et de 1838. Ici la naissance ; là, la résurrection ! Il y avait quelque mérite à relever le drapeau national ; et il n'était point surprenant que Québec, qui avait moins souffert, eût pris les devants. Du reste la Société St-Jean-Baptiste de Montréal se reconstituait l'année suivante, en 1843." . . . .



ARTICLE HUITIÈME

TRIOMPHE SUPRÊME



I

HOMMAGE DE MR BENJAMIN SULTE

Depuis trois ans, Mademoiselle Bardy attendait avec impatience et anxiété le dernier volume de l'*His-*

toire des Canadiens-Français, où il devait être question de son père. Dès qu'elle apprit que ce volume avait enfin paru, rien de plus pressé pour elle que de se le procurer ; et voici ce qu'elle y lut, ou plutôt dévora, à la page 130 :

" Québec donna, le 24 Juin 1842, un bel exemple. On y célébra la Saint-Jean-Baptiste, la première fois, d'après le plan que Duvernay avait marqué à Montréal, huit années auparavant. Le Dr Pierre Martial Bardy eut l'honneur de rappeler à nos compatriotes que la fête nationale devait être l'une de nos préoccupations premières.

Réunissant toutes les nuances du parti canadien, il fit appel à l'enthousiasme qui est, après tout, le grand ressort des actions patriotiques. L'idée de ne pas laisser s'endormir les esprits et de convoquer, en un jour reconnu, le ban et l'arrière-ban des enfants du sol, de de leur parler de nos intérêts, de nos gloires, de nos espérances, est comparable au levier que cherchait Archimède pour soulever le monde. Si peu importantes que soient, en apparence, un certain nombre de branches de la Société Saint-Jean-Baptiste, elles retiennent dans la voie des traditions une foule de personnes trop disposées, par des circonstances fortuites, à s'attiédir, à pactiser avec l'indifférence en matière de patriotisme, et que le grand jour du 24 Juin réveille de leur assoupissement.

Il fait bon d'être Canadien, de s'en souvenir, de le témoigner ! Ce pays est à nous : mais il est convoité par bien d'autres ! Restons sur la brèche. Ravivons, à point nommé, notre courage et nous n'en serons que plus heureux. S'il existait un peuple au monde qui pût

compter sur la sympathie des étrangers, ce peuple pourrait se passer d'institutions nationales ; mais nous ne verrons jamais se produire un fait aussi extraordinaire ! "

Suit une courte notice biographique, malheureusement entachée de plusieurs inexactitudes généalogiques, (1756 au lieu de 1705 pour date de l'arrivée du premier Bardy à Québec ; grand-père du Dr Bardy pour son trisaïeul ; Louise de Canchy pour Louise de Cauchy ; cette dernière donnée comme épouse de Mathieu Bardy, le premier Bardy canadien, tandis qu'elle était l'épouse de Pierre, le petit-fils de Mathieu ; deux générations passées par conséquent : celles de Mathieu et de Martial son fils) ; mais où l'auteur admet sans ambages que le Dr Pierre Martial Bardy fonda " en 1842, (19 Juin), la Société St-Jean-Baptiste de Québec, qu'il présida avec succès pendant plusieurs années."

Il admet aussi que c'est au Dr Bardy que " l'on doit l'achèvement du monument national de Sainte-Foy."..

II

RECONNAISSANCE

Au comble de la satisfaction et de la joie, Mademoiselle Bardy s'empressa d'écrire sa reconnaissance à l'auteur ; ce qu'elle fit dans les termes suivants :

Québec, 7 Avril 1885.

Benjamin Sulte, Ecr.
Ottawa.

Monsieur, -- Ce n'est qu'hier que j'ai pu me procurer les dernières livraisons de l'*Histoire des Canadiens-*

Français. Pas n'est besoin de vous avouer que, avant de déguster posément les unes après les autres les pages attrayantes à tant de titres, que j'avais sous les yeux, j'ai avidement cherché les lignes ayant trait au cher et regretté Fondateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Ma lecture m'ayant procuré une satisfaction complète, je vous rends grâces de vos bonnes paroles, avec une reconnaissance émue, puisque mon amour filial n'a éprouvé aucune déception.

Je dois vous dire, cependant, que je ne m'attendais à rien moins que cet hommage, de la part d'un historien dont l'honnêteté le dispute à l'habileté littéraire, dans la poursuite comme dans l'amour du *bien* et du *beau*.

Celui-là aime vraiment le *bien* qui le pratique : soit en servant à ses compatriotes la manne propre à soutenir, à raviver leurs forces dans les domaines moral, intellectuel et physique ; soit en édifiant ces monuments impérissables qui perpétuent d'âge en âge la vérité, la justice, le patriotisme et la vertu ; soit en préconisant les bienfaits de ces âmes généreuses dont les œuvres seront à jamais l'égide et la boussole, dans la voie de l'honneur.

Celui-là aime vraiment le *beau*, qui s'en environne sans redouter d'être amoindri par son éclat, qui rend avec une impartialité digne d'admiration le lustre radieux aux couronnes embellissant le front des héros, et les fait briller même davantage, quand le souffle de la jalousie, du mensonge ou de l'indifférence, essaye d'en diminuer les rayons ou d'en altérer la valeur.

Je conçois que, lorsque l'on tient du Créateur un esprit de force à apprécier la *justice* et la *vérité*, on se révolte contre toutes les machinations tendant à maculer

et faire pâlir ces deux splendides habits d'éclatante blancheur dont se revêt le Roi du Ciel dans son parcours à travers les siècles.

Et tout en vous félicitant d'avoir su cultiver les principes d'équité que vous tenez de l'Auteur de tout bien, qu'il me soit permis de vous exprimer ma profonde reconnaissance et mes remerciements pour la justice que vous avez déployée à l'égard de mon vénéré père,—de si chère et si douce mémoire,—dans un livre destiné à célébrer les talents, les travaux, les sacrifices de ceux qui ont consacré toutes leurs forces, toutes leurs capacités, leurs deniers, leur santé, leur vie même, à l'honneur et au bonheur de leur chère patrie.

En vous demandant la faveur de me rappeler au souvenir de Madame Sulte qui m'a laissé la plus agréable impression par ses charmantes qualités, je vous prie de croire à la plus cordiale gratitude et à la plus haute considération de

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.

——

RÉPONSE DE MR SULTE

Ma chère demoiselle,—Votre lettre tout aimable et chaude de vie, me fait grand plaisir. Je la passerai à ma petite femme. Merci......Mille bonheurs.

BENJAMIN SULTE.

III

LETTRE A MR J. A. BÉLANGER

Non satisfaite d'avoir exprimé à Mr Sulte son contentement et sa reconnaissance, Mademoiselle Bardy

voulut encore faire part de son bonheur à Mr J. A. Bélanger qui le méritait bien, d'ailleurs, ayant contribué lui-même à ce magnifique et agréable résultat. Elle lui écrivit donc, le 12 Avril 1885 :

Bon ami,—Je jubile ! Mr Sulte a tenu honorablement sa promesse d'être juste et véridique à l'égard de mon cher père. Il l'a traité en honnête homme qu'il est ; et lundi dernier, j'ai remercié notre historien avec toute la sincérité de mon amour filial pleinement satisfait.

J'ai relu plus d'une fois les lignes que Mr Sulte consacre au Dr Bardy. J'y ai constaté avec bonheur cette importante vérité, fort heureusement insinuée, sinon formellement rendue, que mon digne père est bien comme je vous le disais, non seulement le *fondateur* de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, mais le *fondateur* de la première société vraiment *nationale* en Canada, c'est-à-dire de celle qui, la première, revêtit vraiment et pratiquement le *cachet national* en faisant appel à *tous* les Canadiens-Français sans distinction de rang ou de fortune, les réunissant tous sous le même drapeau, celui de St-Jean-Baptiste ; alors que la fondation de 1834 à Montréal avait plutôt revêtu un cachet de célébration intime et privée entre un certain groupe d'amis ; ce qui, n'en déplaise aux Messieurs de la métropole, mettrait le Dr Bardy autant au-dessus de Ludger Duvernay que la Société St-Jean-Baptiste de Québec serait elle-même, à l'origine, par son caractère d'extension immédiate à toute la race canadienne, au-dessus de celle de Montréal !

Mais à qui donc dois-je, en cette circonstance, le

succès de ma cause, cher ami dévoué ? Ah ! si mon cœur, plein de gratitude, en remerciant Mr Sulte, ne vous nommait pas, il pensait bien à vous cependant. Et si les suppliques ardentes d'une âme émue montent sans vaciller jusqu'à Dieu, lorsqu'elle déploie sa charité envers une âme sœur et bienfaitrice,—vous devez être heureux plus que d'habitude, actuellement ; car plus que jamais et avec plus d'instance que jamais, depuis ce dernier triomphe, je prie Notre Père qui est aux Cieux en faveur de mon bon ami d'Ottawa, demandant pour lui des bénédictions toutes particulières.

Donc tout est parfait à l'égard du vénéré Fondateur. Si vous n'avez pas encore lu ces lignes sur lesquelles j'attire votre attention, de grâce lisez-les au plus tôt. Comme moi, vous en aurez du bonheur.

A vous mes remerciements, mes meilleurs souvenirs et mon inaltérable amitié.

Votre très humble,

CÉLINA BARDY.

FIN



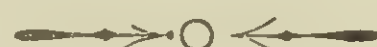
TABLE DES MATIERES



PREMIÈRE PARTIE

Vie et Œuvres du Docteur

PIERRE MARTIAL BARDY



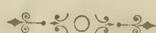
CHAPITRE PREMIER

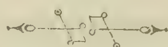
LE DOCTEUR BARDY FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC



CHAPITRE DEUXIÈME

LE DOCTEUR BARDY PRINCIPAL AUTEUR DU MONUMENT DES BRAVES





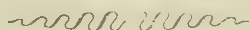
CHAPITRE TROISIÈME

LE DR BARDY ET LA RÉCEPTION DU PRINCE DE GALLES



CHAPITRE QUATRIÈME

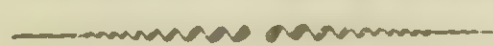
LE DR BARDY....SAVANT—ORATEUR—HOMME DE LETTRES





DEUXIÈME PARTIE

Mémoire du Docteur PIERRE MARTIAL BARDY



CHAPITRE CINQUIÈME

LA MÉMOIRE DU DOCTEUR BARDY SAUVÉE DE L'OUBLI PAR SA FILLE CÉLINA





CHAPITRE SIXIÈME

LA MÉMOIRE DU DOCTEUR BARDY HONORÉE PAR SES COMPATRIOTES.



CHAPITRE SEPTIÈME

LA MÉMOIRE DU DR BARDY CONSACRÉE PAR L'HISTOIRE



ERRATA

Page 28, 14e ligne, lisez :
nous n'avons pas eu assez d'occasions....

Page 47, 6e ligne avant la fin, lisez :
de liberté et d'égards pour tous....

Page 49, lisez : ARTICLE PREMIER

Page 52, 17e ligne, lisez : cet admirable cortège....

Page 113, en tête, devrait se trouver :
ARTICLE DEUXIÈME
PRÉSENTATION DE L'ADRESSE

Page 119, avant-dernière ligne, lisez : héroïsme....

Page 126, première ligne, lisez :
l'Hon. P. J. O. Chauveau....

Page 143, 23e ligne, lisez :
étaient dans le néant....

Page 146, 1ère ligne du 3e paragraphe, lisez ;
Le voilà donc fait, ce roi de la nature !....

Page 214, 8e ligne, lisez : présenter mes saluts....

Page 220, 3e ligne avant la fin, lisez :
sur cet inébranlable point d'appui....



